

TRENTE-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE
3 - 5 juin 2007
Panama, République de Panama

OEA/Ser.P
AG/doc.4757/07
1 juin 2007
Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

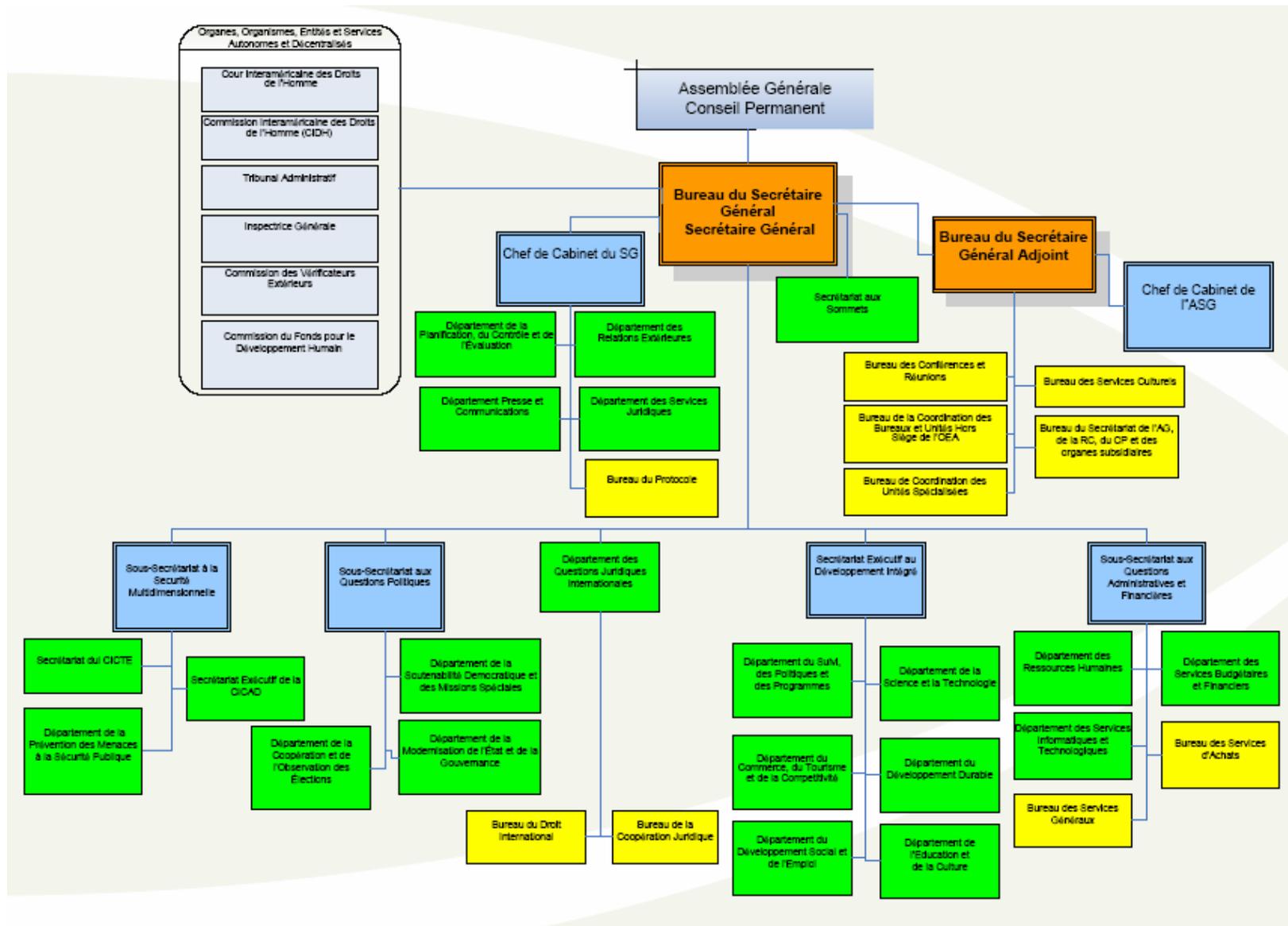
(de mars à décembre 2006)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	iv
I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS	1
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2
CONSEIL PERMANENT	10
CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.....	12
II. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	15
BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.....	16
Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation	17
Département des services juridiques	17
Département des relations extérieures.....	18
Département de la presse et des communications	20
Bureau du protocole	22
Secrétariat aux. Sommets	23
BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT.....	25
Bureau des conférences et réunions:	27
Bureau des services culturels	29
Bureau de coordination des Bureaux et Unités du Secrétariat général	33
SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES	34
Département de la prévention des crises et des missions spéciales	34
Département de la promotion de la gouvernance.....	36
Département de la promotion de la démocratie	38
SOUS-SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.....	41
Bureau du Secrétaire exécutif	41
Département du suivi, des politiques et des programmes	43
Département de l'éducation et de la culture.....	47
Département de la science et de la technologie (DSCT).....	49
Département du développement social et de l'emploi	51
Département du développement durable.....	53
Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité.....	57
SOUS-SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE.....	60
Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).....	60
Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)	63
Département de la sécurité publique	66
SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES	70
Département des services budgétaires et financiers (DBFS)	70
Département des ressources humaines (DRH).....	72
Bureau des services informatiques et technologiques (OITS)	74
Bureau du service des achats (OPS).....	77
Bureau des services généraux (OGS).....	79

DÉPARTEMENT DES QUESTIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES.....	81
Le Bureau du Directeur du Département	81
Bureau du droit international (BDI).....	81
Bureau de coopération juridique (OCJ)	83
III. ORGANISMES SPÉCIALISÉS	85
Organisation Panaméricaine de la Santé	87
Institut Interaméricain de l'enfance et de l'adolescence	91
Commission Interaméricaine des Femmes.....	94
Institut Panaméricain de Géographie et D'histoire	97
Institut Interaméricain des Affaires Indigènes	101
Institut Interaméricain de Coopération Pour L'agriculture	103
IV. AUTRES ORGANES INTERAMÉRICAINS	107
Comité Juridique Interaméricain.....	108
Commission Interaméricaine des Droits de L'homme	110
V. AUTRES ENTITÉS, ORGANISMES ET SERVICES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS	114
Comité Interaméricain Pour la Réduction des Catastrophes Naturelles	115
Centre D'études de la Justice des Amériques	116
Tribunal Administratif.....	122
Fondation Panaméricaine de Développement.....	124
Commission des Vérificateurs Extérieurs	127
Organisation Interaméricaine De Défense	129
Cour Interaméricaine des Droits de L'homme.....	133
Bureau de L'inspecteur Général.....	136
Commission du Fonds pour le Développement Humain	138
Commission Interaméricaine des Télécommunications.....	141
Commmission Interaméricaine des Ports	144
VI. OBSERVATEURS PERMANENTS	147
VII. ACTIVITES MENEES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT HORS DU SIEGE.....	149
ANNEXES.....	156
Annexe A: Conseils, Comités et Commissions Interaméricains.....	157
Annexe B: Conférences et Réunions de L'organisation des États Américains.....	159
Annexe C: Traités et Conventions Interaméricains.....	165
Annexe D: Ressources Humaines	167
Annexe E: Situation Financière de L'OEA.....	176
Annexe F: Sélection des Boursiers	179
Annexe G: Contributions des Observateurs Permanents en 2006.....	183
Annexe H: Programme-Budget : Niveaux D'exécution	187

ORGANIGRAM (OEA)



INTRODUCTION

Donnant suite au mandat émis aux articles 91 et 112 de la Charte de l'Organisation des États Américains, je rends compte ci-après des activités de l'Organisation et de sa situation financière. Cet exposé a été préparé à la lumière des critères établis dans la résolution AG/RES: 33 de 1978 et il couvre la période du 1er mars au 31 décembre 2006.

La situation des Amériques

En soumettant ce compte rendu annuel, j'éprouve une grande satisfaction à affirmer qu'aujourd'hui, les Amériques évoluent dans la démocratie.

Dans son rapport le plus récent sur la situation économique dans la région, la CEPAL nous a informés que durant 2006, le produit intérieur brut de l'Amérique latine et de la Caraïbe a enregistré une hausse de 5,3%, soit une augmentation de 3,8% par habitant. C'est la quatrième année consécutive de croissance et la troisième où le taux a excédé 4%. Bien que durant la présente année, on s'attende à un léger ralentissement, la période 2003-2007, selon toutes les prévisions, s'achèvera sur une hausse cumulative de 15%.

L'émergence de la Chine et de l'Inde dans l'économie mondiale, conjointement avec le bon rendement économique des États-Unis et de l'Union européenne ainsi que la récupération solide de l'économie japonaise, ont créé une demande constamment renforcée pour nos matières premières. Ces conditions favorables se sont traduites en 2006 par une hausse de 8,4 % du volume de nos exportations totales, pourcentage auquel il faut ajouter une amélioration des cours des principaux produits d'exportation, avec pour résultat une hausse de plus de 7% des termes de l'échange par rapport à l'année précédente.

La croissance de la demande à l'échelle mondiale a créé en outre une situation de liquidité mondiale qui a facilité le relèvement des investissements dans nos pays, dans lesquels on a enregistré simultanément une réduction sensible de l'inflation qui a diminué de 6,1% de moyenne pondérée en 2005 à 4,8% en 2006.

Ce rendement économique performant commence à produire ses effets dans un domaine de préoccupation permanente et spéciale pour notre organisation: la pauvreté. Selon les chiffres de la CEPAL recueillis à partir d'enquêtes directes sur le logement dans 18 pays d'Amérique latine plus Haïti, durant l'année 2006, le nombre de pauvres aurait diminué pour passer de 209 millions à 205 millions, ce qui représenterait une réduction, de 39,8% de la population en 2005, à 38,5 en 2006. Le nombre d'indigents aurait diminué de deux millions (de 81 à 79), soit une variation de 15,44 à 14,7 pour cent. L'importance des avancées dans ce domaine revêtent encore plus de pertinence si les chiffres de 2006 sont comparés à ceux de 2002, année durant laquelle le nombre de pauvres s'élevait à 221 millions et les indigents à 97; c'est pourquoi durant la période, le nombre de pauvres aurait été réduit à 16 millions tandis que le nombre d'indigents serait passé à 18 millions d'habitants. Des vingt-cinq dernières années, les quatre dernières ont été celles où le rendement social à l'échelle régionale a été le plus performant.

La démocratie évolue également et se renforce dans notre région. En soumettant mon rapport annuel l'année dernière, j'ai eu l'occasion de dire que cette évolution était mise à l'épreuve par une succession sans précédents de processus électoraux. À cette date, sept de ces processus s'étaient déjà déroulés ainsi que deux élections générales dans des pays dotés de systèmes parlementaires de gouvernement. L'année a été clôturée par l'observation de vingt-deux processus électoraux comportant trente-quatre élections. Entre novembre 2005 et la fin de 2006, se sont déroulées deux élections présidentielles, toutes en Amérique latine, quatre élections parlementaires au Canada, au Guyana, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent-et-Grenadines, ainsi que deux référendums, une élection d'Assemblée constituante et des élections municipales et régionales. Toutes ces élections, - y compris celles où les résultats ont été très serrés- se sont déroulées sous le signe de la normalité démocratique qui s'est caractérisées par des processus pacifiques, une participation massive des électeurs et des résultats acceptés par tous.

Cette situation de stabilité politique et de pratique de la démocratie a eu des effets sur la morale de nos citoyens. L'enquête régionale annuelle *Informe Latinobarómetro* souligne dans l'édition de 2006, que le pourcentage de la population d'Amérique latine qui opine que " la démocratie peut avoir des problèmes, mais elle demeure le meilleur système de gouvernement", a augmenté pour passer à 74% en moyenne durant l'année, contrairement au sentiment qui prévalait en 2002, lorsque 68% seulement étaient de cet avis. Ces chiffres offrent un contraste encore plus frappant avec la réponse recueillie d'une autre enquête réalisée par *Latinobarómetro*, cette fois en 2004, qui a montré que cette année-là, en moyenne, les latino-américains pensaient que dans 55% des cas, peu leur importait d'endurer un gouvernement non démocratique si celui-ci parvenait à résoudre les problèmes économiques de leur pays.

Cet état d'esprit commence à s'estomper, de même que l'image d'instabilité et de faiblesse économique qui nous a marqués pendant des décennies. Nos peuples et nos gouvernants sont reflétés chaque jour dans le miroir de la démocratie et de la croissance économique et un nouveau courant commence à traverser notre Continent américain.

L'OEA et la démocratie

Nous pouvons nous enorgueillir de ce que l'OEA n'a pas été étrangère à la création de ce nouvel ordre des choses. Au contraire, notre Organisation a cherché à être attentive à toute possibilité d'éruption d'une crise, demeurant prête à accourir dans n'importe quel lieu où sa présence est sollicitée pour mener une médiation ou faciliter des solutions. Ainsi, en 2006, en réponse à la demande des autorités nicaraguayennes, nous avons détaché une mission à long terme pour accompagner de manière intégrale le déroulement du processus électoral dans ce pays, mettant en place une équipe politique et technique de haut niveau et cent quatre vingt-cinq observateurs internationaux originaires de plus de vingt États membres. Dix mois durant, l'OEA a effectué un suivi *in situ* des volets politiques, juridiques et techniques du processus d'élection des autorités régionales, législatives et présidentielles.

De même, nous avons continué à prêter un appui au Gouvernement équatorien en vue d'assurer la stabilité du système démocratique. Nous avons participé directement au suivi du processus électoral, observant et appuyant les acteurs pertinents dans la recherche de moyens de parvenir à une entente face aux défis politiques et techniques inhérents à ce processus. Cet appui a été

étendu aux autorités du nouveau Gouvernement élu, avant même l'installation officielle, au moyen de missions post-électorales qui ont prêté au Gouvernement l'appui du Secrétariat général pour les questions de nature politique. En réalité, nous continuons de suivre de près l'évolution des événements et demeurons prêts à agir, dans un contexte de coopération et à la demande des autorités équatoriennes, dans toutes les situations qui s'avèrent nécessaires pour renforcer les institutions et les procédures démocratiques dans ce pays.

Durant la période, nous avons également assuré le suivi du processus de l'Assemblée constituante en Bolivie, suite à l'accord signé le 20 avril 2006 avec le Ministre des affaires étrangères de cette nation. Cet accord prévoyait l'établissement d'une Mission spéciale d'appui au processus de l'Assemblée constituante et des autonomies, dans le but de fournir une aide technique et politique au Gouvernement. Nous avons également fourni une aide en technique législative et en techniques de dialogue parlementaire et de négociation à l'intention des membres de l'Assemblée.

Durant 2006, la Mission d'appui au processus de paix en Colombie mise sur pied par l'OEA a pris part à quatorze initiatives de démobilisation des Unités d'autodéfense de la Colombie. Par l'intermédiaire du Fonds pour la paix, s'est poursuivie la tâche de négociation politique à l'échelle internationale entre le Belize et le Guatemala. Dans la zone jouxtant la frontière, nous avons réalisé en outre des vérifications et des activités d'appui aux institutions des deux pays, notamment aux forces armées..

Durant l'année, nous avons aussi poursuivi la mise en oeuvre du Programme centraméricain pour le renforcement du dialogue démocratique, dont l'objectif principal est de créer la capacité institutionnelle et de renforcer les stratégies locales, nationales et sous-régionales pour faciliter les processus de dialogue politique dans la région et établir des mécanismes de gestion des différends dans les pays de la Sous-région.

L'appui de notre Organisation aux processus électoraux dans la région a été permanent et consistant, tant en ce qui a trait aux travaux de consultation technique que d'observation directe des processus entrepris. Nous pouvons nous enorgueillir des résultats obtenus, non seulement en raison du nombre considérable d'élections démocratiques de toutes sortes réalisées, lesquelles, comme je l'ai dit, se sont déroulées dans un cadre de normalité absolue, mais aussi à cause du respect acquis par notre Organisation en qualité de garant et d'institution de légitimation de ces processus.

L'Organisation des États Américains a accompagné 17 des 22 processus électoraux qui se sont déroulés dans la région, en mobilisant une nombreuse équipe d'observateurs internationaux et de spécialistes sur la question. En Amérique centrale, l'OEA a détaché des Missions d'observation d'élection au Honduras, au Nicaragua et à El Salvador. En Amérique du sud, les élections ont été observées en Bolivie, en Colombie, au Pérou, en Équateur et au Venezuela. Dans la Caraïbe, ces missions d'observation ont eu lieu en République dominicaine, à Saint-Vincent-et Grenadines, à Sainte-Lucie et au Guyana. Au nombre de ces élections, sept ont été au niveau présidentiel, trois au niveau parlementaire, sept au niveau législatif et quatre aux niveaux municipaux ou régionaux. Durant cette même période, deux référendums ont été observés : un au Panama au sujet de

l'expansion du Canal et l'autre en Bolivie sur les autonomies régionales. Dans ce dernier pays, ont été également observées les élections de membres de l'Assemblée constituante.

Nous avons prêté notre appui à tous ces processus et nous avons offert des garanties de transparence et d'impartialité. Il n'est pas exagéré aujourd'hui de dire que tant pour le citoyen des rues que pour l'analyste plus complexe de notre région, la présence d'une mission d'observation de l'OEA est une garantie de transparence et de légitimité du processus électoral.

L'une des conditions essentielles à la consolidation de la démocratie, la transparence des élections et en général, à la protection et à la sécurité des citoyens, est l'exercice du droit à l'identité. En vue de promouvoir l'exercice réel de ce droit, le Secrétariat général a conçu un Programme de droit à l'identité en Amérique latine. C'est dans ce même objectif que l'appui a été maintenu au renforcement des capacités institutionnelles des registres d'état civil, alors que des avancées sensibles ont été enregistrées dans la numérisation du système de registre de l'état civil en Dominique et la signature d'accords de coopération avec Antigua-et-Barbuda. De surcroît, a été achevée une étude comparative des registres de l'état civil dans la région de la Caraïbe et des études ont été mises en route en vue de mettre sur pied un projet de modernisation du registre de l'état civil en Haïti.

La promotion de l'accès à l'information s'est poursuivie, tant à titre d'instrument clé pour la gouvernance démocratique, que de mécanisme efficace de participation des citoyens. Toujours dans le cadre de la transparence publique, les travaux du Secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricain contre la corruption (MESICIC) ont continué d'évoluer de manière très satisfaisante. Lors de la Neuvième Réunion ordinaire du Comité d'experts, ont été approuvés les 5 derniers rapports correspondant au Premier cycle d'analyse (Guyana, Grenade, Suriname, Brésil et Belize) et au rapport continental pertinent. De même, à la Deuxième Réunion de la Conférence des États parties au Mécanisme de suivi de cette Convention (siège de l'OEA, a été abordé l'examen du texte du *Programme interaméricain de coopération pour combattre la corruption*, lequel est acheminé à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée général pour son approbation finale.

L'OEA et le développement

Dans le cadre du développement, l'OEA a aussi joué son rôle et tout au long de 2006, nous avons continué à élaborer et à lancer des initiatives qui ont contribué au renforcement institutionnel, à la consolidation des capacités, à l'établissement de politiques qui se sont révélées fructueuses pour le développement et la mobilisation des ressources externes en vue de le appuyer. Dans le cadre de ces activités, nous avons cherché à fonder nos activités sur la coopération horizontale entre les pays membres, ainsi que sur la collaboration du secteur privé et de la formation de ressources humaines.

Durant l'année, un appui a été prêté aux processus d'intégration économique et commerciale aux échelons régional, sous-régionale et bilatéral. C'est dans ce but que se sont poursuivis les travaux en coopération avec la BID ; la CEPAL, la Banque mondiale et les secrétariats d'organismes régionaux comme la CARICOM, le SIECA, la Communauté andine de nations et l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.

Le Panama, la Colombie, et le Pérou ont achevé récemment la négociation d'accords commerciaux avec les États-Unis, à l'issue de processus intensifs de préparation, de dialogue et de consensus des ces pays. À partir du Secrétariat général de l'OEA, il m'incombait d'appuyer les efforts situés par ces pays au niveau du processus d'approbation des traités dans le Congrès des États-Unis. Je me suis réuni en diverses occasions avec les leaders du Congrès pour leur faire bien comprendre combien ces accords sont significatifs pour les pays signataires, et mettre en relief à leur intention les conséquences extrêmement négatives – y compris sur le plan politique – qu'entraînerait la non-approbation de ces accords.

De même, au cours du second semestre de 2006 j'ai déployé tous les efforts possibles pour expliquer aux autorités du gouvernement des États-Unis l'importance que revêtait le renouvellement de l'ATPDEA (Andean Trade Partnership and Drug Eradication Agreement), non seulement pour ses effets sur les économies des pays affectés, mais également sur leur stabilité politique et sur leurs possibilités de projection institutionnelle vers l'avenir. Voici donc ma conviction la plus intime: je crois en le potentiel qu'offrent, pour la croissance de nos pays, les marchés élargis et les nouvelles opportunités d'investissement, et je crois également que ce cette façon nos démocraties seront plus à même de remplir leur promesse d'améliorer la vie de nos peuples.

Le message a été bien reçu aux États-Unis, comme on peut le constater par l'approbation des traités signés récemment. J'ai aussi bon espoir que nos efforts visant à obtenir de nouveau un renouvellement du ATPDEA pour l'Équateur et la Bolivie soient couronnés de succès. Je renouvelle ici mon engagement à continuer à apporter tout mon appui à ce projet.

Au cours de 2006, de même, les États membres ont aussi bénéficié d'un soutien dans l'élaboration, la programmation et l'exécution de projets de coopération horizontale dans le domaine du commerce. Aux termes de cette modalité, ont été organisés des ateliers et des séminaires consacrés à un partage des expériences fructueuses enregistrées dans l'administration des traités commerciaux, y compris les questions telles que le règlement des différends, les mesures sanitaires et phytosanitaires et la propriété intellectuelle.

Le Programme d'activités de l'action solidaire du Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré, durant l'année 2006, a inclus quatre-vingt douze projets – cinquante-deux de portée nature multinationale et quarante de portée nationale – qui se sont portés à plus de sept millions et demi de dollars. Pour le cycle encore en cours, sont en examen cent dix propositions de projets (quarante-neuf de portée multilatérale et soixante et un de portée nationale) présentés par trente-trois pays membres, dont cinquante-deux sont entièrement nouveaux. Le total des demandes de ces projet qui portent sur le commerce, le développement social, l'éducation, la culture, la science et la technologie, la démocratie, le tourisme, le développement durable et l'environnement, se monte à environ douze millions de dollars.

Une attention particulière a été accordée au développement des petites économies insulaires, notamment aux domaines dans lesquels elles jouissent d'avantages comparatifs que nous avons aidé à exploiter. Ainsi par exemple, durant l'année, la section du tourisme du Secrétariat général a maintenu son appui au développement des capacités individuelles et institutionnelles des

petites entreprises du tourisme, en même temps qu'elle a continué le développement et le perfectionnement du « Manuel de planification pour les situations d'urgence de risques multiples », conjointement avec l'Agence de réponse aux catastrophes et aux urgences dans la Caraïbe, l'Association d'hôtels de la Caraïbe et l'Organisation antillaise du tourisme. En même temps, ont été exécutés plusieurs programmes de perfectionnement dans les domaines de gestion des ressources, de services de qualité au client dans la Caraïbe, à l'intention des petites entreprises et en Amérique latine, les hôtels de moindre importance ont continué à bénéficier d'une aide aux petits hôtels, tandis que le Réseau latino-américain a été élargi et entériné grâce au développement du secteur.

La préoccupation que pose le caractère durable du développement recherché est graphiquement bien illustrée par l'activité menée par le Département du développement durable du Secrétariat général, dont le programme de projets externes atteint approximativement 70 millions de dollars à titre d'appui total aux projets, y compris les fonds de contrepartie, soit un programme annuel de projets externes d'un montant approximatif de huit millions de dollars. Au nombre des projets abordés, il sied de souligner la promotion de la gestion intégrée et durable des ressources hydriques par les États membres, principalement dans les bassins qui s'étendent à plus d'un pays et aux zones côtières. Citons le Programme d'action stratégique pour le Bassin binational de Rio Bernejo ; le Cadre de gestion durable des ressources hydriques transfrontières du Bassin de la Plata ; le Projet de protection de l'environnement et du développement durable du Système aquifère Guaraní ; les Actions intégrées pour la planification du développement durable de l'Amazonie et la gestion durable des terres dans l'écosystème du *Gran Chaco Americano*.

Par l'intermédiaire du programme d'énergie renouvelable dans les Amériques, une étude sur la viabilité bioénergétique à Saint-Kitts-et-Nevis a été mise en route, lequel programme examine la possibilité de convertir la canne à sucre et les déchets municipaux en énergie. Une étude a été aussi établie sur l'alimentation en électricité par énergie solaire pour les écoles rurales à El Salvador. Des relations ont été établies avec de hauts fonctionnaires du secteur énergétique du Mexique, du Guatemala et de la Dominique, en vue de la mise en œuvre d'études de politiques sur l'énergie durable et pour la fourniture d'une assistance à l'application de réformes des politiques et des réformes normatives. De surcroît, une étude est en cours d'élaboration sur la viabilité régionale de l'énergie géothermique dans la région de la Caraïbe orientale.

Le Programme de biodiversité mis au point par le Secrétariat général vise à alléger la pauvreté en fournissant un plus large accès à l'information pour l'adoption de décisions. Deux projets, le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité et le Réseau des zones protégées de l'Amazonie et des Andes, favorisent la création et la normalisation des bases de données nationales et sous-nationales sur les espèces/spécimens, les espèces envahissantes, les écosystèmes, les zones protégées et pollinisatrices ; encouragent leur fonctionnement mutuel et créent des produits informatisés ayant une valeur ajoutée. Le Réseau de zones protégées de l'Amazonie et des Andes a aussi créé un système d'information destiné à maintenir une base de données Internet assortie d'information sur la situation des régions protégées des huit pays que comprend la région du Bassin des Andes-Amazonie.

L'OEA et la sécurité multidimensionnelle

La sécurité multidimensionnelle est devenue un domaine de préoccupation croissante pour le Secrétariat général. En ce qui a trait à la lutte contre l'abus des drogues, le Secrétariat a rempli le rôle d'intermédiaire de la Commission de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et de son Secrétariat permanent. Durant l'année de 2006, cette Commission a approuvé les rapports de suivi sur les recommandations du Troisième cycle d'évaluation du Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) et a entamé le Quatrième cycle. Durant la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, le Rapport intitulé “ *Les réalisations du Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM : 1997-2007),*” élaboré par la CICAD, vous sera présenté. Tous les ans pendant l'Assemblée générale, est présenté un rapport relatif aux activités du MEM. Celui de cette année se réfère à la continuité des efforts déployés par la CICAD pendant une décennie pour évaluer les efforts des États membres en matière de lutte contre le problème des drogues.

En matière de traitement, en collaboration avec l'Université des Antilles, ont été entamés les travaux relatifs à un programme de certification de traitement de la toxicomanie à l'intention de la Caraïbe anglophone. Ce programme sera complété par un programme maîtrise internationale offert en ligne sur la toxicomanie à l'intention des hispanophones déjà au niveau du troisième cycle d'études. De même, a été mis en œuvre un accord avec le Conseil national de lutte contre les stupéfiants (CONACE) du Chili, qui a permis de concrétiser les avantages de la coopération horizontale grâce au partage des expériences pratiques enregistrées par cette institution.

Dans le domaine de la réduction de l'offre de drogues illicites, 15 séminaires régionaux de formation ont été organisés à l'intention de fonctionnaires de policiers et douaniers et, dans le cadre de la phase pilote du projet ACCESO (Occasion de soutien aux exportations de cacao des pays andins), la formation de 55 techniciens a été financée. De même, il s'est tenu un modèle de consortium de sept institutions péruviennes en vue de la mise en œuvre de 48 écoles sur le terrain à l'intention d'agriculteurs péruviens. Cette expérience sera étendue dans les plus brefs délais à d'autres pays. Ont été aussi mis sur pied des programmes de formation et de simulation de jugements en relation avec la lutte contre le blanchiment des avoirs et les États membres ont bénéficié d'une assistance en matière de gestion des biens saisis par suite du trafic de drogues et du blanchiment de biens. Il sied de souligner finalement que durant la période en question, a été diplômée la première promotion - composée de 32 élèves - du programme de formation en ligne sur la recherche relative à la problématique des drogues dans les Amériques, mis au point à l'intention des professionnels de la santé.

Le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) pour sa part, a continué d'avancer sur la voie de la coopération entre les États dans son domaine spécifique, en fournissant la formation et l'assistance technique dans les dix volets de son programme : sécurité cybernétique ; sécurité aéroportuaire ; sécurité portuaire ; sécurité des documents et prévention des fraudes ; contrôle de l'immigration et des douanes, l'assistance législative et les consultations ; le financement du terrorisme; la sécurité du tourisme ; exercices de gestions des crises; développement de politiques et coordination internationale. En réalité, le Secrétariat du CICTE travaille à des projets associés à plus de vingt organisations internationales ou régionales, y compris, entre autres, diverses institutions des Nations Unies, l'Organisation maritime internationale, l'Organisation de l'aviation civile internationale, les unités de sécurité et antiterroriste de l'APEC et l'Organisation pour la sécurité du Conseil de l'Europe.

L'attitude des neuf pays de la Caraïbe qui ont accueilli la Coupe mondiale de Crique en 2007 a été particulièrement stimulante pour l'effort continental dans la lutte contre le terrorisme. À cette occasion, ils ont développé un important programme de prévention. Les mêmes considérations s'appliquent au Brésil qui actuellement suit la même voie en relation avec les Quinzième jeux panaméricains olympiques dont il sera l'hôte. Avec ce geste, les pays membres de notre Organisation ont contribué à démontrer que ce problème ne relève pas seulement de la responsabilité des gouvernements et qu'il est indispensable d'encourager et d'accroître la sensibilisation de tous les citoyens de la région au sujet du fait que la sécurité est une question qui nous interpelle tous et que nous devons tous contribuer à la renforcer de manière responsable.

Dans le domaine de la sécurité publique, il a été mis au point un calendrier pour trois ans qui aborde un éventail de questions sur lesquelles se penche le Secrétariat général depuis quelque temps déjà. Ainsi, en relation avec la question des bandes armées criminelles, on a recherché l'intégration avec toutes les organisations du système interaméricain qui affrontent ce problème ; ont été conçus 9 projets dont la mise en œuvre a débuté durant la présente année. Pour ce qui est des armes, explosifs et munitions, la deuxième réunion du Groupe d'experts CIFTA-CICAD a achevé l'élaboration de la législation type sur le marquage et le dépistage des armes. En relation avec ce point, il s'est tenu à Santiago (Chili) un séminaire sur la gestion des stocks d'armes et les processus de destruction. Deux initiatives ont été lancées qui sont destinées à appuyer les gouvernements du Nicaragua et de la Colombie dans la destruction des armes, munitions et restes explosifs de guerre.

Le Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA) a continué à prêter son appui aux activités de déminage en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou. Durant l'année 2006, avec la consultation technique de l'Organisation interaméricaine de défense, les États membres se sont évertués à enlever environ 6 500 mines antipersonnel, débarrassant ainsi près de 400 mille mètres carrés de superficie. De même, en collaboration avec l'Institut national de technologie du Nicaragua, les survivants de mines dans ce pays ont continué de bénéficier d'un support. L'OEA a créé aussi un programme d'assistance aux victimes en Colombie par l'intermédiaire du Centre intégral de rééducation de ce pays. Finalement, comme composante de l'éducation préventive à l'intention des populations affectées par les mines, l'AICMA a épaulé les campagnes de sensibilisation à l'intention de plus de 225 000 personnes qui vivent dans les zones affectées.

Le 24 octobre 2006, le Conseil permanent de notre Organisation a approuvé le Plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée. En vue d'aborder un problème si crucial, le Secrétariat général, par le truchement du Département de la sécurité publique a participé activement aux divers séminaires et ateliers organisés durant la période sous référence.

L'OEA et les droits de la personne

Le respect des droits de la personne a continué de grandement préoccuper notre Organisation. Durant 2006, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) s'est réunie en trois occasions. À l'occasion de sa 124^{ème} Session ordinaire, elle a tenu 61 audiences portant sur des cas et des pétitions individuelles, des mesures conservatoires et des situations générales et spécifiques de droits de la personne dans divers États et régions. Durant les audiences générales,

ont été reçus des renseignements sur la situation en Bolivie, en Colombie, au Guatemala, en Haïti, au Mexique, au Pérou et au Venezuela, ainsi que sur les situations spécifiques relatives aux États-Unis, au Nicaragua et au Brésil. Durant le cours de ces audiences, a été reçue l'information concernant des groupes vulnérables comme les peuples autochtones, les femmes, les personnes privées de liberté, les travailleurs migrants et les enfants et les adolescents.

Suite à une invitation du Gouvernement du Guatemala, la Commission a tenu sa 125^{ème} Session dans ce pays. L'organisation d'une session en dehors du siège s'est révélée fondamentale pour mettre la Commission en mesure de créer un espace de dialogue direct sur le territoire de l'un de ses pays membres, avec la participation de fonctionnaires gouvernementaux et d'importants acteurs de la société. En outre, la Commission a eu l'occasion de tenir des audiences sur des cas individuels et neuf autres de portée générale et/ou thématique.

Durant sa 126^{ème} Session ordinaire, la Commission a tenu 48 audiences sur des cas et des pétitions individuelles ainsi que sur la situation générales des droits de la personne. De même, ont été approuvées des réformes à son règlement et aux normes de procédures régissant la désignation de rapporteurs spéciaux. Durant les audiences, ont été reçus des renseignements sur la situation à Cuba, au Chili, en Haïti et au Venezuela. La Commission a été saisie d'information concernant la Colombie, le Pérou, le Brésil et le Mexique, ainsi que sur la situation des personnes qui habitent dans la zone jouxtant la frontière entre l'Équateur et la Colombie. Au nombre des questions au sujet desquelles la Commission a reçu des renseignements, figurent celles qui traitent de différents aspects de la situation des femmes, des personnes privées de liberté et la situation des droits de l'enfant.

Pendant l'année, les membres de la Commission ont visité la Colombie, la Bolivie, le Brésil, l'Argentine et le Pérou et les Rapporteurs chargés de ces questions ont continué de se consacrer à des activités de protection et de promotion des droits de la personne ainsi que de prestation de services consultatifs aux États membres.

Durant 2006, la CIDH a soumis 14 cas litigieux et 13 demandes de mesures conservatoires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Durant cette période, la Cour a adopté des décisions qui continuent de contribuer à la formation et à la consolidation de la jurisprudence interaméricaine en la matière. Parmi les points les plus importants de la doctrine jurisprudentielle de ce Tribunal durant l'année, citons notamment le droit à la vie, l'intégrité personnelle, la liberté personnelle, une existence digne, les garanties judiciaires, la protection judiciaire, la liberté de pensée et d'expression, l'égalité devant la loi, l'obligation de verser des réparations, le devoir d'adopter des dispositions de droit interne, la propriété privée, la reconnaissance de la personnalité juridique, le droit de l'enfant, le droit de circulation et de résidence, l'interdiction de l'esclavage et de la servitude, la protection de l'honneur et de la dignité, les détentions et les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires, les situations et conditions des prisons, les conditions de détention, les droits des populations autochtones, les terres ancestrales des communautés autochtones, la torture et les traitements, cruels, inhumains et dégradants, les enquêtes sur les cas de torture, la responsabilité incombant à l'État dans les actes commis par des tiers, le déplacement forcé des personnes, les conditions d'hospitalisation, le devoir de mener des enquêtes et de sanctionner les responsables, le déni de justice, l'accès à l'information, l'impunité, l'harmonisation de la législation interne, les lois relatives à l'amnistie et les droits de la femme.

Administration et finances

Cet exposé ne pourrait manquer de passer sous silence notre situation administrative et financière. Je dois commencer par déclarer aussi que sur ce plan, nous avons réalisé des progrès substantiels et nous ne connaissons plus les moments d'angoisse des années précédentes, lorsqu'il était courant d'identifier des écarts entre ce qui était possible et ce qui était souhaitable sur le plan budgétaire, et plus encore, entre les engagements pris et la capacité financière d'y donner suite.

Durant l'année 2006, le Secrétaire général a investi une somme de plus de 140 millions dans la mise en œuvre des programmes et services de l'Organisation, dont 45% environ provenaient des fonds spécifiques volontaires. Les activités de coopération pour le développement comptent pour à peu près 23% du budget consolidé pour l'année et le même pourcentage environ a été investi dans des activités relatives au renforcement de la démocratie et la gouvernance. Un pourcentage de 13% a servi au financement de programmes de sécurité multidimensionnelle ; 12% ont été consacrés au financement des besoins des États membres (y compris des bureaux hors siège et le fonctionnement du Conseil permanent et d'autres organes politiques de l'Organisation) et enfin, environ 5% ont été destinés à l'appui aux programmes de droits de la personne.

Sur le plan personnel, je m'engage à poursuivre ces efforts et à continuer de rechercher les moyens d'améliorer les travaux de notre Organisation. Guidé par cet objectif, j'ai soumis à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire de sa Commission préparatoire, un projet de Budget du Fonds ordinaire qui envisage des dépenses nominales d'un montant total de 87,5 millions de dollars, soit, en termes réels, une somme de 81,5 millions du plafond établi par la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale. Il a été ajouté à ce montant de 81,5 millions un pourcentage nominal de 3.6% au titre de la cherté de vie dont la hausse est prévue pour 2008 (pourcentage équivalent à 3,1 millions de dollars). En même temps, j'ai demandé à la Commission préparatoire de recommander à l'Assemblée générale l'affectation d'un montant de 83, 3 millions au titre des quotes-parts et de 4,2 millions au titre des revenus destinés au financement de ce budget.

L'ajustement introduit à cette composante des quotes-parts par rapport au Budget pour 2006 qui contient cette proposition, entrainera l'application, pour une fois seulement, d'un nouvel ajustement de 7.4% destiné à couvrir l'augmentation de la cherté de vie pour les années 2007 et 2008.

En vue de régulariser le maintien en termes réels, tant des décaissements que des revenus de l'Organisation sur la base de l'équilibre atteint dans le Budget que j'ai présenté, j'ai demandé aussi à la Commission préparatoire de proposer à l'Assemblée générale d'adopter, à partir de 2009, le système de mécanisme automatique d'ajustement des quotes-parts en fonction des indices d'inflation.

Cette procédure de maintien de la valeur réelle du budget découle de la nécessité qui affecte en réalité la totalité des organismes multilatéraux et à cet égard, la majorité de ces organismes a réagi de manière similaire. Ainsi par exemple, l'Organisation des Nations Unies ajuste son

budget à mi-chemin de son cycle budgétaire pour prendre en compte des facteurs comme les incidences de l'inflation et les fluctuations de la valeur des taux de change et d'ajustement des dépenses afférentes au personnel résultant de la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'administration publique internationale.

L'avis de la Commission des vérificateurs extérieurs de notre Organisation concorde avec cette évaluation. En effet, dans son Rapport sur le résultat de la vérification des Comptes et sur la situation financière soumis au Conseil permanent durant la première semaine du mois de mai, la Commission, après avoir émis un avis sans objections et présenter une évaluation très positive de la situation financière de l'Organisation, a recommandé qu'une « attention rapide et avisée » soit accordée à cette proposition, en demandant à l'Assemblée de mettre au point le processus automatique sollicité.

En mettant fin à cet exposé, je tiens à remercier les délégués au Conseil permanent pour leur préoccupation constante et leur contribution au bon fonctionnement politique et administratif de notre Organisation. De même, je souhaite remercier tout le personnel du Secrétariat général pour son abnégation et sa loyauté. En soumettant ce rapport sur les activités réalisées durant 2006, j'aimerais en outre exprimer l'espoir que durant 2007, nous effectuerons les avancées politiques requises pour consolider le moment de croissance démocratique que vit notre région, ainsi que pour renforcer le fonctionnement administratif adéquat d'une Organisation qui doit devenir le modèle d'efficacité, de transparence et de bonne gouvernance qu'elle essaie de promouvoir dans les Amériques.

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers au moins des États membres, le Conseil permanent convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et d'émettre un vote chacun.

Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est déroulée du 4 au 6 juin 21006 à Santo Domingo (République dominicaine). L'Assemblée a adopté 6 déclarations et 101 résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale son consignés dans le document Actes et Documents (OEA/Ser.P.XXXIV-O.2) divisé en deux tomes: Le Tome I sous le couvert duquel sont publiés les textes certifiés des résolutions et déclarations adoptées, et le Volume II qui reproduit les procès-verbaux des séances plénières, des comptes rendus analytiques de la Commission générale et autres documents afférents à cette Session ordinaire.

Déclarations

Durant la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale a adopté les déclarations ci-après:

- *AG/DEC. 46 (XXXVI-O/06): Déclaration de Santo Domingo Gouvernance et développement dans la société du savoir* Elle souligne l'importance que revêtent les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outil transversal dans la réalisation du développement équitable et durable et le renforcement de la gouvernance, la promotion et la protection des droits de la personne. . De même, elle souligne aussi la nécessité de travailler sans relâche afin que toutes les personnes dans les Amériques, en particulier celles qui sont dans une situation de vulnérabilité ou qui ont des besoins particuliers, tirent parti des avantages de la Société du savoir.

De même, les États membres s'engagent, conformément à l'esprit de la Charte démocratique interaméricaine, à garantir le droit de toutes les personnes à jouir de la liberté d'expression, notamment de l'accès sans censure au débat politique et au libre échange des idées, à travers tous les moyens de communication de masse, notamment l'Internet.

- *AG/DEC. 47 (XXXVI-O/06) Félicitations au peuple péruvien à l'occasion de la réalisation du processus électoral dans son pays:* L'Assemblée générale a rendu

hommage à la tâche accomplie par la Mission d'observation des élections de l'OEA et félicite le peuple péruvien pour la réalisation du processus électoral qui s'est déroulé dans le respect de la volonté populaire, de la constitution et de la loi.

- **AG/DEC. 48 (XXXVI-O/06) Déclaration sur la Question des Îles malouines:** L'Assemblée générale exprime sa satisfaction relativement à la réaffirmation par le Gouvernement argentin de sa volonté de continuer à explorer toutes les voies possibles de règlement pacifique du différend, ainsi que pour son comportement constructif à l'égard des habitants des îles Malouines. Elle réaffirme également la nécessité que soient entamées les négociations sur le différend relatif à la question de la souveraineté, en vue de trouver un règlement pacifique à cette controverse. Elle a donc décidé de continuer à examiner la Question des îles Malouines lors des prochaines Sessions ordinaires de l'Assemblée générale.
- **AG/DEC. 49 (XXXVI-O/06) Déclaration sur le centenaire du Comité juridique interaméricain (CJI) :**L'Assemblée générale a déclaré 2006 l'année de commémoration du centenaire du Comité juridique interaméricain et elle a invité le Comité juridique interaméricain à présenter, dans le cadre du Conseil permanent de l'Organisation, ses points de vue sur les principes généraux de droit qui forment la base juridique du Système interaméricain.
- **AG/DEC. 50 (XXXVI.-O/06) Déclaration de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006 – 2016):** L'Assemblée générale a exprimé sa profonde préoccupation face à la persistance des conditions de désavantage, d'injustice et de discrimination dans lesquelles vit la majorité des personnes handicapées. Elle a aussi fait état de la nécessité que soient adoptées d'urgence des mesures et des stratégies de portée continentale et/ou régionale qui encouragent la reconnaissance et l'exercice de tous les droits humains, y compris les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi que les libertés fondamentales des personnes handicapées.
- **AG/DEC.51 (XXXVI-O/06) Déclaration sur Haïti:** L'Assemblée générale appelle la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, les États membres de l'OEA et les partenaires internationaux d'Haïti à exprimer leur solidarité en travaillant en coopération avec le nouveau gouvernement en appui à ses efforts pour réaliser le développement intégral d'Haïti et satisfaire aux besoins immédiats et à plus long terme de reconstruction du pays. Elle réaffirme aussi l'engagement continu de l'OEA et des partenaires internationaux d'Haïti en faveur de la primauté du droit, du respect des droits de la personne, de la stabilité politique, du renforcement de la démocratie et du développement social et économique en Haïti.

Résolutions

À l'occasion de sa Trente-sixième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté d'importantes décisions portant sur des questions telles que la démocratie, les droits de la personne, le développement juridique, le développement social, la sécurité continentale, le terrorisme, la corruption, la société civile, l'enlèvement des mines antipersonnel, les catastrophes

naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, la femme, l'enfance. Elle a aussi adopté les résolutions relatives à des questions qui relèvent des organes, organismes et entités de l'Organisation, ainsi que des résolutions concernant de questions d'administration du Secrétariat général.

Les résolutions ci-dessous ont été adoptées:

- AG/RES. 2158 (XXXVI-O/06): Lieu et date de la Trente-septième unième Session ordinaire de l'Assemblée générale
- AG/RES. 2159 (XXXVI-O/06)] Modifications aux Statut et au Règlement de la Commission interaméricaine des télécommunications
- AG/RES. 2160 (XXXVI-O/06)] Renforcement des activités de la Commission interaméricaine des télécommunications en vue de renforcer le développement des télécommunications dans la région
- AG/RES. 2161 (XXXVI-O/06)] Renforcement de la Commission interaméricaine des femmes.
- AG/RES. 2162 (XXXVI-O/06)] Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme « Convention de Belém do Pará »
- AG/RES. 2163 (XXXVI-O/06)] Hommage à Alberto Lleras Camargo à l'occasion du centenaire de sa naissance
- AG/RES. 2164 (XXXVI-O/06)] Programme interaméricain d'éducation en matière de valeurs et pratiques démocratiques.
- AG/RES. 2165 (XXXVI-O/06)] Coordination du volontariat dans le Continent américain au titre des interventions en cas de catastrophes naturelles et dans la lutte contre la faim et la pauvreté – Initiative casques blancs
- AG/RES. 2166 (XXXVI-O/06)] Présentation publique de candidats et de candidates appelés à faire partie de la Commission interaméricaine et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- AG/RES. 2167 (XXXVI-O/06)] Établissement du comité prévu dans la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées
- AG/RES. 2168 (XXXVI-O/06)] Lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance, et examen du Projet de Convention contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance
- AG/RES. 2169 (XXXVI-O/06)] Commémoration du centième anniversaire de la naissance de l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Galo Plaza
- AG/RES. 2170 (XXXVI-O/06)] Appui à la tâche du Comité interaméricain contre le terrorisme
- AG/RES. 2171 (XXXVI-O/06)] Suivi et mise en œuvre des mandats émanés de la Déclaration de Mar del Plata et du Plan d'action du Quatrième Sommet des Amériques

AG/RES. 2172 (XXXVI-O/06)]	Accroissement et renforcement de la participation de la société civile aux activités de l'Organisation des États Américains au processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2173 (XXXVI-O/06)]	Déclaration de Recife
AG/RES. 2174 (XXXVI-O/06)]	Programme interaméricain de développement du droit international
AG/RES. 2175 (XXXVI-O/06)]	Le droit à la vérité
AG/RES. 2176 (XXXVI-O/06)]	Promotion de la Cour pénale internationale
AG/RES. 2177 (XXXVI-O/06)]	Défenseurs des droits de la personne : Appui à la tâche accomplie par les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les Amériques
AG/RES. 2178 (XXXVI-O/06)]	Normes pour l'établissement des rapports périodiques requis dans le Protocole de San Salvador
AG/RES. 2179 (XXXVI-O/06)]	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes.
AG/RES. 2180 (XXXVI-O/06)]	Les Amériques: région libre de mines terrestres antipersonnel.
AG/RES. 2181 (XXXVI-O/06)]	Appui à l'action contre les mines au Pérou et en Équateur.
AG/RES. 2182 (XXXVI-O/06)]	Adoption du Statut modifié de la Commission interaméricaine sur la réduction des catastrophes naturelles
AG/RES. 2183 (XXXVI-O/06)]	Adoption du Statut modifié du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise
AG/RES. 2184 (XXXVI-O/06)]	Réduction des catastrophes naturelles, gestion des risques et assistance en cas de catastrophes, naturelles ou d'autres catastrophes
AG/RES. 2185 (XXXVI-O/06)]	Suivi de la Conférence spéciale sur la sécurité.
AG/RES. 2186 (XXXVI-O/06)]	Appui interaméricain au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
AG/RES. 2187 (XXXVI-O/06)]	Préoccupations particulières des petits États insulaires de la Caraïbe en matière de sécurité
AG/RES. 2188 (XXXVI-O/06)]	Limitation des dépenses militaires et promotion d'une plus large transparence dans l'acquisition des armements dans les Amériques
AG/RES. 2189 (XXXVI-O/06)]	Lutte contre la criminalité transnationale organisée dans le Continent américain.
AG/RES. 2190 (XXXVI-O/06)]	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2191 (XXXVI-O/06)]	Nomination des femmes aux postes supérieurs de direction au sein de l'Organisation des États Américains
AG/RES. 2192 (XXXVI-O/06)]	Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes.
AG/RES. 2193 (XXXVI-O/06)]	Création du Fonds pour l'enfance et l'adolescence des Amériques

AG/RES. 2194 (XXXVI-O/06)]	Promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le Continent américain
AG/RES. 2195 (XXXVI-O/06)]	Renforcement des partis et d'autres organisations politiques pour la gouvernance démocratique
AG/RES. 2196 (XXXVI-O/06)]	Coopération du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains avec le Secrétariat du système des Nations Unies, le Secrétariat général du système d'intégration centraméricaine et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes
AG/RES. 2197 (XXXVI-O/06)]	Observations et recommandations formulées sur les rapports annuels des organes, organismes et entités de l'Organisation
AG/RES. 2198 (XXXVI-O/06)]	Observations et recommandations formulées sur le rapport annuel de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
AG/RES. 2199 (XXXVI-O/06)]	Modifications au Règlement-type de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues traitant des délits de blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite des drogues et d'autres délits graves
AG/RES. 2200 (XXXVI-O/06)]	Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues:
AG/RES. 2201 (XXXVI-O/06)]	Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009
AG/RES. 2202 (XXXVI-O/06)]	Réunions de l'Organisation des États Américains : Critères de financement et directives budgétaires
AG/RES. 2203 (XXXVI-O/06)]	Réitération et reconduction d'engagement et de mandats dans le cadre de la coopération interaméricaine pour le développement intégré
AG/RES. 2204 (XXXVI-O/06)]	Élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégré
AG/RES. 2205 (XXXVI-O/06)]	Rapport de la Quatorzième Conférence interaméricaine des ministres du travail
AG/RES. 2206 (XXXVI-O/06)]	Rapport de la Quatrième Réunion des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2207 (XXXVI-O/06)]	Rapport de la Quatrième Réunion de la Commission interaméricaine des ports
AG/RES. 2208 (XXXVI-O/06)]	Troisième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture tenue dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2209 (XXXVI-O/06)]	Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2210 (XXXVI-O/06)]	Rapport d'activité de la Commission interaméricaine du développement social

AG/RES. 2211 (XXXVI-O/06)]	Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2212 (XXXVI-O/06)]	Promotion du développement du tourisme
AG/RES. 2213 (XXXVI-O/06)]	Modification du statut du Conseil interaméricain pour le développement intégré et du statut de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement
AG/RES. 2214 (XXXVI-O/06)]	Participation continue aux activités du Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua
AG/RES. 2215 (XXXVI-O/06)]	Renforcement de la démocratie et du développement socio-économique
AG/RES. 2216 (XXXVI-O/06)]	Réunion des ministres de la justice des Amériques: Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques
AG/RES. 2217 (XXXVI-O/06)]	Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé
AG/RES. 2218 (XXXVI-O/06)]	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel du Comité juridique interaméricain:
AG/RES. 2219 (XXXVI-O/06)]	Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et de son Programme de coopération
AG/RES. 2220 (XXXVI-O/06)]	Renforcement des systèmes de droits de la personne à titre de suivi des mandats émanés des Sommets des Amériques
AG/RES. 2221 (XXXVI-O/06)]	« Renforcement des systèmes nationaux des droits de la personne des États membres et appui à la tâche des défenseurs du peuple, des protecteurs du citoyen, des procureurs ou des commissaires des droits de l'homme (Ombudsmen) ».
AG/RES. 2222 (XXXVI-O/06)]	Coopération des États membres dans la lutte contre la corruption et l'impunité
AG/RES. 2223 (XXXVI-O/06)]	Observations et recommandations sur le rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2224 (XXXVI-O/06)]	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
AG/RES. 2225 (XXXVI-O/06)]	Coopération des États membres de l'Organisation des États Américains pour assurer la protection des droits de la personne et pour lutter contre l'impunité
AG/RES. 2226 (XXXVI-O/06)]	Promotion et respect du droit international humanitaire
AG/RES. 2227 (XXXVI-O/06)]	Observations et recommandations formulées sur le rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2228 (XXXVI-O/06)]	Réunion des ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 2229 (XXXVI-O/06)]	Personnes déplacées dans leurs propre pays
AG/RES. 2230 (XXXVI-O/06)]	Programme d'action de la décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016)

AG/RES. 2231 (XXXVI-O/06)]	Les personnes disparues et l'assistance à leurs familles
AG/RES. 2232 (XXXVI-O/06)]	La protection des demandeurs du statut de réfugié, des réfugiés, et des rapatriés dans les Amériques.
AG/RES. 2233 (XXXVI-O/06)]	Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque d'emprisonnement
AG/RES. 2234 (XXXVI-O/06)]	Déclaration américaine des droits des peuples autochtones
AG/RES. 2235 (XXXVI-O/06)]	Lieu et date de la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2236 (XXXVI-O/06)]	Lieu et date de la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2237 (XXXVI-O/06)]	Droit à la liberté de pensée et d'expression et importance des moyens de communication
AG/RES. 2238 (XXXVI-O/06)]	Protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme
AG/RES. 2239 (XXXVI-O/06)]	Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain
AG/RES. 2240 (XXXVI-O/06)]	Lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, le trafic illicite et la traite des enfants et des adolescents dans le Continent américain.
AG/RES. 2241 (XXXVI-O/06)]	Charte sociale des Amériques: Renouveau de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté absolue dans la région
AG/RES. 2242 (XXXVI-O/06)]	Grippe aviaire : coopération interaméricaine pour faire face à une menace mondiale
AG/RES. 2243 (XXXVI-O/06)]	Appui à l'application de la Déclaration de Santo Domingo
AG/RES. 2244 (XXXVI-O/06)]	Promotion de la participation du secteur privé aux activités de l'OEA
AG/RES. 2245 (XXXVI-O/06)]	Consolidation du régime établi dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
AG/RES. 2246 (XXXVI-O/06)]	Coopération dans certaines questions de sécurité dans le Continent américain
AG/RES. 2247 (XXXVI-O/06)]	Promotion de la coopération continentale pour le traitement de la question des bandes armées liées à des activités délictueuses
AG/RES. 2248 (XXXVI-O/06)]	Populations migrantes et flux de migration dans les Amériques
AG/RES. 2249 (XXXVI-O/06)]	L'extradition et le déni de refuge aux terroristes: Mécanismes de coopération dans la lutte contre le terrorisme ».
AG/RES. 2250 (XXXVI-O/06)]	Obligation des États membres de respecter les normes et principes du droit international consacrés dans la Charte de l'OEA en vue de préserver et de renforcer la paix continentale

AG/RES. 2251 (XXXVI-O/06)]	Promotion de la coopération régionale en vue de l'application de la Charte démocratique interaméricaine à l'occasion de son cinquième anniversaire
AG/RES. 2252 (XXXVI-O/06)]	Accès à l'information publique: Renforcement de la démocratie
AG/RES. 2253 (XXXVI-O/06)]	Appui à l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables
AG/RES. 2254 (XXXVI-O/06)]	Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain
AG/RES. 2255 (XXXVI-O/06)]	L'utilisation des technologies de l'information dans la passation des contrats publics en vue de promouvoir la transparence et la participation de la micro-, petite et moyenne entreprise et les organisations de production
AG/RES. 2256 (XXXVI-O/06)]	Efforts continentaux pour combattre la traite des personnes : Recommandations et conclusions émanées de la Première Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes ».
AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06)]	Programme-budget de l'Organisation pour 2007. Quotes-parts et contributions au Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré en 2007.
AG/RES. 2258 (XXXVI-O/06)]	Remerciements au peuple et au Gouvernement de la République dominicaine

CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation atteint ses buts (Art. 53 de la Charte). Le Conseil permanent relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant pour chaque État membre qui est désigné spécialement par le Gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toute question que lui confie l'Assemblée générale ou la réunion de consultation de ministres des relations extérieures. Le Conseil agit provisoirement à titre d'organe de consultation conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit aussi le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

Présidences et vice-présidences

La présidence du Conseil permanent est exercée successivement par les représentants, selon l'ordre alphabétique du nom espagnol des pays respectifs. La vice-présidence est exercée de façon identique, selon l'ordre alphabétique inverse. Les mandats s'étendent sur une période trois mois et commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Durant la période couverte dans le présent rapport, la présidence du Conseil permanent a été occupée par les ambassadeurs suivants :

- Juillet – septembre 2006, Président : Henry Illes, Représentant permanent du Suriname. Vice-Président : Ambassadeur Ellsworth John, Représentant permanent de Saint-Vincent-et-Grenadines.
- Octobre-décembre 2006, Présidente : Ambassadrice Marina Valère, Représentante permanente de Trinité-et-Tobago. Vice-Présidente : Ambassadrice Sonia Johnny, Représentante permanente de Sainte-Lucie
- Janvier – mars 2007, Président : Ambassadrice María del Luján Flores, Représentante permanente de l'Uruguay. Vice-Président : Ambassadeur Izben Williams, Représentant permanent de Saint-Kitts-et-Nevis
- Avril – juin, Président : Ambassadeur Jorge Valero Briceño, Représentant permanent de Venezuela. Vice-Président : Ambassadeur Roberto Álvarez Gil, Représentant permanent de la République dominicaine.

Exposés

Durant la période couverte par le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont, à plusieurs reprises, fait des exposés devant le Conseil permanent pour l'informer de leurs démarches menées dans les pays de la région. Ils ont également soumis des rapports sur les missions d'observation des élections réalisées par le Secrétariat dans les États membres de l'OEA.

Visites au Conseil permanent

Le Conseil a accueilli entre autres les personnalités suivantes : Son Excellence Madame Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, Son Excellence Monsieur Gonzalo Gutiérrez Reinol, Vice-ministre et Secrétaire général aux relations extérieures du Pérou; Son Excellence Monsieur Álvaro García Linera, Vice-président de la République de Bolivie; Son Excellence Monsieur Patrick Manning, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago; Son Excellence Monsieur Denzil L. Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis; Son Excellence Monsieur Enrique Bolaños Geyer, Président de la République du Nicaragua ; Son Excellence Monsieur Oscar Arias Sánchez, Président du Costa Rica..

Résolutions et Déclarations

À la date du présent rapport, le Conseil permanent a approuvé les déclarations et résolutions ci-après qui sont toutes reproduites sur le site Internet de l'OEA :

Déclarations

CP/DEC. 31 (1567/06)	Déclaration sur le référendum au Panama
CP/DEC. 32 (1568/06)	Félicitations au Brésil pour la réalisation de son processus électoral
CP/DEC. 33 (1571/06)	Félicitations au Nicaragua pour la réalisation de son processus électoral
CP/DEC. 34 (1573/06)	Félicitations à l'Équateur pour la réalisation de son processus électoral
CP/DEC. 35 (1573/06)	Félicitations au Venezuela pour son processus électoral qui s'est déroulé le 13 décembre 2006.

Résolutions

CP/RES. 908 (1567/06)	Plan d'action continental contre la criminalité transnationale organisée
CP/RES. 909 (1567/06)	La promotion de l'agriculture et le développement rural dans le Continent américain
CP/RES. 910 (1568/06)	Modification de l'article 23 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général
CP/RES. 911 (1573/06)	Ajustement au programme-budget 2007
CP/RES. 912 (1574/06)	Levée temporaire de la pause imposée à l'attribution de nouvelles bourses
CP/RES. 913 (1577/07)	Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées
CP/RES. 914 (1577/07)	Lieu et date de la Réunion extraordinaire du Groupe de travail OEA/REMJA sur l'entraide en matière pénale et l'extradition

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation qui relève directement de l'Assemblée générale. Il jouit de la capacité de décision en matière de partenariat pour le développement intégral qui a été créé avec l'entrée en vigueur du Protocole de Managua le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Les organes suivants lui sont rattachés : la Commission exécutive permanente (CEPCIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré

La Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) a eu lieu au siège de l'OEA le 22 mai 2006. Le Représentant de la Jamaïque, l'Ambassadeur Gordon V. Shirley et Mme Margarita Riva-Goeghegan, Représentante suppléante des États-Unis, ont été élus Président et Vice-Présidente respectivement. De même, les délégations d'Argentine, du Canada, du Brésil et des États-Unis ont été élues pour faire partie de la Commission de style de la réunion.

Conformément à l'article 117 de la Charte de l'Organisation, le CIDI a approuvé à l'unanimité la nomination faite par le Secrétaire général au poste de Secrétaire exécutif au développement intégré. L'Ambassadeur Alfonso Quiñonez a été élu Secrétaire exécutif du SEDI et suite à une recommandation positive du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), il a été élu Directeur général de cet organe.

En outre, le CIDI a examiné et approuvé le Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009, CIDI-RES. 178 (XI-O/06) qui sert d'orientation aux activités de coopération dans le cadre de l'OEA. Ce Plan cherche à renforcer la capacité institutionnelle et humaine des États et à épauler les efforts qu'ils déploient pour faire face aux enjeux que posent la pauvreté, l'injustice et l'exclusion sociale. Il faut souligner que lors de l'élaboration de cet important document, le CIDI a mis l'accent sur les travaux accomplis par Monsieur Mario Aguzzi, Représentant suppléant du Venezuela et Président du Groupe de travail sur les politiques de partenariat de la CEPCIDI.

À partir des candidatures soumises pour l'élection de cinq nouveaux membres du Conseil d'administration de l'AICD, le CIDI a élu El Salvador comme l'un de ces membres et il a chargé la CEPCIDI de procéder aux élections visant à pourvoir les quatre autres postes vacants. Étant donné que les délégations menaient encore des consultations, la CEPCIDI a été chargée d'organiser l'élection de son Président et Vice-Président.

Le CIDI a reçu des annonces de contributions volontaires au FEMCIDI de plusieurs États membres et il a décidé de prolonger le délai imparti jusqu'au 30 juin 2006.

La Onzième Réunion ordinaire du CIDI examiné et approuvé des résolutions au sein du Conseil et en a acheminé d'autres à la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale. Ces

dernières ont été examinées et adoptées par l'Assemblée générale en juin 2006. Au nombre des thèmes couverts par ces résolutions, figurent les suivants : Le Plan stratégiques de partenariat pour le développement intégral 2006-2009 ; la réitération et le renouvellement d'engagements et de mandats afférents à la coopération interaméricaine pour le développement intégré ; l'élimination de l'analphabétisme et la lutte contre les maladies qui ont des incidences sur le développement intégré ; le rapport de la Quatorzième Conférence des ministres du travail; le rapport de la Quatrième Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI ; le rapport de la Quatrième de la Commission interaméricaine des ports; la Troisième Réunion interaméricaine des Ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture , organisée dans le cadre du CIDI ; la Première Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social; le rapport sur les activités de la Commission interaméricaine du développement social ; le déroulement des travaux préparatoires de la Première Réunion préparatoire des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable ; le stade des préparatifs du projet de Programme interaméricain du développement durable 2006-2009 ; la modification du Statut du Conseil interaméricain pour le développement intégré et du Statut de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement ; les Commission spécialisées non permanentes, la participation continue au Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole.

Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)

Les Commissions spécialisées non permanentes sont des organes qui prêtent un appui technique au CIDI dans l'examen de questions spécialisées ou pour le développement d'aspects déterminés de la coopération interaméricaine dans les domaines prioritaires du Plan stratégique. Les huit commissions, une pour chaque domaine prioritaire du Plan stratégique, portent sur les secteurs ci-après : L'éducation, la diversification économique ; les débouchés commerciaux et l'accès aux marchés ; le développement social et la création d'emplois productifs ; le développement scientifique ainsi que l'échange et le transfert de technologie ; le renforcement des institutions de la démocratie, le développement durable et l'environnement et le développement durable du tourisme.

En 2006, les CENPES n'ont pas tenu de réunions en raison de la décision de la CEPCIDI de suspendre, de manière exceptionnelle, le cycle de programmation de la FEMCIDI en 2005. La décision de la CEPCIDI s'est traduite par un grand retard dans le calendrier d'exécution des projets financés par le FEMCIDI 2004.

Pour le cycle de programmation FEMCIDI 2006 cependant, la CEPCIDI a convoqué a réunion annuelle des Commissions spécialisés non permanentes pour l'exercice de programmation FEEMCIDI 2006 du 7 au 9 février 2007. Les membres des huit commissions ont effectué une évaluation des projets et soumis au Conseil d'administration de l'AICD leurs recommandations concernant les projets qui doivent être financés, ainsi que le niveau de financement requis pour chaque projet.

Ci-dessous figure le nombre de projets recommandés par les CENPES et répartis par compte sectoriel :

Compte	Nombre de projets recommandés	Montant recommandé (\$EU)
Éducation	25	2 238 403
Développement social	15	942 469
Développement durable	13	743 254
Science et technologie	13	1 237 370
Commerce	10	1 042 758
Culture	2	33 319
Démocratie	6	351 602
Tourisme	9	992 406
Développement intégré	0	0
TOTAL	93	7 581 577

II. SECRETARIAT GÉNÉRAL

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général, selon le vœu de l'article 111 de la Charte de l'OEA, et conformément aux actions et politiques arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions respectives des Conseils, exerce les attributions inhérentes à la haute direction de l'Organisation, liées à la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques, et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Bureau du Secrétaire général

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire général, dans l'exercice de ses attributions, a appuyé et complété les activités menées par les différents organes, sous-secrétariats, départements, et unités de l'Organisation. Ses efforts se sont inscrits dans trois grands domaines. Sur le plan extérieur, il a cherché à appuyer les activités de l'Organisation qui visent à consolider la nature de l'OEA en sa qualité de principal organe politique multilatéral au niveau interaméricain, ainsi qu'à assurer sa projection sur la scène mondiale. Pour ce qui est des activités techniques, il s'est focalisé sur le développement et le renforcement de la démocratie et de la gouvernance; l'accroissement et l'approfondissement des activités de défense des droits de la personne; l'impulsion du développement en veillant à la justice sociale, et sur la mise en place d'une politique de sécurité multidimensionnelle conçue pour répondre effectivement aux principaux problèmes qui touchent les populations des Amériques. Enfin, sur le plan interne de l'Organisation, les activités du Bureau du Secrétaire général ont été orientées vers la consolidation et le renforcement des mécanismes administratifs et communicationnels du Secrétaire général dans le but de répondre à ses obligations avec plus d'efficacité, de transparence et à celle de rendre compte.

Le Bureau a également mené des recherches, élaboré des projets de discours du Secrétaire général et servi de liaison avec les Missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les voyages du Secrétaire général pour assister aux passations des pouvoirs au Pérou, en Colombie au Mexique, et au Nicaragua ; à sa participation au XVI^e Sommet ibéro-américain des chefs d'État, et au Sommet sud-américain des nations; de même que ses visites officielles à des chefs d'États membres, et aussi sa participation à des conférences ministérielles et à d'autres conférences et événements internationaux , y compris des réunions au siège des Nations Unis à New York.

Sur le plan administratif, le Bureau du Secrétaire général a établi les changements consignés dans l'Instruction 05-13 Rev.3 dont ressortent l'incorporation de l'Ambassadeur Alexandre Addor Neto en qualité de Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, la création du Département de la modernisation de l'État, du Sous-secrétariat aux questions politiques, et l'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques au sein du Secrétariat exécutif pour le développement intégré.

Enfin, le Bureau du Secrétaire général en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, a élaboré le projet de budget pour 2008 que le Secrétaire général a présenté devant la Commission préparatoire de cette Assemblée générale.

Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation (DPCE) a été créé afin de coordonner les processus de planification, de contrôle et d'évaluation du Secrétariat général, y compris les sous-secrétariats, les départements, les bureaux et services qui en relèvent. Ses attributions spécifiques sont les suivantes: a) développer et administrer les instruments qui rendent possible une gestion articulée de ces processus et l'administration des projets, et b) mettre au point des statistiques institutionnelles nécessaires pour la prise de décisions stratégiques. Le Département exerce également les attributions de Secrétariat technique de la Commission de l'évaluation des projets.

Le DPCE a démarré ses opérations en janvier 2006 avec une équipe initiale composée d'un Directeur et de cinq cadres. À ceux-ci ont été ajoutés trois cadres et un fonctionnaire pris en charge par le Gouvernement espagnol pour l'administration du Fonds OEA-Espagne.

Entre mars et décembre 2006, le DPCE a développé et mis en marche la procédure de planification des opérations annuelles en achevant le prototype pour l'administration de ce processus. Ce prototype a été initialement employé pour l'élaboration du plan des opérations pour 2007, qui a inclus l'identification de 964 objectifs opérationnels, les coûts correspondants, et les attributions aux unités organisationnelles responsables. De même, pendant l'année a été achevée la mise au point du prototype pour l'administration du processus de contrôle des opérations trimestrielles qui inclut le rapport sur le stade d'avancement des objectifs opérationnels, et l'estimation de la probabilité de leur mise en œuvre intégrale au cours de l'exercice budgétaire, ainsi que le modèle conceptuel, l'analyse fonctionnelle, et l'essai fonctionnel de la première version d'appui informatique pour l'administration de la planification des opérations qui a été mise au point par le Bureau des services technologiques.

Cinq ateliers de formation en matière d'instruments d'élaboration de projets ont été organisés et ont eu lieu. Les instruments techniques (variables, échelles de qualification, et facteurs de pondération) ont été mis au point et validés afin d'évaluer la pertinence des programmes et projets. Sur cette dernière base a été réalisée l'évaluation technique préliminaire de 119 profils de nouveaux projets, ainsi que de 91 projets du FEMCIDI en cours de mise en œuvre depuis 2005, ainsi que de 51 projets du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle en cours de mise en œuvre depuis la même période.

Pendant la période que couvre le présent rapport également ce Département a prêté des services de secrétariat technique pour la mise en marche et l'administration du Fonds OEA-Espagne, notamment l'assistance technique aux fonctionnaires de l'Organisation pour l'élaboration de profils de projets, la coordination d'activités préparatoires coordonnées entre le Secrétariat général, la Mission d'Espagne près l'OEA, et les institutions officielles espagnoles, et la coordination des processus d'élaboration, d'évaluation et de sélection des profils des projets.

Département des services juridiques

Le Département des services juridiques (DAL) est un service du Bureau du Secrétaire général. Son mandat est établi à l'Annexe A de l'Instruction 05-13 Rev.2.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le DAL a répondu par écrit à 1.030 consultations provenant des services du SG/OEA, des organes politiques, et des délégations des États membres. De ces consultations, 457 ont été des avis juridiques, et 200 ont été des révisions d'accords.

Ce service a aussi collaboré à la rédaction d'instruments normatifs et à la révision des Mémoires administratifs. Il a participé à des réunions tenues par le Secrétaire général adjoint dans le contexte des préparatifs de l'Assemblée générale dont la Trente-sixième Session ordinaire a été tenue en République dominicaine, et il a révisé l'accord correspondant. Il a aidé le SEDI à élaborer et à négocier des accords pour la mise en œuvre de projets, et a représenté auprès du *United States Patent and Trademark Office* les services qui relèvent de ce Secrétariat exécutif.

Il a prêté des services consultatifs, au sein du Secrétariat général, au Chef de cabinet du Secrétaire général, au Département du développement durable, au Secrétariat exécutif de la CIDH, au Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, au Département des ressources humaines, au Sous-secrétariat aux questions politiques, au Bureau des services d'achats, au Bureau des services généraux, au Secrétariat exécutif de la CICAD, au Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique, à la Fondation pour les Amériques, et au « Youth Americas Business Trust ».

Il a coopéré avec le Département pour le développement humain dans le cadre de la rédaction d'un nouveau Manuel des bourses, et a prêté des services consultatifs à la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement, de la CEPCIDI, au sujet de ce Manuel. Il a également collaboré à la révision d'accords pour la mise en œuvre de projets sur l'observation des élections, et a prêté des services consultatifs à la MAPP/OEA en Colombie en matière de contrats, de questions de travail, de privilèges et immunités. Il a coopéré avec la Mission spéciale de l'OEA en Haïti, et il a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général dans le cadre d'audits et d'investigations menées au siège et dans les Bureaux hors siège de l'OEA.

Il a prêté des services consultatifs à l'Assemblée générale, au Conseil permanent à la CAAP sur les questions administratives et budgétaires, du travail et procédurales. Il a élaboré des projets de résolution, présentés des avis consultatifs écrits sur les questions normatives et procédurales, et a prêté des services consultatifs aux réunions du CIDI, de la CEPCIDI, et du Conseil d'administration de l'AICD.

Il a assuré des services d'accompagnement et de facilitation en qualité de superviseur et de conseiller dans le cadre de l'octroi de contrats de quinze ans pour des services de téléphonie mobile, sur la demande du Gouvernement équatorien et de la COM/CITEL. Il a aussi fourni des conseils à la Direction générale de l'IICA au sujet des questions institutionnelles, administratives et du travail, et à la Commission des retraites et pensions.

Il a représenté le Secrétaire général devant le Tribunal administratif, et a assisté à ses audiences officielles. Il a également exercé ces attributions devant le Comité de reconsidération.

Département des relations extérieures

Le Département des relations extérieures a pour attributions de prêter des services consultatifs aux différents organes politiques du Secrétariat général et aux organes de l'OEA dans toutes les activités liées aux relations extérieures, en encourageant et en maintenant le contact avec les Observateurs permanents, les organisations non gouvernementales, les institutions d'enseignement supérieur, le pays siège de l'Organisation, le secteur privé et les entités à but non lucratif, entre autres. Sa structure comprend deux sections, celle de relations institutionnelles, et celle des relations publiques.

- Relations publiques

Par l'intermédiaire de sa section des Relations publiques, le Département a promu la participation et la collaboration des pays Observateurs permanents au moyen de la mobilisation des ressources, l'échange des documents et des informations, des réunions d'information, des visites aux autorités gouvernementales de haut niveau, et des événements spéciaux. Il a en outre exercé les attributions de Secrétariat technique de la Commission des mobilisations des ressources.

En 2006, la Chaire des Amériques, coordonnée par le Département, a bénéficié de la participation d'un éventail d'orateurs prestigieux au nombre desquels on peut citer le Professeur Jeffrey Sachs; l'ex-Président du Brésil, Fernando Enrique Cardoso; le Juge espagnol Baltasar Garzón; M. Nicholas Negroponte, fondateur du Laboratoire multimédia, du *Massachusetts Institute of Technology (MIT)*, et Directeur de l'initiative « Un ordinateur pour chaque enfant »; M. Jeffrey Puryear, Vice-président pour les politiques sociales dans le Dialogue interaméricain; M. George Soros, Président du *Open Society Institute*, et Mme Huguette Labelle, Présidente de *Transparency International*. Ces événements ont été retransmis par EDUSAT, Venevisión, la Voix de l'Amérique, et HITN, entre autres. En 2006, la Chaire des Amériques a bénéficié de l'appui de l'Université San Martín de Porres, et des Gouvernements du Qatar et de la République hellénique. De surcroît, pendant cette période a été publié un ouvrage sur la Chaire des Amériques en collaboration avec l'Université San Martín de Porres.

En mars 2006, le Département a tenu la XXIII^e Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA (MOEA) organisée à Santo Domingo (République dominicaine) à l'intention des étudiants des universités participantes, avec l'appui du Président de ce pays, Leonel Fernández, et du Secrétariat d'État à l'éducation supérieure, la science et la technologie, de la *Fundación Global Democracia y Desarrollo (FUNGLODE)*, et de la *Asociación de las Naciones Unidas de la República Dominicana (ANU-RD)*. De même, en avril 2006, il a coparrainé avec l'Institut interaméricain de diplomatie, la Simulation de l'Assemblée générale de Washington (WMOAS) organisée à l'intention des universitaires, et en octobre 2006, a été tenue la XXIV^e MOEA à l'intention des universitaires de la *Universidad del Norte (UNINORTE)* de Barranquilla (Colombie). Enfin, en novembre a été tenue à Washington, D.C., la XXV^e Simulation de l'Assemblée générale organisée à l'intention des lycéens. Entre 350 et 500 étudiants de différents lycées et universités du Continent américain ont participé à ces Simulations qui ont bénéficié d'une vaste couverture par les médias locaux.

En mai 2006, en collaboration avec le Baker Institute à l'Université Rice, de l'Université de Houston (Texas), a été tenu le septième colloque du *Américas Project* qui à cette occasion a porté sur l'état de la liberté d'expression dans les Amériques. Pendant l'année également, le

Département a appuyé la Section des bandes armées, du Département de la sécurité multidimensionnelle, et a publié le rapport sur la « Rencontre des porte-parole de gouvernements des États membres de l'OEA » qui a été tenue en 2005 à Santiago du Chili.

- Relations institutionnelles

Pendant cette même période ont été établis de nouvelles filières de communication avec les membres du Congrès des États-Unis, ce qui a rendu possible des réunions en 2006 du Secrétaire général avec trente et un Représentants devant ce Congrès. Sur le même plan, le Département a collaboré avec d'autres entités de l'Organisation et avec les États concernés dans l'effort visant à obtenir une reconduction des préférences tarifaires pour les pays andins. Dans le même contexte, un appui a été prêté aux secteurs de l'Organisation pour maintenir des contacts sur le fond avec le Congrès du pays siège.

Le Département a mis en œuvre le programme de réunions d'information (*briefings*) qu'a offertes l'OEA à 5.124 personnes en 2006. Ces réunions ont inclus des diplomates, des autorités gouvernementales, des militaires, des étudiants, des analystes politiques et le public en général. Ces réunions d'information ont mis en relief le travail de l'Organisation, et ont pris la forme de visites guidées du bâtiment historique qui constituent un excellent instrument de diffusion.

Sur un autre plan, le personnel du Département a entretenu d'étroites relations avec des institutions d'enseignement supérieur, les centres d'études et de recherche, les leaders d'opinions à Washington, afin de promouvoir la tâche qu'accomplit l'OEA. À cet effet, il a organisé des rencontres et participé à des forums et des réunions bilatérales. Dans la même perspective, il a fait des exposés devant des groupes locaux et nationaux très influents, tels que : *La American University*, *le Women's Foreign Policy Group*, *la Women's Bar Association*, et *la Heritage Foundation*.

Département de la presse et des communications

Le Département de la presse et des communications a pour mission principale de diffuser les contenus du discours politique du Secrétariat général de l'OEA. Sans s'écarter de sa mission initiale, depuis deux ans, le Département consacre ses efforts à positionner l'image d'une organisation dont la présence continentale se fait de plus en plus sentir et dont l'opinion est écoutée et respectée sur la scène internationale. La diffusion des communiqués officiels qui rendent compte des activités des bureaux du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint ainsi que des réunions du Conseil permanent constitue l'axe autour duquel s'articule le travail de diffusion de l'information.

Les buts stratégiques de l'Organisation, qui sont la démocratie, le développement, les droits de la personne, les processus électoraux légitimes, et des gouvernements avisés et transparents, se concrétisent dans les contenus informatifs, à tel point que dans de nombreux pays on applaudit ou on critique l'OEA parce qu'on l'associe à la défense de ces principes. La participation de l'OEA aux processus électoraux qui se sont déroulés pendant la période couverte par ce rapport, est bien présente désormais dans la mémoire des analystes et des citoyens qui établissent un lien direct entre les Missions d'observation des élections de l'OEA et la légitimité de ces processus. Le

public relie également l'Organisation à la défense des droits de la personne et au règlement des crises politiques, et ce, dans une large mesure, parce que l'opinion publique perçoit comme il se doit le message émané de l'OEA.

Comment mesurer le produit final du travail de diffusion? En quantifiant la parution des informations émanées du Département de la presse de l'OEA dans les médias. Il est impossible de masquer les résultats: l'information paraît ou ne paraît pas dans la presse que nous lisons chaque jour. La conclusion est que les informations publiées par les médias sont plus nombreuses et de meilleure qualité que celles des années précédentes. La synthèse informative quotidienne (*Newsclips*) que prépare l'équipe de journalistes, à partir des principales nouvelles des journaux les plus importants des 34 pays membres, montre bien la quantité et la qualité des informations en provenance du Département de la presse et des communications.

Il faut également mentionner la qualité qu'a acquise progressivement la production informative. Les thèmes sont conceptualisés, décrits et approfondis avec davantage de maîtrise et de talent. Le discours du Secrétariat général sur la durabilité démocratique, la lutte contre le trafic des drogues ou la défense des droits de la personne est reproduit dans les communiqués de presse de manière cohérente et persistante jusqu'à ce qu'il fasse partie intégrante de l'imaginaire social.

En ce qui concerne le modèle de fonctionnement, celui-ci a fait l'objet d'améliorations successives jusqu'à ce qu'un mode opératoire quotidien (y compris pendant les week-ends) ait été trouvé, qui est la routine de travail d'un média traditionnel. La production journalistique, qui inclut la rédaction de l'information et la prise de photo, constitue la base même du travail de presse proposé chaque jour à un nombre croissant de médias du Continent, qui exigent des informations journalistiques de qualité dans les délais voulus.

Dans le cadre de cette espèce d'interaction avec les médias, la liste de destinataires utilisée par le Département de la presse et des communications s'est allongée de 200% entre mai 2006 et mai 2007, uniquement en ce qui concerne la presse écrite. Ce phénomène n'est pas seulement dû à la qualité de l'information diffusée mais aussi au positionnement de l'image de l'Organisation. Les journaux et les agences de presse du Continent demandent de plus en plus de communiqués et d'informations, ce qui nous oblige à réviser en permanence la liste des médias et des renseignements de connexion afin que notre distribution soit généreuse et satisfasse nos utilisateurs.

De même, compte tenu des informations produites par les acteurs politiques de l'OEA, le nombre de communiqués de presse a progressé considérablement. Un cercle auto-suffisant est apparu: plus les informations paraissent dans les médias, plus nous sommes intéressés à produire des informations; et plus nous produisons d'informations plus l'Organisation est présente dans les médias. Toutefois, le marché est sélectif, et malheureusement, les informations qui «se vendent» le mieux sont les plus polémiques. Le Département a déployé des efforts considérables pour ouvrir des espaces à tous les grands projets mis en œuvre par les sous-secrétariats du Secrétariat général, mais les résultats ne sont pas encore satisfaisants. De même, toutes les activités qui se déroulent à l'OEA reçoivent la même couverture de la part du Département, et toutes sont reflétées dans des communiqués de presse, qui sont distribués aux mêmes destinataires. Pourtant,

elles ne sont pas toutes reprises par les médias. «*Pas de nouvelles, bonnes nouvelles*» continue à être la devise qui prédomine dans les médias.

Le travail photographique, réalisé par deux photographes professionnels, a augmenté de 300%. L'image accompagnée d'un texte explicatif, formule utilisée depuis 2005 pour rendre attirants les thèmes auxquels les médias opposent le plus de résistance, continue à être bien accueillie. Les galeries photographiques qui se déploient chaque jour sur le site web de l'OEA, après chaque activité officielle, sont de plus en plus utilisées par les journaux d'Amérique du Nord, du Sud et centrale.

Le magazine *Américas*, pour sa part, s'est ouvert progressivement aux thèmes politiques. L'opinion des premiers ministres et des présidents occupe les pages d'une publication qu'affectionne toute la communauté de l'OEA et qui, désormais, intéresse un plus grand nombre d'abonnés. Par ailleurs, de même que de grands journaux reproduisent les informations politiques de notre Organisation, ils reproduisent aussi, maintenant, des articles intéressants publiés dans *Américas*.

Bureau du protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, et des Départements du Secrétariat général. Il assure la liaison entre les Missions permanentes et de Département d'État pour els questions d'enregistrement, de visas de leur personnel, et de privilèges et immunités du personnel diplomatique de ces Missions. De surcroît, il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les réceptions de nature protocolaire ou socio-culturelle, et est également chargé d'imprimer et de tenir à jour l'Annuaire des Missions permanentes sur le site Web de l'Organisation.

Pendant la période que couvre le présent rapport ont été organisées des séances protocolaires à l'occasion des visites des Présidents de la Jamaïque, d'Haïti (Président élu), de la Trinité-et-Tobago, de Saint- Kitts-et-Nevis, du Nicaragua, et du Costa Rica. Des cérémonies et séances protocolaires ont été organisées par ce Bureau à l'occasion du Jour des Amériques, de l'anniversaire de naissance du *Libertador* Simón Bolívar, et pour commémorer la Découverte des Amériques – Rencontre de deux mondes. Le Bureau a coordonné la présentation des lettres de créance des Représentants permanents de Colombie, du Chili, du Canada, du Mexique, d'Uruguay, et du Honduras, ainsi que les visites de courtoisie de divers Observateurs permanents. Des réceptions d'adieux ont été organisées alors du départ des Ambassadeurs du Pérou, du Honduras, du Chili, des Bahamas, du Nicaragua, de Bolivie, du Canada, des États-Unis, d'Uruguay, et des cartes de félicitations ont été préparées et envoyées aux Représentants et Observateurs permanents à l'occasion de leurs jours nationaux respectifs.

Pendant l'année écoulée, le Bureau du Protocole a révisé et traité environ 4.000 demandes émanées des Missions permanentes et de leur personnel, notamment, les accréditations, les obtentions, changements et renouvellements de visas ou de prorogation de permis de séjour; les permis de travail, et les renouvellements de ces permis, l'importation et l'acquisition d'articles hors-tax, et le renouvellement des cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire.

Secrétariat aux Sommets

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques prête un appui technique et logistique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC); gère le Réseau d'information du Sommet des Amériques; conserve la mémoire institutionnelle du processus des Sommets; mène des activités de suivi des mandats convenus par les chefs d'État et de gouvernement; préside le Groupe de travail mixte des Sommets, et coordonne la participation de la société civile et des peuples autochtones à l'OEA et dans le processus des Sommets.

Le Secrétariat aux Sommets appuie les réunions du GRIC dans le cadre du suivi des décisions arrêtées pendant le Quatrième Sommet des Amériques. Plus précisément, il a présenté aux États membres les modalités de la mise en œuvre des mandats du Quatrième Sommet; il a coordonné la participation des acteurs sociaux au processus des Sommets, et il a facilité la passation de la présidence du GRIC au Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago, qui accueillera le Cinquième Sommet des Amériques. Il a également prêté des services de secrétariat au Groupe de travail mixte des Sommets composé de 12 organismes du Système interaméricain et des Nations Unies, qui a tenu quatre réunions en 2006.

Le Secrétariat a appuyé aussi l'établissement des liens du processus des Sommets avec les réunions ministérielles et d'autres réunions sectorielles. Il a aussi coordonné la participation de la société civile à la VI^e Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA-VI); à la VII^e Conférence des ministres de la défense; à la III^e Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture; à la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, et à la XXXIII^e Assemblée des déléguées de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), entre autres.

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétariat aux Sommets des Amériques a fourni un appui technique aux réunions de la Commission du Conseil permanent chargée de la gestion des Sommets interaméricains et de la participation de la société civile aux activités de l'OEA, en établissant des rapports, des projets de plans de travail, et d'analyse des demandes d'accréditation d'organisations non gouvernementales en vue de leur participation aux activités de l'OEA (actuellement 206 organisations de la société civile sont accréditées auprès de l'OEA).

Dans le cadre de la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, le Secrétariat a organisé le dialogue des représentants de 220 organisations non gouvernementales du Secrétaire général et des ministres des affaires étrangères au sujet des différents dossiers qui occupent l'Agenda interaméricain, et il a appuyé la participation des représentants de la société civile aux réunions ministérielles et aux conférences spécialisées qui sont tenues dans le cadre du Conseil permanent. En ce qui a trait à ce dernier aspect, le Secrétariat aux Sommets a publié et distribué aux États membres et aux organisations de la société civile accréditées auprès de l'OEA ainsi qu'aux organismes gouvernementaux qui mettent en œuvre des politiques nationales de développement le document « **Recommandations de la société civile 2002-2006** ». Ce document fait état des opinions de la société civile sur les défis régionaux et des suggestions que leurs organisations ont formulées au fil de ces quatre dernières années. Sur le même plan, et avec l'appui du *Open Society Institute*, le Secrétariat aux Sommets met en œuvre depuis 2004 le

programme "Initiative interaméricaine de coopération avec la société civile 2006-2007 ». Au titre de cette initiative sont exécutés 9 projets se chiffrant à EU\$100.000 dans la région, et a été facilitée la participation de la société civile au processus des Sommets des Amériques.

Dans le cadre des efforts qu'il situe au niveau de la diffusion des informations sur la mise en œuvre des mandats des Sommets, de divulgation des mandats du Quatrième Sommet des Amériques, et de promotion de leur mise en marche, le Secrétariat a publié la quatrième tome de la rubrique « **Documents officiels du processus des Sommets des Amériques** », les **Bulletins d'information sur les Sommets**, et a actualisé le site Web www.cumbredelasamericas.org (en anglais : www.summitoftheamericas.org) dans le domaine des mandats et de chacun des thèmes qui occupent l'Agenda interaméricain.

Pour ce qui est de l'information, le Secrétariat aux Sommets est doté d'une base de données comportant près de 4.600 organisations de la société civile, 700 organisations autochtones, et près de 1.000 associations professionnelles du secteur privé auxquels il envoie périodiquement des informations sur les activités de l'Organisation et sur celles qui portent sur le processus des Sommets des Amériques. Cette base de données a permis de divulguer des renseignements sur les organisations susmentionnées de manière que soit créé une dynamique de rétro-action entre le Secrétariat général, les États membres et les organisations sociales dans la mise en œuvre des mandats des Sommets.

Le Secrétariat a aussi appuyé aux niveaux technique et logistique le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones, du Conseil permanent de l'Organisation.

En dernier lieu, et afin d'appuyer les tâches de mise en marche et de suivi des mandats des Sommets, le Secrétariat a mobilisé les ressources financières extérieures provenant des États membres (Argentine, Brésil, Canada, Chili, El Salvador, États-Unis, Mexique, Trinité-et-Tobago, Nicaragua, et Guyana) de membres du GTCC (BID et CAF), ainsi que d'organismes gouvernementaux et du *Open Society Institute (OSI)*.

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

En application de l'article 115 de la Charte de l'Organisation des États Américains, et de la politique arrêtée par l'Assemblée générale et par les Conseils en vertu de leurs différentes résolutions, le Bureau du Secrétaire général adjoint exerce les attributions de Secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs auprès du Secrétaire général, et est chargé de la mise en œuvre des activités que celui-ci lui confie.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a prêté des services consultatifs au Secrétaire général, appuyé les activités de divers Services du Secrétariat général, et a déployé des efforts pour épauler les États membres dans la recherche de solutions dans des domaines présentant une importance critique pour eux.

En sa qualité de Secrétaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a coordonné les services techniques et opérationnels en vue de la tenue, en juin 2006, à Santo Domingo (République dominicaine), de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale. Il a également supervisé les services techniques préparatoires à la trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale devant se tenir à Panama (République de Panama) en juin 2007.

Le Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent, et de leurs organes subsidiaires a fourni un appui aux représentants des États membres et aux Observateurs permanents dans le cadre des préparatifs et de la tenue des séances ordinaires, extraordinaires et spéciales du Conseil permanent, ainsi que des séances protocolaires au cours desquelles ont été reçus les Chefs d'État et de gouvernement. Ce bureau a aussi prêté ses services aux réunions qu'a tenues le Conseil permanent conjointement avec la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI), ainsi qu'aux réunions du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur le Projet de Charte sociale des Amériques.

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Bureau du Secrétaire général adjoint a coordonné toute une gamme de réunions spéciales et privées du Conseil permanent, des réunions tenues conjointement par cet organe avec la CEPCIDI pour traiter du dossier des bourses, ainsi que des réunions périodiques de coordination des Présidents du Conseil et des coordonnateurs régionaux.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a aussi appuyé et coordonné les réunions tenues au sein d'autres entités telles que le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), La Conférence des États parties à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, d'explosifs, et d'autres matériels connexes (CIFTA, et la Réunion du Comité consultatif de cette Convention; la Commission spéciale contre la criminalité transnationale organisée; le Groupe de travail spécial chargé de l'élaboration du Projet de Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones; le Groupe de travail chargé d'élaborer un Projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance, et l'Organe consultatif mixte de la Commission sur la sécurité continentale et de la CEPCIDI sur la réduction des catastrophes naturelles et la gestion des risques.

Par suite de l'entrée en vigueur de l'Instruction 05-13 Rev. 1, le Bureau du Secrétaire général adjoint a la charge – outre les fonctions statutaires de Secrétariat de l'Assemblée générale, des Réunions de consultation des ministres des relations extérieures, du Conseil permanent et de leurs organes subsidiaires – du Bureau des conférences et réunions; du bureau des services culturels qui incluent la Bibliothèque Colomb, le Musée d'art des Amériques; du Bureau de coordination des Bureaux et Unités hors siège de l'OEA, ainsi que de la coordination des Unités spécialisées qui comptent les entités suivantes: le Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), la Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), le Secrétariat de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), et le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP).

Étant donné qu'aucuns crédits n'ont été ouverts dans le budget des opérations du Secrétariat général au titre du Bureau de coordination des Unités spécialisées et du Bureau des services culturels, ces secteurs ne sont pas dotés d'un coordonnateur spécifique. Malgré ses ressources humaines limitées, le Bureau du Secrétaire général adjoint a maintenu un système de communication et de consultation avec les entités spécialisées sous forme de réunions périodiques du Secrétaire général adjoint avec les directeurs et les unités, et a aussi établi des liens et des points de convergence correspondant à chaque unité au sein du Bureau du Secrétaire général adjoint. En outre, le Bureau a réussi à réactiver le Groupe des amis du Musée d'art des Amériques, et avec l'appui des États membres, a créé un groupe d'appui analogue pour la Bibliothèque Colomb. Ces groupes, composés des Représentants permanents des États membres et de représentants du secteur privé, ont lancé une initiative conjointe dans le but d'améliorer le fonctionnement de ces entités, l'intégration des programmes et projets dans la nouvelle stratégie de l'Organisation, et d'accroître la sensibilisation du public au patrimoine des pays et des peuples des Amériques.

Le Comité de mobilisation des ressources externes, présidé par le Secrétaire général adjoint et appuyé par le Département des relations extérieures, a œuvré en étroite coordination avec le Bureau du Secrétaire général et les Sous-secrétariats aux questions administratives et financières, aux questions politiques, à la sécurité multidimensionnelle et au développement durable. Le Comité de mobilisation des ressources externes a élaboré une politique de récupération des coûts indirects, et s'est focalisé sur l'amélioration des relations avec les bailleurs de fonds actuels, y compris les Observateurs permanents, ainsi que sur l'établissement de nouvelles relations avec les bailleurs potentiels comme les fondations, les entités privées et les organismes intergouvernementaux. Le Comité de mobilisation des ressources externes a également créé un cadre d'appui des travaux du Comité d'évaluation des projets, et de simplification des processus d'approbation des projets et de recouvrement des fonds.

Outre les thèmes couverts par ces secteurs, le Bureau du Secrétaire général adjoint, coordonne, sur la demande du Secrétaire général, les activités que mène le Secrétariat dans le domaine des catastrophes naturelles. Dans cette perspective, ce Bureau a œuvré étroitement avec le Département du développement durable ainsi qu'avec les organes, organismes et entités pertinents du Système interaméricain. Il a prêté une attention spéciale aux cas particuliers de catastrophes dans certains pays qui ont tenu des réunions de la Commission exécutive du Comité interaméricain de réduction des catastrophes naturelles. Le Bureau du Secrétaire général adjoint a également entrepris des démarches en vue d'obtenir des contributions du Fonds interaméricain

d'assistance pour situations de crises (FONDEM) en faveur des pays touchés par les catastrophes naturelles.

Le Secrétaire général adjoint a continué à prêter un appui au Secrétaire général sur les questions politiques relatives aux États membres de l'OEA, et l'a représenté dans des réunions et forums. En 2006, le Secrétaire général adjoint a exercé les fonctions de Président du Groupe de travail sur Haïti, a représenté le Secrétaire général dans des réunions internationales au cours desquelles il a abordé la question; il a reconstitué le Groupe des amis d'Haïti à Washington, D.C., et s'est rendu à plusieurs reprises en visite de travail dans ce pays où il a tenu des réunions avec les autorités gouvernementales et les parties intéressées. En 2006, le Secrétaire général adjoint a rempli les fonctions de Chef de la mission de l'OEA dans le processus électoral du Guyana et dans le référendum national au Panama.

Bureau des conférences et réunions:

La Mission du Bureau des conférences et réunions (OCR) est d'identifier, de moderniser, d'intégrer et d'administrer les ressources allouées pour les services de conférences que le Secrétariat général fournit aux organes politiques de l'Organisation. L'OCR est composée du Bureau du Directeur et de trois sections qui sont chargées de la coordination des services de conférences, de langues officielles, et d'impression ainsi que de distribution des documents et des informations sur les débats se déroulant au sein des forums politiques.

- Services de planification, de gestion et de direction

L'OCR a continué à développer et à intégrer son infrastructure d'appui et de services aux réunions des organes politiques, et de soutien à la planification, à l'organisation structurelle et logistique, et aux services nécessaires à la tenue de 670 réunions de l'OEA sous forme de préparation, de négociation d'accords, et de mobilisation de ressources financières, humaines et techniques de l'ordre de EU\$927.944 orientées vers les pays d'accueil des réunions à partir du siège de l'OEA. L'OCR a actualisé le système de calendrier semestriel et annuel des réunions, et rationalisé l'emploi des ressources pour les services de conférences. Pour appuyer la CAAP, ce Bureau a réussi à assurer la supervision et la gestion du Sous-programme 21-C du Fonds ordinaire pour le financement des réunions non programmées de l'OEA, y compris la tenue de la XXXI^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale en janvier 2006.

En collaboration avec le Département de la technologie de l'information (DTI), elle a remplacé et modernisé les matériels et différentes installations des services de conférences. Les installations du Secrétariat général pour les réunions sont maintenant dotées de matériels de pointe. La Salle de Conférences *Libertador Simón Bolívar*, complètement rénovée et fonctionnelle offre des matériels de première ligne dotés de la capacité nécessaire pour offrir les services les plus perfectionnés multimédias audio-visuels, intégrés et compatibles avec les services de vidéo-conférence en temps réel dans les quatre langues.

L'OCR a renouvelé la totalité de son matériel d'impression des documents avec des machines numérisées rapides. Le système d'archivage et de recherche de documents a également été remplacé dans le Centre de documentation qui fournit des services au Conseil permanent et dans la Salle de conférences *Libertador Simón Bolívar*.

L'OCR et le Département des services budgétaires et financiers ont achevé la mise marche de la réforme des procédures administratives dans le système OASES pour les réunions de l'Organisation. En collaboration avec le DTI, l'OCR a maintenu la fonctionnalité de la plateforme informatisée des services de conférences et l'accès, via Internet, à ces services. Tous les usagers peuvent vérifier à distance le calendrier des réunions, obtenir des documents officiels et avoir accès à la base de données des documents de référence.

- Services de conférences

En matière de conférences, l'OCR a coordonné au siège 670 réunions des organes politiques et techniques, du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires, du CIDI et de ses organes subsidiaires, et des autres organes et organismes spécialisés tels que la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), la Commission interaméricaine des femmes (CIM), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), et l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN). Dans les États membres, il a coordonné 60 réunions de haut niveau telles que la XXXV^e Session ordinaire de l'Assemblée générale, et la XXXVII^e et la XXXVIII^e sessions ordinaires de la CICAD; des réunions techniques de la CIDH, de la CITEL, de la CICAD, de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), ainsi que 815 réunions de natures diverses. Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'OCR a actualisé un calendrier semestriel des réunions de l'Organisation en vue de rationaliser l'utilisation des ressources nécessaires aux services de conférences.

- Service des langues

L'OCR a fourni des services de traduction et d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles pendant toutes les réunions des organes, organismes et entités de l'Organisation, au Siège et dans les États membres, soit pendant 670 rencontres. Plus de 44 000 pages ont été traduites dans les quatre langues officielles. Cette Section a poursuivi sa politique d'actualisation du matériel et des logiciels pour les services de traduction (TRADOS), ainsi que celle du glossaire électronique quadrilingue dénommé MultiTerm. Elle a continué d'étoffer son répertoire de traducteurs et d'interprètes indépendants en y ajoutant des professionnels des États membres, et elle compte maintenant une interprète-administratrice au nombre des membres de son personnel. Les contacts interinstitutionnels se sont également poursuivis en vue de l'échange des glossaires et de la terminologie avec d'autres organisations internationales. En outre, la bibliothèque électronique des documents de l'OEA pouvant être consultée à travers l'Internet a été enrichie. Une attention spéciale a été prêtée à l'accroissement du recours aux services des traducteurs et des interprètes résidant dans tous les États membres, ce qui a entraîné des économies potentielles pour les pays d'accueil des réunions tenues hors siège.

- Services de documents et d'information

L'OCR a assuré l'impression et la distribution des documents officiels de l'Organisation, y compris les documents originaux, leur reproduction, leur distribution et leur archivage. Il a appuyé les Missions permanentes des États membres et les Missions d'Observateurs permanentes dans le processus de recherche des informations. Dans les paragraphes qui suivent sont résumées les principales lignes d'activités auxquelles a participé la section pendant cette période:

- Impression et distribution de 5.345 documents représentant un tirage total de 4.476.932 pages.
- Impression et distribution de 9.325 invitations commandées par le Musée d'art des Amériques et le Bureau du Protocole.
- Archivage des informations et gestion des documents à travers le système IDMS.
- Renforcement, en collaboration avec le DPC, de la possibilité d'ouvrir l'accès pour un plus grand nombre de personnes dans les États membres aux réunions des organes politiques ainsi qu'à d'autres événements de grande importance, en employant la méthodologie de transmission via Internet connue sous le nom de Webcast.

Bureau des services culturels

Le Bureau des services culturels a été créé par l'Instruction 05-13 Rev.1. Il coordonne les activités de la Bibliothèque Colomb et du Musée d'art des Amériques.

- Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb a été créée par la Première Conférence internationale américaine le 18 avril 1890. Elle sert de centre d'information et de documentation qui offre les informations essentielles au Secrétariat général de l'OEA, aux Missions permanentes, à la communauté diplomatique, et au public en général intéressé aux travaux de l'Organisation et du Système interaméricain. Elle est en outre le dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain.

Pendant la période couverte par le présent rapport, la Bibliothèque Colomb a poursuivi son projet de préservation et de numérisation qui créera des images numérisées d'un groupe choisi de résolutions et déclarations du Conseil permanent, ainsi que des Actes et documents de l'Assemblée générale, qui pourront être retrouvés en ligne en passant par le Web.

Récemment, la Bibliothèque Colomb s'est dotée du logiciel 'Library.Solution' afin de faciliter la création d'un "Système intégré de bibliothèque automatisée". Ce système permettra de fournir des services automatisés de toutes les fonctions de la bibliothèque, y compris les acquisitions, les séries, la circulation, les documents de l'OEA, et le catalogage. "The Library Corporation" a en outre fourni les barres-codes pour 54.098 matériels dans la base de données du Catalogue d'accès public en ligne de la Bibliothèque (OPAC). Ces codes à barres identifient chaque article individuel et sont utilisés pour unir les matériels, les usagers et les procédures administratives. Quatre mille de ces codes à barres ont déjà été apposés aux livres.

Le patrimoine de la Bibliothèque a continué d'augmenter, fondamentalement sur la base de donations qui permettent de suppléer à son budget limité. L'Unité des acquisitions a reçu et enregistré 1.960 nouveaux livres, publications, périodiques, et 35 ordres d'achat par suite de requêtes qui ont été reçues d'autres Départements de l'OEA en vue de l'achat des ouvrages et d'autres matériels. De même, 5.243 documents des Nations Unies ont été ajoutés à la collection.

La Unité de référence a circulé 13.142 ouvrages, et 1.121 publications périodiques, et a répondu à 6.001 demandes d'informations; l'Unité de contrôle des documents a enregistré également une augmentation des demandes d'information et a répondu à 1.585 de celles-ci. L'Unité d'administration des archives, pour sa part, a répondu à 290 demandes.

La capacité du Service de référence a augmenté grâce à l'utilisation de plusieurs bases de données. La Bibliothèque est abonnée à "*First Search*" et peut donner accès aux informations provenant de 70 bases de données qui recouvrent une vaste gamme de thèmes grâce à un accès à 5,9 millions d'articles en texte électronique de 9.000 publications périodiques, y compris 3.500 magazines électroniques. La version de recherche dans le réseau "*Hispanic American Periodicals Index*" (HAPI) fournit des informations mondiales sur l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, le Mexique, les Caraïbes, la zone frontalière États-Unis/Mexique, et sur la population hispanique aux États-Unis. La Bibliothèque a encore accès à "*WorldCat*", la Base de données de la Série des traités des Nations Unies, et à "*Lexis-Nexis*". Elle est aussi abonnée à "*The Economic Intelligence Unit – Selected Country Profiles and the Official Document System of the United Nations OnLine*".

Pendant la période couverte par le présent rapport, 21.600 documents ont été reçus. Ils ont été enregistrés et distribués. Des aides de recherche pour la retrouve de ces documents ont dû être préparées. La Collection des documents compte 320.370 archives historiques en format papier des années 1960 – 2006. De même il a été procédé au traitement, au microfilmage, et à la distribution de la Série des archives officielles de l'OEA à des bibliothèques universitaires et spécialisées. Leur vente a contribué à la mise en œuvre du mandat de la Bibliothèque de rechercher des sources externes de financement, et lui a permis de déposer le montant de EU\$23 689 dans le compte Hipólito Unanue. Enfin, il a été procédé à la compilation, la publication et la diffusion des Index analytiques correspondant aux «Comptes rendus des décisions adoptées pendant les séances et résolutions et déclarations approuvées» pendant les années 2002, 2003, et 2004.

Pendant cette période, la Bibliothèque Colomb a monté six expositions: *El Salón Simón Bolívar, Alberto Lleras Camargo, Sellos y Medallas; Libros Raros – España* (à l'occasion de la visite de la *Agrupación Hidalga* d'Espagne); *Museo de Arte de las Américas y Joyas de la Colección de Libros Raros de la Biblioteca Colón*.

En 1994 le Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb a été créé. Il est composé principalement des ambassadeurs des Missions permanentes et des Missions des Observateurs permanents. Le Groupe a pour attribution d'aider la Bibliothèque à mener certaines activités et à faire la publicité y relative. Il s'est réuni fréquemment en 2006, et divers pays ont fait des donations par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs/représentants.

- Musée d'art des Amériques

Le Musée d'art des Amériques a été créé en 1976 par une résolution du Conseil permanent afin de promouvoir la production artistique et l'entente ainsi que la coopération culturelle dans le Continent américain. Le Musée collectionne et conserve des œuvres présentant une valeur artistique et historique pour la collection permanente, et des matériels de documentation pour les archives d'art; il organise des expositions au siège et hors-siège; il fournit des services de référence et mène des activités éducatives et culturelles. Son audience principale est le public en général et les étudiants, les chercheurs et les collectionneurs portant un intérêt spécial à l'art des pays membres.

En 2006 le Musée a organisé 7 expositions d'art: *Geometría y Gesto en la colección permanente* (mars-juillet, 62 pièces); *Fotografía Contemporánea en la colección permanente* (mai-juin, 52 pièces); *New Possessions, Jamaican Artists in the United States* (août-octobre, 44 pièces); *Rompiendo Fronteras, fotografía y arte digital de la comunidad salvadoreña* (novembre-janvier, 54 pièces); *Documented: the Community Blackboard*, installation interactive sur le thème de l'immigration, conceptualisée par Muriel Hasbun de El Salvador (novembre-janvier); *Selecciones de la Colección: Artistas de América Central* (novembre-janvier, 28 pièces), et *Nuevas Adquisiciones 2006* (décembre-février, 10 pièces). Le Musée a aussi organisé une exposition itinérante *Arte del Grabado*, une sélection d'art graphique de la collection permanente qui a voyagé en en février 2007 au *Latino Cultural Center* à Dallas, Texas. Certaines de ces expositions ont été rapportées dans des articles du *Washington Post* (10 juin, 13 août, et 15 décembre 2006), du *Washington Times* (17 septembre 2006), du *Washington Post Express* (3 août 2006), du *Washington Examiner* (22 décembre 2006) du *Jamaica Gleaner* (15 octobre 2006), du *Caribbean Net News* (7 août 2006), et du *Miami Herald* (2 juillet 2006)

Des sources externes ont contribué au financement partiel de certaines de ces expositions. *New Possessions* a été appuyée par la *Jamaica National Group of Companies*, *Grace Financial Services*, *Limited National Investment Bank of Jamaica*, *Western Union*, *Air Jamaica*, *Grace Foods International*, *Inter-American Culture & Development Foundation (ICDF)*, *Inter-American Development Bank Cultural Center*, *Jamaica Tourist Board*, *Mayberry Investments*, *Red Stripe*, *Victoria Mutual Building Society* et par le Groupe des amis du Musée d'art des Amériques; *Rompiendo Fronteras* a bénéficié de l'appui de la *DC Commission on the Arts and the Humanities*, *Bancomercio*, *Enterprise Database Corporation*, *HI Construction Company*, *Latin Travel Express*, *Mango y Mar*, *Martinez and Associates LLC- Remax*, *Restaurante El Tamarindo*, et *Vilchez and Associates Real Estate*.

Le Musée a en outre fait des prêts de 10 gravures de la collection permanente, œuvres de Carlos Mérida, à la Banque interaméricaine de développement dans le cadre de l'exposition: *Guatemala: Pasado y Futuro*, et une peinture de Humberto Calzada au *Lowe Art Museum* à Miami, Floride à l'occasion de l'exposition *Humberto Calzada: In Dreams Awake*. Des œuvres de la collection permanente ont été reproduites dans des publications universitaires, y compris *Art History*, par Marilyn Stokstad (Prentice Hall); *The Language of Objects in the Art of the Americas*, par Edward J. Sullivan (Yale University Press) *Latin America: A Concise Interpretative History*, par Burns-Charlip (Prentice Hall); *Mexico and Modern Printmaking: A Revolution in the Graphic Arts 1920-1950* (Philadelphia Museum of Art), et *World Masterpieces* (Penguin Literature).

Dans le cadre de l'activité "Les arts au bureau" 214 tableaux de la collection sont placés à titre de prêts dans les bureaux et espaces publics des bâtiments du Secrétariat général.

En 2006 le Musée a ajouté 16 donations à la collection permanente. La collectionneuse Lucille Espinosa a fait un don de deux peintures de Roberto Matta, du Chili, et d'une peinture de Enrique Grau, de Colombie, et la collectionneuse Bernice Weinstein a fait un don de trois tableaux de Marcelo Bonevardi, d'Argentine, d'une peinture de Rogelio Polesello, d'Argentine, et de deux œuvres de Pedro Friedeberg, du Mexique.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Musée a offert plusieurs activités éducatives ouvertes au public en général. Elle a offert des visites guidées et des sessions d'information auxquelles ont participé 1.233 personnes provenant des universités, des lycées, des écoles ainsi que d'autres associations éducatives ou culturelles. En outre 310 personnes ont assisté à des conférences, tables rondes, et ateliers d'art organisés par le Musée. De même, le Musée a continué à fournir des informations didactiques sur les expositions et la collection au moyen de catalogues, de brochures, de bandes vidéo, et par l'intermédiaire de sa page Web. En 2006, l'exposition de la Jamaïque a été accompagnée d'un catalogue couleur et d'un catalogue en blanc et noir de 44 pages, et d'une bande vidéo de 44 pages, ainsi que d'une bande vidéo montrant des entrevues avec les artistes participants. L'exposition de El Salvador a été accompagnée d'un catalogue en blanc et noir de 45 pages. De surcroît, en 2006, le Musée a édité 10 bandes vidéos recensant les expositions et les ateliers (3 destinées à sa page Web), et un CD commémoratif pour marquer le trentième anniversaire de sa création.

Les demandes de services de référence se multiplient et le Musée a répondu à des demandes d'information émanées d'étudiants, de chercheurs dans le domaine de l'art, et du public en général, ainsi que de départements du Secrétariat général et des Missions permanentes. En outre, le Musée a distribué 3.000 images numérisées dans le cadre d'expositions et de collections pour répondre à des requêtes émanées de diverses sources. D'autre part, en 2006, le Musée a participé pour la première fois à la "Fiesta DC Latino Festival" où il a eu un pavillon, et il continue de collaborer au consortium local de musées "Neighbors to the President", qui en 2006 a publié un "walking tour script" décrivant l'architecture historique de chaque musée.

En outre, le Musée a fourni un appui technique dans le cadre des expositions "semaines de l'art," à la Mission du Canada pour son exposition d'artisanat *All About Alberta* (44 pièces), ainsi qu'à la Mission du Panama. Elle a aussi prêté un appui technique au Département du développement durable dans le cadre de la réalisation du concours de dessin et d'emblème à l'occasion de la "Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable"; à la Commission interaméricaine des femmes pour la réalisation et l'installation d'une fresque mobile créée par les enfants sur le thème "la femme et la paix"; à l'Association du personnel à l'occasion de la tenue de la "Huitième exposition annuelle d'art", et à l'Association des retraités de l'OEA (AROAS) pour un concours de photographie.

En 2006 les visiteurs du Musée et les participants à ses programmes dans d'autres lieux ont été au nombre de 12,000 personnes. Les ventes de bandes vidéo, de diapositives, de catalogues, de droits de reproduction, et de location des locaux du Musée pendant la période couverte par le présent rapport se chiffrent à EU\$10 539.

Pendant cette période, le Musée a bénéficié de l'appui du Groupe des ambassadeurs amis du Musée dont le Président a fait un exposé devant le Conseil permanent dans le contexte du Trentième anniversaire du Musée en décembre 2006.

Bureau de coordination des Bureaux et Unités du Secrétariat général

En 2006, le Bureau du Secrétaire général adjoint, par l'intermédiaire du Bureau de coordination, a effectué des visites aux installations, et mené des consultations dans les bureaux hors siège de l'OEA. Cette activité a permis de connaître la réalité de ces bureaux, d'encourager la confiance et d'établir des relations de travail plus étroites entre ceux-ci et le siège. De même, le Bureau de coordination a pris des mesures pour améliorer les augmentations de coûts, et améliorer le fonctionnement de ces bureaux dans les meilleures conditions, ainsi que pour évaluer comment ils mettent en œuvre les nouvelles stratégies et directives de gestion afin d'accroître leur efficacité et leur productivité.

Aux fins d'optimiser la représentation sur le terrain, et en consultation avec le Département des ressources humaines, le Bureau de coordination a actualisé les fonctions et responsabilités des représentants de l'OEA dans les pays, pour qu'ensemble, ils forment une équipe proactive qui réponde mieux aux priorités et mandats de l'OEA. Le Bureau de coordination et le Département des ressources humaines élaborent également un Manuel de Protocole, de responsabilités et de droits conçu qui pourra être consulté par les représentants de l'OEA dans la réalisation de leurs tâches sur le terrain.

Le Bureau de coordination a créé un site Web spécifique pour les Bureaux hors siège de l'OEA qui servira de base de données pour les rapports annuels sur chaque pays correspondant à 2005-2006. À travers ce site, on pourra avoir accès à tous les Règlements, et notes de service ainsi que les mémorandums financiers. Ce site inclura aussi des informations sur les activités des Bureaux hors siège, les stratégies de gestion du Bureau de coordination, ainsi que d'autres informations connexes.

Pendant la période couverte par le présent rapport ont été remplacés des véhicules usagés dans les Bureaux hors siège, et ceux-ci ont été dotés de 21 ordinateurs et de 17 nouveaux lecteurs optiques. Ces éléments, ainsi que l'installation d'un système de téléphonie par Internet (VoIP) ont accru de façon marquée la capacité de communication et l'efficacité opérationnelle de ces Bureaux.

SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions politiques a été créé par l'Instruction 05-13 Rev.

1. Il est composé du Département de la prévention des crises et des missions spéciales, du Département de la promotion de la gouvernance, et du Département de la promotion de la démocratie.

Département de la prévention des crises et des missions spéciales

Le Département de la prévention des crises et des missions spéciales (DPCME) a pour attribution principale d'appuyer le Secrétaire général dans la prévention et le traitement des crises politiques et institutionnelles qui se produisent ou pourraient se produire dans la région. À cette fin, il s'efforce de se doter de la capacité institutionnelle d'analyse politique et de prévention, de gestion et de règlement des crises et des différends. Dans cette perspective, il met au point une méthode d'analyse de scénarios multiples qui lui permette d'analyser différentes situations sur le plan politique à partir d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, en ayant pour objectif final de recommander des lignes d'action au Secrétaire général.

Dans le domaine du renforcement de la capacité institutionnelle, le DPCME a organisé deux séminaires, le premier en République dominicaine, et le second à Santiago du Chili. Ces activités avaient pour objectif de présenter et d'analyser les leçons tirées de l'expérience acquise par l'OEA et ses États membres dans les domaines de la préservation et du renforcement des institutions démocratiques, ainsi que de la promotion du dialogue sur les possibilités, enjeux et perspectives à venir de l'Organisation dans la prévention, la gestion et le règlement des crises.

En 2006, sur la demande des autorités nicaraguayennes, et conformément aux dispositions de la Charte démocratique interaméricaine et de la Charte de l'OEA, le Secrétaire général de l'OEA, a déployé une Mission à long terme pour accompagner intégralement le déroulement du processus électoral dans ce pays. M. Gustavo Fernández, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de Mission, a dirigé la Mission qui était composée d'une équipe politique et technique de haut niveau, ainsi que de cent quatre-vingt-cinq observateurs internationaux originaires de plus de vingt États membres. Il convient de mentionner que cet accompagnement intégral a eu lieu un an après le règlement de la crise politique et institutionnelle que le pays a traversée. Pendant dix mois, l'OEA a assuré le suivi *in situ* des aspects politiques, juridiques et techniques du processus des élections régionales, législatives et présidentielles. Par ailleurs, elle a facilité le dialogue entre un large éventail d'acteurs, en accompagnant les autorités nationales et le peuple nicaraguayen dans la recherche de terrains d'entente face aux défis politiques et techniques inhérents au processus.

Le Secrétaire général de l'OEA a également continué d'apporter son aide aux efforts déployés par le Gouvernement équatorien pour assurer la stabilité du système démocratique et le déroulement du processus électoral. Le Secrétaire général a répondu à l'invitation des autorités de la Cour suprême de justice à commémorer le premier anniversaire de la fondation de cette institution en 2005, après la crise politique et institutionnelle qui a touché le pays. Mme Sonia Picado, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'OEA, a participé aux activités au cours desquelles ont été analysés les progrès et les enjeux du renforcement de la fonction judiciaire en

tant qu'un des piliers du système démocratique. De même, l'accompagnement du processus électoral par l'OEA s'est intensifié avec la nomination de M. José Antonio Viera-Gallo en qualité d'invité spécial du Secrétaire général de l'OEA chargé de participer à l'observation des élections, ainsi que d'appuyer les acteurs pertinents dans la recherche de points d'entente face aux enjeux politiques et techniques que comporte le processus. L'accompagnement par l'OEA des autorités du nouveau Gouvernement élu a pris de l'ampleur, déjà dans la période qui a précédé son entrée en fonction, au moyen de missions post-électorales (ou exploratoires) qui ont mis à sa disposition l'éventuel appui du Secrétariat général de l'OEA en matière politique.

Pendant cette période, le Département a assuré le suivi du processus de l'Assemblée constituante de Bolivie auquel a abouti l'accord signé le 20 avril 2006 par le Secrétaire général de l'OEA et le Ministre des affaires étrangères de la Bolivie. Cet accord a porté création de la Mission spéciale d'appui au processus de l'Assemblée constituante et des autonomies dans le but de fournir une assistance technique et politique au Gouvernement de ce pays. L'OEA a apporté une aide en matière de technique législative et de techniques du dialogue parlementaire et de négociation à l'intention des membres de cette Assemblée.

En 2006, la Mission de l'OEA d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA) a participé à 14 démobilisations des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC) (Milices unies d'autodéfense de Colombie). Pendant cette période, la MAPP/OEA a: (i) vérifié le démantèlement concret de la structure militaire des AUC; (ii) assuré le suivi de la situation concernant l'ordre public dans différentes régions du pays dans lesquelles les AUC étaient présentes avant leur démobilisation; (iii) vérifié le processus de réinsertion de plus de 30.000 anciens combattants des AUC. Dans le même ordre d'idée, la Mission a commencé à suivre la mise en œuvre de la Loi 975 (Justice et paix), qui règlemente la démobilisation des AUC dans le cadre du Processus de paix avec ce groupe armé irrégulier, sous l'égide du Gouvernement colombien. Enfin, en 2006 la MAPP/OEA a terminé l'exécution de son projet-pilote dans la municipalité de Tierralta (département de Cordoba), projet grâce auquel plus de 50 dirigeants communautaires ont reçu une formation de "arbitres en équité", afin de contribuer au règlement pacifique des différends dans leurs communautés.

Le Département de la prévention des crises et des missions spéciales a poursuivi ses activités de facilitation politique internationale par l'intermédiaire du Fonds pour la paix, en particulier en ce qui concerne le différend entre le Belize et le Guatemala. À ce sujet, le SG/OEA, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Belize et le Guatemala, facilite les négociations qui se déroulent dans le cadre de l'"Accord sur le cadre de négociation et les mesures d'encouragement de la confiance" qui a été signé entre les Gouvernements du Belize et du Guatemala le 7 septembre 2005.

Par ailleurs, le Bureau hors siège de l'OEA dans la Zone frontalière effectue une série de vérifications et d'activités d'appui à plusieurs institutions du Belize et du Guatemala, notamment aux forces armées. Des projets sont aussi en cours d'exécution, qui encouragent l'intégration des communautés dans la Zone d'adjacence, ainsi que des projets d'établissement des communautés.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Département a poursuivi la mise en œuvre du Programme centraméricain de renforcement du dialogue démocratique (PCA) dont

l'objectif principal est de créer des capacités institutionnelles et de renforcer les stratégies locales, nationales et sous-régionales afin de favoriser les processus de dialogue politique et d'établir des mécanismes de gestion des conflits dans les pays d'Amérique centrale. Le PCA s'est employé principalement à promouvoir la création d'espaces institutionnels dans lesquels seront traitées les menaces à la gouvernance liées à la sécurité, en favorisant des espaces nationaux et régionaux de coopération entre les autorités et les citoyens organisés. Dans ce contexte, le forum "Gouvernance démocratique, sécurité du citoyen et collaboration État-société civile" a eu lieu du 19 au 21 avril 2006 au Panama. Ce forum a réuni des ministres responsables de la sécurité publique, des législateurs de la région chargés du dossier de la sécurité, le PARLACEN et le comité consultatif du SICA, ainsi que des experts reconnus provenant d'organisations civiles prestigieuses.

Le programme de Facilitateurs judiciaires ruraux au Nicaragua, dont la première étape a été terminée en 2006, s'étend actuellement à d'autres pays centraméricains. Il a pour objectif de renforcer l'accès à la justice du citoyen qui habite dans les zones rurales les plus éloignées du Nicaragua. Il a couvert 68 municipalités des régions centrale et atlantique du pays comptant plus de 345 mille habitants. Le programme de Facilitateurs judiciaires ruraux, en coopération avec la Cour suprême de justice, est parvenu à créer une structure composée d'une cinquantaine de facilitateurs judiciaires dûment formés.

Département de la promotion de la gouvernance

Le Département pour la promotion de la gouvernance a été créé par le Secrétaire général en 2006. Il a pour mission de renforcer la gouvernance au moyen de l'édification d'une participation citoyenne démocratique. Sur la base de cette vision, il a approuvé un plan de travail et un éventail de produits qui se matérialiseront dans le cadre de quatre projets généraux. Un résumé des progrès accomplis dans l'exécution de ces projets en 2006, ainsi que d'autres activités réalisées par ce Département figurent ci-dessous.

- Droit à l'identité et construction de la participation citoyenne

L'un des buts retenus par ce Département a été "d'entamer la discussion continentale entre experts et décideurs politiques pour promouvoir le droit à l'identité en tant que fondement de l'exercice des autres droits, et d'inscrire cette question au programme politique des pays membres". Dans ce cadre, le Département de la promotion de la gouvernance a élaboré un programme de droit à l'identité en Amérique latine; il a établi une relation de travail avec le Conseil latino-américain du registre d'état civil, de l'identité et des statistiques démographiques (CLARCIEV); il a effectué des missions de travail en Bolivie, en Colombie, au Brésil et au Pérou; il a tenu des réunions avec des représentants permanents de treize États membres, et il a commencé à préparer des projets et activités sur les thèmes de l'identité et de la participation citoyenne.

En 2006, le résultat le plus important obtenu dans ce domaine a été la signature d'un Mémorandum d'accord intervenu entre l'OEA, la Banque interaméricaine de développement (BID), et l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'enregistrement

universel des citoyens, lequel établit les bases de la coopération entre ces trois entités et de la réalisation d'activités conjointes.

Dans les pays des Caraïbes anglophones, le Département pour la promotion de la gouvernance a poursuivi le renforcement des capacités institutionnelles des registres d'état civil, notamment en inaugurant un système de registre d'état civil informatisé à Saint-Vincent-et-Grenadines en mars. Des progrès importants ont aussi été réalisés dans le processus de numérisation du registre d'état civil à la Dominique et deux accords de coopération ont été signés avec Antigua-et-Barbuda. De plus, une étude comparative des registres d'état civil de la région a été achevée. En juin, des fonctionnaires de ce Département se sont rendus en Haïti pour s'enquérir directement de la situation du registre d'état civil dans ce pays, afin de commencer un projet de modernisation y afférent.

- Participation citoyenne et transparence: Accès aux informations publiques

Le Département pour la promotion de la gouvernance a encouragé l'analyse de l'accès à l'information en tant que clé de la gouvernance démocratique, ainsi que mécanisme de participation citoyenne. Pendant toute l'année, il a tenu des réunions avec des experts et des organisations qui travaillent sur cette question et il a participé à la réunion spéciale du Conseil permanent sur l'accès aux informations publiques, au cours de laquelle un exposé a eu lieu sur l'importance de l'accès aux informations publiques pour la gouvernance démocratique. Enfin, en novembre, ce Département a eu l'occasion de coparrainer deux activités liées à ce thème au Chili et à la Dominique et d'y faire des exposés sur ses travaux.

- Les défis qui se posent pour la gouvernance démocratique dans les processus de décentralisation: Bilan et perspectives

Le Département fait office de secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, l'administration locale et la participation citoyenne (RIAD), qui a été créé en vue de contribuer à la mise en œuvre des engagements contractés dans le cadre des Sommets. En cette qualité, il a collaboré avec la présidence du Réseau exercée par le Brésil et avec les vice-présidences exercées par le Chili, le Costa Rica, la Jamaïque et le Mexique. Il a mis particulièrement l'accent sur l'échange d'informations et la coordination avec d'autres services du Secrétariat général qui mettent en œuvre des programmes de gouvernance locale, tels que le Secrétariat exécutif au développement intégré, et il poursuit la coordination interne pour intégrer cette question à d'autres thèmes traités par le Département.

De plus, le Programme de décentralisation s'est employé à analyser la relation entre décentralisation et gouvernance, et a privilégié le resserrement des relations avec les acteurs de la décentralisation, en participant à des activités clés sur ce thème et en diffusant les informations sur le rôle rempli par l'OEA dans ce domaine. Il a également apporté son appui à la signature, en juin 2006, d'un accord-cadre de coopération entre le Secrétariat général et la Fédération latino-américaine des villes, des municipalités et des associations (FLACMA).

- Accès à la justice et Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques

Pendant la période considérée, le Département a mené à bien les activités préparatoires à l'élaboration d'un document sur la situation en matière d'accès à la justice dans les pays de la région et, avec le Département de l'éducation et de la culture, il a appuyé la mise en œuvre du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques. Il a également constitué un groupe de coordination des représentants ministériels; a tenu la première réunion du Groupe consultatif du Programme interaméricain tenue du 17 au 19 avril 2006 à Bogota; a créé un site Web pour ce Programme qui a débuté en juin 2006; a organisé un Séminaire international sur les pratiques optimales d'éducation pour les citoyens, qui a eu lieu en juillet 2006 à Mexico et a publié deux éditions du bulletin électronique sur le Programme.

Département de la promotion de la démocratie

Les activités que mène le Département de la promotion de la démocratie (DPD) en matière électorale répondent à divers mandats intégrés visant à assurer la tenue d'élections plus transparentes, efficaces et efficientes dans tout le Continent américain, qui garantissent le respect des droits politiques de tous les citoyens. À cette fin, le Département s'est spécialisé dans la promotion et le soutien du renforcement des institutions et systèmes électoraux, et contribue au déroulement d'élections transparentes et fiables au moyen de ses Missions d'observation des élections (MOE) dans les pays membres de l'Organisation.

L'année 2006 a été une période exceptionnelle dans le Continent américain en raison du nombre élevé des processus électoraux qui s'y sont déroulés. L'OEA a participé à bon nombre d'entre eux en qualité d'observateur et/ou de prestataire de services consultatifs et d'assistance technique. À cet effet, elle a détaché 13 Missions d'observation des élections dans 11 de ses États membres, missions auxquelles a participé une équipe formée de nombreux observateurs internationaux et de spécialistes en la matière. Les MOE effectuées entre mars et décembre 2006 sont les suivantes:

- Bolivie: élections des membres de l'Assemblée constituante (2 juillet 2006)
- Nicaragua: élections régionales des Côtes atlantiques nord et sud (5 mars 2006)
- Colombie: élections législatives (12 mars 2006) et élections présidentielles (28 mai 2006)
- El Salvador: élections municipales et des membres du Congrès (12 mars 2006)
- Pérou: élections présidentielles et législatives (9 avril 2006 et 4 juin 2006)
- République dominicaine: élections législatives et municipales (16 mai 2006)
- Guyana: élections présidentielles et législatives (28 août 2006)
- Équateur: élections présidentielles et législatives (15 octobre 2006 et 26 novembre 2006)
- Panama: Référendum sur l'expansion du Canal de Panama (22 octobre 2006)
- Pérou: élections régionales et municipales (19 novembre 2006)
- Venezuela: élections présidentielles (3 décembre 2006)
- Sainte-Lucie: élections générales (11 décembre 2006)

En matière d'assistance technique, le DPD a continué de mettre au point et d'appuyer des initiatives visant à accroître la transparence, l'efficacité et la crédibilité des processus électoraux. À cette fin, le secteur de l'OEA préposé aux élections a apporté son assistance aux autorités électorales de plusieurs pays membres dans les domaines suivants:

- Renforcement institutionnel
- Modernisation des systèmes électoraux
- Automatisation des processus électoraux
- Modernisation des registres d'état civil
- Éducation civique et promotion de la participation citoyenne
- Analyse et recherche
- Promotion de la coopération horizontale

- Colombie

En 2006, le programme d'assistance technique sur le registre national d'état civil de la Colombie, en coopération avec la Gestion de l'informatique, a assuré le suivi et le contrôle qui ont permis à cette entité de disposer d'un outil d'évaluation permanente des procédures, de l'infrastructure installée, et des autres processus intégraux qui ont été réalisés pendant les simulations et processus électoraux de 2006.

- Équateur

L'appui au Tribunal suprême électoral de l'Équateur (TSE), qui a commencé en 2006 et se poursuit en 2007, comprend des produits et services destinés à optimiser les processus internes du TSE, ainsi qu'à accroître l'efficacité et l'efficience des procédures électorales. À noter parmi eux l'élaboration d'un logiciel informatique pour la normalisation de la plate-forme informatique, l'appui à la mise en œuvre du programme de vote à l'étranger, l'application de programmes qui accélèrent la transmission des résultats et la formation du personnel informaticien du TSE.

- Guatemala

L'OEA et le Centre d'aide et de promotion électorale de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH/CAPEL) collaborent avec le TSE du Guatemala depuis 2005 dans les domaines de l'application des réformes électorales approuvées, du renforcement institutionnel du TSE et de la coordination avec la coopération internationale. Les activités menées en 2006 ont été axées sur le renforcement du TSE dans les domaines suivants: systèmes informatiques d'établissement et d'épuration des listes électorales, campagnes d'information, actualisation de la cartographie électorale, plan de contact et de sensibilisation aux réformes électorales "de la deuxième génération", plan de diffusion du processus électoral de 2007, plan de constitution des bureaux de vote et de formation des membres de ces bureaux, appui à la planification et à la logistique électorales, activités-conseils destinées au système de calcul des voix, transmission des résultats et appui aux activités postélectorales.

- Haïti

En 2006, le Programme d'assistance technique électorale de l'OEA en Haïti (PATEH) a continué de prêter son assistance technique aux autorités électorales pour les élections présidentielle, législatives, municipales et locales qui ont eu lieu dans le courant de l'année, principalement en apportant son appui aux activités informatiques du Conseil électoral provisoire (CEP) et au calcul, à la transmission et diffusion des résultats.

- Honduras

En 2006, le Programme d'appui au régime électoral de la République du Honduras a mené à bien notamment des ateliers d'étude, la révision et l'analyse de la Loi électorale et des organisations

politiques, dans le cadre des élections primaires et présidentielles de 2005. Il a également contribué à la restructuration administrative du TSE, qui a abouti à la création d'une nouvelle structure organisationnelle, à la reclassification et la réaffectation du personnel à de nouveaux postes, ainsi qu'à l'établissement d'une liste des besoins de formation.

- Paraguay

Par le biais du Programme de modernisation du registre d'état civil (MORECIV), l'OEA prête son assistance au Ministère de la justice et du travail du Paraguay pour la normalisation de la gestion du registre d'état civil, à l'aide d'un logiciel avancé de gestion des registres.

- Autres activités régionales

Parmi les activités qu'il a menées avec les autorités électorales du Continent américain, le DPD a tenu la IV^e Réunion interaméricaine des autorités électorales dans la ville de San Salvador (El Salvador), les 12 et 13 septembre 2006. La réunion a porté sur les thèmes suivants: "Les enjeux et défis des initiatives d'observation des élections" et "La rapidité, qualité et fiabilité des systèmes de transmission des résultats". Cette réunion a été l'occasion de présenter la page Web réactivée du *Réseau interaméricain de processus électoraux (RIPE)* administré par l'OEA, qui comprend les informations pertinentes sur les processus et organes électoraux dans la région.

Dans le cadre du processus de consolidation de la théorie, méthodologie et pratique en matière d'observation des élections, l'année 2006 a été marquée par les progrès importants réalisés dans l'application de l'Initiative "Systématisation et normalisation d'une méthode d'observation des élections pour l'OEA". Ce faisant, le DPE vise à créer un cadre méthodologique rigoureux et objectif pour l'observation des élections, qui permettra à l'Organisation de perfectionner et de professionnaliser ses procédures et pratiques d'observation des processus électoraux dans le Continent américain, ainsi que de systématiser le suivi des recommandations que formule l'OEA lors de chaque Mission d'observation des élections.

Dans le cadre de son effort de consolidation et d'amélioration de la pratique de l'observation des élections, en 2006, le DPD a aussi collaboré et eu des interactions avec des organismes tels que l'ONU, l'Union européenne et le Centre Carter, en participant à des activités, notamment à la réunion sur les Principes de l'observation internationale des élections tenue sous l'égide du *Commonwealth Secretariat* en mai et à un atelier de travail organisé par le Centre Carter en novembre sur le thème de l'observation des processus électoraux et de la technologie électorale.

SOUS-SECRETARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) comprend le Bureau du Secrétaire exécutif et les départements suivants: Suivi, politiques et programmes, Éducation et culture, Développement social et emploi, Science et technologie, Commerce, tourisme et compétitivité et Développement durable”. Il a pour mission de soutenir les États membres dans leurs efforts visant à réduire la pauvreté et à rehausser les niveaux de développement économique et social, en appuyant le dialogue, au plus haut niveau, destiné à définir des politiques et fixer des priorités dans les domaines du développement social, de l’emploi, de l’éducation, de la culture, de la science et de la technologie, du commerce, du tourisme, de la compétitivité et du développement durable et de l’environnement. De plus, il encourage, coordonne et facilite l’exécution de programmes, de projets et d’activités axés en particulier sur le renforcement institutionnel, le développement des capacités et la mise en œuvre de politiques gouvernementales efficaces.

Bureau du Secrétaire exécutif

Tout au long de 2006, le SEDI, par l’intermédiaire du Bureau du Secrétaire exécutif, a appuyé les organes politiques dans le cadre du CIDI, en coordonnant leurs activités avec celles des différents bureaux du Secrétariat, dont plusieurs ont organisé pendant l’année des réunions ministérielles. Il a également élaboré et exécuté des projets de développement qui contribuent au renforcement institutionnel, au développement des capacités, à la mise en place de politiques efficaces de développement et à la mobilisation de ressources extérieures à l’appui de cette cause. Ce faisant, il s’est efforcé de fonder ses activités sur l’encouragement de la coopération horizontale entre les pays membres, sur la collaboration avec le secteur privé et la formation des ressources humaines.

En 2006, le SEDI a resserré ses relations de coopération avec l’Agence canadienne de développement international (ACDI) – qui au moyen du Programme *New Programming Approaches* (NPA) apporte son appui à 4 initiatives appliquées par le Bureau du Secrétariat exécutif - et a donné une forte impulsion à ses relations avec l’Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), avec lequel il a signé un nouveau projet de coopération qui garantit un plan de travail de deux ans pour le Réseau GEALC (Réseau des dirigeants de la cyberadministration en Amérique latine et dans les Caraïbes). Par ailleurs, le groupe d’entités promoteur du Réseau GEALC a été incorporé à la Banque interaméricaine de développement par l’intermédiaire de l’initiative Biens publics régionaux.

Dans le domaine de la cyberadministration, trois ateliers continentaux ont été organisés dans le cadre du Réseau GEALC: au Canada (mars), en République dominicaine (août) et en Colombie (octobre). Ces ateliers ont réuni les responsables de la cyberadministration des pays membres du Réseau GEALC et ont porté respectivement sur “l’expérience acquise par le Canada dans le domaine de la cyberadministration”, “la modernisation de la gestion des douanes au moyen des technologies de l’information et de la communication” et “l’interopérabilité et l’intranet gouvernementaux”. Dans le cadre de l’initiative FOCOH (Fonds de coopération horizontale) du même Réseau GEALC, en 2006, 10 experts d’Amérique latine et des Caraïbes en

cyberadministration ont été mobilisés afin de mettre en commun leurs expériences. Pendant l'année, le SEDI a également assumé la direction du *eGe (Groupe d'étude sur l'efficacité de la cyberadministration)*, mécanisme de coordination et de collaboration entre institutions composé de la Banque mondiale, de la BID, de l'OEA, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), de la CEPALC, de l'ICA et de la Fondation *Development Gateway*.

Pendant l'année, le Bureau du Secrétaire exécutif a organisé à Kingston (Jamaïque) un atelier sur la modernisation des douanes à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a permis d'élaborer deux projets de transfert de la formule adoptée par les douanes jamaïcaines, CASE, à Grenade et à Antigua-et-Barbuda. Le SEDI a déjà obtenu un financement partiel au titre des deux projets qui commenceront à être mis en œuvre, une fois leur officialisation terminée. Toujours dans le domaine de la cyberadministration, le Bureau du Secrétaire exécutif a réalisé en 2006 la dix-septième édition de son cours en ligne sur la cyberadministration. À ce jour, environ 2 000 fonctionnaires des 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes y ont participé et obtenu un diplôme. Le cours a été donné en espagnol, en anglais et en portugais et ses diplômés sont intégrés dans un mécanisme virtuel de collaboration et d'échange dénommé "Forum cyberadministration de l'OEA".

Le Programme MuNet (Municipalités efficaces et transparentes) a atteint en 2006 la phase la plus intense de son exécution. Dans le domaine de la cyberadministration, 186 fonctionnaires de l'État ont reçu une formation, les 21 stratégies de la cyberadministration ont été présentées aux 21 municipalités participantes de 11 pays d'Amérique latine et les outils technologiques d'appui ont commencé à être mis en œuvre: MuniPortal, MuniCompra et MuniServi. En ce qui concerne le cadastre, la relation de coopération a été officialisée avec les 4 municipalités participantes, l'apprentissage des ressources humaines a démarré dans ces municipalités et les premiers décaissements financiers à l'appui de leurs initiatives en matière de cadastre ont eu lieu.

Pour ce qui est de la coopération avec le secteur privé, le Bureau du Secrétaire exécutif a continué d'appliquer l'accord passé avec *Stewart Title International*, après la fin du projet de cadastre/registre des propriétés exécuté à Antigua-et-Barbuda. Au dernier trimestre de 2006, le Bureau du Secrétaire exécutif a fait une mission conjointe avec cette entreprise à Saint-Kitts-et-Nevis afin d'évaluer la possibilité de reproduire dans ce pays les bons résultats obtenus à Antigua-et-Barbuda. Dans le cadre de l'accord signé avec Microsoft, la municipalité de La Paz (Bolivie) a reçu en don un portail municipal de cyberadministration. Cette initiative n'est pas encore officialisée. Par ailleurs, le Bureau du Secrétaire exécutif a signé un accord de coopération avec l'entreprise **ESRI** dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG) pour un montant de plus de \$1 million de dollars.

Le programme *Computers for Communities*, exécuté avec l'appui de l'ACDI, de l'ICA et de Industry Canada, a lancé un appel d'offres pour des projets pendant l'année. Six pays (El Salvador, Guatemala, Guyana, Jamaïque, Paraguay et Venezuela) ont été sélectionnés en vue de bénéficier de fonds d'amorçage qui leur permettront d'établir un programme de recyclage d'ordinateurs.

Dans le domaine de la Responsabilité sociale des entreprises, le Bureau du Secrétaire exécutif, avec l'appui de l'ACDI et de FOMIN-BID, a continué d'apporter un soutien aux activités de formation et de sensibilisation que mène FORO EMPRESA dans la région. Il a également élaboré et entrepris l'exécution d'un Programme de promotion de la responsabilité sociale des entreprises dans les petites et moyennes entreprises des Caraïbes.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le "Forum des pratiques optimales des Amériques" a principalement porté sur l'importance des TIC pour la gestion des processus électoraux. Ce forum en ligne, réalisé en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions politiques et démocratiques de l'OEA, a permis de distribuer dans toute la région 300 exemplaires de la publication bilingue anglais-espagnol intitulée "Introduction des nouvelles technologies dans les processus électoraux", dans laquelle sont analysés les cas du Paraguay, du Panama et de la Colombie. Il a aussi été convenu avec l'ACDI d'organiser en 2007 un forum sur le thème "Atténuation des effets des catastrophes au moyen de l'utilisation des TIC", en collaboration avec le Bureau du développement durable du SEDI.

Pendant la première moitié de 2006, le Bureau du Secrétaire exécutif a fait fonction de prestataire d'assistance technique et de services-conseils auprès du Groupe de travail chargé de la négociation et de la rédaction de la "Déclaration de Santo Domingo" et de la résolution d'appui à la mise en œuvre de cette déclaration [AG/RES. 2243 (XXXVI-O/06), qui ont été approuvées à la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA. La Déclaration et la résolution contiennent une série de mandats qui ont été exécutés par le Bureau exécutif du SEDI.

Département du suivi, des politiques et des programmes

Ce Département est chargé de coordonner et de faciliter l'appui au processus de définition et de mise en œuvre, selon les cas, des décisions dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Ses activités principales visent à faciliter la prise de décision par les organes politiques et assurer le suivi de leurs mandats. Le Département est aussi chargé de promouvoir, d'appuyer, de coordonner et de faciliter l'élaboration et l'exécution de programmes, de projets et d'activités de partenariat pour le développement, en particulier en administrant le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI). Pour s'acquitter de ses fonctions, il a regroupé ses activités en deux sections: a) Suivi des réunions ministérielles, qui fait office de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI); b) Évaluation des programmes et des projets, chargée de gérer et d'évaluer les projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) ainsi que d'autres projets et activités de partenariat pour le développement

La section Suivi des réunions ministérielles apporte une assistance technique, spécialisée et logistique, en coordonnant la préparation, la réalisation et le suivi des réunions dans le cadre du CIDI, aussi bien ministérielles que techniques, ainsi que des réunions de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI), de ses organes subsidiaires et du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). De plus, elle appuie le Secrétaire exécutif/Directeur de l'Agence dans ses relations avec les Missions permanentes, les Organismes internationaux et les Bureaux du Secrétariat général. Elle est aussi chargée de la préparation (ou, le cas échéant, de la coordination de la préparation) des projets de résolution, déclarations, statuts, règlements et rapports qui sont présentés aux organes

politiques pertinents, ainsi que de la prestation de services consultatifs aux membres du bureau de ces organes et aux représentants des États membres en général.

Dans le cadre des activités de partenariat pour le développement gérées par la section Évaluation des programmes et des projets, il existe des fonds de coopération provenant de contributions versées par les pays pour mettre en œuvre des projets concrets, mais l'activité principale de la section consiste à gérer le FEMCIDI. Ce Fonds assure l'exécution d'une centaine de projets par an dans l'ensemble des États membres, lesquels se rapportent à l'éducation, à la science et à la technologie, à la culture, au développement social, à la démocratie, au tourisme, au développement durable et à l'environnement et au commerce. Ces projets, qui sont présentés par les pays eux-mêmes, peuvent revêtir un caractère national ou multinational (régional ou continental) et leur durée peut atteindre 4 mois. Ce Fonds est alimenté par les contributions volontaires des États membres qui s'élèvent généralement à un montant d'environ \$8 millions par an. Pour pouvoir bénéficier de la coopération de ce Fonds, les pays doivent y avoir contribué.

- Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré et ses organes subsidiaires

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré a coordonné les activités réalisées au titre du suivi des mandats issus de l'Assemblée générale et de la Onzième Réunion ordinaire du CIDI ainsi que des mandats adoptés dans les diverses réunions sectorielles au niveau ministériel et des commissions interaméricaines.

En collaboration avec les autres services du Secrétariat général, il a planifié, coordonné et appuyé les travaux préparatoires et la réalisation des réunions sectorielles suivantes: Troisième Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation; Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture; Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie et Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts responsables chargés du développement durable. Une description détaillée des décisions adoptées par les États membres figure aux pages correspondant aux activités de chaque domaine sectoriel du SEDI.

En sa qualité de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), il a planifié et coordonné la Onzième Réunion ordinaire du CIDI. Pour préparer cette rencontre, il a organisé les réunions des différents organes et élaboré des rapports et des documents techniques sur les questions relevant de sa compétence. Il a également contribué aux échanges d'informations spécialisées sur les politiques de coopération dans les domaines prioritaires du Plan stratégique figurant dans le programme de travail du CIDI

Il convient de mentionner aussi que l'Assemblée générale, par sa résolution AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06), a décidé d'interrompre de façon immédiate et temporaire, l'octroi de nouvelles bourses en 2006 pour les études supérieures des deuxième et troisième cycles universitaires (PRA) et du premier cycle universitaire (SPECRAF) et que cette interruption demeurerait en vigueur jusqu'à ce que le CIDI et le Conseil permanent approuvent, lors d'une réunion mixte, le nouveau mécanisme d'octroi de bourses. De même, elle a demandé au Secrétariat général de présenter à l'examen de la CEPCIDI, par l'intermédiaire du Secrétariat de la Commission du

Fonds pour le développement humain, une proposition selon laquelle le programme de bourses doit être administré dans le plus strict respect des normes de compétence, de transparence et d'éthique, et elle a recommandé à la CEPACIDI d'envisager et d'approuver les modifications nécessaires du Manuel de procédures pour le Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, y compris un plafond des montants annuels affectés à chaque bourse. Le Département de suivi, des politiques et des programmes a apporté son appui à la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement au cours des négociations portant sur ce nouveau Manuel.

Enfin, le Département a été chargé de contribuer aux travaux du Conseil d'administration de l'AICD sous forme de consultations électroniques et d'organisation de réunions sur la gestion des projets de coopération technique financés au moyen des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

- Évaluation des programmes et des projets
 - Programmation du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) pour 2006

Compte tenu des résultats et des recommandations des trois premiers cycles d'évaluation des projets financés sur des ressources du FEMCIDI, le SEDI a élaboré, à titre expérimental pilote, de nouvelles formes de présentation des propositions de nouveaux projets et de Plan de travail pour les projets qui ont une suite. À la fin du cycle de programmation du FEMCIDI pour 2006, le Secrétariat analysera le succès obtenu et/ou les faiblesses observées et effectuera les ajustements nécessaires.

Le SEDI a établi le document «Proposition préliminaire de programmation des activités de partenariat pour le développement financées par le FEMCIDI 2006», qui comprenait 110 propositions de projets présentées par 33 pays membres. Sur les 110 projets, 58 étaient des projets déjà engagés et 52 des projets nouveaux; et 49 étaient des projets multinationaux et 61 des projets nationaux. Le montant des demandes de financement pour ces projets s'élevait à EU\$12 205 172. Le montant total des fonds disponibles pour la programmation du FEMCIDI 2006 s'élevait à EU\$8 195 402,43 (ce montant comprend les contributions nettes au FEMCIDI 2005 et au FEMCIDI 2006, ainsi que les intérêts courus, les fonds non programmés, les fonds non exécutés et les fonds remboursés).

Cette proposition préliminaire de programmation assortie de la documentation pertinente sur les projets qu'elle contenait (proposition complète, rapports d'activités, plans de travail, etc.) a été soumise au début de l'année aux membres des Commissions spécialisées non permanentes (CENPES). La réunion des CENPES correspondant au cycle de programmation du FEMCIDI pour 2006 s'est déroulée du 7 au 9 février 2007. Les membres des 8 commissions ont évalué les projets et ont présenté leurs recommandations au Conseil d'administration de l'AICD sur les projets à financer et le niveau de financement de chaque projet.

Le nombre des projets figurant dans l'avant-projet et la ventilation par compte sectoriel du montant des ressources demandées sont indiqués ci-dessous (en EU\$).

Commerce:	10 projets pour un montant de EU\$1 187 206
Développement social:	17 projets pour un montant de EU\$1 475 104
Éducation:	26 projets pour un montant de EU\$3 142 064
Culture:	4 projets pour un montant de EU\$353 319
Science et technologie:	15 projets pour un montant de EU\$1 522 374
Démocratie:	7 projets pour un montant de EU\$667 046
Tourisme:	10 projets pour un montant de EU\$1 333 359
Développement durable et environnement:	21 projets pour un montant de EU\$2 524 700

Le processus de programmation FEMCIDI 2006 a supposé une analyse détaillée de la part du SEDI des profils de projets présentés par les États membres. Le SEDI a retenu un nombre déterminé de profils qui répondaient aux critères de sélection en vigueur et qui témoignaient aussi d'un équilibre thématique et régional approprié.

Dans une deuxième phase, le SEDI a prêté une assistance technique et administrative minutieuse aux institutions reflétant les profils sélectionnés de façon à garantir l'élaboration appropriée et en temps voulu des propositions finales de projets. Les propositions finales incomplètes ou insatisfaisantes ont été retirées de l'avant-projet de programmation.

- Exécution du FEMCIDI 2004

En 2006, le SEDI, avec la collaboration des Bureaux hors siège de l'Organisation, a assuré le suivi de la mise en œuvre des projets et analysé les rapports d'activité, en appuyant les institutions d'exécution lorsque celles-ci se heurtaient à des difficultés pour coordonner leurs activités, en particulier dans le cas de projets multinationaux.

La Programmation des activités de partenariat FEMCIDI 2004 comprenait quatre-vingt deux projets –cinquante-deux multinationaux et quarante nationaux- qui se sont élevés à un montant total de EU\$7 598 967,52. Il convient d'indiquer aussi que sur décision du Conseil d'administration, la période d'exécution des projets financés au moyen des ressources du FEMCIDI 2004 a été plus longue (17 mois) que la période habituelle qui était de 12 mois.

- Évaluation des projets financés par le FEMCIDI

Le troisième cycle d'évaluation des projets financés par le FEMCIDI s'est achevé en octobre 2006. L'échantillon sélectionné pour ce troisième cycle comprenait 27 projets financés sur des ressources du FEMCIDI 2001, 2002 et 2003, parmi lesquels certains étaient des projets d'un an et d'autres, des projets s'étendant sur plusieurs années. Sur les 27 projets sélectionnés pour être évalués par des consultants indépendants, 18 étaient des projets multinationaux et 9 des projets

nationaux. Vingt-quatre d'entre eux ont bénéficié d'un financement égal ou supérieur à EU\$100 000.

Il ressort des évaluations que 96% des projets évalués ont maintenu un degré de cohérence élevé avec les politiques et les priorités des gouvernements concernés et avec les priorités établies par les États membres dans le cadre de l'OEA. Bien qu'une proportion importante des projets (74%) ait obtenu les résultats escomptés, on constate des différences quant à la mesure de ces résultats; en effet, 26% des projets ont obtenu les résultats prévus mais de façon plus limitée. On peut également affirmer que la plupart de ces projets (74%) ont utilisé comme il se doit les ressources qui leur ont été attribuées et que le rapport coût-résultats a été acceptable. En ce qui concerne la durabilité, cette catégorie continue d'être la plus faible de toutes celles qui ont été évaluées et aucune amélioration n'a été observée par rapport à la durabilité des projets évalués durant le deuxième cycle (dans 63% des cas seulement, est-il précisé, les bénéfices et les impacts du projet continueraient une fois celui-ci achevé).

Sur la base des résultats cumulatifs des premier, deuxième et troisième cycles d'évaluation, le SEDI a analysé les conclusions et les a classées en trois grandes catégories de facteurs: 1) les facteurs qui contribuent au succès des projets; 2) les facteurs qui empêchent les projets d'être exécutés dans les meilleures conditions et 3) les enseignements qui s'en dégagent (éléments dont il faut tenir compte pour améliorer le processus de planification et d'exécution des projets). La finalité de cette classification est de faciliter l'utilisation des conclusions aussi bien par les institutions de coordination et d'exécution que par les institutions qui présentent de nouvelles propositions de projets et par le Secrétariat, de sorte qu'il soit possible d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets et leurs perspectives de durabilité à l'avenir. C'est pourquoi, chacune des trois catégories a été subdivisée en sous-catégories qui tiennent compte de la conception, de la gestion, de l'exécution et de la durabilité des projets. Ces informations ont été transmises au début de 2007 au Conseil d'administration de l'AICD, ainsi qu'aux Organismes nationaux de liaison (ONE), aux bureaux hors siège de l'OEA et aux institutions de coordination et d'exécution des projets.

Département de l'éducation et de la culture

Le Département de l'éducation et de la culture (DEC) a pour mission d'aider les États membres dans leurs efforts visant à garantir une éducation de qualité pour tous et à protéger et à utiliser la richesse de leur patrimoine culturel en tant que facteur indispensable pour parvenir au développement économique, social et humain. À cet effet, il encourage le dialogue politique, l'échange de connaissances et la coopération technique. En 2006, il a soutenu le dialogue politique en organisant la Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture et la Troisième Réunion ordinaire du Comité interaméricain de l'éducation. Par ailleurs, il a contribué à la promotion de la coopération technique pour l'échange de connaissances et la création de nouveaux réseaux à l'intention des responsables chargés de l'élaboration de la politique, des chercheurs et des spécialistes de l'éducation et de la culture. Par l'intermédiaire de ses partenariats avec les États membres et d'autres organismes, le DEC a mobilisé EU\$737 400 en 2006 et il est en passe de mobiliser en 2007 quelque EU\$1,3 million provenant de sources extérieures pour appuyer les initiatives de l'OEA dans les domaines de la culture et de l'éducation.

- Éducation

L'une des fonctions les plus importantes du Département est celle de Secrétariat technique des Réunions de ministres et des Commissions interaméricaines de l'éducation (CIE). Ces commissions interaméricaines, composées d'un représentant de chaque État membre, sont chargées de matérialiser les engagements contractés pendant les réunions ministérielles par des actions concrètes. Le DEC a appuyé la Troisième Réunion de la CIE (octobre 2006) dans l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et des projets du Plan de travail 2005-2007 approuvé par les ministres de l'éducation. Il a également contribué aux deux réunions du bureau et du Comité exécutif de la CIE (novembre 2005, avril 2006) pour examiner les progrès réalisés dans le cadre des initiatives existantes et évaluer 12 propositions de projets, dont trois ont été approuvées aux fins d'un financement partiel sur des fonds autorisés en vertu de la résolution CP/RES. 831 (1842/02).

En 2005, les ministres de l'éducation ont recommandé l'exécution du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques. En sa qualité de Secrétariat technique, le DEC a convoqué le Groupe consultatif (Bogota, 19-21 avril) pour réviser le plan de travail du programme; a commencé une enquête sur les politiques et les programmes des États membres dans ce domaine; a contribué à l'organisation d'un séminaire sur le thème "Bonnes pratiques concernant l'éducation citoyenne" (Ville de Mexico, 6-8 juillet); et a lancé un bulletin en ligne et le portail Web de l'éducation (WWW.educadem.oas.org).

Le DEC et le Ministère de l'éducation de Trinité-et-Tobago ont lancé le Réseau interaméricain de formateurs des enseignants lors d'un séminaire sur les politiques et pratiques éducatives qui a eu lieu du 26 au 29 septembre. Cent délégués, parmi lesquels des recteurs d'université, des formateurs d'enseignants, des responsables de l'élaboration de la politique de l'éducation, des chercheurs et des fonctionnaires d'organismes internationaux du Continent américain, ont analysé des défis communs et les moyens de les relever.

En 2006, le DEC et des experts des États membres ont mis au point le projet continental «Les politiques et les stratégies pour un passage réussi des jeunes enfants vers la socialisation et l'école», qui vise à compléter les activités réalisées par les États membres de l'OEA pour élaborer, améliorer et évaluer les politiques qui rehaussent l'engagement, la qualité et l'équité dans le Développement de la petite enfance pour les enfants âgés de moins de 8 ans.

Le DEC a continué d'intégrer le Groupe consultatif du Projet régional d'indicateurs sur l'éducation (PRIE), qui a pour objectif de renforcer la capacité technique des bureaux de statistiques des Ministères de l'éducation; de promouvoir une plus grande utilisation des données dans l'élaboration des politiques; et de recueillir et de publier des données sur les progrès réalisés par des États membres de l'OEA pour atteindre les objectifs des Sommets des Amériques en matière d'éducation. Par ailleurs, il a créé le site Web www.prie.oas.org pour diffuser les résultats du projet.

- Culture

En sa qualité de Secrétariat technique de la CIC, le DEC a apporté un appui à la Réunion extraordinaire de la CIC (Washington, 27-28 mars), à la Réunion préparatoire de la Troisième Réunion des ministres (Washington, 17-18 août) et à la Troisième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture (Montréal, Québec). La rencontre de mars a eu pour objet de définir le format de la réunion ministérielle et d'approuver le Plan de travail de la CIC pour 2006-2007, formulé par les membres du bureau de la CIC et du DEC. Afin d'aider les États à définir et à évaluer les activités et à en améliorer la qualité, le DEC a commencé à utiliser un formulaire qu'il a mis au point pour la présentation des projets.

En ce qui concerne la Troisième Réunion des ministres de la culture, conformément à ce qui a été convenu à la Réunion extraordinaire de la CIC, la thématique du dialogue ministériel s'inspirerait des principes de la Déclaration de Mar del Plata, orientés vers l'échange de données d'expériences entre les pays. Les quatre thèmes ministériels ont été dirigés par les États-Unis, le Brésil, la Jamaïque et le Guatemala et ont comporté des exposés d'autres États membres, ainsi que d'organisations de la société civile. À l'issue de la réunion, les Ministres ont approuvé le communiqué final et une liste d'activités prioritaires.

Parmi les activités de coopération horizontale contenues dans le Plan de travail et destinées à l'échange de données d'expériences et au renforcement institutionnel, il convient de noter trois ateliers sous-régionaux réalisés en 2006 (Caraïbes – Trinité-et-Tobago, mars; Centramérique - Mexique, juillet; et Amérique du Sud - Chili, septembre). Ils avaient pour objet de faire connaître l'état d'avancement des systèmes d'information culturelle et les défis que posent pour les États membres l'élaboration et la mise en marche de ces systèmes; de diffuser les enseignements dégagés dans ce domaine par le Canada, le Mexique et le Chili, ainsi que les travaux d'organismes sous-régionaux et internationaux en la matière. En avril 2007, une réunion de synthèse, de concertation et de planification aura lieu en Colombie avec la participation d'experts internationaux, des États membres de chaque sous-région et d'organismes internationaux et sous-régionaux pour formuler une proposition des lignes d'action et des activités concrètes, qui seront présentées à la Troisième Réunion de la CIC prévue pour le second semestre de 2007.

La Troisième Réunion des ministres a été l'occasion de mettre à jour le Portefeuille permanent des programmes prometteurs dans le domaine de la culture, qui contient les programmes que les ministères et responsables chargés de la culture veulent mettre en commun avec leurs homologues. En décembre, un atelier de mise en commun des enseignements tirés du Programme de sauvegarde et de promotion de la production artisanale, autochtone et traditionnelle (PROPAITH) a eu lieu au Honduras, avec la participation de 10 États membres et d'un nombre égal de représentants nationaux. Le DEC vise à améliorer les mécanismes utilisés à cette fin et à renforcer le suivi qui a pour objectif l'évaluation de l'impact de ces activités.

Département de la science et de la technologie (DSCT)

Afin de mener des actions concrètes de façon plus efficace, conformément aux mandats de l'OEA, le Département de la science et de la technologie (DSCT) a été réorganisé au second semestre de 2006.

Dans ce contexte, l'initiative Ingénierie pour les Amériques (IpA) a été reconnue prioritaire. Les doyens des facultés d'ingénierie, les hauts fonctionnaires des gouvernements et représentants de cette branche d'activité ont établi en 2006, avec le DSCT, un plan d'action pour définir les objectifs et les moyens d'obtenir des garanties de qualité dans la carrière d'ingénierie. Un projet pilote auquel ont participé quatre pays, à savoir la République dominicaine, la Jamaïque, le Panama et Trinité-et-Tobago, a été présenté pour financement à la Banque interaméricaine de développement (BID).

- Métrologie

Par le biais du programme de métrologie, le DSCT apporte son appui aux Instituts nationaux de métrologie (NMI) dans les 34 États membres de l'OEA et il a préparé un plan d'expansion pour 2007.

- Énergie

Le Département du développement durable et le Département de la science et de la technologie ont collaboré au lancement de sources d'énergie renouvelables de substitution. Lors de la trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale qui aura lieu au Panama, des propositions d'activités concrètes seront présentées pour la promotion de politiques de l'énergie, l'amélioration de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques.

- Questions de genre

Le Département de la science et de la technologie a encouragé, au niveau international, la perspective de l'égalité et de l'équité des sexes dans l'enrichissement des connaissances. Ce faisant, il a pour objectif d'accroître la capacité nationale des connaissances scientifiques dans la région, ce qui a également été reconnu comme un thème prioritaire à la Première Réunion continentale des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie. Compte tenu de cela, et dans le cadre d'une action concertée avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM), le *Gender Advisory Board* (Conseil consultatif chargé des sexospécificités – CSTD de l'ONU) et la Chaire régionale UNESCO-Femme, science et technologie en Amérique latine, le DSCT a préparé une proposition de programme pour les bailleurs de fonds qui appuient la mise en œuvre de cette initiative continentale sur cette question.

- Popularisation de la science

Le DSCT a élaboré en 2006 un document préliminaire dans lequel il reconnaît que le journalisme scientifique est une composante indispensable de la capacité scientifique, technologique et innovante d'une nation, pour encourager le développement social et économique.

- Promotion de la participation de la société civile

Le DSCT a préparé et organisé le forum virtuel “Gouvernance et développement dans la société du savoir” dans le cadre des activités menées par l’OEA pour encourager et faciliter le dialogue et la contribution de la société civile à l’Assemblée générale. Les recommandations issues de ce forum ont été présentées aux ministres des affaires étrangères, aux chefs de délégation des États membres et au Secrétaire général pendant le dialogue qui a eu lieu avec la société civile à l’occasion de la trente-sixième Session ordinaire de l’Assemblée générale tenue à Santo Domingo, en République Dominicaine.

Département du développement social et de l’emploi

Le Département du développement social et de l’emploi (DDSE) a pour mission principale d’appuyer les efforts déployés par les États membres pour faire progresser le développement avec équité en encourageant des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, le travail décent et la création d’emplois. À ces fins, il mène des activités intégrées dans les domaines suivants: i) promotion du dialogue interaméricain en matière de développement social, de travail et d’emploi; ii) encouragement du partenariat pour le développement; iii) coordination des activités avec d’autres organismes internationaux, universitaires, du secteur privé et de la société civile.

- Développement social

Au titre du suivi des travaux réalisés dans le cadre des négociations de la Charte sociale des Amériques et de son plan d’action, le DDSE a exercé les fonctions de secrétariat technique du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI chargé de cette tâche. De même, en sa qualité de secrétariat technique du Réseau social pour l’Amérique latine et les Caraïbes, le DDSE a appuyé la coordination de la XIII^e Conférence annuelle de ce Réseau, qui a eu lieu en août à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) et a géré le fonds volontaire. Suite aux accords conclus, il a étroitement collaboré avec la présidence du Réseau social, qui revient actuellement au Fonds de solidarité et d’investissement social (FOSIS) du Chili, à la programmation des activités de coopération qui seront réalisées en 2007.

Sur l’initiative de la Banque mondiale, le DDSE, avec la BID et la CEPALC, a commencé à rédiger un document interorganisations sur l’impact de l’application de l’approche du droit dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. Quatre pays de la région ont été sélectionnés comme études de cas, à savoir le Chili, le Guatemala, le Pérou et l’Uruguay.

- Emploi

Le DDSE a terminé le projet “La promotion des micro et petites entreprises comme stratégie de création d’emplois et de lutte contre la pauvreté dans les Amériques”, qui a été exécuté sous les auspices de l’Agence espagnole de coopération internationale. Ce projet a principalement porté sur l’analyse et l’identification de stratégies de développement social et de création d’emplois fondées sur la promotion des micro et petites entreprises. Dans ce cadre et pour analyser les répercussions des mandats spécifiques issus du Quatrième Sommet des Amériques sur ce thème, une réunion de travail a eu lieu avec le Comité directeur du Congrès des PME des Amériques. Un

document a également été élaboré sous le titre “Microentreprises, pauvreté et emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes. Une proposition de travail”, qui a été présenté à une réunion technique à laquelle ont été convoqués des ministres du travail, de l’économie et des membres du Réseau social. Dans le même ordre d’idées, deux programmes à impact élevé pour la création d’emplois sont venus s’ajouter aux activités du DDSE pendant l’année: le Programme relatif aux achats publics et le Programme de promotion des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) électroniques.

Avec l’aide de la Mission des États-Unis auprès de l’OEA et de l’Agence canadienne de développement international, le Programme relatif aux achats publics a coordonné la réalisation de cinq Séminaires-Ateliers et d’une Conférence interaméricaine à laquelle ont participé de hauts fonctionnaires chargés des achats gouvernementaux dans les États membres de l’OEA: 1) “Participation compétitive de la MPME aux marchés publics”, Mexique, Mai 2006, 34 participants originaires de 14 pays; 2) “Harmonisation des pratiques en matière de marchés publics”, Costa Rica, juillet 2006, 15 participants originaires de 11 pays; 3) “Formation professionnelle et formation aux achats du gouvernement”, Équateur, septembre 2006, 11 participants originaires de 6 pays; 4) “Stratégies pour le développement des achats du gouvernement en ligne”, Brésil, septembre 2006, 15 participants originaires de 12 pays; 5) “Liens entre les marchés publics et les systèmes financiers”, Paraguay, 23 participants originaires de 14 pays. La III^e Conférence des Amériques sur les achats publics a eu lieu au Pérou, en novembre 2006, avec 35 participants originaires de 18 pays.

Ce Programme a contribué également à la diffusion des progrès de la modernisation des marchés publics dans le Continent américain par l’intermédiaire du site Internet du Réseau et à des initiatives d’institutionnalisation de la coopération technique dans le domaine des achats gouvernementaux.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le DDSE a terminé la Deuxième phase du Projet MPME électroniques en Amérique centrale et au Panama, exécuté avec l’aide du FEMCIDI et de l’ACDI. Des activités pilote d’apprentissage ont été réalisées avec 120 entreprises d’Amérique centrale et du Panama et six réunions nationales ont eu lieu pour faire connaître les résultats de ces activités pilote, auxquelles ont participé environ 600 représentants de MPME, d’associations d’entreprises, d’organismes d’assistance technique et d’entités chargés du développement de la MPME dans la région. Cette étape s’est achevée par une Réunion de mise en commun des résultats au Costa Rica, en novembre 2006.

Dans le cadre de ce même projet et avec l’aide de la Mission permanente des États-Unis auprès de l’OEA, les activités indiquées ci-dessous ont été menées: 1) Participation des Directeurs nationaux chargés de promouvoir les MPME en Amérique centrale et au Panama au Congrès des PME des Amériques, au Mexique en mai 2006. 2) Séminaire interaméricain sur la participation compétitive de la MPME aux marchés publics, réalisé lui aussi au Mexique en mai. 3) Séminaire interaméricain sur le thème Stratégies pour le développement de la MPME électronique, au Panama, en octobre 2006. À cette occasion, le Réseau interaméricain pour la promotion de la MPME électronique a été créé.

- Travail

En sa qualité de Secrétariat technique de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT), le DDSE a collaboré avec les membres du bureau de la Conférence à la mise en œuvre du Plan d'action approuvé par la Quatorzième CIMT. À cette fin, il a coordonné une réunion des Groupes de travail de la Conférence en avril 2006 dans la ville de Mexico, ce qui lui a permis de faire progresser l'examen des thèmes prioritaires de la CIMT et les préparatifs de la Quinzième CIMT qui aura lieu en 2007 à Trinité-et- Tobago. Dans le cadre de l'engagement renouvelé de collaboration entre l'OEA et l'OIT pour le renforcement de la CIMT, convenu dans le *memorandum* signé par les hauts responsables des deux organismes en août 2005, le DDSE a participé à la XVIe Réunion régionale américaine de l'OIT, tenue en mai à Brasilia, et au Forum *Tripartite Caribbean Employment* (Forum tripartite des Caraïbes sur l'emploi), réalisé en octobre 2006 à la Barbade.

En 2006, avec le concours financier du Gouvernement canadien, le DDSE a lancé le Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), qui est un mécanisme de coopération et d'échange de connaissances et de données d'expériences pertinentes pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Ministères du travail du Continent américain. Dans le cadre de cette initiative, trois ateliers continentaux ont été offerts sur des thèmes jugés prioritaires par la CIMT: 1) L'atelier sur la santé et la sécurité au travail, réalisé à San Salvador, El Salvador, les 16 et 17 mai. Inauguré par le Président Elías Antonio Saca, cet atelier a réuni des représentants des Ministères du travail originaires de 23 États membres et a été organisé par le DDSE en partenariat avec l'OIT, l'OPS et Fundacersso; 2) L'atelier sur l'intermédiation du travail et les observatoires du marché du travail, réalisé à Cocoyoc, au Mexique le 7 novembre, avec la participation de spécialistes de la CIMT et de représentants du COSATE et de la CEATAL; 3) l'atelier sur les droits du travail des travailleurs migrants, organisé à Ottawa, au Canada, les 28 et 29 novembre, et auquel ont participé des représentants de 28 États membres, des membres du COSATE et de la CEATAL ainsi que des représentants de notamment l'OIT, la CIDH et l'OECS.

Département du développement durable

Le Département du développement durable est le département du SEDI qui est chargé de la promotion du développement durable et d'une gestion rationnelle de l'environnement.

En 2006, ce Département a participé aux préparatifs de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable en organisant des ateliers de préparation technique. Il a réalisé, avec l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), un atelier sur l'agriculture, la sylviculture et le tourisme durables au Costa Rica, immédiatement avant de tenir un Forum mondial du commerce conjointement avec l'OCDE, sur le commerce et le développement durable. En Jamaïque, il a organisé un atelier technique sur l'atténuation des risques de catastrophes naturelles et, en Équateur, des experts du Continent américain se sont réunis pour promouvoir la gestion intégrée des ressources hydriques. Ce Département a également encouragé la participation du public avant la réunion en tenant des consultations avec la société civile au Panama, en Argentine, en Bolivie, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis au moyen d'un "forum virtuel" opéré en collaboration avec la Fondation

Development Gateway. Toujours dans le cadre des préparatifs de la réunion, le Département du développement durable, avec le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité et conformément aux mandats contenus dans la résolution AG/RES. 2244 (XXXVI-O/06) de l'Assemblée générale de l'OEA, a tenu des consultations avec le secteur privé qui ont apporté des informations utiles sur les thèmes du programme ministériel. Au cours de la réunion ministérielle proprement dite tenue à Santa Cruz, en Bolivie, les 4 et 5 décembre, il a été convenu d'une déclaration ministérielle sur le développement durable ("Déclaration de Santa Cruz +10"), ainsi que du Programme interaméricain pour le développement durable.

En 2006, le site Web du Département a fait l'objet d'une refonte, tandis que la série sur les politiques et les autres formes de communication se poursuivait.

Le programme de projets extérieurs du Département du développement durable s'élève au total à un montant d'environ EU\$70 millions, y compris les fonds de contrepartie, le montant du programme annuel des projets extérieurs se chiffrant à environ EU\$8 millions. Les principales activités du programme sont les suivantes:

- Gestion des ressources hydriques

Le Département du développement durable a appuyé les activités de promotion de la gestion intégrée et durable des ressources hydriques par les États membres, en faisant principalement porter ses efforts sur les bassins communs à plusieurs pays et les zones côtières. Les principaux projets sont: le Programme d'action stratégique pour le bassin binational du fleuve Bermejo; le Cadre pour la gestion durable des ressources hydriques transfrontières du bassin de la Plata; le Projet pour la protection de l'environnement et le développement durable du système aquifère guarani; les actions intégrées pour la planification du développement durable de l'Amazonie et la gestion durable des terres dans l'écosystème transfrontière du Gran Chaco Americano.

Le Département a participé activement aux préparatifs et à la célébration du Quatrième Forum mondial de l'eau, qui a eu lieu dans la ville de Mexico en mars 2006. Préalablement à la réunion, il a assuré la présidence de la Commission des Amériques, pendant deux périodes, soutenant le dialogue entre les différents organismes qui encouragent la gestion durable des ressources hydriques. Par ailleurs, il a contribué à l'évaluation régionale des ressources hydriques du Continent américain, a parrainé plusieurs séances du Forum et y a participé.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Département a poursuivi sa collaboration avec UNESCO-PHI à la préparation du premier tome de UNESCO/OEA ISARM/Américas "*Acuíferos Transfronterizos de las Américas – Evaluación preliminar*" (Aquifères transfrontières des Amériques – Évaluation préliminaire). Ce livre est le premier qui présente une synthèse des connaissances actuelles sur les aquifères transfrontières des Amériques. Il est principalement destiné aux personnes chargées de prendre des décisions et aux organismes régionaux et internationaux qui participent au développement durable de la région.

- Énergie renouvelable

Le Département du développement durable a notamment pour objectif de promouvoir une plus grande utilisation des énergies renouvelables et de technologies et systèmes propices à l'efficacité énergétique. Par l'intermédiaire de son Programme Énergie renouvelable dans les Amériques (EREA), il assiste les États membres dans la formulation des politiques et des réformes normatives, le renforcement des ressources humaines et institutionnelles, l'assistance technique et l'évaluation des ressources, la gestion des connaissances et l'aide financière. Le programme est exécuté par des associations mondiales et régionales et fait office de secrétariat technique pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Partenariat international sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEEP) et l'Association *Global Village Energy Partnership* (GVEP) (Partenariat pour l'énergie du village planétaire).

Dans le cadre de son Programme EREA, le Département a entrepris une étude sur la viabilité bio-énergétique à Saint-Kitts-et-Nevis (*Bio-energy feasibility study in St. Kitts and Nevis*), dans laquelle est examinée la possibilité de convertir la canne à sucre et les ordures municipales en énergie (électricité et/ou éthanol). Il conduit aussi une étude sur l'approvisionnement en électricité des écoles rurales à El Salvador à partir de l'énergie solaire et il a pris contact avec de hauts fonctionnaires du secteur énergétique du Mexique, du Guatemala et de la Dominique pour faire des études des politiques relatives à l'énergie durable et prêter une assistance à l'application des réformes des politiques et des normes. De plus, une étude de viabilité régionale est en cours sur l'énergie géothermique dans la zone des Caraïbes orientales. Le Département a travaillé avec la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Kitts-et-Nevis, à l'aide de ressources du Fonds pour l'environnement mondial (*Global Environment Facility*), en vue d'impulser la commercialisation de cette forme d'énergie.

- Gestion des risques de catastrophes naturelles

Dans ce domaine, le Département du développement durable a pour mission d'élaborer des projets destinés à contribuer à la réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Pendant la première moitié de 2006, il a fourni une assistance technique à l'Organe consultatif mixte (OCC) de la Commission sur la sécurité continentale et à la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré dans le domaine de la réduction des catastrophes naturelles et de la gestion des risques. L'Organe consultatif mixte a été créé pour travailler à la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée générale de l'OEA sur les catastrophes naturelles et proposer des amendements aux statuts du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise (FONDEM) et de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN).

De la même façon et avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Département a lancé le Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes naturelles (*Inter-American Network for Disasters Mitigation*) et a tenu la première réunion des points nationaux de contact à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, le 3 décembre, à l'occasion de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

- Législation, politiques et aspects économiques ayant trait à l'environnement

Dans le domaine de la législation, des politiques et de l'économie concernant l'environnement, le Département s'est employé au niveau régional comme au niveau continental à affermir les politiques économiques, sociales et environnementales, afin de garantir que celles-ci se renforcent mutuellement et contribuent au développement durable. Il s'est aussi penché sur le renforcement des capacités concernant la gestion de l'environnement dans le cadre de l'intégration économique et de la libéralisation du commerce dans la région.

En 2006, le Département a tenu deux bases de données sur la législation de la région en matière d'environnement et a publié les résultats d'une analyse sur les différences existant entre les priorités institutionnelles dans les secteurs du commerce et de l'environnement, pour El Salvador, le Honduras et le Nicaragua. Il a prévu l'élaboration d'un programme de coopération qui porte principalement sur les nouveaux défis qui se posent pour la région sous l'effet des nouvelles réformes économiques et commerciales. De plus, il a terminé ses activités dans la région andine, en apportant une aide à la Colombie, à l'Équateur et au Pérou pour l'élaboration d'évaluations nationales de l'impact du libre-échange sur l'environnement; des évaluations analogues ont été effectuées pour la République Dominicaine, Trinité-et-Tobago et le Panama. Avec des participants de trois pays du MERCOSUR, le Département a en outre travaillé à l'étude des répercussions de la production de soja sur la durabilité de la région.

- Gestion de la biodiversité

Le programme sur la biodiversité a pour objet d'atténuer la pauvreté en élargissant l'accès à l'information pour la prise de décisions. Deux projets, le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) et le Réseau des zones protégées du bassin de l'Amazone et des Andes (AAPAD selon les sigles anglais) favorisent la création et la normalisation des bases de données nationales et infranationales sur les espèces/spécimens, les espèces envahissantes, les écosystèmes, les zones protégées et les pollinisateurs, encouragent leur interopérabilité et créent des produits informatisés à valeur ajoutée. IABIN a accordé 10 dons destinés à donner des cours de formation multilingues sur l'utilisation d'outils pour la création de données (*Data Content Creation*), afin d'améliorer la capacité des pays de produire des données accessibles à l'intérieur du réseau IABIN. Le Réseau des zones protégées du bassin de l'Amazone et des Andes a mis en place un système d'information visant à établir une base de données sur l'Internet, comportant des informations sur la situation des zones protégées des huit pays qui forment la région des Andes et du bassin de l'Amazone.

- Gestion rationnelle des produits chimiques et autres initiatives

Au milieu de 2006, le Département du développement durable a créé deux nouveaux domaines d'intervention. Le premier suppose des activités aux niveaux national et régional de nature à renforcer la gestion rationnelle des produits chimiques. Ces activités consistent notamment à améliorer, de notre côté, la connaissance des principaux produits chimiques dans les pays, pour déterminer les niveaux de toxicité des produits chimiques qui représentent de sérieux dangers pour la santé humaine et l'environnement, ainsi qu'à créer des possibilités pour renforcer la coopération en la matière au niveau sous-régional. Le second domaine concerne la recherche de

formes novatrices de financement au titre du développement durable, en vue d'épauler les activités des États membres. Les activités dans ce domaine ont commencé à la fin de 2006 avec la collecte de données et des études de cas comportant des modes de financement novateurs, spécialement le paiement des services écologiques.

Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité

Le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité (DCTC) est composé des sections du commerce, de la compétitivité, du tourisme et du Système d'information sur le commerce extérieur (SICE).

- Commerce

Cette Section aide les États membres, en particulier les économies de petite taille, à renforcer la capacité de leurs ressources humaines et institutionnelles pour les préparer à mettre en œuvre et à gérer les accords commerciaux, aussi bien bilatéraux que sous-régionaux, ainsi qu'à tirer profit des avantages découlant de l'élargissement des marchés et de l'augmentation des flux d'investissement.

À cet effet, en 2006 la section Commerce a favorisé le renforcement des capacités institutionnelles des États membres au moyen d'une série de séminaires, d'ateliers et de cours à l'intention de fonctionnaires publics et de représentants du secteur privé sur les principaux thèmes de l'agenda commercial, notamment sur les aspects liés aux avantages qui peuvent découler du commerce et de l'intégration dans des domaines tels que les services et l'investissement.

La Section a aussi appuyé les processus d'intégration économique et commerciale aux niveaux régional, sous-régional et bilatéral. À cette fin, elle a travaillé en coopération avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque mondiale et les secrétariats d'organismes régionaux tels que la CARICOM, le SIECA, la Communauté andine des Nations et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS). Elle a aussi aidé les États membres à élaborer, programmer et exécuter des projets de coopération horizontale dans le domaine commercial. C'est ainsi qu'elle a organisé des ateliers et des séminaires afin de mettre en commun les pratiques efficaces en matière de gestion des traités commerciaux, notamment en ce qui concerne le règlement des différends, les mesures sanitaires et phytosanitaires et la propriété intellectuelle.

Cette Section a également mené des travaux d'analyse et des études des politiques commerciales et d'autres questions liées aux accords de commerce et d'intégration dans le Continent américain, afin de contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et à la formulation de politiques gouvernementales propices au développement. Par ailleurs, elle a soutenu les efforts accomplis par les États membres pour accroître la transparence et promouvoir une plus grande participation des secteurs de la société civile au dialogue sur le commerce et l'intégration économique.

Sur le thème de la compétitivité, les premières mesures ont été prises en vue de promouvoir le dialogue et la coopération au niveau continental sur l'élaboration et la mise en œuvre des

politiques et programmes liés à ce thème. L'un des objectifs fondamentaux est d'encourager la mise en commun des pratiques les plus performantes, des expériences et des approches novatrices, ainsi que d'assister les États membres dans l'analyse et l'adaptation de ces pratiques à leurs besoins nationaux spécifiques de développement (un intérêt particulier étant porté aux micro, petites et moyennes entreprises).

Le DCTC encourage les liens avec le secteur privé en apportant un appui au Forum du secteur privé des Amériques, qui se réunit avant les Assemblées générales de l'OEA et les Sommets des Amériques. En 2006, il a activement soutenu le Troisième Forum du secteur privé réalisé à Santo Domingo, en République Dominicaine, à l'occasion de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et la Conférence sur le thème "Agenda de la compétitivité pour les Amériques: Apports du secteur privé au développement continental", qui a eu lieu à Miami, en Floride, le 4 décembre 2006.

- Tourisme

En 2006, la section Tourisme appuie le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des petites entreprises de tourisme, conformément aux mandats du Plan stratégique pour le développement intégré (2006-2009). Une autre mission fondamentale de cette Section est de faciliter la réalisation du Congrès interaméricain du tourisme. À cette fin, des échanges et des consultations ont eu lieu avec les États membres, en particulier avec le Pérou, pour déterminer les dates et les thèmes du prochain Congrès.

Dans le même temps, la Section a continué de travailler à l'élaboration et au perfectionnement du "Manuel de planification pour imprévus à risques multiples", avec l'Agence d'intervention des Caraïbes en cas de catastrophes (CDERA selon le sigle anglais), l'Association hôtelière des Caraïbes (CHA) et l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO).

Pendant la période considérée, divers programmes de perfectionnement ont aussi été menés à bien dans les domaines de la gestion des revenus et des services de qualité à la clientèle dans les Caraïbes, à l'intention de petites entreprises de tourisme. En Amérique latine, entre-temps, la section Tourisme a prêté assistance aux petits hôtels et le Réseau latino-américain pour le développement du tourisme entre les États membres s'est étendu et formalisé. De plus, l'expansion et l'actualisation du centre virtuel de ressources pour les petites entreprises touristiques ont représenté une composante importante des activités de la Section en 2006.

Dans le souci d'accroître les partenariats entre les secteurs public et privé, des accords ont été signés entre l'Organisation du tourisme des Caraïbes et l'Association hôtelière des Caraïbes pour continuer de créer des petites entreprises de tourisme, ainsi que poursuivre les activités de formation, de perfectionnement et d'harmonisation des normes opérationnelles pour l'Industrie touristique des Caraïbes dans les domaines de la santé et de la qualité de l'environnement et des services.

Dans le cadre des efforts visant à assurer que les États membres tirent profit des progrès et avantages offerts par les nouvelles technologies, des recherches ont été effectuées sur l'utilisation et l'application des technologies dans le tourisme. Les résultats des travaux de recherche ont été

présentés et discutés au Symposium sur les technologies dans le tourisme, “*Llevando los destinos turísticos al futuro*” (Assurer l’avenir du tourisme), tenu à Miami, en Floride.

En 2006, une mission s’est rendue en Haïti afin d’obtenir des informations et d’explorer les besoins du secteur touristique et son potentiel en tant qu’outil du développement économique. Au titre du suivi de cette mission, des propositions de projet ont été formulées en vue d’obtenir des fonds et de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités en Haïti dans le domaine du tourisme.

- Système d’information sur le commerce extérieur (SICE)

Le Système d’information sur le commerce extérieur (SICE) a pour objectif de rassembler et de diffuser l’information relative au commerce et à l’intégration économique sur sa page Web (www.sice.oas.org). Le SICE fournit des informations actualisées et complètes, dans les quatre langues officielles de l’OEA, sur le commerce dans le Continent américain.

Le SICE dispose de documents ayant trait aux thèmes suivants: les accords commerciaux et traités bilatéraux d’investissement entre les pays membres de l’OEA; le processus de création de la ZLEA; l’arbitrage commercial; le commerce électronique; la politique de la concurrence; la propriété intellectuelle; les obstacles techniques au commerce, les services, les institutions liées au commerce, les informations générales sur les pays, les entreprises et les chambres de commerce, des données quantitatives, y compris les échanges commerciaux, les droits de douane et les prix.

Au cours de la période 2006-2007, le SICE a créé une section sur les nouveautés en matière de politique commerciale dans les Amériques, qui contient des informations relatives aux négociations en cours et aux accords auxquels participent les pays du Continent américain. Le SICE poursuit aussi la mise à jour de l’information sur le projet relatif aux Centres de référence commerciale des Caraïbes pour tous les pays de la CARICOM, qui a été élaboré pour faciliter l’accès à l’information sur les thèmes abordés dans les négociations commerciales afin d’enrichir les connaissances en matière de commerce du public des pays des Caraïbes.

SOUS-SECRETARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et du Département de la sécurité publique.

Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

La CICAD a fêté le vingtième anniversaire de sa création lors d'une réunion à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), en novembre 2006. En 1986, l'Assemblée générale de l'OEA avait créé la CICAD dans le cadre du Programme d'action interaméricain de Rio de Janeiro contre la consommation, la production et le trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Dix ans plus tard, en décembre 1996, l'Assemblée générale a adopté la Stratégie antidrogues dans le Continent américain et officialisé le concept de responsabilité partagée en tant qu'axe de la politique de lutte contre les drogues dans la région.

À la réunion de Santa Cruz de la Sierra, les délégués ont réaffirmé que ces deux textes constituaient le cadre de référence de la politique continentale en la matière. Les principes énoncés dans ces documents ont permis à la CICAD de devenir l'instrument politique d'un consensus large et durable pour le contrôle de la production, du trafic et de la consommation des drogues illicites dans la région. Les délégués ont décidé de ne pas apporter de modifications à ces textes tant que l'évaluation de la situation mondiale en 2008, menée sous les auspices de l'ONU, ne sera pas terminée.

La CICAD a conclu des partenariats, notamment avec la Banque interaméricaine de développement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et le Plan national sur les drogues de l'Espagne. Les programmes d'action de la CICAD relèvent des sections suivantes : le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM), la réduction de la demande, la réduction de l'offre et les formes optionnelles de développement, la lutte contre le blanchiment des avoirs, le renforcement institutionnel, le développement éducatif et la recherche et l'Observatoire interaméricain des drogues.

- Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)

Le MEM est un instrument qui sert à mesurer les activités de lutte contre les drogues menées par les 34 États membres de l'OEA au moyen de rapports d'évaluation, nationaux et continentaux, sur les progrès accomplis dans la lutte contre les drogues. En 2006, la Commission a approuvé les rapports de suivi sur les recommandations émanées du troisième cycle d'évaluation (2003-2004).

Avant que ne commence chaque cycle d'évaluation, le Groupe de travail intergouvernemental (GTI) – composé d'un représentant de chaque État membre - entreprend une révision complète du mécanisme afin d'améliorer et de renforcer le processus du MEM, ses instruments et son cycle

d'évaluation. Après avoir examiné les données d'expérience obtenues des trois cycles d'évaluation, le GTI a ramené les indicateurs de 86 à 51, dans le but de simplifier et de mieux cibler le processus. La Commission a approuvé les lignes d'action, les procédures et les indicateurs actualisés du MEM pour le quatrième cycle d'évaluation (2005-2006), consolidant ainsi l'engagement politique des États membres à l'égard de la mission et des buts de la CICAD.

Le quatrième cycle d'évaluation a démarré en juillet avec trois ateliers régionaux destinés à enseigner aux entités nationales de coordination à remplir en ligne le questionnaire sur les indicateurs et à les informer du rôle qu'elles jouent dans le processus et le cycle du MEM. Les ateliers, qui se sont déroulés à la Jamaïque, à El Salvador et en Colombie, ont également donné des renseignements généraux sur les indicateurs et sur le fonctionnement du processus du MEM. Trente-trois États membres y ont participé.

- Réduction de la demande

La section a continué ses activités dans ses deux lignes d'action: la prévention et le traitement. Pour renforcer l'efficacité des programmes de prévention, le Groupe d'experts a examiné les instruments d'évaluation existants et élaboré une série de directives susceptibles d'être utilisées dans les programmes des États membres. Dans le domaine du traitement, elle a organisé un atelier auquel ont participé des spécialistes d'Amérique centrale et de la République dominicaine ainsi que des experts internationaux, qui a évalué les services de counseling et de traitement de la toxicomanie dans les établissements pénitentiaires.

La CICAD et l'Université des Antilles (*University of the West Indies*) ont commencé leurs travaux afin de mettre sur pied un programme de certificat en toxicomanies à l'intention des pays anglophones de la Caraïbe, qui complètera la maîtrise internationale en ligne en toxicomanies destinée aux pays hispanophones, laquelle en est déjà à son troisième cycle académique.

La mise en œuvre de l'accord souscrit par la CICAD et le Conseil national pour la lutte contre les stupéfiants (CONACE) du Chili a permis de tirer profit de la coopération horizontale et de mettre en commun l'expérience pratique du CONACE en matière de prévention de la consommation de drogues, de traitement des toxicomanies et de rééducation. Deux stages de formation ainsi que trois visites sur place (l'Uruguay, la Colombie et le Costa Rica) ont été réalisés et la participation des experts du CONACE à des séminaires internationaux a été favorisée.

- Réduction de l'offre

Le programme de réduction et de contrôle de l'offre a organisé 15 séminaires régionaux de formation, à l'intention des policiers et des agents des douanes, portant sur des questions telles que le contrôle des produits chimiques, la sécurité des agents, la coopération maritime, les profils des conteneurs et des passagers suspects, la sécurité des ports, l'inspection des embarcations et la participation du secteur privé à la sécurité des ports et des aéroports. Ces séminaires se sont tenus dans les pays suivants: Argentine, Îles Vierges britanniques, Bolivie, Colombie, Équateur, Guatemala, Nicaragua, Panama, Pérou, États-Unis, Uruguay et Venezuela.

- Formes optionnelles de développement

Pendant l'étape pilote du projet ACCESO (*Andean Countries Cocoa Export Support Opportunity*/Possibilité de soutien aux exportations de cacao des pays andins), en 2006, la CICAD a financé la formation de 55 techniciens de terrain et est devenue membre d'un consortium modèle, composé de sept institutions péruviennes, qui a créé 48 écoles de terrain destinées aux agriculteurs péruviens, ce qui a permis de couvrir 2.412 hectares. Les bénéficiaires de ce projet ont été 1.229 agriculteurs, originaires de 145 communautés. L'expérience sera étendue sous peu aux autres pays participants : la Bolivie, l'Équateur et la Colombie.

Suite aux recommandations de l'étude sur les effets de la pulvérisation aérienne de glyphosate, un herbicide, pour éliminer les cultures de coca en Colombie, la section a sélectionné une équipe d'experts scientifiques et de personnels de terrain et de laboratoire a été sélectionnée et l'a chargée de définir les composants et le protocole scientifique de la deuxième étape de l'étude. Cette deuxième étape a débuté en novembre 2006 et doit durer deux ans.

- Lutte contre le blanchiment des avoirs

Les programmes de formation à la lutte contre le blanchiment des avoirs ont été destinés à des juges, des magistrats du parquet, des officiers de polices, des fonctionnaires des douanes, des informaticiens des unités de renseignement financier et des fonctionnaires des surintendances des entités financières de la République dominicaine, du Honduras, du Panama, du Guatemala et du Nicaragua. Des simulations de procès pour blanchiment des avoirs ont été réalisées en République dominicaine, à El Salvador, au Costa Rica et au Chili. La section a également organisé des actions de formation à l'intention de fonctionnaires chargés de l'application de la loi (policiers, agents des douanes, magistrats du parquet) du Honduras, d'El Salvador, du Nicaragua, du Guatemala, du Costa Rica, du Panama, de la République dominicaine et du Brésil, dans le cadre du programme intitulé Formation des formateurs.

La CICAD a décidé d'apporter une assistance technique aux États membres pour l'administration des biens provenant du trafic de drogues et du blanchiment des avoirs qui ont été confisqués. Le Groupe d'experts examine actuellement la question afin de préparer un guide des meilleures pratiques de mise en place des systèmes ou programmes nationaux d'administration des actifs confisqués (qui inclura des aspects de la confiscation, de la saisie et de la gestion de ces biens). Elle a également proposé de mettre en œuvre différents programmes pilotes afin d'obtenir une expérience pratique dans l'exécution de ce type de programmes.

- Renforcement institutionnel

La CICAD est consciente que son efficacité réside dans les commissions nationales anti-drogues de ses États membres. Compte tenu de l'importance de ces commissions, elle exécute un programme de formation et de perfectionnement des capacités, destiné aux personnels des commissions nationales anti-drogues.

- Développement éducatif et recherche

La première promotion, composée de 32 personnes, du programme de formation en ligne à la recherche sur la problématique des drogues dans les Amériques destiné aux professionnels de la santé a reçu ses diplômes. La CICAD a élargi ses partenariats avec les universités afin d'inclure les facultés de santé publique, de pédagogie et de médecine et a mis en place plusieurs réseaux d'établissements académiques qui améliorent la conscientisation au problème des drogues.

- Observatoire interaméricain des drogues

L'Observatoire interaméricain des drogues a publié, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), une analyse comparative de la consommation de drogues chez les étudiants du secondaire dans neuf pays sud-américains. Il réalisera une étude comparative similaire de la consommation de drogues dans les foyers au Nicaragua, à El Salvador et au Guatemala. Et il travaille déjà à la réalisation d'une étude comparative de la consommation des drogues chez les étudiants du secondaire dans les pays de la Caraïbe.

Le projet de décentralisation des politiques anti-drogues dans les pays andins, qui bénéficie de l'assistance technique et financière de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et de la Délégation gouvernementale pour le Plan national sur les drogues du Ministère de la santé et de la consommation de l'Espagne continue ses travaux avec les commissions nationales anti-drogues des pays participants, dans le but de renforcer le processus de décentralisation des politiques nationales anti-drogues.

Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)

Le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est chargé d'appuyer les États membres du CICTE lors de leurs réunions ordinaires et préparatoires, d'offrir une assistance technique et des programmes de formation et de promouvoir la coordination et la coopération entre les États membres et avec les organisations multilatérales et internationales afin de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme. Le programme du Secrétariat est réparti entre les sections suivantes : contrôles aux frontières, contrôles financiers, protection des infrastructures critiques, exercices de politique antiterroriste et partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales. De 2002 à septembre 2006, le Secrétariat a été dirigé par M. Steven Monblatt. Actuellement il est exercé par Mme Carol Fuller.

- Contrôles aux frontières

Dans le cadre du programme de sécurité portuaire, l'évaluation des points vulnérables des installations et des capacités des fonctionnaires chargés de la sécurité portuaire ont été menées au Belize, à Antigua-et-Barbuda et à Saint-Kitts-et-Nevis. À partir de ces évaluations, 98 fonctionnaires du Belize ont reçu une formation destinée à améliorer la sécurité des installations portuaires, afin qu'elle soit conforme aux règles établies dans le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (PBIP), adopté par l'Organisation maritime internationale (OMI). Pendant l'entraînement réalisé au Belize, les autorités ont découvert des stupéfiants dans la cale avant d'un navire. Trois membres de l'équipage ont été appréhendés et condamnés à une peine de prison. La firme chargée de réaliser, en 2007, l'évaluation de la

sécurité portuaire puis la formation en la matière dans cinq ports importants de la République dominicaine a été sélectionnée. Le Secrétariat a également participé à un séminaire organisé par le Gouvernement espagnol sur la gestion et la sécurité des ports, à Cartagena (Colombie).

Le programme de sécurité des aéroports a connu une croissance notable au cours de l'année, dispensant une formation à plus de 500 personnes originaires de 19 pays, dans le cadre de 30 cours consacrés à des aspects fondamentaux des normes de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Par ailleurs, le Secrétariat a exécuté dans sa totalité l'accord souscrit en 2005 avec l'Agence pour la sécurité des transports des États-Unis (TSA) et financé la participation de fonctionnaires à différents cours de formation de l'OACI ainsi qu'à deux ateliers de perfectionnement en sécurité aéroportuaire donnés par l'OACI, qui se sont tenus à la Jamaïque et au Nicaragua. En outre, il a présenté son programme de sécurité aéroportuaire lors d'un séminaire aéronautique régional, qui s'est déroulé au Centre de formation du Gouvernement espagnol à Santa Cruz (Bolivie).

Dans le cadre du programme sur les documents falsifiés, le Secrétariat a organisé en juillet 2006, à Miami, un séminaire régional sur les passeports et les documents de voyages internationaux et les systèmes d'émission, avec la collaboration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), auquel ont participé 24 fonctionnaires des pays anglophones de l'OEA. Ce séminaire avait pour but d'améliorer la capacité des participants à détecter les documents de voyage falsifiés et de renforcer ainsi la sécurité des frontières et les liens institutionnels entre les douanes et les organismes chargés de la sécurité aux frontières, et ce, afin de promouvoir la coopération en matière de contrôle et de lutte contre la fraude.

Faute d'un financement, les cours de formation prévus par le programme pour la sécurité des douanes et des bureaux de l'immigration n'ont pas eu lieu en 2006. Toutefois, en novembre, un nouveau projet de coopération avec l'Agence de protection des douanes et des frontières (CBP) du Département de la sécurité intérieure des États-Unis a été mis en route. En décembre 2006, le Secrétariat a finalisé trois évaluations des installations douanières et de la police des frontières, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie et à la Grenade, pays où quatre cours de formation seront réalisés en 2007.

- Contrôles financiers

Dans le cadre du programme contre le financement du terrorisme, le Secrétariat a élaboré, sur CD ROM, un manuel en espagnol sur le financement du terrorisme et l'a distribué aux unités de renseignement financier et à d'autres organisations multilatérales et internationales. Ce manuel représente une initiative pionnière qui regroupe les législations, l'analyse des différentes méthodes de financement, des indicateurs d'alerte rapide, des études simplifiées d'affaires et de pratiques optimales en la matière. La CICAD l'utilise dans les cours de formation sur le blanchiment des avoirs qu'elle organise. Les Secrétariats du CICTE et de la CICAD se sont alliés pour proposer un cours, en 2007, sur le financement du terrorisme. Afin d'organiser également des cours dans les pays anglophones de l'OEA, un contrat a été signé afin de traduire le CD en anglais.

Le Secrétariat a participé, en qualité de conférencier, au séminaire sur le financement du terrorisme organisé par la Banque centrale de la République d'Argentine.

- Législation et assistance juridique

Le service d'assistance et de conseil juridique, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a continué de dispenser des services consultatifs aux États membres qui ont entrepris la révision de leur législation en matière de lutte contre le terrorisme afin de la rendre conforme aux obligations imposées par les instruments internationaux et aux prescriptions des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. À la fin de l'année 2006, 22 États membres avaient ratifié la Convention interaméricaine et 85 [sic] avaient ratifié les 13 conventions internationales contre le terrorisme.

Le CICTE et l'ONUDC ont organisé, ensemble, une Conférence ministérielle en avril 2006 à Panama et, en juillet, un atelier en République dominicaine. Ils ont également fourni une assistance technique au Costa Rica, au Mexique et à l'Uruguay. En coordination avec le Gouvernement espagnol, ils ont réalisé un séminaire de formation aux instruments juridiques et aux méthodes utilisées pour juger les affaires de terrorisme à l'intention des juges et des magistrats du parquet. C'était la première fois également qu'une activité du CICTE se déroulait au Centre de formation de l'Espagne à Cartagena (Colombie).

- Protection des infrastructures critiques

Dans le cadre du programme de sécurité cybernétique, le Secrétariat a organisé, en avril, en coopération avec les Services secrets des États-Unis, un séminaire sur la cybercriminalité et le terrorisme à l'intention de 32 fonctionnaires des services de renseignement, de la police et de l'armée de 14 pays de l'OEA. Cet entraînement a complété les efforts conjoints déployés par le CICTE et la REMJA pour mettre en œuvre la stratégie interaméricaine de sécurité cybernétique. L'interprétation simultanée de la manifestation, en anglais et en espagnol, a été distribuée sur DVD à tous les États membres. Le Secrétariat s'efforce de mettre en place un partenariat avec l'Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique de la région Asie-Pacifique (APCERT) et a participé en qualité de conférencier à un forum régional, au mois de mars. Il a également participé en qualité de conférencier à deux séminaires internationaux sur les infrastructures critiques : la conférence sur la cybercriminalité (III ICCyber) et la conférence sur la sécurité gouvernementale (SecGov 2006), qui se sont tenues au Brésil en novembre. À la fin de l'année, il a approuvé un nouveau programme de formation destiné à aider les États membres à créer une équipe nationale d'intervention en cas d'incident contre la sécurité informatique (CSIRT) et à former les fonctionnaires officiellement désignés par les gouvernements pour en faire partie. À ce jour, il existe huit équipes CSIRT dans le Continent américain.

Le Programme interaméricain de sécurité des installations touristiques et récréatives a été approuvé par le CICTE en mars 2006, à sa sixième réunion ordinaire, et a été mis en œuvre, en qualité de projet pilote, en août 2006. Ce programme est unique en son genre et vient combler un vide important dans le Continent. Il a déjà eu une incidence positive sur les préparatifs de sécurité des pays qui accueilleront la Coupe du monde de cricket en 2007. 167 fonctionnaires qui sont en première ligne de la sécurité, des directeurs ou des superviseurs de 10 pays anglophones de la

Caraïbe ont été formés dans le cadre de 4 cours qui ont également porté sur l'évaluation des vulnérabilités du secteur touristique (hôtels, transport, bateaux de croisière, stades et lieux de récréation, etc.).

- Autres initiatives

Le Secrétariat continue de considérer l'aide à apporter aux États membres de la Caraïbe en vue de la Coupe du monde de cricket en 2007 comme un objectif hautement prioritaire. Il a également continué de jouer un rôle actif dans les initiatives internationales contre le terrorisme mises en œuvre dans le contexte de l'ONU et d'autres organismes. Il a participé à un exercice de gestion de crise basé sur un scénario de bioterrorisme, organisé par l'INTERPOL, à Santiago du Chili en juillet 2006. Il a conclu un nouveau partenariat avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans la Caraïbe (UN-LiREC) pour soutenir les efforts des États membres pour s'acquitter de leurs obligations aux termes de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU (en matière d'armes de destruction massive). Il a également conclu un partenariat avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) afin de promouvoir l'assistance technique aux pays lors de manifestations de masse. Le Secrétariat a participé à une conférence de l'UNICRI en décembre, au siège de l'ONU, pour expliquer les programmes de formation du CICTE destinés à renforcer la sécurité dans les pays qui accueilleront la Coupe du monde de cricket.

Le Secrétariat a fourni une assistance technique à 28 participants de 13 pays dans le cours de formation sur les «Indicateurs précoces d'une activité terroriste», qui s'est tenu à Buenos Aires en avril.

Département de la sécurité publique

- Politiques de sécurité publique

Le Département de la sécurité publique a réalisé une enquête préliminaire pour connaître l'ampleur des problèmes de sécurité dans les Amériques et détecter les domaines d'intervention et les partenaires éventuels de ces interventions. Sur la base de cette enquête, il a pu constater le manque d'informations élémentaires opportunes et fiables ainsi que l'absence de statistiques consolidées, ce qui rend difficile la réalisation d'une analyse comparative entre les pays et permet d'avoir seulement une vue partielle des tendances générales en matière de sécurité. Il observe aussi une participation croissante des entreprises de sécurité privée dans la région et une capacité de gestion et de contrôle de la sécurité inappropriée de la part de nombreux États membres. Les responsables de la sécurité publique sont confrontés à de nouveaux défis, plus complexes, qui sont liés à la qualité et à la quantité des délits commis.

Le Département a également observé l'absence d'une instance politique régionale susceptible d'analyser ces questions et d'en débattre, ainsi que l'inexistence de mécanismes de coopération horizontale. Il essaie de mettre au point un programme de travail sur trois ans qui abordera une série de questions sur lesquelles travaille le Secrétariat général depuis quelques années. Son objectif est d'apporter des réponses aux engagements pris et d'aborder ceux-ci dans une optique intégrale.

- Gangs armés

Le Département a décidé d'adopter une nouvelle approche de cette question compte tenu de l'ampleur qu'elle a acquise, de son impact et de la menace qu'elle représente pour la stabilité et la sécurité de nos pays. C'est pourquoi il l'affronte dans une perspective intégrale, en coordination avec toutes les organisations du Système interaméricain qui luttent contre le problème sous des angles différents. La section chargée de cette problématique a mis au point 9 projets dont la mise en œuvre commencera en 2007 et qui portent aussi bien sur la définition et le classement conceptuel des gangs, les stratégies de prévention, les politiques publiques et l'harmonisation des normes juridiques que sur les systèmes d'information et les stratégies de communication. Différents secteurs de l'Organisation participeront à la mise en œuvre de ces projets. C'est la première fois que la problématique des gangs est concentrée dans un secteur du Secrétariat général, ce qui va permettre sans aucun doute d'améliorer la capacité d'intervention de l'OEA et l'unicité conceptuelle de cette intervention.

- Armes, explosifs et munitions

Les 11 et 12 octobre 2006, s'est tenue, au siège de l'OEA, la deuxième réunion du Groupe d'experts CIFTA-CICAD. Cette rencontre a permis de terminer la loi type sur le marquage et la traçabilité des armes à feu et d'engager un dialogue sur le renforcement des contrôles aux points de sortie. Les 9 et 10 novembre, le Département de la sécurité publique a organisé un séminaire sur la gestion des armes en dépôt et leur destruction, à Santiago du Chili, en collaboration avec la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), l'UN-LIREC et la Direction générale de la mobilisation du Chili. À cette manifestation ont assisté plus de 40 représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales qui ont échangé des idées et des données d'expérience sur la gestion des armes en dépôt, leurs différents degrés de sécurité et leur destruction ultérieure. Il espère répéter cette initiative en 2007 dans d'autres régions du Continent.

Par ailleurs, deux initiatives destinées à appuyer les gouvernements du Nicaragua et de la Colombie dans la destruction des armes, des munitions et des engins explosifs se sont matérialisées. Au Nicaragua, il a été prévu de détruire de 900 à 1.000 tonnes de munitions et en Colombie, on espère détruire 18.000 armes à feu et 2,7 millions de munitions confisquées dans le cadre du processus de démobilisation des paramilitaires. Les processus de destruction commenceront dans ces deux pays au début de l'année 2007.

- Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA)

Étant donné que le soutien apporté aux États membres de l'OEA en matière de réconciliation nationale, de renforcement de la paix et de respect des engagements pris en tant qu'États parties à la Convention d'Ottawa fait partie de son mandat, le Programme continue d'appuyer les activités de déminage en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou. Ses objectifs sont toujours la mobilisation de fonds en provenance de la communauté internationale, la gestion des ressources et la coordination du programme d'un point de vue diplomatique et politique. La section a fait connaître le portefeuille de projets qui comprend le profil des programmes nationaux de déminage ainsi que les besoins financiers pour leur mise en œuvre en 2007. Le leadership de

l'OEA, en appui à la Convention d'Ottawa, s'est traduit par sa participation active à la septième réunion des États parties à la Convention en septembre 2006 et par la présentation des réalisations du programme à la communauté des donateurs lors de cette réunion et d'autres forums internationaux.

En 2006, avec l'assistance technique de l'Organisation interaméricaine de défense, la section a appuyé les efforts des États membres pour éliminer près de 6.500 mines antipersonnel, lesquels se sont soldés par le nettoyage de près de 400.000 mètres carrés de terrain dans les pays touchés. Les efforts accomplis par le Nicaragua qui prévoit de conclure son Plan national de déminage à la fin de l'année 2007 sont particulièrement notoires. Lorsque les opérations auront pris fin au Nicaragua, l'Amérique centrale sera la première région du monde exempte de mines antipersonnel. Il convient également de souligner les activités menées en Colombie où on est parvenu à conclure le déminage humanitaire de deux zones minées supplémentaires, qui viennent s'ajouter aux 34 zones relevant de la compétence de l'État colombien. Par ailleurs un service a été créé au sein des Forces armées colombiennes pour faire face aux urgences humanitaires provoquées par les mines. Il entrera en fonction en 2007.

Pour aider les survivants d'accidents provoqués par les mines et les engins non explosés, l'AICMA a appuyé, jusqu'à la fin 2006, la rééducation physique et psychologique d'environ mille victimes. Cette même année, au Nicaragua, il a continué d'appuyer les survivants des mines avec un programme de formation professionnelle post-rééducation, en collaboration avec l'Institut national technologique du Nicaragua, qui a formé plus de 219 personnes. À partir de 2007, le programme d'assistance intégrale aux victimes sera étendu à l'échelon régional en Amérique centrale, grâce à l'appui de plusieurs organisations nationales et internationales. Parallèlement, en Colombie, l'OEA a mis en place un programme d'aide aux victimes, par l'intermédiaire du Centre de rééducation intégrale de la Colombie, afin d'épauler la rééducation physique et psychologique d'un certain nombre de survivants des mines sur les 3000 ou plus que compte le pays. Dans le cadre de l'éducation préventive destinée aux populations touchées par les mines, l'AICMA a soutenu les campagnes de sensibilisation qui ont diffusé des informations sur le danger que représente ce fléau pour plus de 225.000 personnes qui vivent dans les zones minées.

Les contributions financières reçues par l'AICMA en 2006 se sont élevées à 6,7 millions de dollars environ. On prévoit qu'en 2007 les besoins budgétaires qui permettront d'assurer la continuité des programmes de déminage en Équateur, au Pérou et en Colombie, de conclure les travaux au Nicaragua, d'étendre le programme d'aide aux victimes et les initiatives de destruction des munitions et des armes atteindront près de 6 millions de dollars.

- Traite des personnes

En mars 2006, s'est tenue dans l'île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela) la première réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes. À la fin de ce même mois, le Département de la sécurité publique a présenté à La Paz (Bolivie) les résultats, les recommandations et les actions à entreprendre pour lutter contre la traite des personnes au gouvernement qui venait d'être élu et à la société civile, avec la collaboration et le co-parrainage, en autres, des États membres, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de

l'organisation suédoise *Save the Children*. De même, en juin 2006, s'est tenu à Port-au-Prince (Haïti) un séminaire-atelier à l'intention d'agents de sécurité sur le fléau que représente la traite des personnes et la violation aux droits de la personne qu'elle constitue ainsi que sur les meilleures pratiques et les cadres juridiques pour lutter contre le problème. À Belize, en août, s'est déroulé un séminaire pour les formateurs dont le but était de combattre la traite des personnes grâce à l'utilisation de portails électroniques présentant les personnes portées disparues. Plus de 140 agents de sécurité ont reçu une formation dans le cadre de ce séminaire. Et en novembre, le Département de la sécurité publique a organisé un séminaire de formation et d'échange d'informations entre les forces de sécurité affectées dans la zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala, où près de 85 participants ont identifié des mécanismes de coopération destinés à combattre la traite des personnes dans les deux pays.

Le Département de la sécurité publique a dirigé la présentation des questions liées à la lutte contre la traite des personnes dans les Amériques, des succès remportés et des défis à relever dans différentes manifestations. Il faut mentionner plus particulièrement la rencontre internationale de Cascais (Portugal) en mai 2006, celle de Madrid en mai 2006, celle de Saint-Martin en juin 2006, celle de Stockholm en juin 2006, celle de Porto Rico en août 2006, celle de Buenos Aires en novembre 2006 et celle de Bilbao (Espagne) en décembre 2006.

- Criminalité internationale organisée

Entre avril et décembre 2006, le Département de la sécurité publique a appuyé la Commission spéciale contre la criminalité internationale organisée (CEDOT) du Conseil permanent pendant les réunions où ont été débattus le contenu et le libellé du Plan d'action continental contre la criminalité internationale organisée qui a finalement été approuvé par le Conseil permanent de l'Organisation le 24 octobre 2006. Il a également participé à plusieurs séminaires, ateliers et réunions, comme le séminaire d'experts sur la criminalité organisée et son impact sur les sociétés démocratiques, qui s'est tenu à San José (Costa Rica) les 15 et 16 mai 2006, la réunion des experts chargés de l'élaboration de la première loi type d'Amérique latine sur la protection des témoins, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) qui s'est déroulée à Santiago du Chili du 22 au 25 juillet 2006 et la première réunion régionale de l'Association mondiale des magistrats du parquet pour l'Amérique latine, qui s'est également tenue à Santiago du Chili, du 25 au 27 juillet, et dont le but était d'examiner, dans une perspective de comparaison, la protection des victimes et des témoins.

Le Département a également été chargé de différents aspects des préparatifs de la première rencontre ibéro-américaine des ministères publics et de la police intitulée «Un partenariat au service de la justice: des défis partagés», qui s'est déroulée à Santiago du Chili du 7 au 9 novembre 2006 et il a participé à cette manifestation. Il a appuyé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour l'organisation de l'atelier sous-régional sur l'Utilisation des opérations sous couverture et la surveillance électronique dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, qui s'est tenu à Tegucigalpa (Honduras), les 16 et 17 novembre 2006. La manifestation a constitué une initiative conjointe des Nations Unies et de l'OEA.

SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières (SAF) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé du Bureau du Sous-secrétaire, du Département des ressources humaines et du Département des services budgétaires et financiers ainsi que de trois bureaux: Services informatiques et technologiques, Service des achats et Services généraux.

Bureau du Sous-secrétaire

Pendant la période couverte par ce rapport, le Bureau du Sous-secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), assurant la coordination entre cette entité et le Secrétariat général. Il a également coordonné les principaux secteurs du Secrétariat général et appuyé leurs programmes dans une perspective administrative et financière. Enfin, il a dirigé une série de réformes destinées à moderniser le Secrétariat général et à rendre ses activités plus transparentes.

Département des services budgétaires et financiers (DBFS)

- Aspects budgétaires

Au cours de l'année 2006, d'importants événements se sont produits dans le domaine budgétaire. Au début de l'année, le DBFS a déployé des efforts, de concert avec les autres services du Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, afin d'harmoniser la structure des comptes, des états et des rapports financiers, des registres du personnel et d'autres documents, en veillant à ce que toutes les informations soient conformes à l'Instruction O5-13, émise en décembre 2005. Cette action permettrait au Département de s'acquitter de son obligation d'élaborer des rapports périodiques sur l'état de l'exécution du budget 2006 du Fonds ordinaire et des fonds spécifiques.

En janvier, la trente et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale a adopté, à titre transitoire, un nouveau barème des quotes-parts qui sera appliqué en 2007 et 2008, ce qui ne s'était pas produit depuis bien des années. Elle a également chargé le Conseil permanent de présenter des recommandations concernant l'adoption d'une nouvelle méthode de calcul du barème des quotes-parts pour l'année 2009 et les années à venir. Cette nouvelle méthode de calcul devra être soumise à la trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale. En outre, l'Assemblée générale extraordinaire a demandé au Secrétaire général de présenter à la Commission préparatoire le projet de budget du Fonds ordinaire pour l'année 2007, dont le plafond a été fixé à EU\$81,5 millions.

Le 12 avril 2006, a été présenté le projet de Programme-budget pour 2007 avec un plafond budgétaire de EU\$81,5 millions qui ne prévoyait, dans les frais de fonctionnement du Secrétariat général, ni l'augmentation des rémunérations au titre des ajustements statutaires ni les augmentations destinées à compenser la perte du pouvoir d'achat. Le Secrétariat général ayant indiqué que le budget adopté pour l'année 2006 n'envisageait pas d'obtenir les ressources supplémentaires indispensables pour couvrir les dépenses imprévues et extraordinaires (telles que

l'entretien des bâtiments, l'amélioration du système OASES, la conversion des contrats à la tâche (CPR) de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, et la régularisation des postes sous-budgétisés), le Conseil permanent a approuvé, par la résolution CP/RES. 903 (1542/06), un ajustement d'un montant de EU\$5,2 millions au Programme-budget adopté pour l'année 2006. Conformément aux dispositions de l'article 72 des Normes générales, cet ajustement additionnel sera financé par le Sous-fonds de réserve.

Enfin, en décembre, le Conseil permanent, par la résolution CP/RES. 911 (1573/06), a approuvé un ajustement au Programme budget pour l'année 2007, d'un montant de EU\$2,9 millions, pour financer l'augmentation des rémunérations, conformément à l'article 40 des Normes générales et de la résolution AG/RES. 1319 (XXV-O/05). Cet ajustement permettra de couvrir les augmentations au titre de l'inflation et de la perte du pouvoir d'achat des ressources budgétaires destinées au financement des dépenses hors personnel.

- Aspects financiers

En ce qui concerne la situation financière de l'OEA, les états financiers consolidés sont présentés à la fin du présent rapport, au titre de l'Annexe E. Ils comprennent:

- a. Les sous-fonds de fonctionnement et de réserve du Fonds ordinaire dont les budgets sont adoptés par l'Assemblée générale;
- b. Les fonds spécifiques et le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI), approvisionnés par des contributions unilatérales ou multinationales destinées à financer des activités approuvées par les organes de direction;
- c. Les fonds de services qui permettent de gérer les activités administratives internes indispensables au bon fonctionnement de l'Organisation. Ces fonds sont présentés à part dans les états financiers pour montrer leur impact. Les fonds de services comprennent, entre autres, les Fonds de remboursement des impôts et des services de stationnement et le Fonds des conférences à l'extérieur.

En 2006, le recouvrement des quotes-parts du Fonds ordinaire, ce qui inclut les arriérés de quotes-parts des années précédentes, s'est chiffré à EU\$79,9 millions. Ce qui représente une augmentation de EU\$3,6 millions, soit 4,7%, par rapport aux recettes de l'année 2005 (EU\$76,3 millions). La situation financière du Fonds ordinaire s'est améliorée par rapport à 2005, en grande partie à cause de l'amélioration du recouvrement des quotes-parts de l'année en cours (EU\$65,6 millions) ainsi que des arriérés de quotes-parts des années précédentes (EU\$14,3 millions).

Au 31 décembre 2006, le solde du Fonds ordinaire était de EU\$13,8 millions^{1/}, ce qui représente EU\$3,7 millions de plus que l'année précédente, où le solde s'élevait à EU\$10,1 millions.^{2/}

^{1.} Ce montant comprend EU\$3 millions de fonds réservés pour l'exécution du programme des bourses d'études de l'année 2007.

^{2.} Ce montant comprend EU\$1,5 million de fonds supplémentaires destinés au Fonds d'investissement pour financer le programme des bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, conformément à la résolution CP/RES. 894 (1516/05).

Toutefois, une fois déduits les fonds réservés pour l'exécution des programmes de bourses et les fonds supplémentaires destinés au Fonds d'investissement pour le financement des bourses d'études et de perfectionnement, le résultat net des opérations du Fonds ordinaire s'établit à EU\$2,2 millions. Ce résultat a permis d'augmenter le solde du Sous-fonds de réserve, qui atteint désormais EU\$10,8 millions, comparés à EU\$8,6 millions en 2005.

Département des ressources humaines (DRH)

En 2006, le Département des ressources humaines a réalisé une série de changements importants, au niveau structurel et en matière de procédures. Ces changements ont été concentrés dans trois grands secteurs: l'efficacité, le traitement des formalités administratives, les promotions et la formation.

- Efficacité

L'un des changements les plus importants intervenus dans la structure interne du Département a été le passage d'un système de techniciens spécialisés à un processus orienté vers la prestation de services, par des «chargés de comptes» qui, d'une manière générale, puissent faire office de conseillers techniques, capables de répondre, d'une manière personnalisée et efficace, dans tous les domaines relatifs aux ressources humaines, aux demandes des fonctionnaires des secteurs faisant partie de leurs «portefeuilles».

Par ailleurs, dans le but de normaliser et de rendre plus compréhensible le cadre normatif en vigueur, et plus transparents les processus de paiement des avantages sociaux aux fonctionnaires, le Département a élaboré les manuels de procédures suivants pour: 1) les voyages au pays d'origine, 2) le remboursement des frais d'études, 3) les congés de maternité, 4) les subventions de frais d'études, 5) les visas G-5 pour les employés de maison, 6) la cessation de services des fonctionnaires et 7) les procédures du Comité de discipline. Il a également entrepris la mise à jour du Règlement du personnel afin de disposer d'un document qui réponde aux besoins spécifiques de l'Organisation et qui soit en harmonie avec les nouvelles tendances en matière de politique et de gestion du personnel.

Dans le but d'informatiser tous les processus du Département, il a procédé, avec l'appui du Bureau des services informatiques et technologiques, à l'apurement et à la mise à jour de la base de données afin de développer le nouveau modèle de gestion des ressources humaines qu'il souhaite mettre en place dans le système OASES. Ceci permettra l'établissement de rapports qui faciliteront la gestion du personnel et les décisions stratégiques au sein du Secrétariat général.

Le Département a travaillé continuellement à la réingénierie des différents secteurs de l'Organisation, en collaboration avec les secteurs concernés, afin d'améliorer l'efficacité de leurs structures de travail.

- Traitement des formalités administratives

En 2006, le Département a automatisé les processus relatifs aux contrats à la tâche (CPR) et les notifications administratives (PAR), traitant plus de 1.400 notifications administratives, et 800 contrats à la tâche.

Quarante-huit (48) postes vacants, qui pour des motifs divers, n'avaient pas été pourvus depuis trois ans, ont été mis au concours. Et pour rendre plus transparent le processus de classement des postes, un Comité formé de plusieurs professionnels du Département des ressources humaines, spécialistes du système de classement des Nations Unies, a été constitué. Ce Comité examine continuellement et en temps opportun chaque demande de reclassement, la traite et émet une décision à son sujet. En 2006, il a procédé au classement de 53 postes.

Le Département a commencé le processus d'automatisation des visas et des attestations de travail, en collaboration avec le Département d'État des États-Unis. Au cours de cette période de transition, le processus a été simplifié et automatisé ce qui a permis de présenter, en 2006, 1.250 demandes de visas. Pour la première fois, il s'est occupé des formalités en vue de l'obtention des visas G-4 des stagiaires afin d'accélérer et de simplifier les demandes de visas de ces personnes auprès des consulats dans leurs pays respectifs.

D'autre part, le programme de stages a été révisé et automatisé afin de proposer un programme qui soutienne la comparaison avec les autres organisations internationales. Parallèlement, des accords ont été conclus avec l'Université George Washington pour l'hébergement des stagiaires de l'Organisation dans les locaux de l'Université pendant leur séjour à Washington, et avec l'Organisation universitaire interaméricaine qui se chargera de diffuser et de promouvoir le programme de stages de l'OEA auprès de 4 millions d'étudiants du Continent américain. Ces procédures ont pour but de recruter de jeunes talents dans tous les pays membres et leur offrir la possibilité de travailler. En 2006, l'OEA a accueilli 205 stagiaires.

Une étude comparative de la gestion des avantages sociaux accordés par les Nations Unies et par l'Organisation des États Américains vient de débuter.

- Promotion et développement

La section du développement organisationnel a été créée pour changer la culture de l'Organisation et améliorer ses performances, grâce à un éventail de programmes destinés à encourager et à promouvoir le développement personnel et professionnel des fonctionnaires et en identifiant les cadres supérieurs offrant un potentiel élevé.

C'est dans cette intention que le Département a mené un processus de détection des besoins de formation dans tous les secteurs de l'Organisation afin de mettre au point et de proposer des programmes de formation de haute qualité. En 2006, il a terminé la planification et démarré un programme composé de 11 cours de perfectionnement qui seront mis en œuvre au cours du premier semestre 2007. Les premiers cours qui ont été donnés sont «La communication efficace et la négociation» et «Le coaching des dirigeants», auxquels ont participé 30 fonctionnaires, dont 7 ont été certifiés comme formateurs internes.

Le processus d'évaluation des compétences pour les contrats continus, dont le but est de procurer la stabilité et assurer la permanence des fonctionnaires de l'Organisation a été révisé et actualisé. Il concerne 109 fonctionnaires.

Le Département a élaboré un plan pour les employés non professionnels qui vise à faciliter l'obtention d'un grade universitaire aux fonctionnaires qui, pour des motifs divers, n'ont pas pu terminer leurs études.

Afin d'établir une voie de communication permanente et efficace entre l'Organisation et les fonctionnaires, le Département a mis au point, en collaboration avec l'OITS, le portail intranet «*OAS Connect*», qui est le premier instrument du Plan de communication interne. Toutes les informations du DRH ainsi que les principaux processus de gestion administrative ont été actualisés sur ce portail afin de faciliter les transactions avec le Département.

Dans le but de disposer d'un outil efficace, propre à favoriser la qualité dans tous les domaines et d'encourager le travail performant des fonctionnaires de l'Organisation, le Programme de notation du personnel a été remanié et entrera en application dans les premiers mois de 2007.

Dans le domaine de la santé, le Département a réalisé plusieurs campagnes de vaccination, une campagne de prévention et de détection du SIDA et une Foire de la santé.

Pour 2007, les buts du Département des ressources humaines sont les suivants:

1. Continuer et perfectionner l'automatisation et la systématisation des processus, du paiement des avantages sociaux et des rémunérations
2. Mettre en œuvre le Système de notation du personnel et en assurer le suivi
3. Automatiser le processus d'orientation des membres du personnel
4. Publier et mettre en application les manuels de procédure
5. Mettre en application le processus d'évaluation des compétences pour les contrats continus
6. Élaborer un programme de formation en ligne pour les bureaux hors siège
7. Améliorer la procédure de recrutement, sélection et promotion du personnel
8. Éditer tous les mois un bulletin électronique interne qui sera un outil supplémentaire de communication et de promotion des activités et des réalisations de l'Organisation dans le domaine des ressources humaines;
9. Attirer les jeunes les plus doués du Continent afin qu'ils participent à notre programme de stages;
10. Aligner l'Organisation sur les plans stratégiques du Secrétariat général.

Bureau des services informatiques et technologiques (OITS)

Vingt-sept bureaux hors siège de l'OEA ont été incorporés au système de communications sécurisé avec le Siège au moyen d'un réseau virtuel privé – VPN – qui leur permet une connexion directe avec tous les services de technologie de l'information proposés (OASES, courrier électronique, OAS Connect, entre autres).

Le système de communications téléphoniques à travers «IP Telephony» - «VoIP» (Voice over Internet Protocol) a été mis en marche avec succès dans tous les bureaux hors siège. Au siège, 65 postes téléphoniques ont été configurés afin de pouvoir utiliser ce système.

Les augmentations constatées dans l'utilisation des outils de communication mobile, qui ont été de 375% et de 700% en ce qui concerne les PDA (*Personal Digital Assistant*) ne sont pas dues uniquement à la disponibilité de nouvelles technologies mais aussi à la nécessité d'entretenir une communication permanente avec le personnel. L'OITS a réorganisé la gestion et le contrôle de ce matériel et, en collaboration avec le Département des services juridiques, a émis le Mémoire administratif n° 115 qui établit les politiques et les procédures régissant l'acquisition et le transfert des téléphones portables et des PDA ainsi que la sélection des services et leur utilisation conformément aux règles fixées par le Secrétariat général. L'OITS a également réalisé une étude de marché de ces services afin de sélectionner les fournisseurs les plus aptes à répondre aux besoins du Secrétariat général.

Le Bureau a réalisé une étude sur le matériel nécessaire pour la mise en marche du NAC («Network Admission Control»), le système de contrôle pour le branchement sur le réseau des appareils mobiles, et a ensuite procédé à l'achat de ce matériel.

Afin d'offrir au Secrétariat général de meilleurs services et une connexion sécurisée et de faciliter l'utilisation de ceux-ci par tous les usagers, le Bureau a mis au point et installé une nouvelle version de l'Intranet, OAS Connect. Cet Intranet contient toutes les informations relatives aux bureaux hors siège de l'OEA.

Afin de renforcer la sécurité du réseau du Secrétariat général, le Département a installé plusieurs outils capables de détecter les tentatives de violation du système de sécurité et les intrusions (NIDS). L'installation et la mise à jour permanente de logiciels antivirus et anti-espionnage renforcent les défenses de nos réseaux de données contre les attaques de virus et les autres menaces à la sécurité de l'information.

De nouveaux outils de surveillance du réseau ont été installés: «Winventory» et «Cacto» et des scripts de sécurité ont été créés pour les serveurs ainsi que l'«Active Directory».

Le «Help Desk» a reçu 16.200 demandes, dont 10.500 concernaient l'OASES et 5.700, le matériel, les logiciels, les installations et l'appui en général aux usagers.

Compte tenu de la prolifération des serveurs que connaît l'Organisation, le Bureau a conçu et mis en application une stratégie de consolidation qui inclut l'étude, l'analyse et l'évaluation de toute l'infrastructure du réseau afin de déterminer et de maximiser l'utilisation de ces serveurs et de leurs ressources, et de libérer une partie de celles-ci pour les utiliser dans le Plan de continuité des activités et de récupération en cas d'urgence ou de catastrophe. Cette stratégie de consolidation a été complétée par l'acquisition d'un système de stockage des données, de grande capacité, du type SAN (Storage Area Network) qui concentrera toutes les bases de données de l'Organisation. Ce système sera installé et configuré en 2007. La stratégie est également complétée par la mise en service de serveurs virtuels qui utilisent des logiciels de dernière génération.

La première étape du Plan de continuité des activités et de récupération en cas d'urgence ou de catastrophe a consisté à transférer dans le Bâtiment administratif tout le matériel nécessaire pour l'installation d'un local où seront récupérés les systèmes critiques existants au sein de l'Organisation. Ce système sera opérationnel en janvier 2007. Le Bureau a également réalisé un appel d'offres pour le recâblage complet du Bâtiment principal afin qu'il soit compatible avec le type de technologie utilisé par l'Organisation. Les travaux seront effectués en 2007. Avant que ces travaux ne commencent, l'installation de l'infrastructure nécessaire a été achevée afin de doter de la connectivité sans fil le Bâtiment principal et le Bâtiment des services généraux.

De nouvelles applications ont été mises au point pour aider différents secteurs de l'Organisation à réaliser leurs objectifs et faciliter la simplification des processus:

- Pour le Département des ressources humaines, le Bureau a mis au point les systèmes de traitement électronique des notifications administratives (PAR) et de traitement simplifié des contrats à la tâche. Ces deux systèmes permettent de vérifier et de valider les informations et d'obtenir les approbations correspondantes tout en minimisant les communications électroniques. Ces nouveaux systèmes conservent les informations et permettent l'élaboration de rapports et de statistiques. Il a également élaboré pour ce Département un système de base de données pour les demandes de stages et la sélection des stagiaires qui réduit le coût et le temps nécessaires pour traiter ces demandes.
- En décembre, soit avant la date fixée, a pris fin la première étape du système de gestion des bourses (FMS) du Département du développement humain. Le FMS permet le suivi et la gestion des coûts des boursiers actifs aussi bien individuellement que par programme ainsi que la vérification et le contrôle des informations échangées entre l'OEA et les différents prestataires de services aux boursiers. Ce système produit des rapports et des statistiques, il comprend un module de sécurité, et il disposera sous peu d'une interface qui permettra de se connecter à ce système par l'intermédiaire d'OAS Connect. La deuxième étape, qui a déjà commencé, permettra de gérer les nouvelles bourses et inclura le processus de demande de la bourse et de sélection des boursiers.
- Pour le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation (DPCE), il a mis au point un système pour automatiser le processus de planification opérationnelle des projets basés sur l'infrastructure utilisée par ce Département. Ce système automatise le flux, depuis la présentation de la planification opérationnelle du projet par le secteur concerné jusqu'à son approbation ou son rejet par le DPCE. Le système produit des rapports en fonction des besoins du DPCE.

En ce qui concerne le système de gestion utilisé par l'Organisation pour sa mission fondamentale – OASES – le Bureau a redéfini le rôle et les profils des différents usagers qui y ont accès, et il a rédigé un plan de séparation des fonctions qui est en cours d'application. En collaboration avec le personnel technique d'Oracle Corporation, il a redéfini la qualité et le type des services que reçoit le Secrétariat afin d'optimiser le ROI du contrat signé. Il a pris des mesures techniques et administratives radicales pour améliorer le fonctionnement de l'OASES, ce qui s'est traduit par un service sans aucune interruption au moment où les comptes de 2006 ont été arrêtés. De même

le Bureau a mis en place un système automatique qui facilite le contrôle des changements intervenus dans l'OASES. Il travaille actuellement à l'expansion de ce système à tous les systèmes gérés par l'OITS.

Dans le cadre de la collaboration entre l'OITS et le Département des ressources humaines, la rénovation de la salle de formation qui a été dotée du matériel informatique de dernière génération a pris fin.

Le Bureau a continué d'apporter un appui technique aux applications telles que le contrôle des documents, le calendrier des manifestations et l'annuaire téléphonique qui ont été mis au point pour la CIDH, les conférences et les réunions, la Bibliothèque Colomb et d'autres. Il a également continué à apporter son soutien à l'extension du système de courrier électronique sécurisé du Groupe de travail sur l'entraide judiciaire. Cette technologie facilite la communication rapide, confidentielle et sûre entre les autorités des États membres pour les extraditions et en matière pénale.

Comme la modernisation des systèmes d'appui aux réunions des différents organes politiques de l'Organisation qui se tiennent dans la salle de conférence *Simón Bolívar*, qui vient d'être rénovée, a pris fin, le Bureau continue d'appuyer et d'orienter les Bureaux des conférences et des réunions, des services généraux, du Secrétaire général adjoint et le Département de la presse et des communications afin qu'ils fassent la meilleure utilisation possible des technologies disponibles.

Bureau du service des achats (OPS)

- Activités liées au secteur des immobilisations

La section des immobilisations a réceptionné les marchandises expédiées ou livrées à l'Organisation par plusieurs centaines de fournisseurs et les a remises à leurs utilisateurs. Au cours de la période couverte par ce rapport, elle a remis à ces utilisateurs 580 nouveaux biens ayant chacun une valeur supérieure à EU\$500, ce qui représente un coût total de plus de EU\$1,7 million et l'enregistrement de plus de 14.000 champs afin de contrôler ces biens dans la base de données des inventaires. De même, elle a réalisé l'inventaire physique de plus de 5.000 biens et actualisé plus de 35.000 champs dans la base de données des inventaires.

Pendant la période couverte par ce rapport, elle a rayé du registre des inventaires 511 biens qui étaient obsolètes ou endommagés et a effectué plus de 1.300 livraisons à différents fonctionnaires dans tous les bâtiments du siège, ce qui a représenté plus de 3.000 caisses ou enveloppes. Elle a également distribué près de 2.000 nouvelles étiquettes de code-barre aux missions spéciales – dont l'actualisation des inventaires a commencé au début de l'année 2007 – et actualisé les renseignements concernant plus de 2.000 biens des bureaux hors siège de l'OEA.

- Activités liées aux achats

Système de gestion Oracle (OASES)

En 2006, le volume de travail et le traitement des demandes d'achat ont augmenté de près de 30% par rapport à l'année 2005 et la section a traité plus de 1.600 demandes adressées au système de service après-vente. Elle a également continué la révision périodique des transactions d'achat et vérifié plus de 14.000 transactions concernant des demandes d'achat et des bons de commandes.

Elle a organisé plus de 15 sessions ordinaires et extraordinaires de formation à la préparation, à la révision, à la réception et à l'approbation des demandes d'achat et des cours spécialisés sur le traitement des transactions concernant les contrats à la tâche des consultants ainsi que des cours avancés sur des thèmes précis se rapportant au système d'achats. Elle a également continué à assurer le suivi du processus de certifications des bureaux hors siège. Elle a traité, à travers le Système de gestion Oracle, 39.463 lignes de bons de commandes. Et elle a fourni un appui technique, par téléphone et en personne, aux utilisateurs du système d'achat en ligne de matériel de bureau et autorisé plus de 700 demandes après avoir révisé les soldes de leurs bons de commande.

- Contrats, assurances, appels d'offres

Le Bureau assure la coordination et le suivi des appels d'offres, la sélection des fournisseurs et l'exécution des marchés. Ainsi, il a lancé 22 appels d'offres ainsi que deux appels d'offres concernant les voyages.

En plus de gérer en permanence les polices d'assurances commerciales du Secrétariat général de l'OEA, aussi bien celles du siège que celles des bureaux hors siège, il a étudié la possibilité et le coût d'avoir une police qui assurerait les membres des missions spéciales, comme la Mission de l'OEA en Haïti et en Colombie, contre les enlèvements et couvrirait la rançon demandée.

- Activités liées aux voyages

La section des voyages a réalisé des réservations et émis plus de 2.000 billets d'avion électroniques ou sur support papier pour les déplacements effectués par des fonctionnaires de l'Organisation ou en représentation de l'Organisation. Elle a également coordonné l'obtention de plus de 500 visas auprès des consulats de plus de 20 pays.

En octobre 2006, le Bureau a publié un appel d'offres à l'intention des agences de voyage spécialisées dans la prestation de services de voyage «ex situ» et a ensuite évalué longuement les quatre soumissions qu'il a reçues. Il a présenté ses recommandations au Comité d'adjudication des marchés (CAC). En décembre, le Secrétaire général a approuvé la recommandation du CAC d'attribuer le contrat pour la prestation des services de voyages à Omega World Travel (Omega) et a signé le contrat correspondant en janvier 2007. Parmi les avantages qu'Omega offre à l'OEA, on peut citer ceux-ci: les prix et les tarifs des billets sont négociés par Omega avec les lignes aériennes, disponibilité en cas d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, services de la plus haute qualité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, lignes téléphoniques dédiées, possibilité de surclassement gratuit pour les voyageurs remplissant les conditions voulues, remise de statistiques de voyages de meilleure qualité et plus précises pour la présentation des rapports, système de réservation en ligne personnalisé spécialement pour l'OEA. Le nouveau service de voyages «ex situ» fonctionne complètement depuis février 2007.

En 2007, le Bureau se propose de centraliser la facturation dans le cadre du programme de gestion des coûts, de consolider et de contrôler tous les achats de l'OEA au titre des voyages et de présenter des rapports fiables qui aideront à identifier et à calculer comme il se doit tous les frais de voyage et à vérifier si les politiques en matière de voyages sont respectées, de réaliser l'objectif du SG/OED en matière de meilleures pratiques et d'amélioration de la transparence des transactions commerciales.

- Autres activités

Le Bureau a satisfait une nouvelle fois à la demande du Conseil permanent concernant le rapport semestriel sur les contrats à la tâche (CPR). Ce rapport exige une attention permanente et évolue constamment en fonction des besoins du Conseil permanent.

Bureau des services généraux (OGS)

Le Bureau des services généraux (OGS) a concentré ses efforts sur la continuation des projets d'investissements en capital, de rénovation et d'entretien des bâtiments du Secrétariat général ainsi que sur d'autres projets concernant la location de bureaux, la sécurité physique, la duplication des documents, le parc automobile et les parkings.

L'entretien et les investissements en capital des bâtiments du Secrétariat général se sont élevés à EU\$7,2 millions environ, ce qui comprend le paiement de l'hypothèque sur le bâtiment de la rue F (EU\$2 028 299) et le paiement des assurances de tous les bâtiments (EU\$171 194). Les dépenses d'entretien couvrent essentiellement les services de base, les contrats de maintenance, les réparations et les achats de consommables. Il convient de signaler que l'augmentation du coût des services de base^{3/} et des contrats d'entretien^{4/} ainsi que le contrat pour les services de sécurité et de nettoyage, a obligé le Bureau à demander l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires d'un montant de EU\$634.800 (CP/CCAP/SA-538/06).

Les investissements en capital, qui sont maintenant terminés, atteignent EU\$841.151. Dans le Bâtiment principal, la toiture a été réparée ainsi que les escaliers extérieurs de la salle des Amériques, les plafonds et les murs intérieurs ont été réparés et repeints, l'ascenseur a été remplacé ainsi que deux pièces importantes du système de climatisation (les refroidisseurs). Dans le bâtiment de la rue F, une pellicule protectrice a été installée sur toutes les fenêtres et la tour de refroidissement a été remplacée. On a également changé le condensateur du Musée. Ces investissements en capital ont été autorisés spécialement par la Commission des questions budgétaires et financières (CP/CAAP/SA-538/06 et CP/CAAP/SA-525/05). La première autorisation inclut les ressources nécessaires à l'élaboration d'un rapport sur l'état actuel du Bâtiment principal, du Bâtiment administratif, du Musée et de la Casita. Ce rapport servira au Secrétariat général de Plan-cadre de rénovation.

Les fortes pluies du mois de juin qui ont inondé la zone métropolitaine de Washington ont également affecté le Bâtiment principal et le Bâtiment administratif de l'Organisation. La salle

^{3.} Eau, électricité, vapeur, gaz et évacuation des eaux usées

^{4.} Équipements électromécaniques, ascenseurs, équipements de sécurité, système de prévention des incendies, fumigation, ramasse des ordures et essence.

des machines du Bâtiment principal où se trouve l'équipement électromécanique qui produit l'électricité et assure la climatisation et le chauffage a été gravement endommagée, ce qui nous a obligé à fermer le bâtiment pendant une semaine afin de procéder au remplacement des panneaux électriques, des systèmes de contrôle de l'énergie, des pompes à eau, des séchoirs pneumatiques et d'autres matériels. Le montant total des dommages s'est élevé à EU\$179 401 et la compagnie d'assurances a versé EU\$169 582.

49.475 pieds carrés – 1.254 pieds carrés de plus que l'année précédente – de bureaux et de dépôts dans le bâtiment de la rue F ont été loués, ce qui a produit des recettes de EU\$1 697 756, au titre des loyers. Les locataires actuels sont, au troisième étage, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), au deuxième étage, la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), l'Institut Albert Sabin et la Fondation de développement Gateway, et dans le hall d'entrée, la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l'OEA et le magasin du café Juan Valdez.

La modernisation des équipements de sécurité s'est poursuivie afin d'améliorer le contrôle des accès et la surveillance. Le Secrétariat général a fait l'acquisition d'un système de communication sécurisé qui connecte en réseau le Bâtiment principal et celui de la rue F. Il a également acheté un enregistreur vidéo numérique (DVR) pour le Bâtiment principal et une caméra couleur télécommandée pour la surveillance du Patio Aztèque, situé derrière le Bâtiment principal. Des contrôles d'accès ont été installés dans la salle *Simón Bolívar* ainsi qu'un système d'alarme sur les fenêtres vitrées. Dans le bâtiment de la rue F, des contrôles d'accès ont été installés dans la section de la correspondance et dans le laboratoire informatique. Dans la résidence du Secrétaire général une caméra et un interphone ont été mis en place. Tous ces investissements s'élèvent à EU\$34 775.

Le Bureau a acheté 7 nouvelles photocopieuses pour un montant de EU\$67 000. Il a signé un contrat de maintenance qui comprend les réparations, le papier et les consommables pour toutes les photocopieuses du Secrétariat général (au nombre de 44) pour un montant total de EU\$103 000.

Pour disposer à tout moment d'un parc automobile efficace et performant, le Secrétariat général a loué, par crédit-bail, quatre nouveaux véhicules dont le coût mensuel est de EU\$1 161. Les véhicules qui ont été remplacés avaient 11 ans et exigeaient des réparations constantes et onéreuses. Les véhicules affectés au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint ont, eux aussi, été rénovés, et ce pour EU\$745 par mois.

Compte tenu du fait que tous les fonctionnaires du Secrétariat général ont droit à une place de stationnement et que le nombre de places disponibles au Secrétariat général n'est pas suffisant, il a fallu louer des places de parking supplémentaires dans des parcs de stationnement privés. L'administration des parcs de stationnement – qui ne constitue pas un coût administratif direct pour le Secrétariat général et qui est financée par les usagers - subventionne également l'achat des jetons du système de transports en commun (*metrochecks*) des fonctionnaires qui n'utilisent pas de place de stationnement. Le coût d'exploitation des parcs de stationnement a été d'environ EU\$693 000 et inclut un certain nombre d'améliorations. Les recettes ont dépassé EU\$612 000 et le Fonds de stationnement avait un solde positif de plus de EU\$366 000 au 31 décembre 2006.

DÉPARTEMENT DES QUESTIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES

Le Département des questions juridiques internationales prête son appui aux organes de l'OEA en matière d'élaboration et de développement du droit internationale public et privé, de création de mécanismes de suivi de la mise en œuvre de diverses conventions, de réalisation d'activités de coopération juridique et judiciaire et dans les questions relatives à la formation, l'information et la diffusion du droit interaméricain. Il collabore avec les États membres à la préparation de traités, de déclarations et d'autres instruments internationaux au moyen de l'établissement d'études, d'avis juridiques et de documents. Le Département est en charge des procédures de ratification et de dépôt, et il fournit des services techniques et de secrétariat au Comité juridique interaméricain.

Le Bureau du Directeur du Département

Le Bureau du Directeur du Département assure la direction et la planification des programmes, activités et initiatives afférents au secteur, ainsi que la coordination des autres services du Secrétariat général. En particulier, dans le cadre de ses fonctions d'appui aux instances chargées du développement du droit interaméricain, le Département a fourni des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent, ainsi que durant les sessions du Comité juridique interaméricain, de la Réunion des Ministres de la justice des Amériques et de la Conférence des États parties à la Convention interaméricaine contre la corruption.

Durant l'année 2006, le Directeur du Département a représenté le Secrétaire général à la Réunion ibéro-américaine des ministres de la justice (Las Palmas, septembre) et participé aux cérémonies de commémoration du centenaire du Comité juridique interaméricain (Rio de Janeiro, août). Le Département a également pris part à l'Atelier sur la lutte anti-corruption (Managua, juin) et à la Réunion d'experts sur la prochaine Conférence spécialisée du droit international privé sur la question de la protection du consommateur. (Proto Alegre, décembre).

En matière de vulgarisation du système interaméricain, le Directeur du Département a prononcé des conférences à l'Université de Sherbrooke (Canada, avril), au Cours de droit international dispensé à Rio de Janeiro (août) ainsi qu'aux Journées de droit international (Buenos Aires, novembre). Il a également été le conférencier invité au Congrès international du droit international des droits de la personne, organisée par UNAM (Mexico, mai). Il a été l'auteur de l'ouvrage sur Mauricio Alice : : « *El sistema jurídico interamericano* » (Buenos Aires, 2006) et d'articles de droit interaméricain dans des ouvrages et revues spécialisés.

Bureau du droit international (BDI)

Durant l'année 2006, le Bureau du droit international (BDI) a prêté ses services consultatifs dans le domaine du droit international à l'Assemblée générale et à la Commission des questions juridiques et politique (CAJP) et ses groupes de travail, en élaborant des projets de résolution, en organisant des réunions spéciales et des réunions d'experts dans les questions concernant la Cour pénale internationale, les migrants, les personnes handicapées, les peuples autochtones, le droit international humanitaire et les principes consacrés dans la Charte de l'OEA. Le Bureau a aussi

élaboré des rapports définitifs, en sus de la fourniture de services consultatifs aux délégations. Le Bureau a coordonné l'organisation d'un forum virtuel au moyen duquel ont été reçues des contributions aux instruments qui éventuellement seront adoptés lors de la CIDIP-VII en matière de registre électroniques et de protection du consommateur. Le Bureau a également été désigné Secrétariat technique de la Commission pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées et en cette qualité, il a prêté son soutien à l'élaboration d'instruments qui facilitent le fonctionnement de cette Commission.

En sa qualité de Secrétariat du Comité juridique interaméricain (CJI), le Bureau a fourni un appui technique et administratif durant les sessions ordinaires de celui-ci. Le Bureau a préparé des ordres du jour annotés, a appuyé la rédaction de projets de résolution, a édité les rapports présentés par les membres du CJI, élaboré des comptes rendus analytiques et a pris en charge la préparation de son Rapport annuel. Durant les intersessions, il a soutenu en outre les travaux de ses rapporteurs et donné suite aux mandats énoncés dans ses résolutions.

En application du Programme interaméricain de développement du droit international, AG/RES. 1471 (XXVII-O/97), le Bureau du droit international a organisé le Trente-troisième cours de droit international entre le 31 juillet et le 25 août 2006, auquel ont participé de 26 professeurs de divers pays d'Amérique et d'Europe, 30 boursiers de l'OEA choisis parmi plus de 100 candidats et 11 étudiants qui ont assumé les frais de leur participation. Le thème central a été le suivant : « Le droit international dans les Amériques ». 100 ans du Comité juridique interaméricain ». Entre le 14 et le 17 novembre 2006, le Bureau a organisé des Journées de droit international à Buenos Aires (Argentine), conjointement avec la Faculté de droit de l'Université australe et le Ministère des relations extérieures et des cultes de l'Argentine, en présence de 32 professeurs de droit international. Le Bureau a aussi publié le Trente-deuxième Cours de droit international dont le thème a été : « La contribution des organisations internationales au droit international en vigueur »; les Journées de droit international organisées à Ottawa en 2005 et il a réédité la version de poche de la charte de l'OEA.

Le Bureau prépare le Premier Cours de droit international humanitaire à l'intention des Missions permanentes et du personnel du Secrétariat général. Depuis 1994, le Bureau maintient et met à jour un site virtuel qui compte un catalogue de 21 publications. Le Bureau a également actualisé le contenu, la conception, la gestion et le contrôle de son site Internet ainsi que celui du Comité juridique interaméricain. Il a créé une banque de données sur les académies diplomatiques dans le continent américain. Il a aussi fourni son appui aux travaux de trois modèles d'Assemblée générale. Les avocats du Bureau ont participé à différents forums dans le but de faire des rapports sur les activités menées dans le cadre de l'OEA et les autres questions importantes inscrites à l'agenda de l'Organisation.

Pendant l'année 2006, le Bureau a pris part à trois processus de signatures, 16 processus de dépôt d'instruments de ratification et d'adhésion et 4 processus de désignation d'autorités centrales. Il a aussi reçu les instruments de retrait de réserves du Pérou au Pacte de Bogota et de reconnaissance de la compétence obligatoire de la CIDH par le Nicaragua. De surcroît, le Bureau a préparé des certifications et fourni des renseignements actualisés et complets sur ces traités. En relation avec des accords bilatéraux, ont été enregistrés 76 accords de coopération portant sur différents domaines et ont été publiés en ligne les textes complets sous format PDF. Le site Internet du

Bureau permet de consulter l'information actualisée relative aux traités interaméricains et aux accords bilatéraux de coopération.

Bureau de coopération juridique (OCJ)

- Réunions des Ministres de la justice des Amériques

Des services de consultation et de secrétariat technique ont été fournis aux réunions suivantes:

- Quatrième Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délit cybernétique, tenue les 27 et 28 février 2006 au siège de l'OEA (Voir www.oas.org/juridico/spanish/cybGE_IVreun_sp.htm).
- Réunion à Port-of- Spain, (Trinité-et-Tobago), organisée dans le cadre du Groupe de travail sur l'entraide en matière pénale et l'extradition, tenue les 5 et 6 avril 2006 (Voir la section privée:
- www.oas.org/juridico/MLA/sp/index.html).
- Sixième Réunion des Ministres de la justice des Amériques (REMJA-VI) du 24 au 26 avril 2006 à Santo Domingo (République dominicaine) (Voir rapport final : www.oas.org/juridico/spanish/moj_vi_report_sp.pdf).

- Lutte contre la corruption

Les travaux de secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricain contre la corruption (MESICIC) se sont poursuivis. Le Comité d'experts mis sur pied comme l'un des organes de ce Mécanisme, a tenu avec succès sa Neuvième Réunion ordinaire au siège de l'OEA du 27 mars au 1^{er} avril 2006. À cette occasion, ont été adoptés 5 rapports qui correspondent à la Première phase d'analyse (Guyana, Grenade, Suriname, Brésil et Belize) ainsi que le Rapport continental pertinent. Le Comité a aussi arrêté la méthodologie et mis au point le questionnaire, la structure des rapports, le calendrier, la séquence d'analyse et la composition des sous-groupes d'analyse pour la Deuxième phase.

Conformément au prescrit de la disposition 5 du Document de Buenos Aires et au Règlement, la Deuxième Réunion de la Conférence des États parties au Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption – MESICIC s'est déroulée au siège de l'OEA à Washington D.C., États-Unis, les 20 et 21 novembre 2006.

La réunion a approuvé le texte du *Programme interaméricain de coopération dans la lutte contre la corruption* (MESICIC/CEP-II/doc.5/06 rev. 2) et conformément au paragraphe 8 du dispositif de la résolution AG/RES. 2219 (XXXVI-O/06), le Président de la Conférence a été chargée, par le truchement du Conseil permanent, de le soumettre à l'Assemblée générale de l'OEA pour approbation officielle lors de sa trente-septième Session ordinaire.

Les recommandations formulées à la Deuxième réunion de la Conférence des États parties au Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption - MESICIC, sont reproduites à la direction Internet ci-après:
http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic_conf_est_parte_II_acta_sp.pdf

Il sied de souligner que du 11 au 16 décembre 2006, le Comité d'experts a tenu sa Dixième Réunion au siège de l'OEA, en entamant la Deuxième phase d'analyse. Pendant cette réunion, ont été approuvés les rapports des six premiers États analysés (Argentine, Paraguay, Nicaragua, Honduras, Uruguay et Équateur).

Suite aux efforts déployés pour canaliser des ressources provenant de fonds externes en vue du financement de ses activités, le Bureau de coopération juridique a achevé le projet financé par l'Agence du Canada pour le développement international, lequel projet vise à appuyer la mise en oeuvre des recommandations du Comité du MESICIC en Argentine, au Paraguay, au Nicaragua et en Colombie.

Le Bureau continue de mener ses travaux en étroite coopération avec d'autres institutions internationales comme les Nations Unies, la BID, le Conseil de l'Europe et l'OCDE, ainsi qu'avec d'autres institutions sous-régionales.

III. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

ORGANISMES SPÉCIALISÉS

Selon le chapitre XVIII de la Charte, les Organismes spécialisés sont des institutions intergouvernementales qui ont été créées en vertu d'accords multilatéraux et sont dotées d'attributions déterminées dans des domaines techniques présentant un intérêt commun pour les États Américains. Ils jouissent d'une large autonomie technique, dans le cadre des recommandations de l'Assemblée générale et des Conseils

- l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS);
- l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN);
- la Commission interaméricaine des femmes (CIM);
- l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH);
- l'Institut interaméricain des affaires indigènes (IPI);
- l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Organisation Panaméricaine de la Santé

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale américaine en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional, pour les Amériques, de l'Organisation mondiale de la santé (AMOR/OMS). Elle a pour mission de diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre la maladie, et améliorer la qualité et la durée de la vie des peuples des Amériques.

Réduire les inégalités en matière de santé

La recherche de l'égalité en matière de santé est l'un des objectifs fondamentaux qui oriente les activités de l'OPS. Afin de progresser vers cet objectif, elle a mis en œuvre les initiatives suivantes:

La Commission caribéenne de la santé et du développement a présenté un rapport sur l'état de la santé dans la Caraïbe et les solutions qui peuvent y être apportées.

En Argentine, elle a réalisé, en 2005, l'Enquête sur les facteurs de risque de maladies chroniques non transmissibles, qui avait pour but d'analyser les inégalités par groupes de population. Ses résultats permettront de quantifier les différences qui existent en matière de santé chez les groupes vulnérables et de concentrer les actions directes du secteur santé sur ces groupes.

Dans le domaine de la surveillance épidémiologique, l'OPS continue d'assurer un suivi hebdomadaire des progrès réalisés par les pays de la région en matière d'éradication de la poliomyélite et d'élimination de la rougeole et de la rubéole.

Au Chili, la coordination mise en place avec le gouvernement et la société civile a permis de concentrer le programme social sur les facteurs déterminants de la santé. En outre, l'OPS a poursuivi ses efforts afin que la santé publique occupe une place de choix dans l'agenda politique régional, notamment en appuyant les réunions sous-régionales des ministères de la santé.

L'adoption du Règlement sanitaire international, en 2005, a constitué un fait historique important qui va poser des défis et offrir des possibilités à l'OPS et à ses États membres. L'Organisation continue d'être attentive à la situation d'alerte face à l'influenza aviaire et à la pandémie de grippe, et parallèlement les réseaux de laboratoires, la surveillance épidémiologique et les interventions en cas de flambées ont été incorporés aux travaux relatifs au Règlement.

La campagne de santé publique destinée à prévenir l'obésité dans la région «Amérique, mange sainement et bouge» a été présentée, avec la collaboration d'UNIVISION, dans le cadre de la Stratégie mondiale sur le régime alimentaire, l'activité physique et la santé.

La Bibliothèque virtuelle de la santé (BVS), adoptée par tous les pays membres de l'OPS, a permis de mettre les informations produites dans les pays sur les questions relatives à la santé à la disposition de tous les intéressés.

Toucher les groupes défavorisés

L'OPS a été extrêmement active dans les thèmes comme l'extension de la couverture sociale à la population maternelle et néonatale, le renforcement des soins primaires et l'amélioration de l'accès aux services de santé, la santé de l'enfant et de l'adolescent, la prévention de la violence juvénile, le renforcement de la parité hommes-femmes, la santé des personnes âgées et la protection des personnes handicapées.

À titre de contribution à la lutte contre le VIH/SIDA, l'OPS a mis en marche plusieurs initiatives. Le but de l'initiative «3 x 5» dans les Amériques, qui était de parvenir à ce que 600.000 personnes puissent bénéficier d'un traitement à la fin de 2005 a été atteint largement, puisque, actuellement, près de 680.000 personnes reçoivent un traitement antirétroviral. L'OPS a présenté de nouvelles propositions à des donateurs afin d'obtenir des fonds additionnels, notamment au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et elle a lancé le Plan régional du secteur santé en matière de VIH pour 2006-2015.

Lors de la Deuxième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS), en 2006, les États membres ont adopté une nouvelle déclaration politique à propos du VIH. À cette réunion, l'OPS a affirmé que les initiatives et les engagements destinés à lutter contre l'épidémie doivent être ciblés sur l'équité et la parité et adopter une approche égalitaire afin de diminuer la stigmatisation et la discrimination existantes.

En ce qui concerne les soins de santé pour les peuples autochtones, l'OPS a organisé le Premier Forum national sur la santé des peuples autochtones au Costa Rica. 250 délégués des communautés autochtones de plusieurs pays de la région y ont assisté.

Pour ce qui est des activités réalisées dans les communautés situées dans des zones à haut risque, il convient de mentionner les activités réalisées par les Gouvernements équatorien et colombien, qui se sont engagés à élaborer un Plan binational de développement de la zone d'intégration frontalière, qui comprend des projets de surveillance et de prévention d'événements intéressant la santé publique et le renforcement de la surveillance de la qualité de l'eau dans les systèmes du cordon frontalier. Le programme « Une frontière saine en 2010 », mis en œuvre à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, continue ses activités, lesquelles ont pour but d'améliorer la couverture des vaccinations chez les enfants de moins de quatre ans.

En ce qui concerne les communautés fortement touchées par des maladies infectieuses, il faut mentionner en particulier le Programme régional de lutte contre le paludisme qui a élaboré un plan stratégique 2006-2010 pour le contrôle du paludisme et le Plan stratégique régional de contrôle de la tuberculose 2006-2015, qui a pour objectif « une région sans tuberculose ».

Développement institutionnel

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation des différents objectifs du Plan stratégique pour 2003-2007. À cet effet, plusieurs équipes de travail ont analysé l'Organisation sous différents angles.

Le Groupe de travail sur l'OPS au vingt-et-unième siècle a analysé le rôle de l'Organisation afin de la positionner face aux défis stratégiques en matière de santé publique dans les Amériques. Pour sa part, le Corps commun d'inspection des Nations Unies a examiné l'application de la gestion axée sur les résultats. L'objectif commun a été de renforcer le travail de l'Organisation en tant qu'instrument du développement national dans le domaine de la santé, en améliorant l'appui qu'elle apporte aux pays. Le Comité exécutif a créé le Groupe de travail sur la rationalisation des mécanismes de gouvernance qui a contribué à améliorer le processus de sélection du directeur du Bureau sanitaire panaméricain et les procédures des organes de direction.

Partenariats

L'OPS a mené de multiples actions afin d'améliorer la coordination de ses activités avec celles d'autres organismes du système des Nations Unies et interaméricain. Ainsi, elle a mis en œuvre notamment un partenariat stratégique entre les secteurs de la santé, de l'éducation, du travail et de l'environnement qui établit une relation étroite entre: a) la couverture sociale et les environnements salutaires; b) les mandats émanés des Sommets des Amériques et les objectifs du Millénaire; et c) l'ensemble des activités de coordination liées à la pandémie d'influenza et à la grippe aviaire.

L'OPS collabore étroitement avec l'OEA afin de relier les priorités en matière de santé au programme politique du Continent américain. Elle est membre du Groupe de travail mixte sur les Sommets et du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC). Elle a également participé à des réunions interaméricaines des ministres de différents secteurs, notamment la Conférence des ministres du travail, à Mexico, et la Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation, à Trinité-et-Tobago.

Parmi les autres initiatives conjointes, on peut citer les activités qu'elle a réalisées de concert avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) afin de promouvoir et de protéger le droit de bénéficier des normes les plus élevées en matière de santé physique et mentale; avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM); avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD); avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) afin de prévenir la grippe aviaire; avec la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (IACPV); et avec la Banque interaméricaine de développement (BID) avec laquelle elle a élaboré des rapports sur les préparatifs des pays en prévision de la grippe aviaire et ses possibles répercussions sur la santé et sur l'économie de la région.

Dans le cadre de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles, l'OPS a apporté son soutien au Conseil permanent de l'OEA et au Conseil interaméricain pour le développement intégré pour l'élaboration des ordres du jour des réunions. Elle a informé les

membres de la Commission des perspectives régionales concernant les préparatifs et les interventions en cas de catastrophes et distribué des matériels techniques fondamentaux.

Les pays des Amériques élaborent actuellement le programme de santé des Amériques. Le Groupe de travail chargé de cette tâche est formé des pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Canada, Cuba, Chili, États-Unis et Panama, et présidé par ce dernier pays. Il a défini huit domaines d'intervention: renforcer l'autorité sanitaire nationale; étudier les facteurs déterminants de la santé; tirer profit des savoirs, de la science et de la technologie; renforcer la solidarité et la sécurité sanitaire; réduire les inégalités entre les pays et à l'intérieur d'un pays en matière de santé; diminuer les risques et la charge des maladies; augmenter la couverture sociale et l'accès aux services de santé de qualité; renforcer la gestion et le perfectionnement des personnels de santé. Ce programme sera lancé à la mi-2007, lors d'une réunion continentale.

Institut Interaméricain de l'enfance et de l'adolescence

L'Institut est un organisme spécialisé qui contribue à coordonner les politiques publiques en faveur de l'enfance dans les Amériques, à promouvoir les relations de l'État avec la société civile et le développement d'une conscience critique face aux problèmes qui touchent les enfants et les adolescents dans la région.

Le Secrétariat de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), organisme spécialisé de l'OEA, a été dirigé par M. Piero Solari Zerpa jusqu'à la fin du mois d'août 2006. L'Ambassadeur John Biehl del Río, Directeur du bureau hors siège de l'OEA en Uruguay a été désigné Directeur général par intérim de l'IIN par le Secrétaire général de l'OEA.

Les principales activités de l'IIN pendant la période couverte par ce rapport ont été essentiellement la promotion de la gouvernance et de la démocratie dans le cadre de son Plan stratégique pour 2005-2008. Dans ce cadre, il a renforcé ses relations avec l'OEA et avec d'autres organismes, en particulier ceux qui s'occupent de coordonner les interventions en faveur de l'enfance des organisations de la société civile et des gouvernements des États membres, ainsi qu'avec diverses entités régionales et internationales. Il a également réalisé un plus grand nombre d'activités communes avec l'OEA et avec ces organismes.

La politique visant à établir des liens institutionnels et à réaliser des activités communes a abouti aux partenariats et aux actions concrètes ci-après:

- Accord général de coopération entre la Conférence de La Haye de droit international privé et l'IIN, qui établit des actions précises pour la mise en application du Programme interaméricain de coopération visant à empêcher les cas de rapt international de mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier (AG/RES. 2028/XXXIV-O/04). Cet accord a permis l'organisation de la Réunion interaméricaine d'experts sur le rapt international de mineurs, qui s'est tenue à La Haye, le 10 novembre, dont les résultats incluent l'élaboration d'une loi type, la proposition de règlement amiable des différends, la création d'un réseau d'information et de formation sur cette question et l'établissement de mécanismes de coordination entre les autorités centrales et les juges des pays de la région pour les affaires de rapt international d'enfants ou d'adolescents.
- Accord avec l'organisation suédoise *Save the Children* pour la réalisation des projets intitulés «Étude intégrale sur la législation et les politiques publiques de lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents dans les Amériques» et «Plan stratégique de communication». En décembre 2006, un aperçu des résultats de l'Étude intégrale a été présenté à la Sixième réunion des services chargés des droits de la personne et des ministères des affaires étrangères du Mercosur - Groupe de travail sur les enfants du Mercosur.
- Accord avec le Conseil national d'assistance et de protection intégrale de l'enfance et de l'adolescence (CONAPINA) du Nicaragua. L'Institut, grâce à un don du Gouvernement coréen, a remis des ordinateurs à cet organisme, ainsi que la pochette pédagogique qu'il a mise au point afin de promouvoir les droits des enfants et des adolescents.

- Accord de coopération avec le Centre interaméricain sur la disparition, l'exploitation, la traite et le trafic (CIDETT) et avec l'organisation *Defensa de las Niñas y Niños Internacional* (DNI) pour la réalisation d'actions conjointes de promotion et de défense des droits de l'enfant.

Pendant la Quatre-vingt-unième réunion ordinaire de son Conseil directeur, tenue les 7 et 8 novembre, à Montevideo, Mme Sara Oviedo, de l'Équateur, a été élue par acclamation Présidente du Conseil directeur pour la période 2006-2008 et Mme Kirsys Fernández de Valenzuela, de la République dominicaine, a été élue Vice-présidente. Cette même réunion a approuvé par acclamation la liste des trois personnes proposées pour occuper le poste de Directeur général de l'IIN qui sera soumise à la considération du Secrétaire général de l'OEA. Il s'agit de Mme Sonia Eljach Polo (Colombie), de M. Justo Vinicio Solórzano León (Guatemala) et de Mme María de los Dolores Aguilar Marmolejo (Mexique).

Au cours de cette réunion, M. Enrique Iglesias, Secrétaire général ibéro-américain, a indiqué qu'il était désireux de canaliser, par le biais de l'IIN, les initiatives en faveur de l'enfance du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), ce qui éviterait le double emploi des ressources et concrétiserait l'indispensable coordination qui doit s'établir entre les organismes internationaux pour la réalisation des objectifs du Millénaire. En conséquence de quoi, le Conseil directeur de l'IIN a adopté une résolution demandant au Secrétaire général de l'OEA de négocier avec le SEGIB les fondements d'un partenariat interinstitutionnel qui permettrait la mise en œuvre des projets du SEGIB en faveur de l'enfance et de l'adolescence par l'IIN.

À cette même réunion, le Gouvernement dominicain a fait savoir qu'il voulait établir à Santo Domingo un siège sous-régional de l'IIN pour l'Amérique centrale et la Caraïbe. C'est pour cette raison que le Comité directeur a adopté la résolution CD/RES. 12(81-R/06) qui demande au Secrétaire général de l'OEA d'analyser cette proposition et d'examiner sa viabilité.

En exécution des mandats qui lui ont été confiés, l'IIN a continué de dispenser aux États membres des services et des produits dans les domaines de l'assistance technique, de la formation, de la recherche, de l'organisation de réunions, de la diffusion d'informations, de la formulation de projets, de l'élaboration de rapports et autres. Il convient de mentionner plus particulièrement les activités suivantes :

- L'élaboration des documents suivants: a) *Septième rapport au Secrétaire général de l'OEA sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents dans les Amériques*; b) *Migration: les enfants et leurs droits*, présenté à la Troisième conférence du Réseau latino-américain et caribéen de Childwatch International; c) *Promotion et renforcement de la famille en tant qu'axe du développement intégral: plans, programmes et politiques* et *Projet interaméricain de renforcement de la famille*, présentés à la Sixième réunion des premières dames de l'Amérique centrale, du Belize, du Panama et de la République dominicaine; d) *Migrations: de la solidarité à l'insensibilité - un débat reporté mais latent*, présenté à la Septième conférence ibéro-américaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'enfance et de l'adolescence sur les migrations et leurs effets sur les droits des enfants et des adolescents; e) *Dépenses publiques en faveur de l'enfance*, distribué à la Quatre-vingt-unième réunion ordinaire.

- Élaboration de deux nouvelles vidéos visant à promouvoir les droits des enfants et des adolescents. L'une traite de la protection de l'environnement: *Nous voulons de l'eau*, l'autre du travail des enfants: *«Près/loin»*.
- Création de deux nouveaux centres d'information du Réseau interaméricain d'information sur l'enfance et la famille (RIIN) au Mexique.
- Assistance technique dispensée au Système national pour le développement intégral de la famille (DIF) du Mexique pour la mise en place du Système national de suivi et de surveillance de la Convention relative aux droits de l'enfant.
- Présentation à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et négociation du projet intitulé «Renforcement de la gouvernance dans le Système interaméricain de promotion et de protection des droits humains des enfants et des adolescents». Suite à cette négociation, un accord de reformulation du projet d'un montant de EU\$ 1.500.000 a été conclu, en vue de sa mise en œuvre sur trois ans dans quatre pays de la région.
- Conclusion de la première étape de la mise au point du Système intégré de planification de l'IIN, outil essentiel pour l'optimisation de ses ressources et mise en application du Plan stratégique pour 2005-2008.
- Réunion interinstitutionnelle avec les organisations *Save the Children* (Suède) et *End Child Prostitution, Pornography and Trafficking of Children with Sexual Purpose* (ECPAT) au cours de laquelle ont été jeté les bases de l'étude de faisabilité en vue de la création d'un observatoire sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (ESCNA). Cette étude a déjà commencé.
- Participation, en qualité d'organe consultatif, au Comité pour l'élimination du travail des enfants (CETI) et au Comité national pour l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à des fins commerciales ou non, qui élaborent actuellement les plans nationaux de l'Uruguay dans ces domaines.

Commission Interaméricaine des Femmes

Créée par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) est un organisme consultatif de l'OEA et la principale instance génératrice de politiques continentales pour la promotion des droits de la femme, la parité hommes-femmes et l'équité. Elle a pour objectif de favoriser l'intégration de la perspective de la parité aux projets, programmes et politiques de l'Organisation et d'encourager les gouvernements à formuler des politiques publiques et des programmes qui incorporent la perspective de la parité afin que les hommes et les femmes aient les mêmes possibilités dans tous les secteurs de la société.

Au cours de la période couverte par ce rapport, la CIM s'est efforcée de mettre en exécution les mandats émanés de la Trente-troisième Assemblée des déléguées, notamment le Programme biennal de travail pour 2004-2006, de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques. En sa qualité d'organisme spécialisé pour les droits humains de la femme, ses activités, programmes et orientations sont spécialement ciblés sur la mise en place de la parité hommes-femmes et de l'équité ainsi que sur le respect total des droits humains de la femme.

Droits humains de la femme - Élimination de la violence contre les femmes

- Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI)

En sa qualité de Secrétariat technique du MESECVI, le Secrétariat permanent de la CIM a continué d'appuyer la mise en marche du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI). Pendant la période couverte par ce rapport, il a reçu les réponses des pays au questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention. Ces réponses ont envoyées aux expertes afin qu'elles rédigent leurs rapports préliminaires. Les 24 et 25 juillet 2006, s'est tenue, au siège de la CIM, la réunion du Comité d'expertes (CEVI) qui a décidé de demander des informations additionnelles aux pays.

- Différences entre les sexes en matière de VIH/SIDA

Le Comité directeur pour 2004-2006 a inclus cette question comme thème prioritaire de l'exercice biennal 2006-2008. Pour commencer à le traiter, elle a réalisé deux recherches sur la situation des femmes face au VIH/SIDA dans la région et organisé des réunions avec l'Organisation panaméricaine de la santé afin d'étudier la possibilité de mener des actions conjointes. Les résultats de ces recherches ont été distribués pendant le Dialogue des chefs de délégation de la Trente-troisième Assemblée des déléguées de la CIM, afin qu'ils servent de base à la discussion qui s'est penchée, comme unique point, sur la prévalence du VIH chez les femmes, laquelle est liée à la violence fondée sur le sexe et à certains aspects de la sécurité multidimensionnelle. La discussion a permis aux déléguées d'échanger des informations, d'approfondir la question et de

prendre connaissance des pratiques optimales présentées par les pays, qui sont publiées sur le site web de la CIM.

- Lutte contre le délit de la traite des personnes, spécialement la traite des femmes, des adolescents et des enfants

L'OEA a organisé, en mars 2006, une Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes, dans l'Île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela). Elle avait pour but de lancer le processus d'élaboration d'un plan continental pour combattre ce fléau. La CIM a prêté un appui technique à la réunion. Suite à la décision du Secrétariat général de l'OEA, cette question sera coordonnée dans le contexte de la sécurité continentale par les ministres de la justice (REMJA). La CIM a pris l'engagement de continuer de collaborer avec l'Unité de lutte contre la traite afin que les actions dans ce domaine continuent à avoir une perspective de parité.

Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA)

- Projet de cours de formation sur la parité hommes-femmes, les conflits et la construction de la paix

Pour donner suite au projet de formation, qui a commencé en 2005 dans la Région andine, la CIM, en collaboration avec le Département de la prévention des crises et des missions spéciales et le Programme *Inclusive Security* du Fonds Hunt Alternatives, a réalisé le deuxième cours de formation sur la parité hommes-femmes, les conflits et la construction de la paix - Région centraméricaine, à Antigua (Guatemala). Ce cours a permis de former 30 hommes et femmes, représentants des gouvernements, de la société civile, du monde universitaire, du secteur judiciaire et des forces de sécurité du Guatemala, du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua, à l'intégration de la perspective de la parité dans les tâches de prévention et de règlement des conflits et de construction de la paix. Un des résultats du projet a été la création, entre les participants des deux régions, d'un réseau virtuel d'échanges d'informations et de pratiques optimales dans ce domaine. Le projet a été financé par le Fonds Hunt Alternatives et par le Gouvernement de la République populaire de Chine.

- Projet d'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes au sein de l'OEA

Le Gouvernement canadien a proposé une aide financière à la CIM afin qu'elle puisse donner suite au Projet d'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes au sein de l'OEA. En 2006, la CIM a exécuté la deuxième étape du projet, qui a démarré en mars par une réunion extraordinaire d'information à l'intention des directeurs et des responsables d'unités. Les mois suivants, elle a mené quatre séances de formation à l'analyse comparative entre les sexes, dont chacune était adaptée aux besoins particuliers des différents secteurs. Par ailleurs, elle a mis au point un manuel sur l'intégration de la parité hommes-femmes à l'intention du personnel de l'OEA. Les ateliers sectoriels ont porté sur les thèmes suivants: «Intégration de la perspective de la

parité à la gestion axée sur les résultats», «Collecte de données dans la perspective de la parité», «Intégration de la perspective de la parité à la prévention des conflits», «Intégration de la perspective de la parité à la gestion des risques de catastrophes», «Intégration de la perspective de la parité à la formation des ressources humaines», «Intégration de la perspective de la parité à la réforme électorale», «Gouvernance et développement démocratique». Au total, 125 fonctionnaires ont ainsi été formés.

Assemblée des déléguées

La trente-troisième Assemblée des déléguées de la CIM s'est tenue à San Salvador (El Salvador), du 13 au 15 novembre 2006. Y ont assisté les déléguées de 31 États membres, des représentants d'organismes et d'entités du Système interaméricain et du Système des Nations Unies ainsi que d'organisations non gouvernementales. Cette Assemblée a élu les membres du Comité directeur pour la période 2006-2008 et adopté des résolutions sur la prévention et l'élimination de la violence contre la femme, sur la mise en œuvre du Mécanisme de suivi de la Convention de Belém do Pará, sur les stratégies de suivi du Quatrième Sommet des Amériques, sur la parité et la participation des femmes à la prise de décision et sur la mise en œuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité et de la parité hommes-femmes. Elle a également adopté le Programme de travail de la CIM pour l'exercice biennal 2006-2008. Comme il a été dit plus haut, le Dialogue entre les chefs de délégation a traité la question de la prévalence du VIH chez les femmes, laquelle est liée à la violence fondée sur le sexe et à certains aspects de la sécurité multidimensionnelle.

Autres activités

La CIM et le Département de l'information de l'OEA ont produit une vidéo de 30 minutes, en anglais et en espagnol, sur les femmes et le leadership politique - un siècle de lutte, qui sera distribuée dans toute la région.

Institut Panaméricain de Géographie et D'histoire

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) offre une coopération technique, la formation dans des centres de recherche, diffuse des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique.

Étant donné que la première étape de la réingénierie mise en œuvre par l'IPGH en 2004-2005 a pris fin, en 2006, la priorité de l'Institut a été l'exécution d'actions destinées à consolider l'IPGH en tant que l'entité du Système interaméricain qui appuie les États membres dans l'interprétation de leur territoire à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision véritablement continentale.

Interpréter la réalité continentale à partir d'une perspective conjointe de l'histoire et de la géographie, appuyer les États membres et leurs institutions dans leur processus de changement, répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de la communauté scientifique internationale et mettre au point des mécanismes de communication efficaces et opportuns entre les experts, tels sont les éléments qui orientent le programme de travail actuel de l'IPGH.

Dans ce contexte, en 2006, il a consacré principalement ses efforts à la modernisation des sections nationales de l'Institut et à l'amélioration de leur pertinence. Parallèlement, il s'est efforcé d'améliorer la qualité de ses activités scientifiques, de ses projets et de ses publications.

À cette fin et pour se doter de l'indispensable innovation et de la pertinence technique et scientifique qu'exige la nécessité de contribuer à une meilleure connaissance et un plus grand développement des peuples des Amériques, il a adopté des principes fondamentaux, parmi lesquels il convient de souligner ceux-ci :

- Accroître la participation régionale dans une perspective multidisciplinaire
- Appuyer les activités visant la rénovation des organisations responsables de la production des informations géographiques fondamentales dans les États membres
- Consolider la décentralisation en tant que modèle opérationnel et fonctionnel de l'IPGH
- Améliorer et harmoniser davantage les relations de l'Institut avec les organisations internationales similaires
- Consolider le Réseau des spécialistes panaméricains (RPP) afin d'intégrer efficacement la communauté des spécialistes de l'histoire et de la géographie, en particulier les nouvelles générations de scientifiques des États membres.

Programme d'assistance financière et de coopération technique en 2006

La Dix-huitième Assemblée de l'IPGH a approuvé, dans le cadre du budget de son Fonds ordinaire pour 2006, un Programme d'assistance financière en faveur de 27 projets, pour un montant total de \$163.580, ce qui équivaut à 30% du Fonds ordinaire. Le Programme a été mis en œuvre avec beaucoup de succès, puisqu'il a été exécuté à 98%.

En ce qui concerne la Commission de *cartographie*, il convient de souligner plus particulièrement le succès remporté avec les projets suivants: Carte globale des Amériques, Appui au développement du réseau géodésique d'Haïti, Cartographie tactile pour les aveugles et les sourds d'Amérique latine et Extension du réseau géodésique SIRGAS à l'Amérique centrale.

En ce qui concerne la Commission de *géographie*, il convient de souligner plus particulièrement les progrès accomplis dans l'aménagement du territoire, à partir de l'étude des tendances actuelles de la géographie, la détermination des principes directeurs en matière de gestion environnementales et technologique du territoire et les études associées à la connaissance des couloirs biologiques en Amérique latine, y compris les recommandations de politique visant à déterminer les possibilités de protection et d'utilisation du territoire avoisinant. Elle a également continué d'appuyer les activités du Secrétariat général de l'OEA dans la Zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala.

Pour ce qui est des activités de la Commission de *géophysique*, et en particulier celles concernant les catastrophes naturelles, on retiendra en particulier les résultats en matière de sismologie et de vulcanologie à partir des projets relatifs à la modélisation physique et à la simulation des éruptions du volcan Lascar (au Chili), les implications pour la géodynamique externe et l'atténuation des risques sismiques, à partir des études sur la dynamique et la déformation des failles actives, domaine dans lequel les études comparatives d'événements éruptifs récents sont également importants pour mieux comprendre et surveiller les processus dynamiques, à partir des volcans Popocatépetl (Mexique) et Lascar (Chili), ainsi que l'élaboration de la carte des risques et des scénarios éruptifs du volcan San Salvador. Dans le domaine de la géophysique environnementale, il convient de souligner les contributions aux études géophysiques et archéologiques, comme dans le cas des ensembles d'habitations préhispaniques de Cotzumalguapa, au Guatemala.

La Commission d'*histoire*, quant à elle, a fait des contributions au développement de nouvelles considérations pour l'étude de l'histoire ancienne américaine et aux travaux sur la culture autochtone andine. Il convient de mettre l'accent, en particulier, sur les activités en historiographie ciblées sur la construction de visions du temps et de l'espace continentaux ainsi que sur les études de l'histoire économique et sociale, concentrées sur les aspects et les tendances actuelles des migrations latino-américaines et leur projection au XXI^{ème} siècle.

Les activités de formation des ressources humaines ont connu une forte progression en 2006, qui s'est traduite par la réalisation de multiples activités internationales de coopération et de perfectionnement des capacités techniques, auxquelles ont participé quelque 207 délégués originaires des différents États membres. On retiendra en particulier les activités suivantes :

- Cinquième cours de traitement numérique des images par satellite - AECE-IPGH (Bolivie)
- Dix-huitième cours sur les noms géographiques (Chili)
- Troisième cours sur les infrastructures de données spatiales - IGAC-IPGH (Colombie)
- Atelier international sur le SIRGAS WG 1 (Brésil)
- Trente-quatrième cours international de géographie appliquée «La mondialisation et son impact au niveau local» - CEPEIGE-OEA-IPGH (Équateur).

Bien que les limitations financières de l'IPGH soient un facteur déterminant pour le Programme d'assistance technique, avec les ressources dont il dispose, il lui est possible d'obtenir, à chaque convocation annuelle, une plus grande efficacité. Ainsi, par exemple, la question des «catastrophes naturelles» peut être abordée différemment dans le cadre des activités multidisciplinaires ou bien l'initiative du projet historique: *Amérique: contact et indépendance* pourrait mieux intégrer et mieux harmoniser les contributions des spécialistes de la région, tout au long d'une année, et ces deux projets pourraient déboucher sur des ouvrages qui coïncideraient avec la commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'IPGH en 2008 et du 60^{ème} anniversaire de l'OEA.

Par ailleurs, l'IPGH a avancé sa convocation pour 2007. Il a approuvé une assistance financière en faveur de 31 projets, présentés par 9 sections nationales, qui bénéficieront à la plupart des États membres de l'IPGH. L'Institut dispose à cet effet d'un budget de EU\$180 760, destiné à appuyer les initiatives panaméricaines dans les domaines suivantes: (1) infrastructure de données spéciales; (2) aménagement du territoire; (3) nouvelle histoire mondiale appliquée à l'Amérique et (4) interventions en cas d'urgence provoquée par une catastrophe naturelle.

Programme de publications ponctuelles et périodiques en 2006

Le travail de diffusion est l'un des buts principaux de l'IPGH. Dans ce contexte, le Secrétariat général a décidé, avec succès, d'avancer la production de ses publications et de réduire le retard accumulé les années précédentes en tirant profit pour cela des nouveaux outils technologiques. Il a imprimé 12 publications périodiques qui correspondent aux revues institutionnelles *Revista cartográfica*, *Revista Geofísica*, *Revista de Antropología*, *Revista de Arqueología Americana*, *Revista de Historia* et *Revista geográfica*. Grâce aux échanges réalisés avec l'École nationale d'anthropologie et d'histoire (ENAH) du Mexique, le nombre d'ouvrages qui composent le Fonds bibliographique «José Toribio Medina» de l'IPGH, administré par l'ENAH, a augmenté. Il s'est également enrichi de titres spécialisés qui correspondent à des publications périodiques et ponctuelles provenant de différentes parties du monde et il comporte désormais quelque 226.289 titres.

À l'occasion du Trente-neuvième Conseil directeur, l'IPGH a publié les œuvres ayant remporté les prix «Ricardo Caillet Bois», édition 2001-2005 et Pensée de l'Amérique «Leopoldo Zea», édition 2003-2004, qui sont, respectivement «*De colonial a nacional: la carrera eclesiástica del clero secular chileno 1650-1810*» de Lucrecia Raquel Enríquez Agrazar (Chili) et «*Las nuevas referencias del pensamiento crítico en América Latina. Ética y ampliación de la sociedad civil*», de Yamandú Acosta (Uruguay).

Réunions et questions statutaires

En 2006, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, à savoir:

- la Soixante-cinquième Réunion du bureau, à Mexico, les 29 et 30 juin,
- la Soixante-sixième Réunion du bureau, à Viña del Mar (Chili), le 12 novembre,
- la Trente-neuvième Réunion du Conseil directeur, à Viña del Mar (Chili) du 13 au 16 novembre.

Avant ces réunions, selon le cas, le Secrétariat général avait exécuté strictement les dispositions des 43 résolutions adoptées par la Dix-huitième Assemblée générale de l'IPGH (Venezuela, 2005).

De même, par décision unanime du jury, le prix d'histoire coloniale «Silvio Zavala», édition 2004-2005, a été attribué à l'ouvrage «*Historia Naval del Reino de Chile 1520-1826*» d'Isidro Vázquez de Acuña (Chili).

En 2007, il devra mettre en application les dispositions de la Trente-neuvième Réunion du Conseil directeur (Chili, 2006) qui visent essentiellement à consolider (i) la décentralisation, en tant que modalité opérationnelle pour la mise en œuvre de la mission panaméricaine confiée à l'IPGH, par le biais de la modernisation des sections nationales et (ii) l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des projets, des actions de formation et des publications qui développent la vision de l'Institut.

Institut Interaméricain des Affaires Indigènes

Créé par la Convention internationale de Pátzcuaro en 1940, l'Institut interaméricain des affaires indigènes a pour mission fondamentale de collaborer à la coordination des politiques autochtones des États membres, et de promouvoir les travaux de recherche et la formation de personnes qui se consacrent au développement des communautés autochtones.

Activités mises en œuvre

Bibliothèque. - Elle a catalogué 51.469 publications périodiques, 51.538 articles de revues du fonds bibliographique, 6.510 articles de livres et 8.261 livres.

Archives historiques. - On a terminé le classement des documents d'archives jusqu'en 1980.

Recherches. - La recherche intitulée «Chants du peuple Wirrárika dans ses pérégrinations à Wirikuta», financée par un don de Madame Elizabeth Córdova MacArthur, a pris fin en décembre 2004. La recherche «Histoire du processus de réforme constitutionnelle mexicaine de 1992 en ce qui a trait aux peuples autochtones. Témoignage d'un des négociateurs», réalisée avec la collaboration de l'Institut d'histoire de l'Université du Michoacán (Mexique) est terminée. La collaboration avec Mme Laura Giraudó, du Centre d'études politiques et constitutionnelles du Ministère de la présidence espagnol, sur l'histoire de l'III se poursuit.

Page web. - En 2006, l'Institut a acheté un espace chez un serveur indépendant et la tendance à l'augmentation du nombre de visiteurs, déjà remarquée les années précédentes, a continué.

Service social. - Pour mener à bien les travaux relatifs à la bibliothèque et aux archives historiques, l'Institut a bénéficié, pendant la période couverte par le présent rapport, de l'aide d'un étudiant de l'École d'histoire de l'Université métropolitaine de Mexico.

Participation à des manifestations. - Grâce à l'aide financière de particuliers, le Directeur de l'III a assisté, en novembre, à l'atelier de formation destiné aux organisateurs, donné par l'*Industrial Areas Foundation*, à Chicago (Illinois).

Publications. - À la date du 31 décembre 2006, l'Institut avait publié deux numéros de la revue *América Indígena* correspondant à l'année 2005 et un numéro correspondant à 2006.

En outre, il a publié les ouvrages suivants sur disque compact:

América Indígena Vol. XXXII N° 1, 2, 3, 4 (1972), Oscar Juárez Arellano; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XXXVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1978), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XXXIX N° 1, 2, 3 et 4 (1979), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XL N° 1, 2, 3 et 4 (1980), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLII N° 1, 2, 3 et 4 (1982), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIII N° 1, 2, 3 et 4 (1983), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIV N° 1, 2, 3 et 4 (1984), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.

América Indígena Vol. XLV N° 1, 2, 3 et 4 (1985), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVI N° 1, 2, 3 et 4 (1986), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVII N° 1, 2, 3 et 4 (1987), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1988), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIX N° 1, 2, 3 et 4 (1989), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. L N° 1, 2, 3 et 4 (1990), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LI N° 1, 2, 3 et 4 (1991), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LII N° 1, 2, 3 et 4 (1992), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LIII N° 1, 2, 3 et 4 (1993), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LIV N° 1, 2, 3 et 4 (1994), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LV N° 1, 2, 3 et 4 (1995), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVI N° 1, 2, 3 et 4 (1996), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVII N° 1, 2, 3 et 4 (1997), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1998), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Bilingüismo Nacional en el Paraguay. Joan Rubin, Oscar Juárez Arellano; Mexico, 2006.
El Uso de la Chicha y la Sociedad Kuna. Arnulfo Prestan Simon, Oscar Juárez Arellano.; Mexico 2006.
Boletín Indigenista Vol. 3 N° 1, 2, 3 et 4 (1943), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 4 N° 1, 2, 3 et 4 (1944), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 5 N° 1, 2, 3 et 4 (1945), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 6 N° 1, 2, 3 et 4 (1946), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 7 N° 1, 2, 3 et 4 (1947), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 8 N° 1, 2, 3 et 4 (1948), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 9 N° 1, 2, 3 et 4 (1949), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 10 N° 1, 2, 3 et 4 (1950), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 11 N° 1, 2, 3 et 4 (1951), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 12 N° 1, 2, 3 et 4 (1952), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 13 N° 1, 2, 3 et 4 (1953), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 14 N° 1, 2, 3 et 4 (1954), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 15 N° 1, 2, 3 et 4 (1955), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 16 N° 1, 2, 3 et 4 (1956), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 17 N° 1, 2, 3 et 4 (1957), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 18 N° 1, 2, 3 et 4 (1958), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 19 N° 1, 2, 3 et 4 (1959), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Commentaria I. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco; Mexico 2006.
Commentaria II. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Commentaria III. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Commentaria IV. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Cantos del Pueblo Wixárika en su Peregrinación a Wirikuta, Eusebio López Carrillo; avec la collaboration d'Ari Rajsbaum Gorodezky et de Julio Ramírez De la Cruz; édition de Lilia Cruz González et Guillermo Espinosa Velasco; Mexico 2006

Institut Interaméricain de Coopération Pour L'agriculture

Fondé en 1942, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'organisme spécialisé du Système interaméricain pour le secteur agricole et les territoires ruraux. Il a pour mission de stimuler, promouvoir et appuyer les efforts accomplis par les États membres pour parvenir au développement durable de l'agriculture et à la prospérité des collectivités rurales.

En 2006, l'IICA a adopté un nouveau Plan à moyen terme pour la période 2006-2010, révisé sa programmation annuelle et ses budgets et actualisé les programmes de coopération nationaux et régionaux afin qu'ils soient en harmonie avec sa mission, laquelle consiste à fournir une assistance technique innovatrice aux États membres afin de promouvoir un développement durable en faveur des peuples des Amériques.

L'IICA a continué d'appuyer la mise en application du Plan AGRO 2003-2015, accord continental sur les objectifs et les activités stratégiques de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques pour cette période. C'est pourquoi il a concentré ses activités sur les trois domaines de travail retenus par la Réunion ministérielle de Guayaquil, en 2005 : la promotion d'une politique d'État pour l'agriculture et la vie rurale, la mise en place d'un système d'information pour assurer le suivi et l'évaluation du Plan AGRO pendant la période 2003-2007 et la révision des stratégies régionales en vue de la mise en œuvre du Plan. L'Institut, en sa qualité de Secrétariat du processus ministériel et de sa réunion ministérielle, a accordé une attention particulière à la continuité du processus ministériel, à l'intégration régionale dans le cadre du processus ministériel et à la coordination de ce processus avec celui des Sommets des Amériques.

Dans le domaine de la coopération technique continentale, en 2006, l'IICA a centré ses activités sur six priorités stratégiques: i) le repositionnement de l'agriculture et de la vie rurale; ii) la promotion du commerce et de la compétitivité des agro-entreprises; iii) le renforcement des systèmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments; iv) la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement; v) le renforcement des collectivités rurales fondé sur l'approche territoriale; et vi) la promotion de la technologie et de l'innovation pour la modernisation de l'agriculture et de la vie rurale.

Dans le cadre de ces priorités, les efforts institutionnels destinés à repositionner l'agriculture en menant des études sur la contribution réelle de l'agriculture à l'économie et la tenue de forums techniques et de rencontre internationales, telles que la « Journée de l'IICA à l'OEA », méritent d'être mentionnés.

Il convient également de mettre en lumière le renforcement des compétences des entrepreneurs et de la compétitivité des petits et moyens producteurs de l'Équateur, du Mexique, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua, d'Haïti, du Guatemala, du Panama et de la Barbade, grâce notamment à la réalisation de séminaires, d'ateliers et d'études, à l'application de la méthodologie des plateformes d'exportation et à la publication de documents techniques destinés aux exportateurs actuels et potentiels.

Avec le soutien de l'IICA, les États membres sont parvenus à mieux défendre leurs intérêts au sein du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC et ils ont fait des MSP une priorité de leurs agendas. Dans ce domaine, l'Institut a contribué à la modernisation des services sanitaires grâce à la mise en application de l'instrument intitulé «Performance, vision et stratégie» (PVS). En plus d'améliorer les capacités des pays en matière de MSP, l'IICA a mis en application une stratégie coordonnée pour la gestion des situations d'urgence en cas de menace de transmission de maladies transfrontalières, comme l'influenza aviaire.

Le travail réalisé dans les territoires ruraux des Amériques a été centré sur les processus de renforcement institutionnel, de perfectionnement des compétences techniques et de formulation de politiques de développement rural dans une approche territoriale, principalement au Mexique, au Brésil et en Colombie. Au Costa Rica, au Honduras, au Guatemala et au Chili, l'Institut a sélectionné les territoires où sera appliquée cette approche et il a réalisé des études visant à caractériser l'agriculture familiale au Chili, au Paraguay, en Argentine et en Uruguay.

La pertinence de la technologie et de l'innovation a poussé l'IICA à participer à la mise en œuvre du projet mondial «Évaluation mondiale du rôle de la science et de la technologie dans le développement». L'Institut a encouragé, par l'intermédiaire du Secrétariat technique du FORAGRO, le dialogue continental sur la conception des politiques technologiques. Par ailleurs, il a appuyé la consolidation du FONTAGRO en tant que mécanisme de financement de la recherche régionale et, par l'intermédiaire des programmes coopératifs de recherche et de transfert des technologies agricoles (PROCI), il a continué de renforcer la coopération réciproque entre les pays des cinq régions.

L'Institut a accueilli favorablement deux nouvelles initiatives continentales : l'une concerne la bioénergie et les biocarburants; l'autre est le Programme continental de biotechnologie et de biosécurité. En ce qui concerne la première d'entre elles, le Comité exécutif a approuvé la stratégie visant à construire une plateforme de coopération horizontale en matière de bioénergie et de biocarburants. Pour ce qui est de la deuxième initiative, des progrès importants ont été accomplis dans l'identification des besoins en matière de biotechnologie, dans la formulation d'initiatives régionales, dans la coordination des réseaux et dans la définition des axes de travail conjoint avec les organismes spécialisés.

En matière d'information, les pays ont désormais davantage accès à des sources d'information pertinentes et actualisées et ils mettent en commun leurs expériences grâce au système d'information INFOAGRO (www.infoagro.net) qui comporte plusieurs modules (commerce, agro-entreprises, technologies, biotechnologie, protection sanitaire, développement rural et agro-industrie) et au Système d'information et de documentation agricole des Amériques - SIDALC - (www.sidalc.net), dont sont membres 21 pays et 141 institutions.

Dans le domaine de la coopération technique régionale, dans la Région andine, l'IICA a considéré prioritaires le renforcement des systèmes et des institutions de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments (PSAIA) et de biotechnologie, ce qui l'a conduit à mettre l'accent, dans son programme d'action, sur le développement des capacités humaines et institutionnelles afin de renforcer les systèmes nationaux de PSAIA et à mettre en marche un réseau virtuel de traçabilité dans cette région. De même, il a conçu des initiatives afin de mettre

en application des mesures de prévention, de contrôle et d'éradication des maladies et des ravageurs présentant une importance économique et sociale et exécuté des actions régionales pour faire face à la menace que représentent les maladies et les ravageurs transfrontaliers, comme la grippe aviaire, la fièvre aphteuse et la mouche des fruits.

Dans la région de la Caraïbe, l'Institut a continué de jouer un rôle de chef de file dans les actions du Secrétariat de l'Alliance pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural (l'Alliance), de l'Association des agro-entrepreneurs de la Caraïbe (CABA) et d'autres organisations, tout en maintenant son appui à l'Initiative Jagdeo qui vise à impulser des actions afin de vaincre les obstacles qui s'opposent au développement et à la diversification agricole dans la Caraïbe. Par ailleurs, à titre de préparation à l'apparition possible de la grippe aviaire, l'Institut a réalisé deux exercices de simulation en République dominicaine et en Jamaïque, avec l'appui de la FAO et de l'USDA/APHIS et il a joué un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces envahissantes.

Dans la Région centrale, dans le cadre du Plan d'action pour le développement agricole et rural adopté par les présidents du Mexique et des pays d'Amérique centrale, et grâce à l'effort collectif des secteurs public et privé et d'organisations régionales et internationales, s'est tenu le Troisième Forum international des agro-entrepreneurs en fruits tropicaux. En matière de PSAIA, l'Institut a évalué le degré de préparation des pays centraméricains face à l'apparition éventuelle de la grippe aviaire, de concert avec l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) et la Fédération des aviculteurs d'Amérique centrale (FEDAVICAC). En collaboration avec ces organisations régionales, il a également appuyé l'élaboration du Plan d'innocuité dans le secteur avicole centraméricain. Enfin, dans le domaine du développement technologique agricole, par l'intermédiaire du Système d'intégration centraméricain de technologie agricole (SICTA), il a appuyé le renforcement et la coordination des instituts nationaux de recherche agricole et des systèmes de recherche et de transfert de technologie agricole.

Dans la Région Nord, l'IICA s'est principalement employé à faire connaître aux pays d'Amérique centrale, de la Caraïbe et des autres régions l'expérience acquise par le Mexique en matière de négociation et de gestion du volet agricole des traités commerciaux. Comme dans les autres régions, l'Institut a joué un rôle fondamental dans les efforts conjoints pour faire face à la menace que représente la possible apparition de la grippe aviaire. En outre, il a continué d'apporter son appui constant aux pays pour réduire ou éliminer les risques que représentent la mouche des fruits, la fièvre aphteuse et l'encéphalopathie spongiforme bovine. Par ailleurs, la signature d'un mémorandum d'accord avec l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie (BIO) a ouvert un espace de dialogue et de coopération important dans un domaine de la plus haute importance à l'échelle mondiale.

Dans la Région Sud, l'IICA a continué d'appuyer le Conseil agricole du Sud (CAS), en faisant office de Secrétariat technique et par le biais d'activités de coopération avec les organes consultatifs du CAS, tels que le REDPA, le GINA-Sur, le PROCISUR et les secrétariats du Comité vétérinaire permanent et du Conseil de la protection phytosanitaire. Par ailleurs, l'Institut a impulsé la mise en place d'une stratégie régionale de préparation face à la menace que représente la grippe aviaire et, de concert avec le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse, il a

collaboré au recensement des besoins en matière de formation pour diagnostiquer la maladie dans la région. L'Institut a également apporté son soutien au Forum régional des facultés d'agronomie du MERCOSUR élargi. En outre, il a continué de fournir une aide afin d'adapter les programmes d'enseignement supérieur aux exigences du secteur productif agricole, et d'offrir des services consultatifs dans les processus d'auto-évaluation des programmes d'agronomie et de médecine vétérinaire, de planification stratégique et d'élaboration de cursus dans différents pays de la région. Enfin, l'IICA a collaboré à la conception de projets d'appui au CAS et facilité la présentation de ces projets à des institutions financières internationales.

Par ailleurs, grâce à la mise en œuvre des programmes nationaux de coopération, l'Institut a apporté des contributions importantes aux pays dans les domaines d'intervention susmentionnés, en particulier dans les domaines du renforcement des capacités, de l'élaboration de projets, de la modernisation institutionnelle et du renforcement du dialogue et de l'intégration régionale et continentale.

Conscient de l'importance des activités coordonnées avec d'autres organisations, l'IICA a intensifié sa stratégie de travail conjoint avec la FAO, l'OEA, la BID, l'OPS, la CEPALC, l'Agence suisse pour le développement international (COSUDE), l'OIE, l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie, l'Association publique des droits de propriété intellectuelle, l'*US Grain Council*, l'Université internationale de la Floride, l'Institut de recherches sur les politiques rurales (RUPRI), l'*American Agri Women* et l'Association interaméricaine des bibliothécaires et documentalistes agricoles (AIBDA), entre autres organisations.

IV. AUTRES ORGANES INTERAMÉRICAINS

Comité Juridique Interaméricain

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes par lesquels l'OEA réalise ses buts (article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte décrit sa composition, ses attributions et fonctions comme suit: [...] corps consultatif de l'Organisation en matière juridique ; il facilite le développement progressif et la codification du droit international ; et examine les problèmes juridiques relatifs à l'intégration des pays en vue de développement du Continent américain.

Durant l'année 2006, le Comité juridique interaméricain a tenu deux sessions ordinaires. La première a eu lieu au siège de l'OEA à Washington, D.C., du 20 au 31 mars 2006, et la seconde en son siège à Rio de Janeiro du 7 au 25 août de la même année. Au cours de ces deux sessions, le Comité avait inscrit à son ordre du jour les points suivants : Cour pénale internationale; aspects juridiques de l'interdépendance de la démocratie et du développement économique et social; préparatifs de la célébration du centenaire du Comité juridique interaméricain; septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VII); examen de la question relative à la codification et à l'uniformisation du droit international dans les Amériques; droit à l'information : accès à l'information et aux données personnelles et protection y relative; principes d'éthique judiciaire; aspects juridiques de la sécurité interaméricaine; l'effort conjoint des Amériques dans la lutte contre la corruption et l'impunité; suivi de l'application de la Charte démocratique interaméricaine; élaboration d'un projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance; enfin, réflexions sur les défis posés au Comité juridique interaméricain. Tous ces thèmes ont donné lieu à des rapports approuvés et des résolutions adoptées.

En 2006, les membres du Comité étaient: Jaime Aparicio (Bolivie), José Manuel Delgado (Venezuela), Alonso Gómez-Robledo (Mexique), Mauricio Herdocia (Nicaragua), Jean-Paul Hubert (Canada), Galo Leoro (Équateur), Luis Marchand (Pérou), Antonio Pérez (États-Unis), João Grandino Rodas (Brésil), Ana Elizabeth Villalta (El Salvador) et Eduardo Vio (Chili). En raison de la démission de M. José Manuel Delgado le 12 octobre 2006, le Conseil permanent de l'OEA a élu M. Freddy Castillo Castellanos (Venezuela) pour qu'il achève le mandat de M. Delgado, interrompu en raison de sa démission. En outre, durant la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA (Santo Domingo, juin 2006), ont été élus membres du Comité juridique les personnalités suivantes: Mme Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque) et MM. Jorge Palacios Treviño (Mexique) et Ricardo Seitenfus (Brésil). Les mandats de ces trois membres ont commencé le 1^{er} janvier 2007 pour une durée de quatre ans. Les membres qui ont quitté le Comité juridique interaméricain le 31 décembre 2006 sont MM. Alonso Gómez-Robledo, Luis Marchand et João Grandino Rodas.

M. Mauricio Herdocia, en sa qualité de Président du Comité juridique interaméricain, a présenté à l'Assemblée générale le Rapport annuel concernant les travaux réalisés par cet organe durant l'année 2005. Au nom du Secrétariat général, les personnes suivantes ont apporté un appui technique et administratif au Comité juridique interaméricain: MM. Jean-Michel Arrighi, Directeur du Département des questions juridiques internationales, Dante M. Negro, Directeur du Bureau du droit international et Manoel Tolomei Moletta, Responsable juridique principal de ce bureau.

En 2006, le Comité juridique interaméricain a célébré ses cent années d'existence. À cette occasion, plusieurs activités commémoratives ont été organisées, parmi lesquelles il faut souligner la séance solennelle tenue par le Conseil permanent en mars 2006 en présence des membres du Comité juridique, ainsi que les actes commémoratifs qui se sont déroulés au mois d'août en son siège de Rio de Janeiro.

Enfin, le Comité juridique interaméricain, sous la coordination du Bureau du droit international du Département des questions juridiques internationales, a organisé le trente-troisième Cours de droit international qui s'est déroulé du 31 juillet au 25 août 2006 et auquel ont participé 26 professeurs venus de divers pays d'Amérique et d'Europe, 30 boursiers de l'OEA désignés parmi plus de 100 candidats, et 11 étudiants qui ont couvert leurs frais de participation. Le thème retenu était Le droit international dans les Amériques: Les 100 ans du Comité juridique interaméricain.

Commission Interaméricaine des Droits de L'homme

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée par une résolution de la Cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures à Santiago du Chili en 1959. Elle fut constituée officiellement en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation des États Américains approuva son Statut. Son Règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière fois en 2000.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme est l'un des deux organes du Système interaméricain responsables de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle est composée de sept membres élus par l'Assemblée générale, qui exercent leurs attributions à titre individuel pour une période de quatre ans renouvelable une seule fois.

Sessions

En 2006, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a tenu trois sessions: la 124^e session ordinaire, qui s'est tenue du 27 février au 17 mars 2006; la 125^e session extraordinaire qui s'est tenue au Guatemala du 17 au 21 juillet 2006; enfin la 126^e session ordinaire qui s'est déroulée du 16 au 27 octobre 2006.

- 124^e session ordinaire

Durant sa 124^e session ordinaire, la Commission a constitué son Bureau comme suit: Evelio Fernández Arévalos, Président; Paulo Sérgio Pinheiro, Premier Vice-président, et Florentín Meléndez, Deuxième Vice-président. Les autres membres de la CIDH étaient les suivants: Clare K. Roberts, Freddy Gutiérrez Trejo, Víctor Abramovich et Paolo Carozza. En outre, la CIDH a désigné M. Ignacio Álvarez, de nationalité vénézuélienne, comme Rapporteur spécial pour la liberté d'expression.

En ce qui concerne le système régissant les affaires individuelles, les documents approuvés recensent 27 rapports d'admissibilité, 3 rapports d'inadmissibilité, 15 rapports sur le fond, 8 rapports de règlement amiable et 16 rapports aux archives. La Commission interaméricaine a débattu puis approuvé un Rapport sur la situation des défenseurs des droits de la personne dans les Amériques. Elle a également tenu 61 audiences sur des affaires et des pétitions individuelles, des mesures conservatoires et des situations générales et spécifiques au regard des droits de la personne dans les différents États et régions du Continent américain. En ce qui concerne les audiences à caractère général, elle a reçu des informations sur la situation prévalant dans les pays suivants: Bolivie, Colombie, Guatemala, Haïti, Mexique, Pérou et Venezuela. En outre, elle a reçu des informations spécifiques concernant les États-Unis, le Nicaragua et le Brésil.

Elle a également tenu plus de 40 réunions de travail portant sur divers pays. Les réunions ont abordé divers cas et pétitions, principalement dans le cadre de règlements amiables, d'actions de suivi ou encore de mesures conservatoires. Les questions abordées dans ce contexte concernaient les pays suivants: Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Venezuela.

Les aspects thématiques sur lesquels la Commission a reçu des informations au cours de cette session concernaient des groupes vulnérables comme les populations autochtones, les femmes, les personnes privées de liberté, les travailleurs migrants, ainsi que les enfants et les adolescents.

- 125^e session extraordinaire

Sur l'invitation du Gouvernement du Guatemala, la Commission interaméricaine a tenu dans ce pays sa 125^e session, qui a duré du 17 au 21 juillet 2006. À cette occasion, la CIDH a tenu des réunions protocolaires avec de hauts fonctionnaires de l'État, a présidé 10 audiences sur des thèmes et des situations d'importance dans l'agenda des droits de la personne en Amérique centrale et a tenu également des réunions internes qui ont duré deux jours. En parallèle, les membres de la Commission ont participé à une gamme d'activités de promotion du Système interaméricain de défense des droits de la personne.

La tenue hors siège d'une session a été primordiale car elle a permis à la Commission de disposer d'un espace de dialogue direct sur le territoire d'un des États membres, avec des fonctionnaires et d'autres acteurs importants de la société civile, ainsi que de renforcer son rôle de promotion et de formation en matière de droits de la personne. En outre, la Commission a eu l'occasion de tenir deux audiences sur des affaires individuelles et neuf audiences de nature générale et/ou thématique.

Durant ses réunions internes, qui se sont déroulées à Antigua, la Commission a approuvé au total 18 projets de rapports sur des affaires individuelles: 1 rapport sur la publication, 3 rapports conformément à l'article 50, 7 rapports d'admissibilité et 7 décisions pour les archives.

- 126^e session ordinaire

La 126^e session a duré deux semaines, au cours desquelles s'est déroulé un programme de travail consacré principalement à l'étude et au passage en revue de pétitions et de cas impliquant plusieurs États du Continent américain. Les documents approuvés comprennent 17 rapports sur le fond, 23 rapports d'admissibilité, 11 rapports d'inadmissibilité, 2 rapports de règlements amiables et 4 rapports pour les archives. La Commission a tenu 48 audiences sur des affaires et des pétitions individuelles en suspens, ainsi que sur des situations générales de droits de la personne dans divers États du Continent américain. En outre, elle a approuvé des modifications à son Règlement et à ses procédures de désignation de rapporteurs spéciaux.

Durant les audiences, elle a reçu des informations générales sur la situation à Cuba, au Chili, en Haïti et au Venezuela. Parallèlement, des audiences ont été tenues sur des thèmes ou des situations spécifiques impliquant des États membres de l'Organisation. La Commission a reçu des informations sur la Colombie, le Pérou, le Brésil et le Mexique et sur la situation des personnes habitant les zones frontalières séparant l'Équateur de la Colombie. Les questions de nature thématique sur lesquelles la Commission a reçu des informations au cours de cette session comprennent divers aspects de la situation des femmes, des personnes privées de liberté et des droits de l'enfant.

Durant la semaine d'audiences, 23 réunions de travail se sont tenues sur divers pays. Les questions abordées dans ce contexte concernaient les pays suivants: Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Guatemala, Mexique, Paraguay et Pérou.

Enfin, au cours de cette session, le Secrétaire général de l'OEA, M. José Miguel Insulza, a présenté le Rapport sur la situation des défenseurs des droits de la personne dans les Amériques.

Missions

Au cours du premier semestre 2006, la Commission a effectué quatre missions en Colombie à titre de suivi du processus de démobilisation dans ce pays, conformément au mandat issu par la résolution 859 (1397/04) du Conseil permanent de l'OEA, par laquelle la CIDH est invitée à fournir des services consultatifs à la MAPP/OEA. De plus, dans le cadre de cette consultation, des fonctionnaires du Secrétariat exécutif ont visité ce pays en deux occasions.

Sur l'invitation du Gouvernement de Bolivie, la Commission a effectué une mission dans ce pays entre le 12 et le 17 novembre 2006 pour y observer la situation générale des droits de la personne. Durant cette mission, les membres de la Commission ont rencontré de hauts fonctionnaires et de nombreuses organisations de la société civile. Ont également fait l'objet de visites les établissements pénitentiaires de Chonchocorro, de San Pedro et le Centre d'orientation pour femmes d'Obrajes.

Une mission a été effectuée en République dominicaine du 7 au 13 août sous la direction de M. Florentín Meléndez, en sa qualité de Rapporteur spécial sur les droits des personnes privées de liberté. Par la suite, du 20 au 22 septembre, M. Meléndez a visité Sao Paulo (Brésil) pour y observer la situation des personnes privées de liberté et bénéficiant de mesures conservatoires octroyées par la Cour interaméricaine des droits de l'homme. De plus, du 1^{er} au 9 décembre, la Commission a réalisé une visite de travail en Argentine au cours de laquelle elle a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires et des membres d'organisations de la société civile.

Enfin, M. Paolo Carozza, Rapporteur pour le Pérou, a réalisé une visite de travail à Lima du 11 au 14 décembre 2006 au cours de laquelle il s'est entretenu avec de hauts fonctionnaires de l'État péruvien, de nombreuses organisations de la société civile, d'associations de citoyens de descendance africaine et des groupements de communautés autochtones. Des rencontres ont également eu lieu avec des universitaires et d'anciens membres de la commission Vérité et Réconciliation.

Autres activités

En 2006, les bureaux des rapporteurs spéciaux de la CIDH ont continué de mener des activités de protection et de promotion des droits de la personne et ont également fourni des services consultatifs aux États membres en la matière. En particulier, la CIDH a continué de conseiller tant le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones que le Groupe de travail chargé du projet de Convention américaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance et ce, par le biais de ses rapporteurs spécialisés dans ces domaines. La CIDH a approuvé deux rapports préparés par le

Bureau du Rapporteur sur les droits de la femme concernant l'accès effectif de ces dernières à la justice, en particulier lorsqu'elles ont été victimes d'actes de violence et de discrimination: *Accès à la justice: La situation des femmes victimes de violence* et *Les femmes face à la violence et à la discrimination résultant du conflit armé en Colombie*.

V. AUTRES ENTITÉS, ORGANISMES ET SERVICES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS

Comité Interaméricain Pour la Réduction des Catastrophes Naturelles

Le Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN) a été créé par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES. 1682 (XXIX-O/99) dans l'objectif de faire face aux problèmes découlant des catastrophes naturelles, et pour remplir les attributions de forum principal de l'Organisation des États Américains (OEA) chargé de l'analyse de ce thème en coordination avec les organisations nationales compétentes.

La résolution AG/RES. 2114 (XXV-O/05) «Réduction des catastrophes naturelles et gestion des risques» appelait à la formation d'un organe consultatif mixte (OCC) composé de la Commission sur la sécurité continentale (CSH) et de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré, et doté des attributions principales suivantes:

- a. D'œuvrer à la mise en œuvre immédiate des recommandations du Conseil permanent formulées dans le document «Recommandations formulées par la Commission sur la sécurité continentale au sujet de la réduction des catastrophes naturelles et de la gestion des risques» (CP/CSH-718/05);
- b. D'examiner les Statuts respectifs du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise (FONDEM) et de la CIRDN, et de proposer les modifications nécessaires pour créer une seule Commission interaméricaine permanente chargée d'intervenir en cas de catastrophes naturelles et d'autres natures;
- c. De convoquer une réunion des organes chargés de la protection civile, avec la participation d'experts gouvernementaux, d'institutions sous-régionales de ce secteur, et d'experts internationaux en vue de mettre en commun les expériences et les méthodes d'analyse de la vulnérabilité et des risques, ainsi que des coûts et avantages des investissements dans des activités d'atténuation des risques de catastrophes naturelles,
- d. De mettre au point une méthodologie de financement visant spécifiquement la prévention de catastrophes naturelles, la reconstruction et la récupération dans les cas où elles se produisent.

Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise

Le Fonds interaméricain pour situations de crises (FONDEM) fut créé par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES. 1327 (XXV-O/95) afin de fournir l'aide disponible de nature sociale, humanitaire, matérielle, technique, et financière à tout État membre de l'Organisation qui aurait été menacé, qui aurait souffert, ou qui traverserait une situation d'urgence provoquée par des catastrophes naturelles.

Pendant la période que couvre le présent rapport, et en réponse à diverses catastrophes naturelles dans la région, le Secrétariat général de l'OEA a consenti les contributions suivantes en dollars des États-Unis qui ont été prélevées sur ce Fonds:

2006	
Bolivie	\$30.000
Suriname	\$10.000
Équateur	\$10.000
	\$50.000

Centre D'études de la Justice des Amériques

Le Centre d'études de la justice des Amériques a été créé par l'Assemblée générale en qualité d'entité intergouvernementale dotée d'une autonomie technique et opérationnelle. Sa mission est de faciliter le perfectionnement des ressources humaines, l'échange des informations et d'autres formes de coopération technique et d'appuyer les processus de réforme et de modernisation des systèmes de justice dans la région.

Réforme de la justice dans les Amériques

- Promotion des réformes judiciaires dans la région

Séminaire interaméricain sur la gouvernance judiciaire: Il avait pour objectif de lancer un débat systématique au niveau régional sur les aspects liés à la gouvernance et à la direction des institutions judiciaires ainsi que sur les alternatives institutionnelles les plus appropriées pour assumer ces activités, en examinant à cette fin les expériences existantes dans le Continent américain et à travers le monde.

Quatrième Séminaire interaméricain sur la gestion du secteur judiciaire: Il avait pour objectif d'analyser les progrès théoriques et les expériences innovatrices réalisés dans les pays de la région en matière d'élaboration du budget du pouvoir judiciaire, lequel constitue un instrument stratégique de gestion, en matière d'administration des ressources humaines ainsi que de production et d'utilisation des informations utilisées pour la prise de décisions dans les systèmes judiciaires.

- Études

Rapport sur la mise en œuvre des mandats des Sommets des Amériques: Il avait pour objet d'analyser les mandats émanés des différents Sommets des Amériques concernant les réformes des législations devant permettre le développement et la modernisation du secteur judiciaire et leur degré d'application par les pays de la région.

Étude comparée des réformes judiciaires en Amérique latine: Elle avait pour objet de connaître les résultats des efforts déployés pour réformer leurs systèmes judiciaires par des pays représentatifs de la région et en tirer des enseignements utiles qui appuieront le processus politique qui sous-tend les réformes ainsi que les actions des organismes de coopération internationale.

- Autres activités

Assistance technique au système judiciaire haïtien: Son but était de mettre en place une assistance technique en faveur du Gouvernement haïtien afin d'améliorer le système juridique et/ou judiciaire de ce pays. Dans ce contexte, et sur la base des informations recueillies par un représentant du CEJA pendant sa visite en Haïti en décembre 2006, en 2007 le Centre établira les principales lignes d'action pour l'exécution de l'assistance technique mentionnée ci-dessus.

Services consultatifs à la Commission d'État de la justice de la République du Panama: Ils avaient pour objectif de formuler des recommandations pour la mise en application des 27 propositions contenues dans le rapport intitulé «Pacte d'État pour la justice», élaboré par cette Commission en 2005.

Appui concret aux réformes de la justice pénale

- Projets pilotes pour l'amélioration de la mise en œuvre des réformes de la procédure pénale

Leur objectif est de renforcer le système accusatoire en introduisant l'oralité pendant les étapes préparatoires. Ces projets pilotes sont mis en œuvre à Mar del Plata, Buenos Aires et Córdoba (Argentine).

- Études empiriques sur la réforme de la procédure pénale

Mise à jour du projet de suivi: étude, publication et diffusion. Elle avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des processus de réforme de la procédure pénale dans les pays qui n'avaient pas été inclus dans les études similaires réalisées auparavant (l'Argentine, la Bolivie, le Nicaragua, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, la République dominicaine et le Guatemala) ainsi que les innovations ultérieures dans certains pays qui ont été étudiés mais où des changements pertinents ne se sont produits.

Rapport sur la mise en application du système accusatoire dans l'État de Nuevo León. Il avait pour objectif d'identifier les points forts et les points faibles du changement de modèle de procédure au Nuevo León et de les documenter en vue de diffuser ces résultats dans tout le Mexique.

Étude «Modèles de gestion du ministère public pour les premières coordinations avec la police dans le cadre la réforme de la procédure pénale. Étude de quatre expériences à Santiago du Chili»: Elle avait pour objectif d'analyser les modèles de gestion mis en œuvre par les ministères publics des zones suivantes: centre nord, sud, est et ouest de la Région métropolitaine de Santiago du Chili pour les premières instructions que les magistrats du parquet ont imparties aux agents de police lors de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale.

La violence fondée sur le sexe et la réforme de la procédure pénale à Córdoba (Argentine): Cette étude empirique permettra de connaître les progrès qui auront été réalisés dans le traitement des délits perpétrés contre les femmes et les défis qui subsistent dans ce domaine.

Réforme de la procédure pénale et peuples autochtones: Elle avait pour objectif d'identifier jusqu'à quel point la réforme de la procédure pénale a été «sensible» à la problématique de la diversité culturelle en matière de justice pénale.

Table ronde «Sécurité des citoyens et réforme de la procédure pénale»: Elle a permis d'analyser et d'examiner les principales questions qui se posent à propos des relations et des contributions de la réforme de la procédure pénale à l'obtention d'une sécurité citoyenne et à la réduction du phénomène délictueux et de formuler des propositions visant à mettre en évidence cette question

au Chili et dans d'autres pays de la région et à le développer, en tenant compte de plusieurs expériences mondiales positives en la matière.

- Formation

Programme interaméricain de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale (3^{ème} édition): Il avait pour objectif d'améliorer les résultats des processus de réforme de la justice pénale dans la région en dispensant une formation à des chefs de file spécialement sélectionnés qui mèneront ensuite des actions de dissémination de cette formation dans leurs pays respectifs.

Gestion du nouveau système de justice pénale chilien: Analyse et observation pratique: Elle avait pour objectif de permettre aux délégations étrangères de prendre connaissance des progrès accomplis dans la réforme de la procédure pénale chilienne, de comprendre les logiques et les dynamiques, judiciaires et administratives, de sa mise en œuvre et de sa gestion.

Cours: La gestion du nouveau système de justice pénale chilien: Analyse et observation pratique. Visite de la délégation de Durango (Mexique): Il avait pour objectif de transmettre les connaissances et les savoir-faire indispensables aux personnes qui jouent un rôle important ou sont susceptibles de jouer un rôle important dans la mise en œuvre des processus de réforme de la justice pénale en Amérique latine.

Cours: La situation de la justice dans les Amériques: Défis et possibilités d'accès pour le commun des gens: Il avait pour objectif de présenter un panorama général de la situation de la justice dans la région et de comparer celui-ci avec le point de vue de la Banque interaméricaine de développement et son expérience pratique dans le domaine de la conception, de la gestion et de la mise en œuvre des programmes relatifs à la justice.

Appui concret aux réformes de la justice civile

- Études

Elles ont pour objectif de recenser les méthodes et les instruments utilisés pour évaluer la situation des pays ayant entrepris des réformes législatives importantes en matière de filiation et de pensions alimentaires, mais qui n'ont obtenu que des résultats médiocres à cause des problèmes de fonctionnement opérationnel de leurs systèmes judiciaires.

- Activités de formation

Séminaire: Oralité et justice civile: Il avait pour objectif de transmettre des connaissances théoriques et pratiques sur un système de procédure civile contradictoire.

Échange de données d'expériences sur EUROsocial: Il avait pour objectif de faire connaître les expériences de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre en matière de réforme de la justice civile.

Séminaire «Expériences internationales de réforme de la justice civile»: Il avait pour objectif de présenter, analyser et discuter les aspects les plus pertinents des expériences espagnole, française et anglaise en la matière et les contributions qu'elles sont susceptibles d'apporter au débat sur la réforme de la justice civile chilienne.

Renforcement des systèmes d'information et de gestion dans l'administration de la justice

Le CEJA a continué de mener des actions destinées à améliorer la qualité des systèmes judiciaires et à encourager l'utilisation des informations pour la prise de décision dans le secteur judiciaire. L'adaptation, par la Cour suprême du Costa Rica, des paramètres statistiques établis par le CEJA dans ses manuels «Chiffrer et déchiffrer» fournit une preuve des progrès accomplis. La Cour suprême du Costa Rica a publié une première version complète de ses indicateurs judiciaires, basés sur cette méthodologie, qui contient des informations jusqu'en 2005.

- Mise au point de systèmes d'information judiciaire

Indice d'accessibilité à l'information judiciaire sur l'Internet. Deuxième version: Il avait pour objet de mesurer la quantité et la qualité des informations publiées par les pouvoirs judiciaires et les ministères publics des 34 pays membres de l'OEA sur leurs pages web afin d'élaborer un classement hiérarchique entre les pays.

Statistiques judiciaires pénales du Guatemala, première partie: Elles avaient pour objet d'établir un point de départ permettant de mesurer l'impact qu'aura le programme d'amélioration de l'administration de la justice pénale de l'USAID au Guatemala. 2004 est l'année retenue comme référence.

- Mise au point de systèmes de gestion

L'«Étude comparée de la gestion budgétaire et de la gestion administrative des cours et des tribunaux et traitement statistique de l'information sur le fonctionnement du système judiciaire» a été réalisée par le Secrétariat à la réforme du pouvoir judiciaire du Brésil. Elle avait pour objectif d'appuyer le Conseil national de la justice du Brésil (CNJ) dans sa consolidation institutionnelle et dans la définition de son programme de travail, en réalisant une analyse globale des conséquences que les différentes décisions qu'il est habilité à prendre pourraient avoir sur le fonctionnement des tribunaux et en donnant une description de la manière dont on prend ce type de décision en Espagne, au Portugal, au Mexique, en Argentine, en Colombie et au Chili.

Échanges sur les «Méthodologies et outils pour le perfectionnement des processus d'enregistrement, de compilation, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques»: Ils avaient pour objectif de connaître et d'adapter les méthodes et les outils utilisés pour le perfectionnement du cycle de production et d'utilisation des données statistiques judiciaires, en prenant comme références les expériences en la matière de l'Espagne et de l'Angleterre.

Services consultatifs pour la conception d'un modèle intégré de justice pénale à Cuenca (Équateur): ils avaient pour objet de concevoir un modèle intégré de justice pénale réunissant les différents projets mis en œuvre à ce jour.

Autres activités

- Résumé d'autres cours et d'autres ateliers organisés par le CEJA

Le CEJA a organisé un nombre considérable de cours ou d'ateliers à la demande de différentes institutions du secteur judiciaire de la région. Il a également été très présent à des séminaires et à des congrès organisés par le CEJA ou auxquels des experts du Centre ont participé en qualité de conférenciers. En additionnant les cours et les séminaires auxquels le CEJA a participé, on peut conclure qu'il a pris part à 1,4 manifestation hebdomadaire pendant les 11 premiers mois de l'année.

- Participation à des conférences, à des séminaires et à d'autres manifestations similaires

Par ailleurs, des spécialistes du CEJA ont présenté des exposés dans une série de manifestations locales ou régionales qui, en favorisant la conception du forum virtuel, ont été l'occasion de faire connaître les activités internationales, de débattre les idées développées par le Centre et de renforcer les réseaux de personnes contacts.

- Centre d'information virtuelle et bibliothèque virtuelle du CEJA

Centre d'information virtuelle du CEJA (CIV): Le CIV est la plateforme virtuelle grâce à laquelle le CEJA met à la disposition de la communauté régionale toutes les informations qu'il produit et/ou collecte sur les systèmes judiciaires.

Bibliothèque virtuelle du CEJA: Elle fournit des informations à la communauté des Amériques intéressée par les processus de réforme et de modernisation de la justice dans le monde et dans la région et constitue un espace pour la diffusion et les échanges d'information sur ces questions.

- Publications périodiques et spéciales

Bulletin *Nexos*: Il donne un résumé actualisé des processus de réforme et de modernisation des systèmes de justice dans les pays des Amériques, rend compte des manifestations sur ces questions et fournit des données utiles aux personnes et aux institutions s'intéressant à ces thèmes ou s'en occupant.

Revue *Sistemas Judiciales*: Elle a pour but de susciter des discussions et des échanges d'informations et de données d'expériences sur le fonctionnement de la justice dans les pays des Amériques. Elle fait également office de canal pour la diffusion des produits et des activités du CEJA et des réseaux avec lesquels il collabore.

- Publications du CEJA

Elles s'efforcent de toucher des publics qui n'ont pas toujours accès à une connexion Internet suffisamment efficace pour télécharger les études disponibles en ligne. Certaines de ces études sont publiées par le CEJA en éditions limitées, sur papier, qu'il distribue également gratuitement dans la région, moyennant paiement des frais d'envoi. Cette année, le CEJA a édité les publications suivantes:

Manuel de l'avocat commis d'office dans les affaires pénales à l'intention de l'Amérique latine et de la Caraïbe

Arbitrage et médiation dans les Amériques

Défis du ministère public en Amérique latine

Sécurité des citoyens et réforme de la procédure pénale

Le CEJA en un coup d'œil

Indice d'accessibilité aux informations judiciaires sur l'Internet.

Tribunal Administratif

Le Tribunal administratif (TADM) a été créé le 22 avril 1971 par la résolution AG/RES. 35 (I-O/71) approuvée à la neuvième séance plénière la première Session ordinaire de l'Assemblée générale. Il a pour attribution de régler les conflits qui pourraient se présenter avec les membres du personnel en raison de décisions administratives, y compris celles ayant trait à la Caisse des retraites et pensions du Secrétariat général.

Lors de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, le Tribunal était représenté par son Secrétaire, M. Reinaldo Rodríguez Gallad. À cette occasion, M. Héctor Enrique Arce Zaconeta a été élu par acclamation juge de cet organe jusqu'en 2012.

En mars 2006, le Président du Tribunal a tenu diverses réunions avec des représentants de l'Association du personnel et du Département des services juridiques de l'OEA au sujet du projet de modification du Statut et du Règlement du Tribunal. En rapport avec ce projet, le Secrétariat a élaboré un nouveau document contenant les éventuelles modifications au Statut et au Règlement du Tribunal qui a été distribué aux membres du Tribunal, pour examen, ainsi que plusieurs rapports complémentaires.

En juin, le juge André Surena a présidé les auditions des témoins concernant le recours 284 «Consuelo Fleming c./ Secrétaire général de l'OEA» et a transmis ensuite une copie des transcriptions de ces auditions aux membres du Tribunal.

En août, le Tribunal a tenu sa 54^{ème} Session ordinaire. Tous les membres ayant été convoqués, le Tribunal était composé des juges Agustín Gordillo (Président), Albert Matthew (Vice-président), Alma Montenegro de Fletcher et André Surena. Au début de la session, les juges Albert Matthew et André Surena ont pris possession de leurs charges. À cette occasion, s'est déroulé le débat oral sur le recours 284 en présence des juges présents, du personnel du Secrétariat du Tribunal, de la requérante et des représentants légaux des parties.

À cette même occasion, le Tribunal a également examiné les questions suivantes: les décisions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA à sa trente-sixième Session ordinaire, le recours 284 «Consuelo Fleming c./ Secrétaire général de l'OEA», le recours 285 «Jorge Zambrana c./ Secrétaire général de l'OEA», l'assistance de tous les membres du Tribunal aux sessions, la célébration du trente-cinquième anniversaire du Tribunal et les amendements au Statut et au Règlement du Tribunal. Le Secrétaire a présenté les résultats quantifiables du budget du Tribunal en 2006 et il a été pris note du budget pour l'année 2007, prévu dans la résolution AG/RES. 2157 (XXXV-O/05).

Les juges ont également examiné et statué sur le recours 286 «Consuelo Fleming c./ Secrétaire général de l'OEA» portant sur la demande de correction de l'erreur matérielle commise dans le jugement qui a mis fin au recours 284 «Consuelo Fleming c./ Secrétaire général de l'OEA».

En 2006, le Tribunal a adopté les décisions suivantes:

- Jugement 152, rendu dans le recours 284 «Consuelo Fleming c./ Secrétaire général de l’OEA» (OEA/Ser. R, TRIBAD/SEN 152)
- Résolution 355 (LIV-O/06): Assistance des six juges aux sessions du Tribunal administratif
- Résolution 356 (OEA/Ser.R, TRIBAD/RES. 356): Demande de correction d’erreur matérielle dans le jugement 152.

À l’occasion de son 35^{ème} anniversaire, le Tribunal a organisé le séminaire «*Current Issues in the Law and Practice of International Administrative Tribunals*». Cette manifestation a bénéficié de la présence de représentants des tribunaux administratifs de l’Organisation internationale du travail, du Conseil de l’Europe, de l’Organisation pour la coopération et le développement économique, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement. Les représentants de l’Association du personnel et du Département des services juridiques du SG de l’OEA étaient également invités. Au cours de cette célébration a été mis en circulation le tome I du livre «*Current Issues in the Law and Practice of International Administrative Tribunals*» auquel ont collaboré plusieurs participants du séminaire.

Le Secrétariat a collaboré avec l’OITS/OEA au projet de restructuration et d’actualisation du site web du Tribunal afin de mettre en place un système de recherche des documents plus efficace et plus performant que le système actuel.

Le Secrétariat, à la demande de ses membres, a élaboré les rapports suivants:

- Mécanisme d’épuisement des voies de recours internes au SSG/OEA
- Jurisprudence des tribunaux administratifs internationaux concernant les demandes de correction des erreurs matérielles
- Situation actuelle du Tribunal au sein du SG/OEA après l’Instruction 05-13 rev. 2

Le Secrétaire du Tribunal s’est non seulement acquitté des attributions que lui confèrent le Statut et le Règlement, il a également exercé les fonctions de Secrétaire principal d’une commission du Bureau du Secrétaire général adjoint.

Fondation Panaméricaine de Développement

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif qui mène ses activités en coordination avec l'OEA, en application d'un accord de coopération conclu avec l'Organisation afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général est le Président de son Conseil d'administration qui est composé de 25 dirigeants du secteur privé, originaires de tout le Continent américain. Le Président de la Fondation est l'Ambassadeur Alexander F. Watson et son Directeur exécutif est M. John Sanbrailo. Tous les membres du Conseil d'administratif le sont à titre bénévole, ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à stimuler le développement intégral chez les plus démunis d'Amérique latine et de la Caraïbe afin de «créer un Continent où chacun a sa chance». La réalisation de cet objectif se fait à travers des partenariats innovateurs conclus avec des organisations publiques, privées et à but non lucratif, en appui aux priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est le renforcement de la société civile dans la région et la mobilisation de donations d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, d'institutions et d'organismes internationaux, comme l'USAID, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, et d'autres. Elle gère également les contributions d'entités gouvernementales de la région.

Pendant la période mars - décembre 2006, elle s'est fait remarquer pour les nombreuses activités qu'elle a réalisées sous la direction du Secrétaire général, M. José Miguel Insulza, et du Secrétaire général adjoint, M. Albert Ramdin. Afin de faire face à la pire crise humanitaire du Continent américain, la FUPAD a continué d'offrir des emplois, une formation technique et d'autres prestations à des milliers de personnes déplacées du fait de la violence en Colombie ainsi qu'aux cultivateurs de coca de ce pays qui ont décidé d'abandonner cette culture illicite. Ces cinq dernières années, les programmes de la FUPAD ont bénéficié à plus de 500.000 Colombiens, en particulier à la population d'ascendance africaine ainsi qu'à des femmes et des enfants déplacés. Cette année, la FUPAD a étendu son programme d'aide aux personnes déplacées en Colombie et son programme de formes optionnelles de développement dans les zones de culture de la coca, en appui aux politiques du Gouvernement colombien et de l'OEA, ce qui permettra à la Colombie de consolider sa démocratie par l'entremise du processus de paix. À cet effet, elle a ouvert neuf bureaux régionaux dans les zones de conflit, comme le Chocó, afin de mieux satisfaire les besoins de la population colombienne d'ascendance africaine et des autres groupes vulnérables.

En Haïti, la FUPAD a augmenté son financement en faveur des programmes de développement agricole et rural, de création d'emplois, de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de reconstruction des infrastructures, de renforcement des organisations communautaires et de lutte contre la traite des personnes. Elle a lancé un programme de gestion des ordures ménagères et de nettoyage des rues dans le but de créer des emplois dans différents quartiers difficiles de Port-au-Prince, en appui au processus électoral et à la stabilisation démocratique qui bénéficie des conseils de l'OEA. Pour ce programme, elle a utilisé les ressources mises à sa disposition par

l'USAID et travaillé de concert avec la Fondation Yélé Haïti, créée par Wyclef Jean, le célèbre chanteur haïtien. Elle a également obtenu une nouvelle donation pour appuyer la version haïtienne du programme de «Développement décentralisé et participatif», financé par la Banque mondiale.

D'autres initiatives de la FUPAD en Haïti concernent notamment le développement de services chargés de coordonner la coopération entre les organisations non gouvernementales qui travaillent dans la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine, en tant que moyen de réduire les conflits, de protéger les droits de la personne et de promouvoir le dialogue et la paix. Le Directeur de la FUPAD en Haïti a apporté son soutien au Secrétaire générale pour les questions concernant le développement lors de la Réunion des donateurs internationaux, à Madrid (Espagne). Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à la frontière entre Haïti et la République dominicaine afin de voir sur place le programme de la FUPAD et réviser les projets en cours.

En Bolivie, grâce à un financement du Fonds national d'investissement productif et social (FPS) gouvernemental et de la Banque mondiale, la FUPAD a accordé un financement à plus de 190 municipalités rurales pour des projets de développement et de renforcement institutionnel. Elle a également étendu ses activités de développement communautaire dans les zones de conflit afin de renforcer le processus démocratique du pays.

En 2006, la FUPAD a distribué plus de \$4 millions de dollars sous forme de matériel médical et dentaire ainsi que d'outils pour les centres de formation technique en Colombie, au Costa Rica, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela, en particulier. Ces dons ont aidé les organisations communautaires à étendre leurs services à des bénéficiaires à faibles revenus qui n'ont pas accès aux services de base. La Fondation a continué ses démarches pour obtenir de nouvelles donations de matériel médical et dentaire et d'outils pour le développement, y compris des autobus scolaires, des voitures de pompiers, des machines et du matériel destinés à plusieurs municipalités de la région.

La FUPAD a reçu EU\$1 460 000 de la Banque mondiale pour la mise en œuvre d'un projet de gestion des urgences en cas de catastrophe, qui a bénéficié principalement aux victimes des inondations aux Gonaïves (Haïti). Elle a également reçu un don supplémentaire de EU\$440 000 en faveur du projet Alliance pour la gestion des catastrophes, financé par l'OFDA/USAID, lequel a été étendu et devra être exécuté d'ici janvier 2008 à El Salvador, en Haïti, au Honduras et en République dominicaine. La Fondation a mobilisé près de EU\$85 711 destinés à l'aide humanitaire et à la reconstruction après le passage des cyclones ou des éruptions volcaniques en Bolivie, en Équateur, au Guatemala et au Suriname, grâce au soutien de l'OEA, du Réseau interaméricain pour la réduction des catastrophes et de donateurs privés.

En appui à la Charte démocratique interaméricaine, la Fondation a également intensifié ses efforts visant à renforcer les entités de la société civile dans toute la région, en créant des services de liaison avec les donateurs privés et gouvernementaux pour le renforcement des valeurs et des pratiques démocratiques dans les Amériques. Il convient de signaler que la FUPAD a obtenu des dons privés en faveur d'ONG de l'Argentine, du Brésil, du Honduras et du Pérou, notamment.

Elle a également élargi sa coopération avec les groupes d'immigrants originaires d'Amérique latine et des Caraïbes résidant aux États-Unis afin de canaliser les virements qu'ils envoient dans leurs communautés vers des projets de développement, principalement dans le domaine de l'éducation et de l'agriculture. À cette fin, elle a travaillé avec trente groupes de personnes originaires d'Amérique latine et des Caraïbes qui résident aux États-Unis, en particulier des Salvadoriens et des Haïtiens, et elle a obtenu de ces groupes et d'autres donateurs des contributions se montant à près de 2 millions de dollars qui serviront à la réalisation de projets dans leurs pays d'origine. S'inspirant des projets couronnés de succès que sont ALCANCE et *Manos Unidas*, elle a conclu une alliance avec la Banque agricole d'El Salvador dans le but d'étendre les projets de développement dans ce pays.

Commission des Vérificateurs Extérieurs

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale, adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent datée du 10 juin 1975, la Commission est chargée de la vérification externe des comptes du Secrétariat général.

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 27 au 31 mars 2006 afin d'établir le rapport relatif à la vérification externe des comptes et des états financiers de l'Organisation pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2005 et 2004, conformément à l'article 129 des Normes générales.

Le 10 mai 2006, la Commission a présenté ses observations dans le document intitulé *Rapport au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains: Vérification des comptes et des états financiers au 31 décembre 2005 et 2004* (OEA/Ser.S JAE/doc.36/06). Ce rapport comprend cinq sections: a) les commentaires et les recommandations de la Commission visant à améliorer les procédures de fonctionnement et de contrôle comptable interne; b) les états financiers du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains; c) les états financiers de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement et de la Fondation pour les Amériques; d) les états financiers des autres organismes et entités ayant des liens avec l'Organisation des États Américains; e) les états financiers du Fonds de retraites et pensions (ces derniers ont été vérifiés par le cabinet Ernst and Young, LLP).

Se fondant sur les avis émis par SB and Company, LLC, un cabinet de vérificateurs indépendants des comptes, la Commission a considéré que les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux écritures comptables des livres, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

La Commission a tenu une réunion avec le Secrétaire général afin de lui communiquer les résultats de la vérification des comptes et de lui faire connaître ses recommandations afin que celui-ci les porte à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil permanent.

Ses recommandations les plus marquantes ont été les suivantes:

Au Conseil permanent:

- D'accorder une haute priorité au recouvrement des quotes-parts et d'identifier les méthodes les plus efficaces pour encourager le versement en temps opportun des quotes-parts arriérées afin de réduire le montant de ces impayés et d'examiner la possibilité d'apporter des changements aux conditions que doivent remplir les États membres afin qu'ils effectuent leurs versements au début de l'année budgétaire.
- De réaffirmer la recommandation de mettre en place un processus de planification identifiant les objectifs et les priorités de l'OEA, ce qui permettrait d'affecter des ressources budgétaires à la satisfaction des priorités les plus importantes.
- En tant qu'initiative budgétaire, de mettre au point un mécanisme visible et systématique qui favoriserait la réalisation d'économies.

- D'examiner la possibilité d'utiliser d'autres sources de revenus, y compris la décision de tirer le maximum des potentialités que constitue la propriété située dans la rue 16 à Washington, D.C., laquelle appartient à l'Organisation interaméricaine de défense.

Au Secrétariat général:

- De mener une analyse des frais généraux de nature à identifier tous les éléments administratifs des coûts administratifs et de supervision encourus pour l'exécution des fonds spécifiques. Le mécanisme qui en résultera devra permettre de calculer les frais associés à chacune des propositions de dons en faveur des fonds spécifiques.
- De prévoir un financement approprié pour la formation du personnel des bureaux hors siège. D'élaborer une méthode appropriée pour la surveillance et l'amélioration des contrôles internes des bureaux hors siège.
- De veiller à ce que les politiques et les procédures de contrôle interne pour la gestion des bourses soient les plus adaptées possible. En outre, l'OEA doit mettre au point et appliquer une procédure garantissant le respect le plus strict de toutes les politiques internes concernant la sélection et l'approbation des boursiers ainsi que la conservation des pièces justificatives et des documents y afférents.

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives de l'administration du Secrétariat général pour mettre en application les recommandations formulées dans son Rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points qui présentent un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs des comptes est indépendante et qu'elle émet des avis sans réserves («des opinions non contaminées») – ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes - au sujet des états financiers pour l'année 2005 ci-après :

- Fonds ordinaire de l'OEA et fonds spécifiques
- Agence interaméricaine pour la coopération et le développement
- Fondation pour les Amériques
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Département pour la démocratie et les questions politiques
- Organisation interaméricaine de défense
- Fonds fiduciaire de prestations médicales
- Fonds des retraites et des pensions

Organisation Interaméricaine De Défense

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) a été créée en 1942 pour étudier et recommander les mesures à adopter pour défendre le Continent américain. Elle est l'organisation militaire multilatérale la plus ancienne au monde. Le 15 mars 2006, la Trente-deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté les nouveaux statuts de la JID. Suivant ces statuts, la JID est une entité de l'OEA qui offre des services consultatifs pour l'exécution des programmes de l'OEA, assure la promotion de la paix et de la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les parties grâce à l'établissement de liens de coopération militaire et renforce les relations entre civils et militaires. En outre, elle supervise le programme universitaire supérieur sur la sécurité et la défense au Collège interaméricain de la défense.

Conseil des délégués de la JID

Conformément aux dispositions des nouveaux statuts, le Conseil des délégués a approuvé les modalités de la transition et le nouveau règlement de la JID. Il a également procédé à l'élection de son Président (Brésil), Vice-président (Guatemala), Directeur général (Trinité-et-Tobago), Vice-directeur du Collège interaméricain de la défense (Équateur) et Directeur du Sous-secrétariat aux services consultatifs (Chili).

Le 14 septembre, la République d'Haïti a recommencé à envoyer une délégation à la JID. Au cours des mois d'août et septembre, respectivement, le Royaume d'Espagne et la République populaire de Chine ont officialisé leur adhésion à la JID en qualité d'observateurs permanents

La JID était représentée par son Président à la Septième Conférence des ministres de la défense des Amériques à Managua (Nicaragua). Elle en a profité pour avoir des entretiens avec les ministres de la défense, les informer de la modernisation de l'Organisation et de sa disposition à coopérer avec les États membres et avec l'OEA, dans le cadre des nouveaux statuts. Cette réunion a approuvé une proposition pour étudier la possibilité de créer un organe permanent qui assurerait le suivi des initiatives de la Conférence et un vote de reconnaissance en faveur de l'OEA et de la JID pour les travaux de déminage humanitaire qu'elles mènent avec succès.

Au cours de la séance tenue le 16 octobre, sur invitation de la Commission sur la sécurité continentale, le Président a présenté son premier rapport sur le processus de transition de la JID (CP/CSH/INF. 50/06), qui met l'accent sur les succès et les progrès réalisés par l'Organisation (CP/CSH/SA.112/06).

Sous-secrétariat aux services consultatifs

Le 1^{er} mars 2006, le Groupe de contrôleurs interaméricains, chargé d'appuyer le programme AICMA/OEA a été organisé et installé en Colombie. Ce Groupe a déjà certifié que deux champs minés ont été nettoyés dans le cadre de la résolution AG/RES. 2180 (XXXVI-O/06).

La JID continue d'appuyer la Mission d'assistance aux opérations de déminage en Amérique centrale (MARMINCA). Après avoir certifié le Costa Rica, le Honduras et le Guatemala comme des pays exempt de mines terrestres, le programme poursuivra ses activités au Nicaragua en 2007, en exécution de la résolution AG/RES. 2180 (XXXVI-O/06).

Elle continue son soutien au déminage humanitaire en Équateur et au Pérou, avec la Mission d'assistance aux opérations de déminage en Amérique du Sud (MARMINAS), qui a son siège à Quito. Elle organise également des entraînements et réalise des contrôles des opérations de déminage dans la Cordillère du Condor, en application de la résolution AG/RES. 2181 (XXXVI-O/06).

Ces missions d'entraînement et de contrôle organisées par la JID en appui au programme de déminage humanitaire de l'OEA sont composées de 30 officiers et sous-officiers qui appartiennent au génie ou sont des experts en explosifs. Elles constituent des contributions volontaires des forces armées du Brésil, du Chili, de El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Venezuela.

En application des dispositions de la résolution AG/RES. 2246 (XXXVI-O/06), au Deuxième Forum des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (MFCS), l'actualisation de l'inventaire des MFCS mises en œuvre en 2005 dans le Continent ou dans d'autres parties du monde a été présentée au Secrétariat général de l'OEA (JID/S-2903). Une étude comparée des MFCS contenues dans les Déclarations de Santiago et de San Salvador ainsi que dans le Consensus de Miami a également été présentée afin de proposer à l'OEA l'unification et la simplification des MFCS (JID/S-2908).

La JID a participé à la Réunion des États parties à la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques, qui s'est tenue le 30 novembre 2006, en préparation de la Conférence des États parties qui se tiendra en 2009, conformément à la résolution CP/RES. 904 (1550/06).

Elle a également participé à la Réunion sur la limitation des dépenses militaires et la promotion d'une plus grande transparence dans l'acquisition des armements, qui s'est tenue le 1^{er} décembre 2006, conformément aux dispositions des résolutions AG/RES. 2188 (XXXVI-O/06) et CP/RES. 905 (1550/06). Au cours de cette réunion a été présentée l'étude «La limitation des dépenses militaires et la promotion d'une plus grande transparence dans les achats d'armes classiques - synthèse des documents dont disposent l'OEA, l'ONU et d'autres organisations. Suggestions», qui a été soumise à la considération du Secrétariat général de l'OEA (JID/S-2911).

En matière de destruction des armes à feu, des munitions et des explosifs, la JID a participé à la réunion organisée par l'OEA et l'UN-LIREC, destinée à coordonner le programme à l'échelle continentale. On a demandé aux délégations de la JID d'indiquer si elles étaient intéressées à recevoir l'assistance de l'OEA pour les processus de destruction et si elles étaient disposées à collaborer effectivement avec le programme, en mettant à sa disposition des fonds ou des moyens. La JID travaille également au Plan pilote du programme, dont la première étape sera exécutée au Nicaragua, comme l'établit la résolution AG/RES. 2179 (XXXVI-O/06).

En matière de systèmes de défense aérienne portables (MANPADS), en vertu de la résolution AG/RES. 2246 (XXXVI-O/06), la JID a fait un exposé au Conseil des délégués sur la menace que représentent ces systèmes. Elle continue d'appuyer la CSH afin que le thème «Stratégies propres à atténuer la menace et à neutraliser les responsables non étatiques des Systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS)» soit abordé à la prochaine réunion qui se tiendra en mars 2007.

La JID a participé en qualité de conférencier au «Séminaire sur la gestion des armes sous surveillance et destruction des arsenaux», organisé par l'OEA et la Faculté latino-américaine des sciences sociales, à Santiago du Chili. Son intervention s'intitulait «Procédure de stockage des armes et destruction des arsenaux: une contribution de la JID», conformément à la résolution AG/RES. 2179 (XXXVI-O/06).

Elle s'est intégrée à la Mission de l'OEA en Colombie pour appuyer l'action de la MAPP et planifier la destruction de 18.000 armes de guerre et de 2.500.000 munitions, dans le cadre du processus de paix que le Gouvernement met en place avec les groupes d'autodéfense qui ont remis ces armes, conformément à la résolution AG/RES. 2179 (XXXVI-O/06).

Elle a participé comme rapporteur au panel «Préparation, plan d'urgence et aide humanitaire», réalisé dans le cadre de la réunion du Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes naturelles, en Bolivie. Ce panel a suggéré que la JID soit membre de cette organisation, compte tenu de sa capacité de coordination avec les forces armées des différents pays, conformément aux dispositions des résolutions AG/RES. 2184 (XXXVI-O/06) et AG/RES. 2187 (XXXVI-O/06).

Collège interaméricain de la défense

Le CID a mis au point son quinzième Cours de hautes études en matière de défense et de sécurité continentale à l'intention de fonctionnaires civils, d'officiers supérieurs et de responsables de la sécurité. Il s'agit d'un cours de très haut niveau politique et stratégique, non opérationnel, qui dispense des connaissances sur les relations internationales, le Système interaméricain, les instruments internationaux et la direction des institutions, les relations entre civils et militaires, les moyens de communication et les forces armées, l'évaluation de la situation mondiale et continentale, les opérations de maintien de la paix, les catastrophes naturelles et les situations d'urgence complexes, l'art de la négociation, la gestion des crises et le règlement des conflits, la transformation du secteur défense, les politiques en matière de défense et de sécurité, les techniques de recherche scientifique, les informations stratégiques, les menaces, préoccupations et défis touchant la sécurité du Continent.

À la fin de la période sur laquelle porte ce rapport, le CID avait remis leur diplôme à 2.174 participants, originaires de 23 pays, et parmi eux, 500 ont atteint les grades militaires les plus élevés, y compris le poste de ministre de la défense. Dans le cas des civils, des diplômés du Collège occupent des postes importants au sein de leurs gouvernements, et sont même devenus Présidents de la République, comme cela a été le cas en Équateur et au Chili.

Il convient de prendre note de l'augmentation du nombre d'inscrits aux programmes facultatifs de maîtrise. À ce jour, vingt diplômés sont titulaires d'une maîtrise en service international de *l'American University* et cinquante-neuf sont titulaires d'une maîtrise en défense et sécurité continentale de *l'Universidad del Salvador* (Argentine).

L'évolution du programme d'études du CID a été accueillie avec satisfaction par les missions diplomatiques de plusieurs pays représentés à l'OEA, car il prévoit même la possibilité de mettre au point un cours spécial de deux jours consacré au Système Interaméricain, pour les membres de la mission permanente d'El Salvador près l'OEA. Conçu sous forme de projet pilote, ce cours de courte durée témoigne du désir du Collège de répondre de façon résolue à toute demande de soutien pédagogique présentée par les États membres ou toute autre entité de l'OEA et ce, dans le cadre de la mission et des fonctions juridiques dévolues à l'Organisation Interaméricaine de Défense.

Le programme d'études du CID examine les menaces, préoccupations et défis touchant la sécurité du Continent identifiés par l'Assemblée générale de l'OEA [sic] à Mexico, en 2003. Il va du général au particulier, examine d'abord la situation mondiale, puis la situation du Continent américain. En outre il a rassemblé des informations qui étaient autrefois dispersées et les a diffusées dans le cadre de quatre séminaires destinés à des pays qui ne peuvent envoyer d'étudiants au cours annuel. En outre, il prévoit l'organisation de séminaires sur des thèmes spécifiques pendant les voyages d'étude.

Actuellement, le nombre de civils et de fonctionnaires chargés de la sécurité parmi les étudiants du CID est en augmentation. La Classe 46 compte 53 personnes venues de 17 pays, dont 12 civils, 4 officiers supérieurs de polices nationales et 37 militaires.

Le Collège a également renouvelé la certification de son programme d'étude auprès de *l'American Council on Education*, service qui inspecte les instituts d'études supérieures aux États-Unis. Ainsi, les titulaires de diplômes obtiennent que, s'ils poursuivent des études supérieures, 12 heures/semestre leur soient accréditées dans les matières suivantes : relations internationales, sciences politiques comparées, communication interculturelle/ négociation et études de leadership.

Pour ce qui est de l'apprentissage à distance, deux nouveaux cours sont proposés: l'un sur les procédures interinstitutionnelles, l'autre sur la stratégie de sécurité nationale. Ils s'ajoutent à ceux déjà existants sur le Système interaméricain et sur la gestion des crises et le règlement des conflits.

Cour Interaméricaine des Droits de L'homme

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est une institution judiciaire autonome de l'OEA. Elle a pour mission d'appliquer et d'interpréter la Convention américaine relative aux droits de l'homme. La Cour exerce une compétence contentieuse et consultative. Elle est composée de sept juges élus à titre personnel par l'Assemblée générale.

Pendant la période couverte par le présent rapport, la Cour était composée, par ordre de préséance, des juges suivants: Sergio García Ramírez (Mexique), Président; Alirio Abreu Burelli (Venezuela), Vice-président; Oliver Jackman (Barbade), Antônio A. Cançado Trindade (Brésil), Cecilia Medina Quiroga (Chili), Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica) et Diego García Sayán (Pérou). Le Greffier de la Cour était Pablo Saavedra Alessandri (Chili) et la Greffière adjointe Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

Activités de la Cour

- Affaires contentieuses et mesures provisoires soumises à la considération de la Cour

En 2006, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a saisi la Cour des 14 affaires contentieuses et de 13 demandes de mesures provisoires :

- Périodes de session

Pendant sa Soixante-dixième Session ordinaire, qui s'est tenue du 30 janvier au 9 février 2006, la Cour a rendu six arrêts dans les affaires suivantes: *Affaire Massacre de Pueblo Bello c./ Colombie* (fonds, réparation et dépens), *Affaire López Álvarez c./ Honduras* (fonds, réparation et dépens), *Affaire Communauté autochtone Yakyé Axa c./ Paraguay* (interprétation de l'arrêt), *Affaire Raxcacó Reyes c./ Guatemala* (interprétation de l'arrêt), *Affaire Acevedo Jaramillo et consorts* (exceptions préliminaires, fonds, réparation et dépens) et *Affaire de la Communauté Moiwana* (interprétation de l'arrêt). Elle a également rendu 7 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires suivantes: *Communauté de Paz de San José de Apartadó c./ Colombie*, *Haïtiens et Dominicains d'origine haïtienne en République dominicaine c./ République dominicaine*, *García Uribe c./ Mexique*, *Communautés du Jiguamiandó et du Curbaradó c./ Colombie*, *Juan Humberto Sánchez c./ Honduras*, *Ramírez Hinestrosa c./ Pérou* et *Centre de détention de Monagas («La Pica» c./ Venezuela*. En outre, la Cour a tenu deux audiences publiques dans les affaires suivantes: *Nogueira de Carvalho c./ Brésil* (exceptions préliminaires, fonds, réparation et dépens), et *Centre de détention de Monagas («La Pica» c./ Venezuela* (mesures provisoires). Enfin, elle a rendu 3 décisions concernant l'exécution de son arrêt dans les affaires suivantes: *Tribunal constitutionnel* (Pérou), *19 commerçants* (Colombie) et *Ricardo Canese* (Paraguay).

Pendant sa Vingt-septième Session extraordinaire, tenue du 28 au 31 mars 2006 à Brasilia (Brésil), la Cour a rendu un arrêt dans l'*Affaire Communauté autochtone Sawhoyamaya c./ Paraguay*. Elle a également rendu 2 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires *Centres pénitenciers de Mendoza c./ Argentine* et *Centre pénitencier de la Région*

capitale Yare I et Yare II (Prison de Yare) c./ Venezuela. En outre, la Cour a tenu des audiences publiques dans les affaires suivantes: *Almonacid Arellano c./ Chili* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens), *Vargas Areco c./ Paraguay* (fonds, réparations et dépens) et *Centres pénitenciers de Mendoza c./ Argentine* (mesures provisoires).

Pendant sa Vingt-huitième Session extraordinaire, tenue du 3 au 6 avril 2006 à Buenos Aires (Argentine), la Cour a rendu un arrêt dans l’Affaire *Baldeón García c./ Pérou*. Elle a également rendu une décision concernant des mesures provisoires dans l’Affaire des *Sœurs Serrano Cruz c./ El Salvador*. En outre, elle a tenu deux audiences publiques dans les affaires suivantes: *Claude Reyes et consorts c./ Chili* (fonds, réparations et dépens) et *Montero Aranguren et consorts c./ Venezuela* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens).

Pendant sa Vingt-neuvième Session extraordinaire, tenue du 26 au 28 juin 2006 à San Salvador (El Salvador), la Cour a tenu deux audiences publiques dans les affaires suivantes: *Prison Miguel Castro Castro c./ Pérou* (fonds, réparations et dépens) et *Travailleurs licenciés du Congrès c./ Pérou* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens).

Pendant sa Soixante et onzième Session ordinaire, tenue du 29 juin au 6 juillet 2006, la Cour a rendu trois arrêts dans les affaires suivantes : *Massacres d’Ituango c./ Colombie* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens), *Ximenes Lopes c./ Brésil* (fonds, réparations et dépens) et *Montero Aranguren et consorts c./ Venezuela*. Elle a également rendu 10 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires: *Raxcacó Reyes c./ Guatemala*, *Guerrero Gallucci et Martínez Barrios c./ Venezuela*, *Enfants et adolescents privés de la liberté dans le «Complexe do Tataupé» de la FEBEM c./ Brésil*, *19 Commerçants (Sandra Belinda Montero Fuentes et parenté, Salomón Flórez et parenté, Luis José Pundor Quintero et parenté, Ana Diva Quintero Quintero de Pundor et parenté) c./ Colombie*, *Ramírez Hinostraza et consorts c./ Pérou*, *Marta Colomina et Liliana Velásquez c./ Venezuela*, *Caballero Delgado et Santana c./ Colombie*, *Fondation d’anthropologie légiste du Guatemala c./ Guatemala*, *Mery Naranjo et consorts c./ Colombie* et *María Leontina Millacura Llaipén et consorts c./ Argentine*. En outre, la Cour a tenu une audience publique dans l’Affaire *María Leontina Millacura Llaipén et consorts c./ Argentine* (mesures provisoires). Enfin, elle a prononcé deux décisions concernant l’exécution de ses arrêts dans les affaires *El Amparo (Venezuela)*, *Bámaca Velásquez (Guatemala)*, *Institut de rééducation des mineurs (Paraguay)*, y *Cinq retraités (Pérou)*.

Au cours de sa Soixante-douzième Session ordinaire, tenue du 18 au 30 septembre 2006, la Cour a rendu cinq arrêts dans les affaires suivantes: *Claude Reyes c./ Chili* (fonds, réparations et dépens), *Servellón García c./ Honduras* (fonds, réparations et dépens), *Goiburú et consorts c./ Paraguay* (fonds, réparations et dépens), *Vargas Areco c./ Paraguay* (fonds, réparations et dépens) et *Almonacid Arellano c./ Chili* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens). Elle a également rendu 3 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires *Mery Naranjo c./ Colombie*, *Gloria Giralt de García Prieto c./El Salvador*, *Personnes privées de la liberté dans le Centre de détention «Dr Sebastião Martins Silveira» à Araraquara, São Paulo c./ Brésil*, *Prison d’Urso Branco c./ Brésil*, *Ramírez Hinostraza et consorts c./ Pérou* et *Eloisa Barrios et consorts c./ Venezuela*. En outre, la Cour a tenu 2 audiences publiques dans les affaires *Personnes privées de la liberté dans le Centre de détention «Dr Sebastião Martins Silveira» à Araraquara, São Paulo c./ Brésil* (mesures provisoires) et *«La Cantuta» c./ Pérou* (fonds,

réparations et dépens). Enfin, au cours de cette session ordinaire, la Cour a prononcé 10 décisions concernant l'exécution de ses arrêts dans les affaires: *Herrera Ulloa* (Costa Rica), *Lori Berenson Mejía* (Pérou), *Huilca Tecse* (Pérou), *Frères Gómez Paquiyauri* (Pérou), *Ricardo Canese* (Paraguay), *Cesti Hurtado* (Pérou), *Loayza Tamayo* (Pérou), *Sœurs Serrano Cruz* (El Salvador), *Tibi* (Équateur) et *Fermín Ramírez* (Guatemala) ainsi que 2 décisions concernant l'exécution des mesures provisoires qu'elle avait accordées dans les affaires *Frères Gómez Paquiyauri* (Pérou) et *Carlos Nieto Palma et consorts* (Venezuela).

Au cours de sa Soixante-treizième Session ordinaire, tenue du 20 novembre au 1^{er} décembre 2006, la Cour a rendu 7 arrêts dans les affaires: *Prison Miguel Castro Castro c./ Pérou* (fonds, réparations et dépens), *Travailleurs licenciés du Congrès c./ Pérou* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens), *Acevedo Jaramillo et consorts c./ Pérou* (interprétation de l'arrêt), *Massacre de Pueblo Bello c./ Colombie* (interprétation de l'arrêt), *Enfants Yean et Bosico c./ République dominicaine* (interprétation de l'arrêt), *Nogueira Carvalho c./ Brésil* (exceptions préliminaires, fonds, réparations et dépens) et *La Cantuta c./ Pérou* (fonds, réparations et dépens). En outre, elle a rendu 2 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires *Giraldo Cardona c./ Colombie* et *Membres de l'équipe d'Études communautaire et action psychosociale (ECAP) (Affaire Massacre du Plan de Sánchez) c./ Guatemala*.

Au cours de la période sur laquelle porte ce rapport, la Cour a adopté des décisions qui continuent de contribuer à la formation et à la consolidation de la jurisprudence interaméricaine dans le domaine des droits de l'homme. Il convient de mettre en lumière, entre autres points remarquables de la doctrine jurisprudentielle de ce tribunal en 2006, les aspects suivants: le droit à la vie, à l'intégrité de la personne, à la liberté de la personne et à une vie digne, les garanties judiciaires, la protection judiciaire, la liberté de pensée et d'expression, l'égalité devant la loi, l'obligation de réparer, l'obligation d'adopter des dispositions de droit interne, la propriété privée, la reconnaissance de la personnalité juridique, les droits de l'enfant, le droit à la libre circulation et de résidence, l'interdiction de l'esclavage et de la servitude, la protection de l'honneur et de la dignité, les détentions et les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires, les situations et les conditions carcérales, les conditions de détention, les droits des autochtones, les terres ancestrales des communautés autochtones, la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants, les enquêtes sur les actes de torture, la responsabilité de l'État pour les actes de tierces personnes, le déplacement forcé des personnes, les conditions d'hospitalisation, l'obligation d'enquêter et de sanctionner les coupables, le déni de justice, l'accès à l'information publique, l'impunité, l'adéquation de la législation interne, les lois d'amnistie et les droits de la femme.

Au cours des sept sessions susmentionnées, la Cour a également examiné plusieurs questions qui sont en instance, et elle a analysé les différents rapports soumis par la Commission interaméricaine, les victimes ou leurs représentants ainsi que par les différents États concernés par l'adoption des mesures provisoires qu'elle a accordées. De même elle a analysé les différents rapports présentés par les États concernés ainsi que les observations soumises par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, les victimes ou leurs représentants à propos des affaires qui en sont à l'étape de supervision de l'exécution de l'arrêt. Elle a également examiné plusieurs questions administratives.

Bureau de L'inspecteur Général

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) sont conformes aux dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (SG), du Règlement budgétaire et financier – Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne, en appui au Secrétaire général et aux organes de direction, afin de contrôler l'exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général doit également vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont compris et exécutés correctement, efficacement et à moindre frais.

Audits

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} mars 2006 et le 31 décembre 2006, le Bureau de l'Inspecteur général a effectué cinq audits d'unités et de programmes, l'audit de 14 projets, une évaluation et une enquête afin d'examiner les opérations et de veiller au respect des directives et procédures de l'OEA et de procéder à une révision systématique de la comptabilité interne et des systèmes administratifs. Dans la mise en œuvre de ses activités, le Bureau s'est concentré principalement sur les opérations à haut niveau de risque et sur celles qui offraient les meilleures possibilités d'améliorer les performances, les économies, et l'efficacité du Secrétariat général. L'OIG a joui d'une grande liberté et d'une grande indépendance dans le déroulement de ses activités, et il a eu l'accès le plus total à toutes les fonctions, activités et opérations, ainsi qu'aux registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général, tant au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA.

Pendant cette période, au siège, l'OIG a réalisé les activités opérationnelles des audits pour évaluer les contrôles internes et administratifs et vérifier l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a examiné le Portail éducatif des Amériques, l'Évaluation stratégique des risques que court le Portail éducatif des Amériques et l'Indemnité pour frais d'études des enfants à charge des membres du personnel. Il a également révisé les activités des bureaux hors siège de l'OEA à la Barbade et à Antigua-et-Barbuda afin de déterminer si ces activités avaient été menées dans le respect des règles et des procédures de l'OEA. L'OIG a également effectué une évaluation afin d'examiner les besoins en personnel du Fonds panaméricain Leo S. Rowe et une enquête portant sur les dépenses associées au Programme des bourses en 2005.

Le Bureau de l'Inspecteur général a évalué quatorze projets mis en œuvre aussi bien au siège que dans les États membres afin de s'assurer de leur conformité avec les accords et de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Les projets soumis à audit ont été les suivants: (1) Projet commercial CARANA USAID; (2) Système d'information sur le commerce international (SICE); (3) Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA); (4) Contributions pour la gestion et la supervision des projets du Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité; (5) Projet de conservation de la côte à Antigua-et-Barbuda; (6) Facilitation du commerce de produits

sélectionnés de l'agriculture et de l'élevage; (7) Liens entre l'agriculture, le tourisme et le tourisme agricole; (8) Participation des femmes en politique; (9) Programme de sensibilisation à la dyslexie ; (10) Renforcement du secteur touristique par le développement de liens avec le secteur agricole dans la Caraïbe; (11) Plan de gestion des plages de la Barbade; (12) Intrusion d'eau salée dans les nappes côtières; (13) CDERA - Programme de réduction des risques de catastrophes dans la Caraïbe; et (14) UWI - Programme de maîtrise en politiques commerciales internationales.

Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué d'évaluer les réponses et d'assurer le suivi des actions correctives pour s'assurer que les recommandations formulées par l'OIG sont mises en application comme il se doit. Il a continué de donner des conseils et de dispenser une assistance par ses analyses, ses évaluations, ses enquêtes et ses recommandations et il a participé en qualité d'observateur aux travaux de divers comités du Secrétariat général.

Commission du Fonds pour le Développement Humain

La Commission du Fonds pour le développement humain a été créée par l’Instruction 05-13 Rev. 1. Elle est dotée d’un Secrétariat ayant rang de département qui est chargé de gérer le Programme des bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA, le Fonds panaméricain Leo Rowe et le Portail éducatif des Amériques.

Programme de bourses pour la réalisation d’études universitaires et techniques

En 2006, la Commission du Fonds pour le développement humain, par l’intermédiaire du Département du développement humain, a mis à exécution le mandat relatif à la réorganisation du Programme de bourses de l’OEA que lui avait confié l’Assemblée générale. De ce fait, elle a consacré une grande année de l’année à l’analyse des procédures afin de proposer des terminologies et des garanties différentes pour le Manuel des procédures du Programme des bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA, qui est un instrument précieux pour l’obtention des objectifs du Programme. Cette analyse a abouti à plusieurs innovations: 1) la réorganisation de la structure du Département afin de mieux gérer les changements qui devraient intervenir dans le Programme de bourses d’études et de perfectionnement; 2) une révision financière profonde afin de déterminer la situation des comptes et proposer des directives et des procédures propres à centraliser la responsabilité du contrôle financier; et 3) la mise au point d’un système automatique de contrôle financier pour améliorer la supervision des comptes et l’élaboration des rapports.

La première phase du processus de mise au point d’un système complètement automatisé d’information sur le Programme de bourses d’études et de perfectionnement a été l’élaboration et la mise en œuvre, par le Département du développement humain, avec l’appui du Bureau de l’information et des services technologiques, du Système de gestion des bourses. Ce système permet de contrôler la situation financière, de réconcilier les comptes et d’assurer le suivi de l’exécution budgétaire du Programme de bourses. Il permet le suivi et la gestion des coûts, par boursier et par programme, et donne au Département la capacité de contrôler, actualiser et modifier les coûts estimés, de les comparer aux coûts estimés de tierces personnes et de réconcilier les estimations et les dépenses.

Le Programme de bourses continue de gérer les boursiers actifs dont la bourse remonte aux années précédentes, y compris les étudiants ayant obtenu une bourse en 2005. Le montant exécuté de ces bourses pour l’exercice budgétaire 2006 s’élève à EU\$3 409 175 et comprend aussi bien les boursiers réalisant des études universitaires du deuxième cycle que ceux réalisant des études universitaires supérieures.

Programme de bourses de perfectionnement professionnel

Le Programme de bourses de perfectionnement professionnel offre aux citoyens des États membres de l’OEA la possibilité d’obtenir une bourse pour approfondir et/ou mettre à jour leurs connaissances dans des domaines de spécialisation en rapport avec les domaines prioritaires établis dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009 du CIDI.

En 2006, le Programme a octroyé 771 bourses de développement professionnel. Pendant l'année, les pays suivants ont proposé des bourses de développement professionnel : Argentine, Barbade, Brésil, Colombie, Équateur, Honduras, Mexique, Pérou, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Espagne, Corée et Chine. Aux bourses mentionnées ci-dessus, il faut ajouter que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité, le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), le Centre international d'études supérieures en communication de l'Amérique latine (CIESPAL), la Commission interaméricaine des droits de l'homme et le Comité juridique interaméricain, en collaboration avec le Département des questions juridiques internationales, ont offert des cours de perfectionnement professionnel en télécommunications, commerce, lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, journalisme, droits de la personne et droit international, respectivement.

Fonds panaméricain Leo S. Rowe

Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe est un fonds renouvelable qui accorde des prêts à des étudiants, ce qui est un cas unique parmi les organisations internationales. Le but essentiel du Fonds est d'aider des étudiants des pays latino-américains et caribéens, membres de l'OEA, désireux de faire des études aux États-Unis, ainsi que les membres du personnel du SG/OEA qui souhaitent étudier. Il est géré par une commission composée du Secrétaire général et des représentants de quatre États membres. Le Département du développement humain du SG/OEA fait office de secrétariat technique du Fonds.

Depuis sa création en 1948 jusqu'en décembre 2006, le Fonds a accordé 6 060 prêts pour un montant total de EU\$13,2 millions à des nationaux d'Amérique latine et de la Caraïbe. Il a également octroyé 1 426 prêts pour un montant de EU\$3,6 millions à des membres du personnel de l'OEA, soit pour leurs propres études soit pour les études des membres de leur famille ou en cas de situation d'urgence. Grâce à des investissements prudents dans un portefeuille de fonds mutuels (sélectionnés par la Commission sur recommandation d'un cabinet de consultants en investissements, qui assure également le suivi de ces fonds), le Fonds Leo S. Rowe s'est étoffé, passant de la contribution initiale de EU\$623 605 reçue en mai 1952 à EU\$13,8 millions en actifs nets à la fin décembre 2006, avec un portefeuille de EU\$1 679 318.

Le Secrétariat technique a réalisé les activités suivantes en 2006:

- Campagne de promotion massive afin d'accroître le nombre des demandes de prêts
- Mise en œuvre d'un plan stratégique pour le Fonds Rowe, sous la direction du nouveau Département du développement humain
- Diffusion d'informations sur le Fonds à des institutions de prêts aux étudiants, à des universités et à des établissements d'enseignement supérieur de la région et établissement de contacts avec plusieurs partenaires de l'APICE et de NAFSA

La viabilité financière du programme du Fonds Rowe dépend essentiellement de la rentabilité de ses investissements financiers et du degré de remboursement des prêts accordés. Le Fonds continue de faire des progrès en ce qui concerne la réduction du taux d'arriérés et le nombre de prêts irrécouvrables. Les investissements financiers du Fonds Rowe ont connu de bonnes et de

mauvaises années, en fonction des fluctuations de la Bourse, mais leur valeur nette a augmenté et on espère qu'ils continueront à permettre au programme de prêts d'études de se développer.

Portail éducatif des Amériques

L'objectif principal du Portail éducatif est de promouvoir la formation et le perfectionnement des ressources humaines des Amériques grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'emploi des technologies de l'information pour dispenser de la formation contribue à abaisser considérablement les coûts et à éliminer les obstacles temporels et spatiaux.

En 2006, le Portail a mené des activités par l'intermédiaire de la Salle de classe virtuelle, de sa plateforme technique d'enseignement, offrant des possibilités de perfectionnement professionnel personnalisées, interactives, de haute qualité et à un prix modique. Cet environnement d'apprentissage a contribué à former plus de 1 600 professionnels de la région pendant l'année.

Au cours de cette période, ses principales activités ont été les suivantes: i) 19 cours à distance, donnés par l'intermédiaire de la Salle de cours virtuelle, en anglais, en espagnol et en portugais, qui ont porté sur des thèmes tels que l'enseignement de base, le gouvernement électronique, la science et la technologie, l'éthique et les stratégies pour l'enseignement des mathématiques; ii) Préparation et élaboration de quatre nouveaux cours à distance sur l'énergie solaire, la qualité dans les petites et moyennes entreprises, la pénurie d'eau potable et la métrologie; iii) Accords de partenariats avec des institutions gouvernementales, des universités, des centres d'excellence et des unités spécialisées de l'OEA en vue de proposer des programmes de formation à distance; iv) Diffusion d'informations sur 4 500 programmes d'études et cours proposés par quelques 1 500 universités accréditées dans toute la région par l'intermédiaire d'une base de données permettant la recherche d'information; v) Distribution de près de 100 revues et monographies gratuites par l'intermédiaire de la bibliothèque virtuelle, parmi lesquelles *La Educación*, la collection INTERAMER, la *Revista Interamericana de Bibliografía* (RIB) et la série «*Tendencias para un Futuro Común*»; vi) Mise en place et maintenance de l'infrastructure nécessaire à la promotion de réunions virtuelles, de salles de dialogue et de forums; et vii) Élaboration et diffusion d'éditoriaux et de bulletins mensuels.

Dans le cadre des mandats impartis par les organes de direction en matière de formation des ressources humaines par l'intermédiaire du Portail, les services sont dispensés moyennant le paiement d'un droit minime destiné à la récupération partielle des dépenses engagées. En 2006, le Portail a contribué à la formation, au recyclage ou au perfectionnement de 1.662 professionnels de la région (Voir Annexe F, tableau n° 4). D'autre part, depuis son lancement, en septembre 2001, le Portail a accueilli 380 millions de visiteurs, originaires de plus de 200 pays. En 2006, il a reçu en moyenne 3,3 millions de visiteurs par mois et 1 005 nouveaux utilisateurs se sont inscrits, en moyenne, chaque mois (Voir Annexe F, tableau n° 5).

Commission Interaméricaine des Télécommunications

La CITELE, établie par l'Assemblée générale en 1994, est une entité dotée d'une autonomie technique qui s'acquitte de ses attributions conformément aux dispositions de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de son statut, et aux mandats de l'Assemblée générale. Sa mission consiste à faciliter et à promouvoir le développement continu des télécommunications dans le Continent américain.

Ces dernières années, de nombreux changements se sont produits dans l'environnement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui, tous, ont eu des répercussions considérables sur les membres de la CITELE. On retiendra en particulier la convergence des télécommunications, l'Internet et les moyens de diffusion des contenus audiovisuels, l'augmentation constante de l'utilisation de l'Internet, le développement accéléré des réseaux de communication sans fil, fixes et mobiles, et la libéralisation progressive des marchés, spécialement dans les pays en développement, autant de faits nouveaux qui vont de pair avec une série d'exigences en matière de politiques et de réglementation.

La Quatrième Assemblée de la CITELE, tenue en janvier 2006, à San José (Costa Rica) a révisé la structure de la Commission pour qu'elle soit en mesure de répondre plus efficacement à l'évolution constante du secteur. Cette Assemblée a élu les présidents des comités consultatifs permanents et les États membres qui feront partie du Comité directeur permanent et établi un plan stratégique dynamique et efficace qui permettra de continuer à promouvoir les échanges permanents de données d'expériences, d'informations et de connaissances entre les gouvernements et le secteur privé afin de parvenir à un développement harmonieux des télécommunications dans la région.

Reconnaissant que les télécommunications, et en particulier la connectivité, jouent un rôle stratégique et essentiel dans le développement politique, économique, social et culturel de la société et étant donné l'importance de disposer chaque année d'informations actualisées sur la situation des TIC, leurs impacts et leurs réglementations, la CITELE a préparé en 2006 un premier rapport sur la situation en matière de connectivité dans les Amériques. Ce rapport a révélé les grands progrès qui ont été accomplis ces dernières années pour réduire les écarts existants entre le monde développé et le monde en développement en ce qui concerne l'accès aux services de télécommunications de base et à l'Internet. Cependant, il a également montré qu'un autre fossé est en train de se creuser dans le domaine de l'accès aux services de pointe, comme l'Internet à haut débit et les services mobiles de troisième génération et de générations ultérieures. C'est pourquoi la CITELE a donné la priorité aux travaux de la deuxième étape de l'Agenda pour la connectivité des Amériques et établi un plan détaillé qui bénéficie du retour d'informations provenant des travaux réalisés par les comités consultatifs.

Étant donné la rapidité avec laquelle se produisent les innovations technologiques, la CITELE affronte le défi permanent de veiller à ce qu'il y ait du personnel compétent en télécommunications dans les États membres. C'est pourquoi, en 2006, elle a proposé 22 cours (16 cours à distance et 6 cours présentiels) sur les politiques, les réglementations, la gestion et la technologie des télécommunications et octroyé 265 bourses à des participants de 28 pays de la

région. Elle dispose de 17 centres régionaux de formation et coordonne ses activités avec le Centre d'excellence de la région Amériques de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Dans le domaine des technologies des télécommunications, elle a approuvé des recommandations concernant: les transepteurs pour ligne d'abonné numérique à très haut débit (VDSL2), les systèmes de transmission de deuxième génération pour les services interactifs de télévision par câble - modems de câble sur protocole Internet et spécification de la version 6 du Protocole Internet (IPv6). Par ailleurs elle travaille actuellement, entre autres, sur le passage aux réseaux de la prochaine génération (NGN), ce qui comprend l'analyse des normes et des infrastructures de réseaux qui sont indispensables pour servir de support à la prestation de services voix, données et multimédia aux utilisateurs finals, à travers des réseaux sécurisés et à haut rendement, indépendamment de l'heure et du lieu; le développement et la mise en place de services basés sur l'IP; l'interopérabilité des réseaux de télécommunications traditionnels et en évolution; et les modalités de fraude et les accès non autorisés aux services.

En ce qui concerne les politiques et les réglementations, la CITELE a entrepris plusieurs études, parmi lesquelles nous citerons: les politiques gouvernementales et les expériences en matière de gestion des ccTLD et des blocs d'adresses IP; les coûts et les tarifs du secteur des télécommunications; les principes réglementaires communs de comptabilité applicables aux services de télécommunications (fixe et mobile); les aspects économiques de l'utilisation des réseaux électriques (PLC) pour la prestation de services de télécommunications; la prestation de services de télécommunications aux personnes ayant des capacités limitées; l'étude sur le SPAM, la portabilité des numéros; les technologies de large bande; les modèles de coûts des services de télécommunications; les considérations de sécurité liées au développement des réseaux de communications en vue de définir les questions et les approches communes; et l'étude de modèles régionaux pour le dimensionnement des réseaux dans un environnement de convergence.

En ce qui concerne les radiocommunications, la CITELE a poursuivi les travaux d'identification de l'état actuel de l'utilisation des fréquences électriques dans le but de l'harmoniser. Dans ce contexte, en 2006, elle a approuvé des recommandations concernant: l'utilisation de la bande des 4940-4990 MHz pour la protection du public et les secours en cas de catastrophe; l'utilisation des systèmes sans fil et des bandes associées à ces derniers, en opération commerciale, pour l'accès universel en zones rurales et dans les zones à faible densité de population; l'utilisation alternative de la bande des 698-806 MHz dans les Amériques pour les systèmes sans fil avancés et les applications de protection du public et de secours en cas de catastrophes; et la technologie d'identification par fréquences radioélectriques (RFID). Elle travaille actuellement à des études portant sur: les mesures de l'interférence de l'AM-IBOC dans le service analogique, le réseau local radioélectrique (RLAN) dans la bande des 5 GHz à bord d'aéronefs, le transfert de la bande des 700 MHz, les systèmes d'accès à large bande (BWA) et les dispositifs à très basse fréquence.

Afin de faciliter le déploiement des services satellitaires, la CITELE a approuvé les principes directeurs généraux pour l'octroi des licences pour les réseaux de systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles par satellite (GMPCS), les procédures qui devront être suivies pour

autoriser les stations terriennes à bord de navires (ESV) et les méthodes de localisation des interférences préjudiciables causées par les transmissions non autorisées aux réseaux satellitaires.

Elle a distribué un CD contenant les informations recueillies auprès de plusieurs organismes et administrations de la région et d'autres régions du monde sur les aspects techniques et réglementaires relatifs aux effets des émissions électromagnétiques non ionisantes. Elle prépare actuellement un DVD qui contiendra les informations actualisées et les résultats de l'atelier consacré à ce thème, tenu le 19 juin, au Pérou. Elle a prévu d'organiser un deuxième atelier le 16 avril 2007 à El Salvador.

La CITELE a mis à jour les dossiers techniques sur les réseaux de prochaines générations et les aspects économiques du service universel, le guide de mise en œuvre de la télévision numérique terrestre, la base de données sur la situation actuelle de la réglementation des systèmes satellitaires dans la région et l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda sur la connectivité.

L'une des activités essentielles de la CITELE pendant la période couverte par ce rapport a été la présentation de 61 propositions communes, qui ont fait l'objet de concertations à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), tenue au Qatar, en mars 2006, et à la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT (Turquie, novembre 2006). Les préparatifs de ces réunions ont permis de renforcer la position de la région dans le contexte international. Par ailleurs, ils sont parvenus à ce que les intérêts des Amériques soient pris en considération dans les programmes de développement, les stratégies de travail et la gestion future de l'UIT.

L'élaboration des 30 points de l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) de 2007 de l'UIT en est à l'étape finale. Plusieurs propositions interaméricaines ont d'ores et déjà été approuvées et leur quantité augmentera lors des deux prochaines réunions du CCP.II. La CMR-2007 examinera des aspects fondamentaux des nouvelles techniques de modulation et le partage du spectre.

En 2006, la CITELE a intensifié les échanges permanents de données d'expérience, de pratiques optimales et d'informations afin de contribuer à la réalisation des objectifs en matière d'accès aux télécommunications. Il est bon de souligner en particulier les ateliers sur les thèmes suivants: interconnexion et réseaux de prochaine génération, politiques d'affectation des adresses IPv6 et aspects techniques et réglementaires relatifs aux effets des émissions électromagnétiques non ionisantes. Par ailleurs, elle a continué de diffuser le bulletin électronique mensuel «info@CITELE». En décembre 2006, 241 articles et 197 informations sur les pays avaient été publiés. Elle a également renforcé la coordination et la coopération avec d'autres organismes et 16 accords de coopération portant sur des questions d'intérêt commun, destinés à accroître l'efficacité des parties, sont actuellement en vigueur.

Les écarts considérables, entre les États membres et à l'intérieur de chacun d'eux, aussi bien en ce qui concerne le déploiement des infrastructures de télécommunications/TIC que la capacité à les utiliser pour accéder à l'information, montrent qu'il est fondamental que la Commission avance rapidement dans ses travaux.

Commmision Interaméricaine des Ports

La Commission interaméricaine des ports (CIP) a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation pour le renforcement de la coopération dans le domaine du développement du secteur portuaire, avec la participation et la collaboration actives du secteur privé. Elle a pour objectifs principaux de renforcer le dialogue interaméricain, de former les ressources humaines, d'offrir des services de coopération technique, de faire connaître et de promouvoir les ports du Continent américain.

Renforcement du dialogue portuaire interaméricain

La CIP est l'unique organisme permettant aux plus hautes autorités gouvernementales nationales portuaires des Amériques de dialoguer, ce qui est fondamental pour donner suite aux mandats de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques et des autres forums continentaux du secteur. C'est pourquoi, le Secrétariat a organisé et appuyé la Première Réunion extraordinaire de la CIP (Algesiras, Espagne, mai 2006) qui avait pour but de collaborer au renforcement des relations portuaires et commerciales entre les Amériques et l'Espagne, d'engager le dialogue entre les autorités portuaires et d'offrir la possibilité de prospecter les opportunités d'affaires et d'investissement dans le secteur portuaire des États membres.

Elle a également tenu la Huitième Réunion de son Comité exécutif (CECIP) à Guayaquil, en juin 2006, au cours de laquelle elle a commémoré le 50^{ème} anniversaire de la participation de l'OEA aux questions portuaires du Continent américain. À cette occasion, ses quatre comités techniques consultatifs (CTC) en activité: Opérations portuaires, Sécurité portuaire, Protection de l'environnement et Contrôle de la navigation, ont tenu leurs réunions.

La Première Réunion extraordinaire du CECIP s'est tenue à Puerto La Cruz, en octobre 2006. Son objectif principal était d'évaluer la mise en application des plans de travail pour l'année 2006 des sous-comités: Politique et coordination; Planification et gestion portuaire; Statistiques, coûts et tarifs; Développement des ports pour les paquebots de croisière; Développement des ports fluviaux et lacustres; Formation; Développement portuaire régional et Participation de la femme aux questions portuaires du Continent américain.

C'est également à Puerto La Cruz que s'est tenue la Deuxième Conférence continentale sur la protection des ports, en octobre 2006. Elle avait pour but d'échanger des données d'expérience sur la protection des ports et de motiver les participants à mettre en place des plans de formation pour l'exécution de programmes dans ce domaine.

Formation, assistance technique et coopération régionale et internationale

La CIP a mis en œuvre les activités suivantes afin de favoriser la modernisation et le développement des ports du Continent:

- Formation

C'est l'activité prioritaire de la CIP en matière de coopération. Le Secrétariat a participé à l'organisation et à la mise en œuvre des activités de formation suivantes: Séminaire international sur la planification et le développement portuaire: la vision européenne (Guatemala, mars 2006), Séminaire ferroviaire et portuaire: les ports et les chemins de fer (Cartagena, juillet 2006), Cours sur la gestion des ports pour paquebots de croisière (Barbade, septembre 2006), Septième cours ibéro-américain sur les opérations portuaires, les technologies et la gestion écologique des ports (Santander, septembre 2006), Séminaire sur le système portuaire et le développement national (Lima, octobre 2006), Onzième cours ibéro-américain de gestion des ports (Madrid, octobre 2006), Séminaire sur l'élargissement du Canal de Panama: son impact économique sur les pays de la région (Santiago, novembre 2006).

Le Secrétariat de la CIP a également octroyé deux bourses à des étudiants de la maîtrise en gestion portuaire et transport intermodal 2006-2007, organisée par l'Université Comillas de Madrid, sous les auspices de la Fondation portuaire de Valence - Feports (Espagne). Et il a accordé 10 bourses à des candidats portuaires pour l'obtention du certificat du Programme pour les directeurs de ports «PPM latin», organisé par l'Association américaine des autorités portuaires (AAPA). Au cours de cette période, près de 500 fonctionnaires et cadres supérieurs des ports des États membres ont été formés grâce à ces activités que promeut le Secrétariat de la CIP.

- Assistance technique spécialisée

La CIP a fourni une assistance technique pour l'exécution du projet sur les ports, les douanes et le commerce en République dominicaine. Elle a donné des conseils pour l'organisation de manifestations portuaires en Argentine, au Guatemala, au Pérou et au Venezuela, manifestations auxquelles elle a également participé.

- Coopération pour le développement

Dans ce domaine, elle a agi de trois manières: (i) en promouvant l'Accord de coopération et d'entraide entre les autorités portuaires interaméricaines, que le Secrétariat a continué de diffuser et de préconiser. À ce jour, cet Accord a été signé par 19 États membres et ratifié par 4 d'entre eux (l'Argentine, l'Équateur, le Mexique et le Pérou); (ii) en renforçant les relations de coopération bilatérale avec d'autres organismes internationaux liés à l'activité portuaire afin de joindre nos efforts et mener des activités conjointes, à moindre coût, ayant un impact plus considérable. À cet effet, elle a mis au point des programmes avec les organisations avec lesquelles elle a signé des accords et des protocoles d'entente - qui ont été exécutés dans leur totalité - en particulier avec l'Association américaine des autorités portuaires (AAPA), l'Association de navigation internationale (AIPCN), chapitre des États-Unis, et avec l'Organisme public des ports de l'État de l'Espagne. Elle a également signé un protocole d'entente sur la coopération avec l'Association des villes et des ports (RETE) à Algesiras, en mai 2006; (iii) en collaborant à la réalisation d'activités et de projets d'intérêt commun avec des organisations portuaires et maritimes, nationales et internationales, afin d'élargir la couverture et le rayon d'action en matière de ports. Ainsi, elle a collaboré avec l'Association internationale des villes et des ports (AIVP), la Banque mondiale, la Commission économique pour l'Amérique latine et la

Caraiïbe (CEPALC), la Commission centraméricaine du transport maritime (COCATRAM), la Communauté andine des nations (CAN), l'Institut ibéro-américain de droit maritime (IIDM), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), entre autres organismes.

Diffusion et promotion des ports des Amériques

Le Secrétariat a également diffusé des informations sur les principaux ports des États membres et sur les activités de la CIP à des fins de promotion, de la manière suivante: (i) Il a publié et distribué dans le monde entier trois numéros de la *Revista CIP*, en tant que moyen de faire connaître et de promouvoir les ports du Continent, leurs politiques et leurs processus de développement; (ii) à travers le portail de la CIP (www.oas.org/cip) il a diffusé à des fins promotionnelles les ports du Continent, des bulletins électroniques, des périodiques et d'autres médias écrits (rapports, études, documents, triptyques, etc.); (iii) enfin, il a célébré et diffusé les 50 ans de la participation de l'OEA aux questions portuaires des Amériques en organisant des actes commémoratifs dans le cadre de différentes manifestations qui se sont tenues cette année, en publiant des dépliants et en remettant des diplômes de reconnaissance.

VI. OBSERVATEURS PERMANENTS

OBSERVATEURS PERMANENTS

Le statut d'Observateur auprès de l'Organisation des États Américains a été créé lors de la première Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à San José du Costa Rica 1971 (AG/RES.50 (I-O/71)). Les Observateurs permanents participent aux activités de l'Organisation et apportent des contributions à ses programmes.

Le Département des relations extérieures (DRE) prête des services consultatifs à différents services du Secrétariat général ainsi qu'aux organes politiques de l'OEA dans toutes les activités liées aux relations de l'OEA avec les Observateurs permanents, notamment la mobilisation des ressources destinées aux programmes et projets prioritaires de l'agenda interaméricain.

À cet effet, le Département encourage l'active participation et la collaboration de soixante Observateurs permanents impliqués dans la vie de l'Organisation, au moyen de visites aux hauts fonctionnaires de gouvernements dans leurs capitales pour négocier des appuis à des activités spécifiques, des réunions d'information (au nombre de celles-ci il convient de citer la réunion des représentants des Observateurs permanents avec les ministres des affaires étrangères des États membres pendant l'Assemblée générale), l'échange des documents et des informations, ainsi que des événements spéciaux.

En 2006, l'Organisation a reçu d'importantes contributions en espèces et en nature des pays observateurs se chiffrant à environ EU18 millions de dollars. De même, en 2006 a été installé le Fonds spécial de coopération au moyen duquel l'Espagne canalise ses contributions à l'Organisation. L'Espagne a signé également un accord de coopération avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Pendant la période que couvre le présent rapport ont été reçues des visites de haut niveau des Directeurs pour l'Amérique latine des ministères des affaires étrangères et des ministères de la coopération et du développement ainsi que d'autres représentants des gouvernements des pays Observateurs permanents. Citons par exemple la visite du Ministre espagnol de la défense, José Antonio Alonso, accompagné d'une délégation de distingués Sénateurs espagnols; la visite du Sous-secrétaire aux affaires étrangères d'Italie, Donato Di Santo, ainsi que les visites des hauts fonctionnaires de la Commission européenne.

Le Secrétaire général, pour sa part, a visité l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suède, et l'Union européenne où il a eu des réunions avec les hauts fonctionnaires des gouvernements. Le Secrétaire général a également reçu au siège de l'Organisation la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, Maud de Boer-Buquicchio, qui a prononcé une allocution devant la Commission des questions juridiques et politiques. De même, le Secrétaire général a tenu des réunions avec des hauts fonctionnaires des pays Observateurs permanents dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment avec la Commissaire aux affaires étrangères de l'Union européenne, Benita Ferrero Waldner.

**VII. ACTIVITES MENEES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PAR LE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT HORS DU SIEGE**

Activités Menées par le Secrétaire Général Hors du Siège

Mars

- Santo Domingo, République dominicaine, 5-6-
- Ouverture de la XXIII^e MOE, Réunion avec M. Andrès Pautista, Président du Sénat et M. Alfredo Pacheco, Président de la Chambre des Députés.
 - Ouverture du Forum centraméricain de partis politiques
 - Participation à la conférence de maîtres pour le groupe «OEA Présent et futur du Continent américain»
- Santiago, Chili, 11-12
- Passation de pouvoir au Chili
- Bruxelles, Belgique, 27-28
- Conférence: Promouvoir la cohésion sociale: Les États-Unis les expériences latino-américaine et antillaise

Avril

- Belo Horizonte, Brésil, 2-3
- Réunion annuelle de Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID)
- Brasilia, Brésil
- Réunion Ministre des affaires étrangères du Brésil Celso Amorim
 - Réunion avec la Ministre des questions féminines et Président du Comité directeur de la CIM Nilcéa Freire
- Sao Paulo, Brésil, 5-6
- Foire économique mondiale sur l'Amérique latine – 2006.
- La Paz/Santa Cruz, Bolivie, 19-21
- Réunion avec le Président Evo Morales.
 - Cérémonie de signature d'un Accord pour l'Assemblée constituante

Mai

- San José, Costa Rica
- Passation de pouvoir au Costa Rica
- New York, États-Unis d'Amérique, 15-16
- Invitation en qualité d'orateur principal au diner annuel de la Chambre de commerce chilienne-nord-américaine
 - Invitation à une conférence du «Council on Foreign Relations»
- Brasilia, Brésil
- Conférence internationale des principaux donateurs

sur le développement économique et social d'Haïti.

juin

Santo Domingo, République dominicaine, 4-6-
Stockholm, Suède, 13

- Assemblée générale de l'OEA.
- Invitation –Réunion avec le Directeur général de l'Agence suédoise pour le développement international

Saint- Kitts-et- Nevis, 20-22

- Visite à Saint-Kitts-et-Nevis Conférence à l'occasion du 25^{ème} Anniversaire de l'Organisation de la Caraïbe orientale (OECS)

Juillet

Quito, Équateur, 10 - 11

- Participation en tant que conférencier à l'occasion de l'«Agenda international d'Amérique latine d'ici 2020», événement qui s'inscrit dans le processus d'élaboration du Plan national de politique étrangère impulsée par le Ministre Francisco Carrión Mena.

Medellin, Colombie 12

- Visite officielle à la Mairie de Medellín – réunion avec le Maire Sergio Fajardo Valderrama.
- Rencontre avec le Programme Paix et réconciliation
- Réunion avec des représentants de divers secteurs de la ville

Bogota, Colombie, 13

- Visite officielle, Réunion avec la Mission d'appui au Programme de paix, MAPP/OEA

Cartagena, Colombie, 14

- Séminaire «Transparence contre la corruption», organisé par le Procureur général de la République.
- Décoration «Alberto Lleras Carmago» à l'OEA

Madrid, Espagne, 16-17

- Participation à la «Rencontre ibéro-américaine sur la migration et le développement», organisé par le Secrétariat général ibéro-américain.
- Réunion avec le Vice-ministre des relations extérieures d'Italie, Donato Di Santo
- Visite au Roi d'Espagne

Lima, Pérou, 27-28

- Visite officielle et passation de pouvoir au Pérou

Août

Buenos Aires, Argentine, 4

- Réunion du Mécanisme «2 x7» Haïti

Bogota, Colombie, 7 – 8

- Investiture du Président Uribe

Mexico, Mexique, 28-29

- Ouverture du Modèle de l'ONU à l'Institut technologique autonome de Mexico (ITAMMUN)
- Ouverture et classe de maîtrise en séminaire intitulé: «Multilatéralisme»: Enjeux du Mexique à l'ONU et à l'OEA

Septembre

New York, États-Unis d'Amérique, 20-22
Managua, Nicaragua, 29 Sep. - 1 Oct.

- Assemblée générale de l'ONU.
- Conférence des Ministres de la défense des Amériques

Octobre

New York, États-Unis d'Amérique, 16

- Colloque sur l'Institution financière Merrill Lynch.

Austin, Texas, États-Unis d'Amérique, 23

- Invitation de l'Université St. Edwards – Série de conférences: Le rôle des organisations régionales avec l'ONU

Caracas, Venezuela, 24-26

- Mission officielle précédent les élections.

Michigan, États-Unis d'Amérique, 29

- Invitation de l'Université de Michigan – Colloque sur les «Enjeux réels en Amérique latine»

Chicago, États-Unis d'Amérique, 30-31

- Invitation au «Sixth Annual Augustin S. Hart Lecture on Latin American Affairs» - The Chicago Council on Foreign Relations.

Novembre

Montevideo, Uruguay, 3-5

- XVI^e Sommet Ibéro-américain des Chefs d'état.

Santiago, Chili, 6-9

- Ouverture de la Première Rencontre ibéro-américaine des Ministères publics et des Polices – Une alliance au service de la justice: Enjeux partagés»

San Salvador, El Salvador, 13

- Réunion de la Commission interaméricaine des femmes (CIM):

Ciudad de Guatemala, Guatemala, 14-15

- XII^e Conférence international sur la lutte contre la corruption et sur la transparence.

Madrid, Espagne, 27-30

- Entrevue avec le Ministre e la défense d'Espagne, M. José Antonio Alonso.
- Conférence internationale des principaux donateurs sur le développement économique et social d'Haïti.

Décembre

Mexico, Mexique, 1-3

- Passation de pouvoir au Costa Rica

Miami, Floride, États-Unis d'Amérique, 4

- XXX^e Conférence annuelle de Miami sur la Caraïbe et l'Amérique centrale

Sao Paulo, Brésil, 8

- XXII^e Assemblée ordinaire du Parlement latino-américain

Cochabamba, Bolivie, 9

- II^e Sommet de la Communauté sud-américaine des Nations.

Activités Menées par le Secrétaire Général Adjoint Hors du Siège

Mars

Bridgetown, Barbade 2

- Visite officielle

Isla Margarita, Venezuela 15

- Première Réunion d'autorités nationales chargées de l'examen de la traite des personnes

Brasilia, Brésil 19-22

- Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones
- Sixième Réunion de négociations pour la recherche de consensus:

New York, États-Unis d'Amérique, 27

- Réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur Haïti

Avril

Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Suriname, Guyana, 6-11

- Visite officielle

juin

Santo Domingo, République dominicaine, 1-6-

- Assemblée générale de l'OEA».

Saint- Kitts-et- Nevis, 20-22

- Visite à Saint-Kitts-et-Nevis Conférence à l'occasion du 25^{ème} Anniversaire de l'Organisation de la Caraïbe orientale (OECS)

Beijing, Shanghai & Chung Qing, Chine, 25

- Mission en Chine

Juillet

Saint- Kitts-et- Nevis, 2

- Réunion de la CARICOM, Saint-Kitts-et-Nevis
- Visite au Suriname

Port-au-Prince, Haïti, 12-13

- Forum sur la reprise des rapports avec la diaspora haïtienne

Port-au-Prince, Haïti, 25

- Conférence internationale des principaux donateurs sur le développement économique et social d'Haïti.

août

Georgetown, Guyana, 2-8

- Mission d'observation des élections au Guyana

Septembre

Belmopan, Belize, 19-22

- Célébration du 25^{ème} anniversaire d'Indépendance

Port-au-Prince, Haïti, 25-26

Octobre

Nassau, Bahamas, 3-5

New York, États-Unis d'Amérique, 5-7

Ville de Panama, Panama, 18-23

Paramaribo, Surinam 24-30

Antigua-et-Barbuda, 30

Novembre

Kingston, Jamaïque, 7-8

New York, États-Unis d'Amérique, 10

Montréal, Canada, 13-15

Ottawa, Canada, 15-18

Port-au-Prince, Haïti et Santo Domingo, République dominicaine, 19-21

Paramaribo, Suriname, 24-29

La Paz/Santa Cruz, Bolivie, 27 nov.- 1^{er} déc.

Décembre

Miami, Floride, États-Unis d'Amérique, 5 - 7

- Visite en Haïti
- Sixième Semaine antillaise d'agriculture, IICA
- Réunion à New York avec Angela Kaine
- Préparation de l'Assemblée générale de l'OEA et référendums.
- Visite officielle
- Visite officielle et 25^{ème} Anniversaire d'Indépendance
- Congrès mondial des consuls, Forum mondial du Commerce – Développement durable à travers le commerce.
- Groupe international sur les droits des minorités, Séminaires – Droits des minorités et prévention des conflits.
- Troisième Réunion interaméricaine des Ministres et des hautes autorités chargées de la culture
- Visite officielle
- Visite du Groupe de travail sur Haïti et visite en République dominicaine
- Célébration de l'indépendance du Suriname.
- Ouverture du Centre de références sur le commerce.
- Ouverture de l'atelier de formation des jeunes et sur la démocratie.
- Visite officielle et réunion de la CICAD.
- Action centraméricaine et antillaise (CCAA) Trentième Conférence annuelle de Miami sur le Bassin des Caraïbes et Miami –Conférence sur la commercialisation et les stratégies pour le tourisme.

ANNEXES

Annexe A: Conseils, Comités et Commissions Interaméricains

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Président de la Onzième Réunion ordinaire: Ambassadeur Gordon V. Shirley (Jamaïque)
Vice-président de la Onzième Réunion ordinaire: Margarita Riva-Geoghegan (États-Unis)

COMMISSION EXÉCUTIVE PERMANENTE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CEPCIDI)

Président: Ambassadeur Ellsworth I.A. John (Saint-Vincent-et-Grenadines)
Vice-président: Carmen Luisa Velásquez de Visbal (Venezuela)

COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Jean-Paul Hubert – Président (Canada)
Jaime Aparicio Otero – Vice-président (Bolivie)
Mauricio Herdocia Sacasa (Nicaragua)
Eduardo Vío Grossi (Chili)
Galo Leoro Franco (Équateur)
Antonio Fidel Pérez (États-Unis)
Ana Elizabeth Villalta Vizcarra (El Salvador)
Freddy Castillo Castellanos * (Venezuela)
Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque)
Jorge Palacios Treviño (Mexique)
Ricardo Antonio Silva Seitenfus (Brésil)

COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

Président: Sergio García Ramírez (Mexique)
Vice-président: Alirio Abreu Burelli (Venezuela)
Oliver Jackman (Barbade)
Antônio Augusto Cançado Trindade (Brésil)
Cecilia Medina Quiroga (Chili)
Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica)
Diego García-Sayán (Pérou)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

Evelio Fernández Arévalos (Paraguay)
Paulo Sérgio Pinheiro (Brésil)
Florentín Meléndez (El Salvador)
Clare Kamau Roberts (Antigua-et-Barbuda)
Freddy Gutiérrez Trejo (Venezuela)
Paolo G. Carozza (États-Unis)
Víctor E. Abramovich (Argentine)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Président: Albert Mattew (Dominique)
Vice-président: Alma Montenegro de Fletcher (Panama)
Lionel Alain Dupuis (Canada)
André Surena (États-Unis)
Héctor Enrique Arce Zaconeta (Bolivie)
Agustín Gordillo (Argentine)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES

Présidente: Jacqui Quinn Leandro (Antigua-et-Barbuda)
Vice-présidente: Marta Lucia Vazquez Zawadzky (Colombie)
Nilcea Freire (Brésil)
Maria Gabriela Núñez Pérez (Guatemala)
Marie Laurence Jocelyn Lassegue (Haïti)
Virginia Borra Toleda (Pérou)
Carmen Berramendi (Uruguay)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Président du COM/CITEL: Pedro Pablo Quirós Cortés (Costa Rica)
Président suppléant du COM/CITEL : Claudio Bermúdez Aquart (Costa Rica)
Vice-président du COM/CITEL: Carlos A. Merchán Escalante (Mexique)
Président du CCP.I: Carlos Lisandro Salas (Argentine)
Président suppléant du CCP.I : Sergio Scarabino (Argentine)
Président du CCP.II: Jesse Chacón (Venezuela)
Président suppléant du CCP.II : Mikhail Marsiglia (Venezuela)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUS DES DROGUES

Président : Ambassadeur Mauricio Dorfler Ocampo (Bolivie)
Vice-président: Général Paulo Roberto Yog de Miranda Uchôa (Brésil)

Annexe B: Conférences et Réunions de L'organisation des États Américains

(Au cours de la période qui s'étend du 1^{er} mars 2006 au 30 décembre 2006)

1-3 mars	Washington, D.C.	IV Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délits cybernétiques (CICAD)
14-17 mars	Île Margarita, Venezuela	Lutte contre la traite des personnes, en particulier les femmes, les adolescents et les enfants
15 mars	Washington, D.C.	Trente-deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale (OCR)
16-22 mars	Mexico D.F., Mexique	IV Forum mondial de l'eau (ODSMA)
17-26 mars	Washington, D.C.	Réunion du Groupe d'experts du Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) - (CICAD)
20-31 mars	Washington, D.C.	LXVIII Session ordinaire du Comité juridique interaméricain (DASJ)
21-25 mars	Brasilia, Brésil	Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones (Septième Réunion de négociations consacrée à la recherche de consensus)
22-24 mars	Washington, D.C.	Réunion des sous-groupes d'analyse du Comité d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC)
22-24 mars	Bogotá, Colombie	VI Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)
27 mars – 1 ^{er} avril	Washington, D.C.	IX Réunion du Groupe d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC)
28 mars	Washington, D.C.	Réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine de la culture (CIC)
30 mars	Washington, D.C.	Réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)
3-7 avril	Rio de Janeiro, Brésil	Réunion du Groupe d'experts sur le trafic de drogues par voie maritime (CICAD)
4-7 avril	Panama, Panama	Conférence ministérielle sur la coopération internationale contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (CICTE)
5-6 avril	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	Réunion du Groupe d'experts sur l'entraide judiciaire en matière pénale (DAJI)
6 avril	Washington, D.C.	VII Réunion ordinaire du Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs

et de matériels connexes (CIFTA)

17 avril	Washington, D.C.	XLIV Réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC)
18-19 avril	Kingston, Jamaïque	Atelier sur la gestion du risque de catastrophes naturelles, en relation avec la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable (DDS)
24-26 avril	Santo Domingo, République dominicaine	VI Réunion des ministres de la justice des Amériques - REMJA VI
24-26 avril	Buenos Aires, Argentine	Séminaire sur les indicateurs rapides d'activité terroriste (CICTE)
24-28 avril	Miami, Floride	Atelier sur la sécurité et le délit cybernétique (CICTE)
25-27 avril	Santo Domingo, République dominicaine	Séminaire sur la participation de la femme au secteur portuaire (SCIP)
27 avril – 16 mai	Washington, D.C.	XXXIX Session ordinaire de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)
2-3 mai	Washington, D.C.	Réunion extraordinaire de la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC)
8-12 mai	Cartagena de Indias, Colombie	Séminaire sur le terrorisme et les droits de la personne à l'intention des magistrats du parquet (CICTE)
15-16 mai	Washington, D.C.	Troisième Session ordinaire du Comité directeur de la Commission interaméricaine des femmes (CIM)
15 mai	Washington, D.C.	Douzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)
17-19 mai	Puerto Bahía de Algeiras, Espagne	Première Réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine des ports (SCIP)
19-27 mai	Washington, D.C.	Réunion du Groupe d'experts sur le contrôle du blanchiment des avoirs (CICAD)
23-26 mai	Santo Domingo, République dominicaine	VIII Réunion du Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CITEL)
4-6 juin	Santo Domingo, République dominicaine	Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale (OCR)
5 juin	Santo Domingo, République	XLV Réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques

	dominicaine	(GRIC)
12-16 juin	Washington, D.C.	Réunion du Projet du Réseau interaméricain sur la biodiversité (DDS)
12-16 juin	Guatemala	Séminaire sur la sécurité portuaire et le secteur privé, centré plus particulièrement sur l'expérience colombienne à l'intention des fonctionnaires et des représentants du secteur privé de l'Amérique centrale, organisé avec NAS Colombie (CICAD)
19-23 juin	Montevideo, Uruguay	Séminaire régional CICAD/BASC sur la sécurité portuaire (CICAD)
20-23 juin	Lima, Pérou	VII Réunion du Comité consultatif permanent II: Radiocommunications et radiodiffusion (CITEL)
26-27 juin (Provisoire)	Genève, Suisse	Réunion internationale des États parties au Traité d'Ottawa (OAHM)
26-28 juin	Washington, D.C.	Groupe de travail de la CICAD sur l'évaluation des projets de prévention de la toxicomanie (CICAD)
26-30 juin	Guayaquil, Équateur	VIII Réunion du Comité exécutif de la Commission interaméricaine des ports (SCIP)
27 juin	Washington, D.C.	Réunion de planification du bureau de la Commission interaméricaine de la culture (DECCT)
28-30 juin	Washington, D.C.	Atelier de formulation de projets (DPCE)
10-12 juillet	San José, Costa Rica	XI Réunion du Comité de coordination de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)
10-12 juillet	San José, Costa Rica	XI Réunion du Groupe de travail chargé de la préparation des conférences (CITEL)
11-12 juillet	Montego Bay, Jamaïque	Atelier de formation sur les entités coordinatrices nationales (ECN) de la Caraïbe sur le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) – (CICAD)
17-19 juillet	San Salvador, El Salvador	Atelier de formation sur les entités coordinatrices nationales (ECN) de l'Amérique centrale sur le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) – (CICAD)
24-25 juillet	Washington, D.C.	Réunion du Comité d'experts du MESECVI (CIM)
24-28 juillet	Buenos Aires, Argentine	ERCAIAD Cours sur le contrôle des produits chimiques (CICAD)
26-28 juillet	Guatemala, Guatemala	II Congrès maritime portuaire régional (CIP)
26-28 juillet	Washington, D.C.	Atelier de formulation de projets (DPCE)
27-28 juillet	Bogotá, Colombie	Atelier de formation sur les entités coordinatrices

		nationales (ECN) de l'Amérique du Sud sur le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) - (CICAD)
2-4 août	Washington, D.C.	LIV Session ordinaire du Tribunal Administratif (TRIBAD)
7-11 août	Nicaragua	Séminaire sur l'inspection des conteneurs pour les fonctionnaires (CICAD)
14- août	À décider	IV cours de l'Institut international sur le leadership en infirmerie et le phénomène des drogues en Amérique latine (CICAD)
16 août	Washington, D.C.	Réunion de planification du bureau de la CIC (DECCT)
17-18 août	Washington, D.C.	Réunion de la CIC en préparation de la Troisième Réunion ministérielle de la culture (DECCT)
21-23 août	Buenos Aires, Argentine	Réunion du Groupe d'experts sur les substances chimiques (CICAD)
23-25 août	Buenos Aires, Argentine	Réunion du Groupe d'experts sur les produits pharmaceutiques (CICAD)
12 septembre	Washington, D.C.	XLVI Réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) – (DCA)
12-15 septembre	Buenos Aires, Argentine	IX Réunion du Comité consultatif permanent I : Services publics de télécommunications (CITEL)
17-22 septembre	Antigua, Guatemala	Deuxième cours de formation sur la parité hommes-femmes, les conflits et la construction de la paix (CIM)
17 septembre – 13 octobre	Santander, Espagne	Cours ibéro-américain sur les opérations portuaires, la technologie et la protection de l'environnement dans les ports (CIP)
18-22 septembre	Genève, Suisse	VII Réunion des États parties au Traité d'Ottawa (OAHM)
19 septembre	Washington, D.C.	Atelier sur l'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes (DPD)
22 septembre	Washington, D.C.	Réunion préparatoire de la Deuxième Réunion de la Conférence des États parties au MESICIC
1-28 octobre	Madrid, Espagne	XI Cours ibéro-américain de gestion portuaire dans les pays de l'État (CIP)
9-13 octobre	Cartagena de Indias, Colombie	Réunion des observatoires ibéro-américains (CICAD)
11-12 octobre	Washington, D.C.	II Réunion du Groupe d'experts CIFTA-CICAD (DSP)

16 octobre	Washington, D.C.	Réunion préparatoire de la Deuxième Réunion de la Conférence des États parties au MESICIC (DAJI)
16-27 octobre	Washington, D.C.	CXXVI Session ordinaire de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH)
17-20 octobre	San Salvador, El Salvador	VIII Réunion du Comité Consultatif permanent II : Radiocommunications et radiodiffusion (CITEL)
20-23 octobre	Washington, D.C.	Groupe de travail de la Commission interaméricaine des femmes (CIM)
23-24 octobre	Puerto La Cruz, Venezuela	I Réunion Extraordinaire du Comité exécutif de la Commission interaméricaine des ports (CIP)
23-27 octobre	Santiago, Chili	ERCAIAD Cours spécialisé de renseignement opérationnel (CICAD)
26-27 octobre	Washington, D.C.	Troisième Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE) – (DECCT)
25-27 octobre	Puerto La Cruz, Venezuela	II Conférence continentale sur la sécurité portuaire (CIP)
27 octobre	Washington, D.C.	Première Réunion préparatoire de la VII Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)
5-24 novembre	Antalya, Turquie	XII Réunion du Groupe de travail chargé de la préparation des conférences (GTPC) – (CITEL)
7-8 novembre	Montevideo, Uruguay	LXXXI Réunion du Conseil directeur de l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN)
7-13 novembre	Santo Domingo, République dominicaine	XI Congrès sur le transport maritime, la sécurité, les ports et l'arbitrage, Institut ibéro-américain de droit maritime (CIP)
9 novembre	Washington, D.C.	Consultation avec le secteur privé dans le cadre des préparatifs de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable (SEDI)
10 novembre	Washington, D.C.	Réunion préparatoire de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI (DDS)
13-15 novembre	Montréal, Québec, Canada	III Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture dans le cadre du CIDI - (DECCT)
13-15 novembre	San Salvador, El Salvador	XXXIII Assemblée des déléguées de la Commission interaméricaine des femmes (CIM)

16 novembre	Washington, D.C.	Gouvernance autochtone et conservation des forêts tropicales humides (SEDI/DDS)
20 novembre	Washington, D.C.	Réunion préparatoire de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI (DDS) (DDS)
20-21 novembre	Washington, D.C.	II Réunion de la Conférence des États parties au MESICIC (DAJI)
21 novembre	Washington, D.C.	Réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine de coopération pour le développement (SEDI)
29 novembre	Washington, D.C.	II Forum sur les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (SCP)
29 novembre – 1 ^{er} décembre	Washington, D.C.	XL Session ordinaire de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)
29 novembre – 2 décembre	Washington, D.C.	XXV Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA pour les étudiants (MOAS)
4-5 décembre	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie	Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI (DDS)
4-8 décembre	Washington, D.C.	Conclave des peuples autochtones des Amériques (SCP)
4-8 décembre	Washington, D.C.	Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones (VIII Réunion de négociations consacrée à la recherche de consensus - (SCP)
5-8 décembre	San José, Costa Rica	XVIII Réunion du Comité directeur permanent COM/CITEL (CITEL)
6-8 décembre	Washington, D.C.	Réunion des sous-groupes d'analyse du Comité d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) – (DAJI)
11 décembre	Washington, D.C.	Lutte contre la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques, leurs vecteurs et les matières connexes (SCP)
11-16 décembre	Washington, D.C.	X Réunion d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) – (DAJI)
15 décembre	Washington, D.C.	Deuxième Réunion préparatoire de la VII Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)

Annexe C: Traités et Conventions Interaméricains

Le 21 décembre 2006, l'Équateur a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur l'exécution des décisions pénales à l'étranger.

Le 14 décembre 2006, le Brésil a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques.

Le 14 décembre 2006, la Bolivie a déposé l'instrument d'adhésion à la Convention sur l'entraide en matière pénale.

Le 12 décembre 2006, l'Argentine a signé le Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant de l'abolition de la peine de mort.

Le 12 décembre 2006, l'Argentine a déposé l'instrument d'adhésion à la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 21 novembre 2006, la Bolivie a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine pour la prévention et la répression de la torture.

Le 21 novembre 2006, le Paraguay a déposé l'instrument d'adhésion à la Convention interaméricaine sur le permis international de radioamateur.

Le 21 novembre 2006, le Paraguay a déposé l'instrument de ratification de la Convention sur la défense du patrimoine archéologique, historique et artistique des nations américaines (Convention de San Salvador).

Le 21 novembre 2006, le Panama a signé, sous réserve d'une ratification, le Protocole modifiant la Convention interaméricaine sur le permis international de radioamateur.

Le 10 novembre de 2006, le Honduras a déposé l'instrument d'adhésion au Protocole facultatif relatif à la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 10 novembre 2006, le Honduras a déposé l'instrument d'adhésion à la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 5 octobre 2006, la Bolivie a déposé l'instrument de ratification du Protocole additionnel à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant des droits économiques, sociaux et culturels «Protocole de San Salvador».

Le 28 septembre 2006, le Venezuela a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées.

Le 26 septembre 2006, la Bolivie a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur les commissions rogatoires.

Le 15 septembre 2006, le Costa Rica a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme, assorti de déclarations interprétatives.

Le 7 septembre 2006, le Mexique a notifié le changement d'adresse de l'autorité centrale désignée conformément à l'article 3 de la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 10 août 2006, la République dominicaine a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

Le 27 juillet 2006, l'Équateur a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

Le 27 juillet 2006, l'Équateur a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur la disparition forcée des personnes.

Le 21 juin 2006, le Costa Rica a désigné le Bureau du Procureur pour l'éthique publique comme l'autorité centrale prévue à l'article XVIII de la Convention interaméricaine contre la corruption aux fins de l'entraide et de la coopération internationale prévues dans le traité.

Le 8 juin 2006, l'Équateur a déposé l'instrument de ratification de la Convention pour la prévention et la répression des actes de terrorisme qui prennent la forme de délits contre les personnes ainsi que de l'extorsion connexe à ces délits lorsque de tels actes ont des répercussions internationales.

Le 26 mai 2006, la Grenade a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

Le 1^{er} mars 2006, le Guatemala a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme, assorti d'une déclaration.

Le 1^{er} mars 2006, le Guatemala a désigné la Cour suprême de justice de la République du Guatemala comme l'autorité centrale aux fins de l'exécution des actions et des obligations qui découlent de la Convention interaméricaine pour l'exécution des décisions pénales à l'étranger.

Le 1^{er} mars 2006, le Guatemala a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine pour l'exécution des décisions pénales à l'étranger, assorti de déclarations.

Le 21 avril 2006, le Brésil a désigné le Ministère de la justice du Brésil comme l'autorité centrale aux fins de l'entraide et de la coopération internationale conformément à l'article XVIII de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Le 28 février 2006, le Guyana a signé la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 27 février 2006, le Pérou a notifié au Secrétariat général de l'OEA qu'il retirait les réserves formulées aux articles V, XXXIII, XXXIV, XXXV et XLV du Traité américain de règlement pacifique, « Pacte de Bogotá ».

Le 6 février 2006, le Nicaragua a remis au Secrétariat général une note par laquelle il reconnaît la compétence de la Commission interaméricaine des droits de l'homme à recevoir et examiner les communications dans lesquelles un État allègue qu'un autre État partie a violé des droits de la personne consacrés dans la Convention.

Le 30 janvier 2006, le Chili a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur la transparence dans l'acquisition des armes classiques.

Annexe D: Ressources Humaines

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le personnel qui a prêté ses services au Secrétariat général du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Les fonctionnaires sont classés en fonction du type de leur nomination, du fonds qui les finance; de la catégorie de leur poste et de leur nationalité; du nombre d'années de service; du grade des postes qu'ils occupent; de leur sexe; de leur lieu d'affectation; et de leur statut au regard de la fonction publique internationale.

TABLEAU N° 1

**RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR TYPE DE RECRUTEMENT ET PAR FONDS,
1er JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
(Comprend toutes les sources de financement)**

	Fonctionnaires internationaux	Contrat continu	Long terme	court terme	Autre type de recrutement	Total
Fonds ordinaire ^{a/}	139 ^{a/}	40 ^{b/}	213 ^{c/}	117	0	509
Autres	3	1	47	68	43	162
TOTAL	142	41	260	185	43*	671

a/ Comprend 3 personnes occupant des postes de confiance qui ne sont pas des fonctionnaires internationaux.

b/ Comprend 1 personne occupant un poste de confiance.

c/ Comprend les personnes occupant des postes de confiance.

** Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 2

**CHANGEMENT DANS LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FONDS
31 DÉCEMBRE 2005 -31 DÉCEMBRE 2006
(Comprend toutes les sources de financement)**

	Décembre 2005	Décembre 2006	Variation	
			Absolue	%
Fonds ordinaire	482	509	27	5,6
Autres	123	162	39	24,1
TOTAL	605	671*	66	10,9

** Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 3

CHANGEMENT DANS LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR TYPE DE RECRUTEMENT
(31 décembre 2005 - 31 décembre 2006)
(Comprend toutes les sources de financement)

Type de recrutement	Décembre 2005	Décembre 2006	Variation	
			Absolue	%
Fonctionnaires internationaux	169	139	- 30	- 17,6
Fonctionnaires internationaux à un poste de confiance	5	3	- 2	- 40,0
Contrat continu	44	41	-3	- 6,8
Personnel de confiance n'appartenant pas à la fonction publique internationale	43	55	+ 12	27,9
Long terme	220	205	- 15	- 6,8
Court terme	111	185	+ 74	66,7
Autre type de recrutement*	13	43	+30	230,8
TOTAL	605	671	66	10,9

* *Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 4

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET NATIONALITÉ
(Comprend toutes les sources de financement)

Pays	31 décembre 2005			31 décembre 2006		
	Cadres	Services généraux	Total	Cadre s	Services généraux	Total
Antigua-et-Barbuda	1	2	3	2	2	4
Argentine	29	5	34	37	9	46
Bahamas	-	1	1	-	2	2
Barbade	5	3	8	4	3	7
Belize	1	1	2	-	1	1
Bolivie	8	10	18	14	10	24
Brésil	15	6	21	15	6	21
Canada	16	-	16	17	-	17
Chili	21	11	32	23	12	35
Colombie	33	20	53	38	18	56
Costa Rica	5	3	8	3	4	7
Cuba	-	-	-	-	-	-
Dominique	1	3	4	1	2	3
Équateur	4	11	15	8	11	19
El Salvador	3	15	18	4	14	18
États-Unis	92	43	135	94	49	143
Grenade	3	2	5	3	2	5
Guatemala	5	10	15	8	9	17
Guyana	1	1	2	2	1	3
Haïti	2	3	5	3	3	6
Honduras	2	1	3	2	2	4
Jamaïque	4	3	7	4	3	7
Mexique	13	3	16	16	5	21
Nicaragua	2	7	9	5	7	12
Panama	6	2	8	6	1	7
Paraguay	5	1	6	6	1	7
Pérou	22	27	49	28	28	56
République dominicaine	2	5	7	3	5	8
Saint-Kitts-et-Nevis	3	2	5	3	2	5
Sainte-Lucie	2	2	4	3	2	5
Saint-Vincent-et- Grenadines	3	3	6	4	3	7
Suriname	4	2	6	4	2	6
Trinité-et- Tobago	11	4	15	12	5	17
Uruguay	23	10	33	22	11	33
Venezuela	21	10	31	24	8	32
Pays non membres de l'OEA	3	-	3	10	-	10
TOTAL	373	232	605	428	373	671*

* Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs

TABLEAU N° 5

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
PAR ANNÉES DE SERVICE
1^{er} JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
(Comprend toutes les sources de financement)**

Années de service	Fonctionnaires internationaux	Non fonctionnaires internationaux	Total	Pourcentage des fonctionnaires internationaux
Moins de 3 ans	0	228	228	0
De 3 ans à moins de 5 ans	0	61	61	0
De 5 ans à moins de 10 ans	0	133	133	0
De 10 ans à moins de 15 ans	3	89	92	3
De 15 ans à moins de 25 ans	68	18	86	79
25 ans et plus	71	-	71	100
TOTAL	142	529	671*	21

* *Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 6

RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PAR NATIONALITÉ
1er JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
(Fonctionnaires internationaux – Non fonctionnaires internationaux)
(Comprend toutes les sources de financement)

Pays	Fonctionnaires internationaux	Non fonctionnaires internationaux	Total	Pourcentage fonctionnaires internationaux
Antigua-et-Barbuda	0	4	4	0
Argentine	6	40	46	13
Bahamas	0	2	2	0
Barbade	2	5	7	29
Belize	0	1	1	0
Bolivie	8	16	24	33
Brésil	5	16	21	24
Canada	0	17	17	0
Chili	5	30	35	14
Colombie	6	50	56	11
Costa Rica	1	6	7	14
Dominique	0	3	3	0
Équateur	8	11	19	42
El Salvador	7	11	18	39
États-Unis	38	105	143	27
Grenade	0	5	5	0
Guatemala	6	11	17	35
Guyana	0	3	3	0
Haïti	1	5	6	17
Honduras	1	3	4	25
Jamaïque	3	4	7	43
Mexique	5	16	21	23
Nicaragua	3	9	12	25
Panama	3	4	7	43
Paraguay	1	6	7	14
Pérou	14	42	56	25
République dominicaine	2	6	8	25
Saint- Kitts-et-Nevis	1	4	5	20
Sainte-Lucie	1	4	5	20
Saint-Vincent-et- Grenadines	1	6	7	14
Suriname	1	5	6	17
Trinité-et-Tobago	1	16	17	6
Uruguay	11	22	33	33
Venezuela	1	31	32	3
Pays non membres de l'OEA	0	10	10	0
TOTAL	142	529	671*	21

* Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.

TABLEAU N° 7

RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECÉTARIAT GÉNÉRAL PAR GRADE
1er JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
 (Comprend toutes les sources de financement)

Grade du fonctionnaire	Fonction publique internationale	Hors fonction publique internationale	Total	Pourcentage fonction publique internationale
Postes non classés*	0	2	2	0
D-1	0	14	14	0
P-5	25	57	82	30
P-4	15	62	77	19
P-3	15	74	89	17
P-2	16	78	94	17
P-1	2	58	60	3
G-7	2	5	7	29
G-6	32	50	82	39
G-5	19	52	71	27
G-4	7	36	43	16
G-3	8	24	32	25
G-2	1	3	4	25
G-1	0	2	2	0
<i>Autres postes**</i>	0	12	12	0
TOTAL	142	529	671	21

* *Secrétaire général et Secrétaire général adjoint.*

** *Associés, personnel d'appui, cadres locaux et observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 8

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PAR SEXE
1er JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
(Comprend toutes les sources de financement)**

Sexe	Fonction publique internationale	Hors fonction publique internationale	Total	Pourcentage fonction publique internationale
Femmes	79	282	361	22
Hommes	63	247	310	20
TOTAL	142	529	671*	21

* *Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 9

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
PAR LIEU D'AFFECTATION
1er JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2006
(Comprend toutes les sources de financement)**

Lieu d'affectation	Fonctionnaires internationaux	Hors fonction publique internationale	Total	Pourcentage fonctionnaires internationaux
Siège	120	421	541	22
Hors siège	22	108	130	17
Total	142	529	671*	21

* *Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 10

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET NATIONALITÉ
(Comprend toutes les sources de financement)

Pays	Décembre 2005			Décembre 2006		
	Fonct. intern.	Hors fonction publique intern.	Total	Fonct. intern.	Hors fonction publique intern.	Total
Antigua-et-Barbuda	0	3	3	0	4	4
Argentine	10	24	34	6	40	46
Bahamas	0	1	1	0	2	2
Barbade	2	6	8	2	5	7
Belize	0	2	2	0	1	1
Bolivie	9	9	18	8	16	24
Brésil	6	15	21	5	16	21
Canada	0	16	16	0	17	17
Chili	7	25	32	5	30	35
Colombie	10	43	53	6	50	56
Costa Rica	2	6	8	1	6	7
Dominique	0	4	4	0	3	3
Équateur	9	6	15	8	11	19
El Salvador	8	10	18	7	11	18
États-Unis	39	97	136	38	105	143
Grenade	0	5	5	0	5	5
Guatemala	7	8	15	6	11	17
Guyana	0	2	2	0	3	3
Haïti	1	4	5	1	5	6
Honduras	1	2	3	1	3	4
Jamaïque	3	4	7	3	4	7
Mexique	5	11	16	5	16	21
Nicaragua	4	5	9	3	9	12
Panama	3	6	9	3	4	7
Paraguay	1	5	6	1	6	7
Pérou	15	34	49	14	42	56
République dominicaine	3	4	7	2	6	8
Saint-Kitts-et-Nevis	1	4	5	1	4	5
Sainte-Lucie	1	3	4	1	4	5
Saint-Vincent-et- Grenadines	1	5	6	1	6	7
Suriname	1	5	6	1	5	6
Trinité-et-Tobago	1	14	15	1	16	17
Uruguay	16	17	33	11	22	33
Venezuela	3	28	31	1	31	32
Pays non membres de l'OEA	0	3	3	0	10	10
TOTAL	165	440	605*	142	529	671*

Catégorie	Décembre 2005	Décembre 2006	Variation	
			Absolue	%
Cadres	373	428	55	15
Services généraux	232	243	11	5
TOTAL	605	671*	66	11

* Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.

Annexe E: Situation Financière de L'OEA

TABLEAU N° 1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES ACTIFS, PASSIFS ET SOLDES DES FONDS
Au 31 décembre 2006, (en milliers d'EU\$)

	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service	Consolidé 2006	Consolidé 2005
Actifs						
Encaisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA	\$ 16,706	\$ 11,328	\$ 80,275	\$ 11,580	\$ 119,889	\$ 104,249
Valeur actuelle des versements annuels de l'OEA	6,893	–	–	–	6,893	7,201
Avance aux employés et effets à recevoir	468	28	268	17	781	4,970
Investissement sous formes de valeurs immobilisées	57,816	–	–	12	57,828	59,282
Total des actifs	\$ 81,883	\$ 11,356	\$ 80,543	\$ 11,609	\$ 185,391	\$ 175,702
Passifs et soldes des fonds						
Engagements non décaissés	\$ 1,792	\$ 17	\$ 11,199	\$ 4,189	\$ 17,197	\$ 19,385
Quotes-parts/offres de contributions recouvrées en avance	–	246	–	–	246	120
Crédits devant être reportés aux années futures	6,893	–	–	–	6,893	7,201
Effets à payer et autres passifs	1,566	78	3,906	1,217	6,768	8,992
Remboursement des impôts à payer dans les années futures	–	–	–	2,810	2,810	–
Dettes hypothécaires	23,890	–	–	–	23,890	24,235
Total des passifs	34,141	341	15,105	8,216	57,803	59,933
Soldes des fonds						
Réserves pour les bourses	3,000	–	–	–	3,000	1,552
Sous-fonds de réserve	10,816	236	–	–	11,052	8,646
Solde du fonds	–	–	65,438	3,300	68,738	51,653
Fonds de remboursement des impôts	–	–	–	–	–	(4,353)
Fonds des opérations non affectées	–	10,779	–	93	10,872	23,236
Total du solde des fonds	13,816	11,015	65,438	3,393	93,662	80,734
Patrimoine en valeurs immobilisées	33,926	–	–	–	33,926	35,035
Total des passifs et soldes des fonds	\$ 81,883	\$ 11,356	\$ 80,543	\$ 11,609	\$ 185,391	\$ 175,702

TABLEAU 2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUCTUATIONS DES SOLDES DES FONDS
Pour l'année budgétaire arrêtée au 31 décembre 2006 (en milliers d'EU\$)

	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service	Consolidé 2006	Consolidé 2005
Augmentations						
Recouvrement des quotes-parts/offres de contributions	\$ 79,855	\$ 1,121	\$ –	\$ –	\$ 80,976	\$ 77,548
Moins valeurs créditées pour paiement ponctuel	(226)	–	–	–	(226)	(309)
Contributions	–	–	65,246	1,750	66,468 ^(d)	65,770
Contributions pour remboursement des impôts	–	–	–	11,295	11,295	9,205
Transferts	–	5,007	–	5,917	741 ^(d)	1,322
Intérêts	522	337	1,450	1,428	3,737	3,447
Contributions à l'appui administratif et technique	214	–	–	–	– ^(d)	–
Appui administratif aux Fonds spécifiques	700	–	–	–	– ^(d)	–
Loyers	500	–	–	–	500	500
Souscriptions Magazine <i>Américas</i>	279	–	–	–	279	300
Autres recettes et remboursements	2,131	226	604	3,696	6,657	9,380
Total augmentations	\$ 83,975	\$ 6,691	\$ 67,300	\$ 24,086	\$ 170,427	\$ 167,163
Diminutions						
Dépenses et obligations	\$ 78,417	\$ 3,415	\$ 57,727	\$ 12,611	\$ 146,349 ^(d)	\$ 162,134
Dépenses et obligations – remboursement des impôts	–	–	–	6,960	6,960	7,265
Transferts et remboursement aux donateurs	1,494	446	8,047	59	4,242 ^(d)	5,207
Affectation supplémentaire	59	–	–	–	59	1,692
Magazine <i>Américas</i>	349	–	–	–	349	332
Appui administratif et technique au SG/OEA	–	248	–	–	248	1,206
Total diminutions	\$ 80,319^(a)	\$ 4,109	\$ 65,774	\$ 19,630	\$ 158,207	\$ 177,836
Augmentation (diminution) nette au cours de l'année	3,656	2,582	1,526	4,456	12,220	(10,673)
Solde du fonds au commencement de l'année	10,160	8,433^(b)	63,912	(1,063)^(c)	81,442	91,407
Solde du fonds à la fin de l'année	\$ 13,816	\$ 11,015	\$ 65,438	\$ 3,393	\$ 93,662	\$ 80,734

(a) Voir ventilation par chapitre dans le tableau N° III

(b) Solde reflète les états modifiés de 2005 (le solde antérieur était de \$7,756)

(c) Solde reflète les états modifiés de 2005 (le solde antérieur était de \$118)

(d) Le total consolidé ne comprend pas les transactions internes entre fonds

TABLEAU N° 3
VENTILATION DES DÉPENSES ET DES OBLIGATIONS DU FONDS AORDINAIRE
PAR CHAPITRE
Pour l'année arrêtée au 31 décembre 2006
(en milliers d'EU\$)

	2006	2005
Secrétaire général	7,521	6,441
Secrétaire général adjoint	18,664	19,315
Organismes autonomes et/ou décentralisés	13,042	15,124
Département des questions juridiques internationales	2,124	2,306
Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	2,536	2,225
Sous-secrétariat aux questions politiques	3,691	2,719
Secrétariat exécutif au développement intégré	7,543	9,284
Sous-secrétariat aux questions administratives et financières	10,237	11,485
Infrastructure de base et dépenses communes	13,467	8,297
Activités extraordinaires (bourses)	1,494	–
	80,319	77,196

Annexe F: Sélection des Boursiers

Tableau n° 1 : Bourses de perfectionnement professionnel octroyées en 2006

Pays	Programme avec pays observateurs		Programme avec les États membres de l'OEA		Financement d'autres secteurs du SG/OEA		Nombre total de bourses
	Présentiel	E-bourses	Présentiel	E-bourses	Présentiel	E-bourses	
Antigua-et-Barbuda	1	-	1	-	1	1	4
Argentine	5	-	3	-	3	8	19
Bahamas	2	-	1	-	-	-	3
Barbade	1	-	1	-	2	3	7
Belize	2	-	-	-	2	-	4
Bolivie	7	4	2	-	2	5	20
Brésil	-	1	1	-	2	-	4
Canada	-	-	-	-	2	-	2
Chili	5	4	3	-	2	2	16
Colombie	7	7	4	-	2	5	25
Costa Rica	7	1	1	-	3	5	17
Dominique	2	-	1	-	-	-	3
Équateur	9	6	5	-	1	6	27
El Salvador	7	9	3	-	3	4	26
États-Unis	3	-	1	-	-	-	4
Grenade	3	-	1	-	1	-	5
Guatemala	5	7	1	-	1	3	17
Guyana	1	-	-	-	1	1	3
Haïti	2	4	3	-	1	1	11
Honduras	14	8	5	-	5	8	40
Jamaïque	4	-	1	-	4	1	10
Mexique	5	-	4	-	3	3	15
Nicaragua	5	8	4	-	4	14	35
Panama	5	5	6	-	-	6	22
Paraguay	4	7	4	-	4	10	29
Pérou	6	7	5	-	1	8	27
République dominicaine	2	-	4	-	-	10	16
Saint-Kitts-et-Nevis	1	-	-	-	1	-	2
Sainte-Lucie	1	-	1	-	1	1	4
Saint-Vincent-et-Grenadines	1	-	1	-	1	1	4
Suriname	-	-	1	-	1	1	3
Trinité-et-Tobago	1	-	-	-	-	-	1
Uruguay	8	5	2	-	2	3	20
Venezuela	3	5	4	-	2	4	18
TOTAL	129	88	74	-	58	114	463

Tableau n° 2: Cours en ligne du Portail éducatif des Amériques
Participants ayant reçu une formation en 2006
(1^{er} janvier - 31 décembre 2006)

Pays	Participants ayant reçu une formation
Antigua-et-Barbuda	0
Argentine	116
Bahamas	0
Barbade	0
Belize	0
Bolivie	32
Brésil	364
Canada	0
Chili	58
Colombie	74
Costa Rica	105
Cuba (*)	0
Dominique	1
Équateur	76
El Salvador	21
États-Unis	7
Grenade	0
Guatemala	22
Guyana	0
Haïti	1
Honduras	28
Jamaïque	0
Mexique	171
Nicaragua	2
Panama	20
Paraguay	9
Pérou	158
Rép. dominicaine	300
Sainte-Lucie	0
Saint-Vincent-et- Grenadines	0
Saint-Kitts-et-Nevis	0
Suriname	0
Trinité-et-Tobago	0
Uruguay	17
Venezuela	77
Autres	3
TOTAL	1.662

**Tableau n° 3. Portail éducatif des Amériques
Statistiques de son site web
(janvier - décembre 2006)**

Résumé

- 39,5 millions d'appels de fichiers par an. 3,3 millions en moyenne par mois.
- 1,9 million de visiteurs par an, 1.588 en moyenne par mois.
- 12.065 utilisateurs enregistrés. 1.005 en moyenne par mois.

1. Résumé du trafic

Mois	Appels de fichiers	Visiteurs	Pages consultées
Janvier -06	2.680.273	126.913	698.825
Février-06	2.551.980	132.595	635.643
Mars-06	4.141.148	202.104	991.145
Avril-06	3.784.920	163.897	869.329
Mai-06	4.446.783	189.133	1.003.072
Juin-06	3.495.968	169.982	867.871
Juillet-06	3.168.855	150.917	717.022
Août-06	3.266.101	133.967	676.581
Septembre-06	2.941.844	142.336	661.028
Octobre-06	2.397.882	156.241	544.216
Novembre-06	4.040.561	176.159	763.188
Décembre-06	2.539.547	149.063	600.950
TOTAL	39.455.862	1.893.307	9.028.870

Source : Système de statistiques de l'OEA/OITS

2. Utilisateurs enregistrés (1.005 en moyenne par mois)

Mois	Utilisateurs enregistrés
Janvier-06	1.091
Février-06	1.217
Mars-06	1.654
Avril-06	981
Mai-06	1.026
Juin-06	790
Juillet-06	794
Août-06	1.052
Septembre-06	1.125
Octobre-06	1.065
Novembre-06	662
Décembre-06	608
TOTAL	12.065

Source : Portail éducatif des Amériques / Système de statistiques

Annexe G: Contributions des Observateurs Permanents en 2006

PAYS	SECTEUR BÉNÉFICIAIRE DU PROJET	EU\$	TOTAL
SUÈDE	AP – MAPP Colombie	\$1.243.556	\$6.766.383
	AP – Promotion de la démocratie au Honduras	\$767.998	
	AP – Promotion de la démocratie au Guatemala	\$536.317	
	AP – Promotion de la démocratie au Guatemala	\$668.470	
	AP – Promotion de la démocratie au Guatemala	\$394.229	
	AP – Promotion de la démocratie au Nicaragua	\$1.240.189	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Nicaragua	\$410.773	
	CIDH – Appui aux activités relatives aux droits de la personne liées à la MAPP	\$198.483	
	SM – Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique - Programme de déminage	\$1.306.368	
NORVÈGE	AP – MAPP Colombie	\$301.643	\$1.765.092
	AP – Prévention des crises et missions spéciales	\$267.320	
	AP – Promotion de la démocratie au Guatemala	\$504.771	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Nicaragua	\$30.460	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Pérou	\$18.602	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 élections régionales Pérou	\$3.398	
	SM – Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique - Programme de déminage	\$638.898	
PAYS-BAS	SEDI – Appui à la réunion ministérielle sur le développement durable	\$150.511	\$318.577
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Nicaragua	\$98.066	
	CIM – Participation des femmes et parité hommes-femmes au Nicaragua	\$70.000	
UNION EUROPÉENNE	SM – Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique - Programme de déminage	\$942.400	\$1.003.730
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 République dominicaine	\$61.330	
ESPAGNE	SM – CICAD Décentralisation des politiques en matière de drogues	\$256.340	\$7.264.076
	SM – Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique - Programme de déminage	\$750.220	
	SM – CICTE	\$89.418	
	AP – MAPP Colombie	\$2.399.608	
	AP – Promotion de la démocratie	\$361.830	
	AP – MOE 2006 Venezuela	\$127.180	

	PA – Identité, enregistrement et participation citoyenne	\$542.700	
	AP – Programme de renforcement institutionnel en matière de questions électorales	\$453.960	
	AP – Situation de la démocratie en Amérique latine et propositions en vue d'une démocratie universelle	\$50.000	
	AP – Mise en œuvre d'un plan méthodologique pour l'analyse des différents scénarios politiques	\$294.687	
	CIDH – Renforcement des capacités de protection et de promotion de la CIDH.	\$733.900	
	CIDH – Renforcement de l'action juridictionnelle de la CIDH	\$300.000	
	CIDH – Cour itinérante	\$190.000	
	OSG – OEA Groupe de travail – Promotion de la participation et des droits humains des autochtones	\$472.956	
	OSG – Consolidation du réseau d'échange afin de renforcer l'accès à la justice et l'efficacité de celle-ci	\$100.000	
	Fonds à programmer	\$ 141.277	
ROYAUME-UNI	AP – Prévention des crises et missions spéciales Belize – Guatemala	\$137.800	\$241.900
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Guyana	\$94.600	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Sainte-Lucie	\$9.500	
ITALIE	SM – Programmes de déminage	\$293.735	\$432.707
	CIDH – Promotion des droits de la personne dans la Région andine et l'Amérique centrale	\$86.388	
	SPC – Élaboration de la Déclaration américaine sur les droits humains des peuples autochtones	\$52.584	
THAÏLANDE	AP – MAPP Colombie	\$10.000	\$10.000
CHINE	SEDI – Promotion du commerce et de la compétitivité	\$40.000	\$200.000
	SEDI – Réduction des effets des catastrophes naturelles	\$40.000	
	CIM – Cours de formation à la parité hommes-femmes, au règlement des conflits et à la construction de la paix	\$20.000	
	AP – Référendum sur le Canal de Panama - MOE	\$20.000	
	SM – Réduction de la violence : Définition et classement des gangs armés	\$30.000	
	DRE – II Réunion des porte-parole gouvernementaux	\$50.000	
DANEMARK	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Nicaragua	\$50.000	\$50.000
CORÉE	AP – Forum interaméricain des partis politiques	\$50.000	\$130.000
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 élections présidentielles	\$11.513	

	Pérou		
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 élections régionales Pérou	\$28.487	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Équateur	\$20.000	
	AP – Référendum sur le Canal de Panama - MOE	\$20.000	
FRANCE	CIDH – Appui aux activités relatives aux droits de la personne en Haïti.	\$171.304	\$275.538
	DRE – Chaire des Amériques	\$11.994	
	SPC – Déclaration américaine sur les droits humains des peuples autochtones	\$20.000	
	SM – CICAD.	\$52.240	
	AP – Département de la prévention des crises. Séminaire pour les experts	\$10.000	
	AP – Département de la prévention des crises. Fonds général	\$10.000	
GRÈCE	MS – Étude des gangs impliqués dans la traite des personnes	\$10.000	\$20.000
	DRE – Chaire des Amériques	\$10.000	
TURQUIE	SM – CICTE.	\$4.000	\$16.000
	SM – CICAD	\$4.000	
	Musée d'art des Amériques	\$4.000	
	Revue Américas.	\$4.000	
QATAR	DRE – Chaire des Amériques	\$10.000	\$10.000
JAPON	AP – Promotion de la démocratie -MOE 2006 Nicaragua.	\$100.000	\$212.250
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Pérou	\$92.250	
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Équateur	\$20.000	
FINLANDE	CIDH – Appui au Bureau de la Rapporteuse sur les droits de la femme	\$282.337	\$332.337
	AP – Promotion de la démocratie - MOE 2006 Venezuela.	\$50.000	
Allemagne	SEDI – Projet de gestion de la prévention des catastrophes	\$31.880	\$31.880
TOTAL :			\$19.080.470

CIDH: Commission interaméricaine des droits de l'homme
 AP: Questions politiques
 SM: Sécurité multidimensionnelle
 SPC: Suivi du processus des Sommets
 SEDI: Secrétariat exécutif au développement intégré
 OEST: Bureau de l'éducation, de la science et de la technologie
 DRE: Département des relations extérieures
 CIM: Commission interaméricaine des femmes
 MAPP: Mission d'appui au processus de paix
 OSG: Bureau du Secrétaire général

**CONTRIBUTIONS EN NATURE DES OBSERVATEURS PERMANENTS
EN 2006**

PAYS	SECTEUR BÉNÉFICIAIRE DU PROJET	MONTANT ÉQUIVALENT EN ÉU\$	TOTAL
ESPAGNE	Huit cours de formation de courte durée	485.171	\$ 485.171
CORÉE	Ordinateurs pour des collèges du Panama et du Nicaragua, par l'intermédiaire de l'Institut interaméricain de l'enfance	100.000	\$ 150.000
	Commerce électronique et promotion des exportations pour les pays membres de l'OEA.	50.000	
ISRAËL	Atelier de formation avec le YABT	100.000	\$ 100.000
FRANCE	Cours de droit international, Rio (Brésil)	3.000	\$ 3,000
CHINE	Langage et culture (Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine)	5.460	\$ 5.460
	TOTAL :		\$ 743.631

Annexe H: Programme-Budget : Niveaux D'exécution

